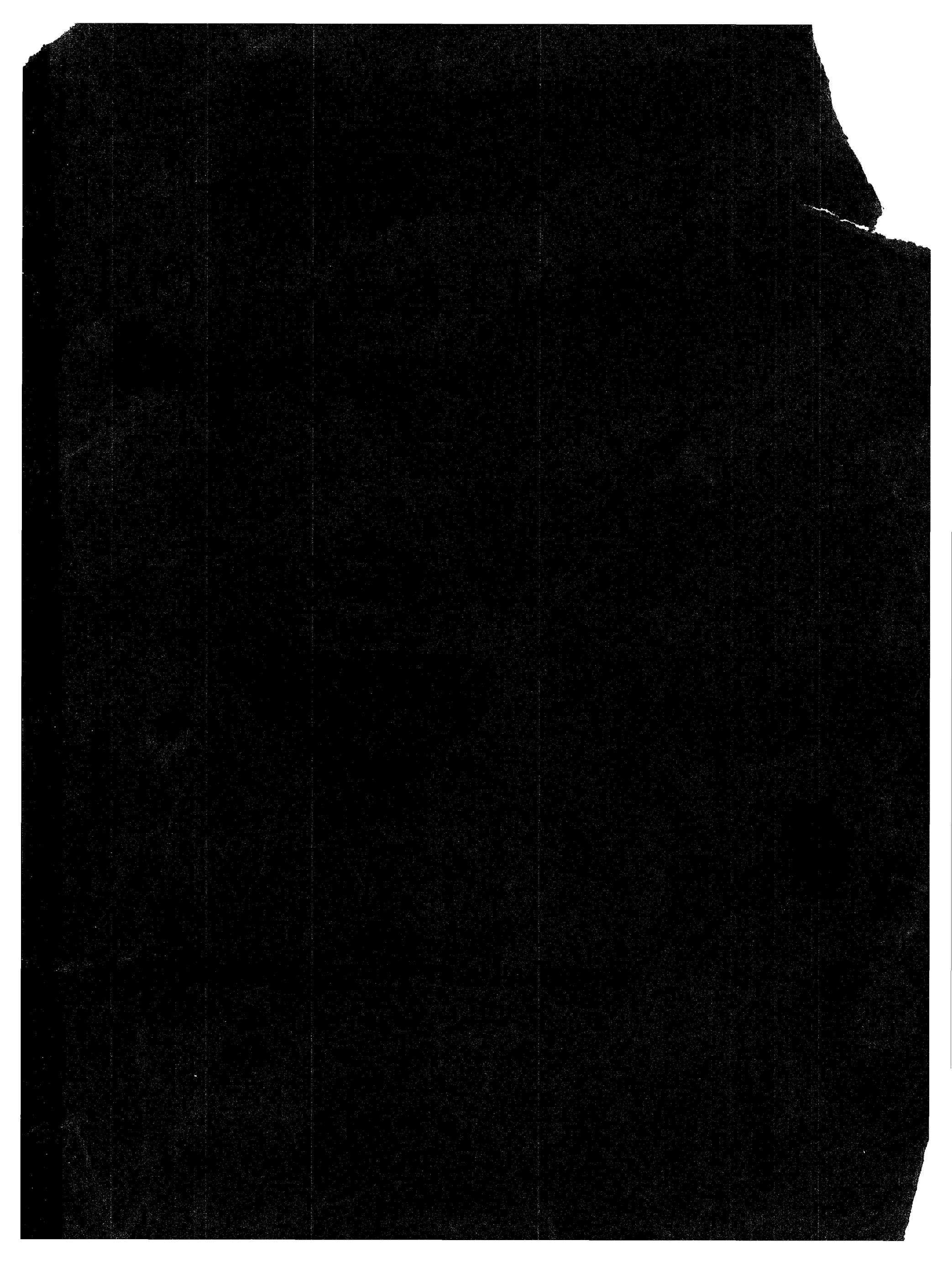
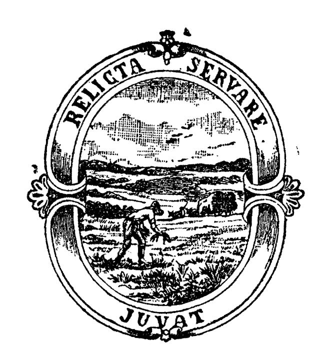


Une collection doit être un casier complet et impartial.— Le liard oxydé doit y avoir son compartiment, comme la médaille d'or.

CH. THURIET

TRADITIONS POPULAIRES DU DOUBS

Pro Patria.



PARIS
LIBRAIRIE HISTORIQUE DES PROVINCES
EMILE LECHEVALIER
39, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 39

1891

PRÉFACE

APERÇU GÉNÉRAL SUR LES TRADITIONS POPULAIRES DE LA FRANCHE-COMTÉ [1]

« La vieille Séquanie est peut-être le pays le plus gaulois de France par la conservation de ses Traditions. »
(Henri MARTIN).

Je crois avoir poussé assez loin mes recherches sur les traditions populaires, pour pouvoir affirmer qu'aucune contrée de l'Univers, pas même l'Allemagne, l'Écosse et l'Irlande, ne l'emporte sur la nôtre pour la richesse, la variété et surtout pour l'intérêt de ses traditions locales.

Je me suis demandé bien des fois, depuis vingt ans que j'étudie cette matière, ce que l'on devait entendre, au juste, par ces expressions : Traditions populaires. *J'ai pensé que l'on pouvait ranger d'abord, sous cette dénomination, les légendes miraculeuses, « ces harmonies de la religion*

(1) *Un fragment de cet* aperçu général *a été lu en 1873 dans une séance publique de la Société d'Emulation du Doubs.*

et de la nature », comme les appelaient Châteaubriand et Montalembert, où la foi et la poésie chrétienne se confondent dans une union si intime, que l'Eglise ne saurait ni les avouer, ni les proscrire d'une manière absolue. J'ai cru que l'on devait mettre dans le même ordre de choses et d'idées les chroniques merveilleuses des époques chevaleresques et guerrières, récits souvent en dehors de l'histoire, où figurent cependant des personnages historiques, avec les vices où les vertus qui les caractérisent aux yeux du peuple : sortes de broderies variées à l'infini, sur un canevas quelquefois réel et quelquefois supposé. Je me suis enfin déterminé à renfermer dans le même cadre des contes populaires, plus nombreux encore, que la fantaisie, l'ignorance ou la superstition des siècles paraissent avoir imaginés.

Prises ainsi dans leur ensemble, les traditions populaires cvmposent certainement l'histoire la plus pittoresque et la plus poétique d'une contrée, non-seulement celle des faits mémorables qui s'y sont accomplis, mais encore celle des mœurs, des usages et des croyances du peuple, dont elles représentent, avec une fidélité parfaite, la physionomie morale,

le caractère particulier et distinctif. Ainsi, l'on peut juger de la ferveur de la foi dans une province, par l'examen attentif de ses traditions religieuses ; on peut apprécier son patriotisme par les traditions qui tiennent à ses origines et à ses exploits militaires ; on peut enfin se rendre compte de ses aptitudes poétiques par la variété même de ces récits fabuleux, qui sont comme les fruits spontanés de son imagination et de sa verve caustique.

Nos ancêtres, les Séquanes, ne nous ont laissé aucun monument écrit de leur littérature. Cependant chaque peuple a eu la sienne, et l'histoire nous redit, depuis deux mille ans, que les poètes de la nation gauloise en étaient à la fois les prêtres, les législateurs et les historiens. Où retrouverons-nous les traces de cette littérature sans livres de nos pères, si ce n'est dans ces traditions mythologiques qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui n'ont absolument rien de commun avec la mythologie des Grecs et des Romains ? D'où viendrait ce goût inné et persistant des habitants de nos campagnes pour les histoires merveilleuses, pour les contes satiriques qu'ils composent eux-mêmes, malgré leur ignorance des premières règles de

l'art, si ce n'est d'une prédisposition originelle, d'un instinct poétique héréditaire ?

A plus d'un point de vue, la recherche et l'étude de nos traditions doivent donc paraître utiles et intéressantes.

Les éléments de cette curieuse étude sont beaucoup plus multipliés qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Ils se présentent en foule au chercheur qui daigne s'en soucier. On les trouve dans les ruines de ces vieux châteaux dont la féodalité du moyen-âge avait en quelque sorte hérissé la cime de nos montagnes ; dans les enceintes aujourd'hui désertes de ces antiques monastères auxquels notre province doit la plupart de ses défrichements et la première instruction de ses habitants ; dans ces grottes profondes que la nature a creusées dans notre sol, comme pour servir de demeure à une multitude d'êtres fabuleux ou de refuge au peuple dans des temps de calamités. Il n'est à vrai dire pas de fontaine, de lac, de rocher, de chapelle ou d'oratoire dans notre province, qui n'ait sa tradition. Les forêts, les prairies, les rivières ont aussi les leurs, où figurent les Dames blanches, *les* Dames vertes, *les* Follets, *les* Vouivres

et les Fées. *Cet arbre séculaire, dont les vents ont déchiré les rameaux, dont la foudre a plus d'une fois brisé la cime et dont la cognée du bûcheron n'a pas encore entamé le cœur, ne l'appelle-t-on pas* l'Arbre des Sorciers ? *N'est-ce pas sur cette pelouse aride et inculte, dans cette clairière sauvage et désolée que se jouait à minuit, le jeudi (1) de chaque semaine, les prétendues scènes de ces comédies infernales? N'avez-vous pas rencontré quelquefois, dans vos voyages, un pont rustique jeté audacieusement sur un abîme, entre deux rocs gigantesques, et ne vous a-t-on pas dit, quand vous le traversiez en tremblant, que ce pont était* le Pont du Diable?

Les chemins de fer n'ont encore point de

(1) « *J'ai estimé autrefois, dit Boguet, dans son livre intitulé* Discours des Sorciers *(ch. XX), que le sabbat se tenait seulement la nuit du jeudi, parce que tous les sorciers que j'ai vus, du moins la plupart, l'ont ainsi rapporté ; mais depuis que j'ai lu que quelques-uns de la même secte ont confessé qu'ils s'assemblaient les uns la nuit du lundi au mardi, les autres la nuit du vendredi au samedi, les autres encore la nuit qui précède le jeudi ou le dimanche, j'ai de là conclu qu'il n'y avait point de jour certain et assuré pour le sabbat et que les sorciers y vont toutes et quantes fois qu'il plaît à leur maître, encore qu'il n'y a point de doute que le jeudi ne soit le jour le plus commun pour ce regard.* »

traditions, malgré la fantasmagorie qu'un écrivain moderne a intitulée: Le Train Fou (1) ; *mais nos anciennes routes, à présent délaissées par le voyageur, en comptaient presque autant que de bornes kilométriques. Le* Granvalier (2) *les savait, et il était rare que, dans la diligence, il ne se trouvât personne pour les dire et les apprendre à ceux qui pouvaieut les ignorer encore.*

On n'allait guère autrefois de Dôle à Montbéliard sans ouïr conter, chemin faisant, la tradition du Pas de Roland, *ou celle de* Frédéric Barberousse, *attendant dans sa grotte, comme ailleurs Charle-*

(1) *On a vu paraître en France un certain nombre de brochures sous le titre de* Traditions, *de* Chroniques *et de* Légendes, *mais qui ne sont ni des légendes, ni des chroniques, ni des traditions. Ce sont des* romans *et des* nouvelles, *que l'Héritier de l'Ain a très justement comparés à ces meubles moyen-âge qui, encore tout pleurant de leur sève, malgré les stigmates d'une vermoulure factice, sortent de nos ateliers d'ébénistes avec des compartiments à la moderne. La tradition ne peut en effet, sans boiter, prendre l'allure du roman et de la nouvelle. Elle veut garder sa marche et son costume ; elle repousse les ajustements étrangers, qui lui feraient perdre toute sa fraîcheur.*

(2) *Le Granvalier est encore un type du vieux temps qui va disparaître, mais dont la figure a été heureusement esquissée par M. X. Marmier dans ses* Nouveaux Souvenirs de Voyages.

magne, que sa barbe ait fait trois fois le tour de l'immense table de pierre devant laquelle il est assis, pour reparaître dans le monde et l'étonner encore par de nouveaux prodiges. On ne passait point Rochefort sans recueillir la tradition de cette jeune bergère qui, poursuivie par des soldats, se précipita dans le Doubs, du haut d'un rocher, en se recommandant à la Vierge, et qui tomba miraculeusement, sans se faire aucun mal, sur le gazon de la prairie voisine. Après l'histoire du Saut de la Pucelle, *venait celle de la* Fontaine de Châtenois, *qui rajeunissait les femmes, à la condition qu'elles eussent été fidèles un an et un jour à leurs maris ; celle des* Rois Mages d'Estrabonne *et de la source salutaire dont ils dotèrent ce village. Puis arrivait celle de Montferrand, où l'on disait qu'un prêtre mort depuis vingt ans sortait chaque nuit de son tombeau pour chercher un vivant disposé à servir sa messe — une messe qu'il avait autrefois omis de dire à l'intention d'un trépassé. — A peine avait-on achevé le récit de* la Messe du Revenant, *qu'à Grandfontaine on rappelait que* saint Germain *ayant été décapité en ce lieu par des hérétiques, reçut sa tête entre ses bras et se*

dirigea, sous la conduite des anges, jusqu'aux portes de l'abbaye de Baume. Près d'Avanne, on montrait la Male Combe *où, par le fait d'une trahison diabolique, les citoyens de Besançon essuyèrent une sanglante défaite. Au sommet de* Rosemont, *on signalait la place de cette forteresse archiépiscopale que le peuple de la cité ne voulut souffrir, et qu'il détruisit de fond en comble trois jours après son achèvement.*

D'autre part, c'était la Grotte des Apôtres de Besançon, *que l'on indiquait en racontant, parmi d'autres faits miraculeux, l'histoire de cette* Mauve fleurie *qu'une pèlerine, la sœur de saint Grégoire de Tours, y trouva en faisant sa prière, et dont la vertu rendit la santé à son époux.*

On ne pouvait sortir de Besançon sans avoir recueilli à pleines mains les traditions populaires qui y abondent : entre autres celles de Jacquemard *et des* Boussebots, *de* Barbisier *et de la* Place Labourey. *Plus loin on trouvait celle de* la Femme sans tête *; du* Confitemini ; *des* Rancenières ; *de* la Combe d'Huche ; *de* la Combe de l'Homme mort, *dans la forêt de Chailluz ; du* Géant de Châtillon-le-Duc, *dont le squelette occupe, dit-on, sous la terre, cinq mètres et*

plus de longueur; des Bonnes Fées de la Roche de Palente ; *de* la Dame verte de Thise ; *de* Notre-Dame d'Aigremont ; *du* Saut de Gamache ; *du* Chêne marié *qui figure encore sur la carte de l'Etat-Major, et du* Fauteuil de Gargantua.

Combien d'autres histoires populaires nous trouverions sans nous éloigner beaucoup de la grand'route.

Baume, encore plus connu peut-être aujourd'hui par la renommée de ses Craquelins, *de ses Confitures et de ses Pâtes de coing que par les fastes glorieux de son antique abbaye, nous fournirait en passant un abondant tribut de récits légendaires ; nous y trouverions la tradition de* Gontrand *et celle de* Sainte Odille, *les légendes de* Buin, *de* la Fâchée *et de* l'Ermite de Chatard.

Clerval nous donnerait le merveilleux récit des couches plantureuses de la dame de Montfort ; *Montbéliard, le mythe si gracieux de la* Tante Arie, *cette divinité des enfants, cette fée bien-aimée des chaumières, que Masson chanta dans la* Nouvelle Astrée.

A Montjoie, tout le monde sait encore la Légende de sainte Claudine *qui, portant un jour dans les plis de son manteau plu-*

sieurs pains qu'elle allait distribuer aux malheureux, rencontra fortuitement un père avare et méchant. Celui-ci, la voyant accablée sous le poids de son fardeau, lui demanda vivement ce qu'elle portait, et sans attendre sa réponse, découvrit ce qu'elle s'efforçait de cacher; or, les pains avaient été remplacés par des touffes de roses blanches et rouges, les plus fraîches et les plus belles du monde.

A Mathay, on parle toujours de la Sirène du Doubs ; *à Maîche, de l'affreux* Revenant du Manoir; *ailleurs, du* Chevalier de Clémont, *du* Sylphe du Vaux de Roche *et du* Dragon de Dung.

Nos découvertes surpasseraient nos espérances, si nous avions le temps d'explorer la vallée de la Loue depuis le Val-d'Amour *à* Saint-Gorgon ; *la vallée du Cusançin depuis la retraite glacée de l'ondine* Vénéla *à* la Fontaine de l'Ermite ; *la vallée du Dessoubre depuis* Saint-Hippolyte *à* Consolation, *à* la Roche du Prêtre *et au pays de* Vennes. *Dans la vallée haute du Doubs, nous verrions cette cataracte à la fois gracieuse et redoutable, tant de fois décrite par nos romanciers, chantée par nos poètes et reproduite par le burin ou le pinceau de nos paysagistes. Sur le bord*

de cet abîme, où le fleuve tout entier s'élance comme un coursier indompté, nous entendrions redire la lamentable histoire de ces jeunes époux qui, un jour de printemps, étaient venus célébrer dans ces lieux la fête de leur bonheur. Tout à coup la nacelle qui berçait sur l'onde perfide tant de jeunesse et tant d'espérance, est emportée par le courant irrésistible. Un cri d'effroi retentit. Les échos lointains le répétaient encore, que déjà tout avait disparu pour jamais dans le gouffre insondable. A quelques jours de là, seulement, ajoute la tradition du Saut du Doubs, *un pêcheur de la vallée*

« Retrouva dans sa nasse un bouquet d'oranger. »

Non loin du saut du Doubs, sur le lac même de Chaillexon, on nous montrerait cette Grotte des Fées *qui dut être abandonnée par elles quand Frédéric-Guillaume III y entra en conquérant, et fit graver son nom sur l'arcade, afin d'apprendre à tous que cet asile, jusqu'alors inviolable, n'appartenait plus aux fées, mais au* roi de Prusse.

Nous visiterions successivement Morteau, Montbenoit, Pontarlier et Mouthe, et cette partie de notre pays nous appa-

raîtrait comme la terre classique de la tradition ; car c'est là que nous apprendrions, entre mille récits merveilleux, les légendes de Notre-Dame de Bonnevaux, *de* Remonot, *de* Montpetot, *de* Damvauthier *et de* Sainte-Colombe ; *la tradition du* Château de Volson, *du* Champ du Sang, *de* l'Eglise des Fontenottes *et de la* Pierre du Serment, *de* Berthe de Joux, *des* Dames d'Entreporte *et de* Charles le Téméraire, *visité dans son camp, au pied du Laveron, par le fantôme d'un guerrier tué à Morat.*

Dans le Jura, nous aurions à faire une aussi riche moisson, soit en nous approchant du château de Partey, *fameux dans nos traditions par les esprits divers qui y apparaissent pendant la nuit, soit en pénétrant dans la forêt de Mont-Saint, lieu redouté, où l'on ne se hasarde guère à des heures tardives, parce qu'il est réputé pour être un rendez-vous de revenants et un théâtre effrayant d'apparitions nocturnes.*

A Poligny, on nous raconterait l'histoire de cette fameuse Pierre qui Vire (1),

(1) *Il existe en Franche-Comté plusieurs curiosités naturelles du même genre, notamment le* Moine, *à Mouthier-Haute-Pierre ;* Toum-Tâtre, *à Cléron ;* la Pierre qui Tourne, *à Champey, canton d'Héricourt ;*

du Mont Saint-Savin et celle de la Fontaine de Sainte Colette ; *à Salins, la légende du* Prieur *et celle de* Saint Anatoile.

A Nozeroy, sur les bords de la Serpentine, on nous redirait la légende de Notre-Dame de Mièges, *et nous voudrions relire encore dans les* Contes de la Veillée *de Ch. Nodier, la* Légende de Béatrix et de Notre-Dame des Épines Fleuries, *alors même que nous la savons par cœur.*

Au *bord du lac de Bonlieu, sur le rocher où fut bâti le château de l'Aigle, nous évoquerions le souvenir de ces douze Vaudrey dont le* Coup de Lance *était si redoutable, la devise si hautaine et si digne de leur courage :* J'ai Vallu, Vaux et Vaudrey.

Non loin d'Arinthod, entre les vallées de l'Ain et de la Valouse, nous entendrions parler des Dames de Pierre *ou d'*Oliferne *et de la fin tragique de ces trois filiales princesses dont les âmes sont encore errantes et plaintives parmi les ruines de leur antique manoir.*

On pourrait croire que la Haute-Saône

l'Homme de Pierre, *sur la Valouse ;* la Pierre Tournole, *à Chariez, etc. Chacune de ces pierres a son histoire particulière que la tradition perpétue.*

***

est bien moins pourvue que le Doubs et le Jura en fait de traditions populaires. La vérité est peut-être qu'elles y ont été jusqu'à ce jour moins cherchées que dans le Jura et dans le Doubs. N'avons-nous pas, en effet, à Autrey, la célèbre et émouvante histoire de Gabrielle de Vergy *qui, avant d'épouser le sire de Fayel, avait aimé Raoul de Coucy, ce noble ménestrel à la fière devise :*

« Je ne suis roy, ne duc, prince, ne conte aussi,
« Je suis le sire de Coucy. »

Raoul, malheureux, chercha d'abord quelque soulagement à sa peine en composant des chansons naïves en l'honneur de Gabrielle ; mais bientôt, le désespoir dans l'âme, il partit pour la guerre sainte, et là-bas, en Palestine, il chantait encore d'une voix dolente :

« En périlleuse aventure,
« M'avez, âmors, atorné,
« Quand pour vous n'a de moi cure
« Celle à qui m'avez donné ! »

Mais aux jours de bataille, il reprenait toute son ardeur. Depuis deux ans, il

semblait en vain braver le sort des combats, quand un jour un trait fatal traverse sa cuirasse et le blesse mortellement. « Lorsque mon cœur aura cessé de battre, dit-il à son écuyer, tu le prendras dans ma poitrine et tu le porteras à Gabrielle. » Après la mort de son maître, le fidèle écuyer plaça le cœur de Raoul dans un écrin précieux, puis s'embarqua pour la France. Il arriva près d'Autrey, aux portes du vieux manoir des Vergy. Le sire de Fayel, qui revenait de la chasse avec ses veneurs, demande à l'écuyer ce qu'il porte dans sa cassette. « Cet écrin, dit l'écuyer, renferme le cœur d'un poète et d'un preux chevalier, de mon maître, le sire de Coucy. « Quand mon cœur aura cessé de battre, m'a-t-il dit, prends-le dans ma poitrine et le porte à celle que j'aimais, à la dame de Fayel. » — « Je connais cette dame, reprit vivement le comte, en arrachant l'écrin au loyal messager : je te décharge de ta mission. » A peine arrivé dans son manoir, Fayel fait préparer un mets avec le cœur de Raoul et le fait manger à Gabrielle. Mais à peine elle a mangé, que des ruisseaux de larmes coulent de ses yeux. Fayel, alors, lui dit d'un ton railleur : « Le cœur de la

colombe a la vertu de rendre triste et de faire pleurer ; mais il paraît, Madame, que le cœur de la colombe n'est rien au prix de celui-ci. Vous venez de manger le cœur du chevalier amoureux et poète qui a chanté vos attraits. » — « Raoul ! s'écrie-t-elle, oh ! infamie ! Je restais étrangère à Raoul vivant ; mais voilà que je sens mon âme se rouvrir aux chants du ménestrel. Je lui jure dès ce moment un éternel amour, et jamais aucune autre nourriture n'ira souiller dans mon sein le cœur de Raoul de Coucy. » A quelques jours de là, Gabrielle mourut, moins de faim que d'amour.

N'avons-nous pas encore, à Champlitte, la tradition de son château défendu par une vaillante femme, en souvenir de laquelle la porte Nord-Est du manoir reçut et garda le nom de Porte Claudine ?

Au château d'Oiselay, n'est-ce pas encore une femme que la tradition nous montre sur la brêche, arrachant une hallebarde aux mains d'un officier ennemi, le tuant et taillant en pièces des soldats étonnés de rencontrer dans une femme un tel héroïsme ? Après la chronique chevaleresque de Jeanne d'Oiselay, *nous trouverons à Ray, ou peut-être à Beaujeu, l'his-*

toire populaire de cette jeune châtelaine qui, attaquée dans son manoir par des prétendants indignes de son cœur et de sa main, se précipita du haut d'une tour, laquelle, en mémoire de sa mort tragique, retint le nom de Tour de Rose *ou de* Tour d'Amour.

A Colombin, près de la source de la Charcenne, nous recueillerons de la bouche du peuple une précieuse tradition qui, venant heureusement suppléer à l'insuffisance des textes historiques, nous révélera, en ce lieu, le passage de Jules César et y fixera la place d'une grande bataille.

« *Autrefois, la Charsenne avait un autre nom.*

« *On l'appelait Senne, et alors ce mot voulait dire de l'eau.*

« *Or, Jules César ayant remporté une grande victoire à Colombin, la terre fut trempée de sang jusqu'aux conduits souterrains de la source.*

« *Lorsque le général, mourant de soif, y accourut pour boire, le sang l'avait devancé.*

— « *O Senne, pour cent lieues de pays dont tu seras reine, une goutte d'eau pure !*

« *Mais la Senne continuait à vomir du sang.*

— « *Pour mon empire, qui s'étend aussi loin que le cours des fleuves et sur les îles de la mer, une goutte d'eau pure !*

« *Le Senne vomissait toujours du sang.*

— « *Pour mon nom, ô Senne... que la victoire m'aura coûté* cher !

— « *Je retiens ce mot, dit la Senne, je retiens ce mot qui fera durer le souvenir de ta visite. Va, tu ne me reverras plus !*

« *Et depuis ce temps, la Senne a pris le nom de* Chère-Senne.

« *C'était au temps de nos ancêtres les Gaulois. Maintenant, les arbres ne veulent plus croître sur Colombin, et les bruyères qui y poussent sont encore marquées de sang (1).* »

N'avons-nous pas aussi, à Vesoul, la tradition de cette montagne aiguë qu'un druide appela le Tombeau du Soleil ; *celle*

(1) *Cette légende, publiée pour la première fois par M. J. Quicherat, dans sa* Conclusion pour Alaise *(p. 41), a été reproduite par M. A. Delacroix, dans* Alaise et Séquanie *(p. 142), et par M. A. Castan, dans ses* Préliminaires du Siège d'Alesia *(Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 3e série, t.* IX, *1864, p. 397-398).*

de cette vigne *fameuse que le roi avait promis de donner aux gens qui, après un an de mariage, ne se seraient jamais repentis de s'être mariés, et qui, depuis, dit-on, n'a pu être encore obtenue par personne ; et celle de ce* Débordement miraculeux du Frais-Puits, *qui, en 1557, obligea fortuitement le baron allemand Polviler à lever le siège de Vesoul, en abandonnant aux Vésuliens : échelles, artillerie, tambours et bagages*, « voire, chose incrédible entre les Allemands, *dit Gollut,* les bouteilles mêmes et les barils remplis de vins ! »

A Chariez, on pourra nous rappeler l'histoire de la Pierre Tournole ; *à Montaigu, on nous entretiendra des apparitions de la* Dame blanche *du château ; à Rupt, Ch. Nodier nous scandaliserait peut-être un peu lui-même, en nous contant les amours de la* Dame verte *et du* Moine rouge ; *mais à Chauvirez, le sort de l'infortunée* Béatrix *nous arrachera certainement des larmes de pitié.*

A Faucogney, enfin, nous voudrons savoir ce que l'on dit encore de ces Douze Fées des Vosges, *qui ont leur mystérieuse demeure sur le plateau de la montagne nommé* la Planche aux Belles Filles. *Nous*

voudrons savoir surtout si la Planche aux Belles Filles *ne nous a pas été ravie naguère pour être comprise dans les territoires annexés à la Prusse ; et notre cœur battra d'aise encore quand nous saurons que, malgré nos malheurs, les* Belles Filles sont restées françaises !

Cette excursion dans le vaste domaine de nos traditions franc-comtoises est bien trop rapide pour être suffisante. J'aurais voulu pouvoir, si les bornes d'une préface me l'eussent permis, mettre en lumière quelques-unes des lois suivant lesquelles se forment, se modifient et se perpétuent les traditions populaires. J'aurais voulu pouvoir mieux montrer, par une série d'exemples empruntés à différents lieux et à différentes époques, de quelle manière j'estime que l'on doit s'y prendre pour cueillir d'une main légère ces fleurs sauvages des ruines, et faire bénéficier l'histoire de leur parfum. Je dois me borner à rappeler sommairement ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour sauver de l'oubli quelques-uns de ces récits d'autrefois, et ce qui pourrait être fait encore dans notre province pour assurer la conservation de ces simples fragments, de ces restes mutilés d'un immense trésor de poésies populaires.

Pourquoi, me dira-t-on, l'étude des légendes et des traditions, ces naïves épopées de l'enfance et du peuple, a-t-elle été si longtemps négligée, qu'elle ne date guère que du commencement de ce siècle ? Nous comprendrons, en y réfléchissant un peu, que les latinistes de la Renaissance et les écrivains élégants du siècle de Louis XIV aient eu d'autres sujets de préoccupation. Notre belle langue néo-latine atteignait alors un degré de formation que l'on considérait comme le degré suprême de son perfectionnement. Plus claire, mais moins concise que celle de Rome, au temps d'Auguste, elle s'efforçait encore d'en atteindre la précision et de s'épurer à la douce euphonie du langage des Hellènes,

« Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines. »

Aussi, à cette époque, et encore longtemps après, toute idée qui n'avait pas passé à la filière des Grecs et des Romains était réputée barbare. Toutes les ressources de la poésie semblaient alors être renfermées, comme l'observait malicieusement Nodier, dans le Pantheum Mithicum *et dans le* Dictionnaire de la Fable.

****

Boileau lui-même, le judicieux Boileau, n'avait pas compris ce que les dogmes et les mystères de la religion catholique avaient de compatible avec l'art et la poésie. Nous avons tous appris par cœur dans notre enfance ces vers indignes de l'illustre ami de Jean Racine :

« De la foi d'un chrétien les mystères terribles
« D'ornements étrangers ne sont point susceptibles.
« L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
« Que pénitence à faire et tourments mérités. »

(*Art poétique*. Chant IIIe).

Les poètes, suivant Boileau, ne devaient donc chercher leurs inspirations que là où les poètes grecs et latins avaient cherché les leurs. Cependant, on ne croyait plus, depuis Socrate et Lucien, aux fantômes des mythologues. Le Christianisme avait opéré une réforme complète de l'ancien monde et avait ouvert le cœur de l'homme à une foule de sentiments que les anciens n'avaient pas connus. Une poésie nouvelle était née avec d'autres mythes et d'autres histoires. C'était une nouvelle source d'inspiration à laquelle ne pouvaient puiser utilement les beaux esprits et les philosophes matérialistes du

dix-huitième siècle. Ces habiles artisans de la parole, qui rejetaient d'une manière à peu près absolue l'emploi du merveilleux chrétien dans l'épopée — comme s'ils eussent ignoré les chefs-d'œuvre qu'avaient produit le Dante, le Tasse, le Camoens, Milton, Gessner et autres, — dédaignèrent, à plus forte raison, nos traditions religieuses si variées et quelquefois si belles, sous l'orgueilleux prétexte que ces légendes ridicules étaient indignes de leur attention et de leur gravité. Elles demeurèrent donc forcément reléguées à la veillée des chaumières, où elles n'eurent longtemps d'autres conservateurs que la mémoire des hommes, la sensibilité des femmes et la crédulité des enfants.

Mais tant de récits modernes, palpitants d'intérêt, sont venus interrompre les récits d'autrefois, qu'il n'est pas surprenant qu'on les oublie. La Révolution, les guerres fameuses de la République et de l'Empire, les grandes inventions modernes, gaz, chemins de fer, télégraphes électriques, tant d'évènements se précipitent depuis un siècle, qu'ils laissent à peine aux populations le temps de respirer. Les plus longues soirées ne suffisent plus aux entretiens qui ont pour objet

les choses actuelles. On n'écoute plus les récits des vieillards ; on prête l'oreille au jeune homme qui lit le journal.

« *Au nom de l'histoire, s'écrie-t-on, ne se présentera-t-il pas quelqu'un qui soit ému de compassion pour ces pauvres traditions qui s'en vont finir ? Quand elles sont expirantes, n'y aura-t-il personne qui se dévoue à aller recueillir le dernier souffle de leur agonie* (1) ? »

Ils allaient donc se perdant de jour en jour ces vieux récits populaires, ces rustiques fabliaux, humbles productions des esprits incultes, poésies primitives du pâtre et de la fileuse, ces trouvères de nos hameaux.

Enfin, quelques hommes avisés devinèrent qu'il y avait là une mine précieuse à exploiter, et ils en découvrirent les premiers filons. Bientôt les poètes et les romanciers en profitèrent comme d'habiles accapareurs. Les traditions locales furent aussi recherchées avec empressement par les voyageurs et les historiens. Les excursions des voyageurs, dit Nodier, *ne leur ont pas montré une famille sauvage qui ne racontât quelques étranges histoi-*

(1) *Préface de Grimm.*

res et qui ne plaçât dans les nuages de son atmosphère ou dans les fumées de sa hutte je ne sais quels mystères surpris au monde intermédiaire. Les légendes, avec leurs ingénieuses fictions et leurs enseignements naïfs, ajoute de son côté M. X. Marmier, *furent plus d'une fois utiles à l'etnographe pour établir la filiation des peuples, à défaut d'autres documents.*

*Malgré nos prétentions nationales, un peu diminuées depuis quelque temps, au titre d'*initiateurs *de l'humanité, nous sommes forcés de reconnaître que ce sont les frères Grimm, en Allemagne, qui, les premiers, ont publié des traditions populaires. Aidés de plusieurs de leurs amis, les Grimm commencèrent leurs recherches et les poursuivirent pendant douze ans, interrogeant les souvenirs de leurs contemporains et scrutant les archives des communautés et des paroisses. Ces chercheurs infatigables ont consulté toutes les sources écrites et notamment plusieurs livres aujourd'hui fort rares des seizième et dix-septième siècles. Ils ont fait une ample moisson dans les ouvrages de* Prætorius *sur les traditions des bords de la Saale et de l'Elbe. Prætorius écrivait dans la seconde moitié du*

dix-septième siècle. Dans le long temps qui s'est écoulé jusqu'à la publication du recueil d'Otmar, en 1880, à peine trouve-t-on quelques bluettes sur les traditions allemandes, par Musœus et Mme Naubert, mais pas un livre.

Les recueils de Büsching, en 1812, et de Gollschalk, en 1814, ne contiennent qu'une douzaine de traditions allemandes.

En 1815, un nombre aussi minime de traditions suisses sont publiées par Wyss.

Ce que l'on possédait avant Grimm, en ce genre, était donc peu considérable. Le traité de Dobenech, qui parut en 1815, sur les superstitions, ne contient d'ailleurs que des vues plus ingénieuses que solides sur la poésie populaire.

Grimm a profité de tous les travaux de ses devanciers et de ses contemporains, et il s'est montré très minutieux dans ses recherches formant deux volumes in-8°.

Grimm a fait école. Son exemple fut suivi par d'autres chercheurs allemands qui recueillirent les diverses légendes de leur pays. Le goût de ces choses, une fois inspiré, gagna successivement le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Angleterre, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suisse. Par-

tout on voulut faire comme Grimm, écrire, sous la dictée des gens du peuple, les traditions des rues et des champs.

En Italie, Straparole *a recueilli les contes populaires de l'enfance, dans ses* Nuits facétieuses.

Le napolitain Basile, *dans son* Pantamerone, *plus connu peut-être en Allemagne qu'à Naples même, a tâché de noter non-seulement les narrations populaires, mais encore le dialecte de son pays. Avant d'être conquis par les Allemands,* Basile *avait été pillé par Gozzi, Lippi Wieland, peut-être même par notre* Perrault.

Un évêque de Bisceglie, Mgr Pompeo Sarnelli, ne dédaigna pas d'écrire en napolitain une Posillicheide *dans laquelle il rapporte cinq nouvelles racontées après un souper, sur la colline du Pausilippe, par quatre petites paysannes et leur mère, avec beaucoup de vivacité et de naturel.*

Vittorio Imbriani, *à Milan et à Florence;* Gubernatis, *à Santo Stefano ;* Bernoni, *à Venise ; M*[me] Coronedi Berti, *à Bologne, ont exhumé des trésors que les frères Grimm leur auraient enviés.*

La Sicile a été explorée avec beaucoup de succès par M[me] Laure Gensenbach. Gui-

seppe Pitré, *de Palerme, a déjà publié dix volumes sur la littérature populaire de son pays : chansons, récits, nouvelles, contes de fées, et il annonce encore des études sur les jeux d'enfants, les proverbes et les fêtes.*

Le goût de ces mêmes recherches s'est enfin développé dans quelques-unes de nos provinces de France (1).

« *Hâtons-nous, disait* Ch. Nodier, *demain peut-être il sera trop tard..., hâtons-nous d'écouter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées, avant qu'il en ait rougi et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile, comme Eve exilée du Paradis.* »

Trois fois, de 1834 à 1838, l'Académie de Besançon mit au concours le sujet suivant : Recueillir les Traditions de la Franche-Comté ; signaler les évènements auxquels elles peuvent se rattacher, ainsi que les traits de mœurs locales qui y correspondent ; enfin, indiquer le parti qu'on en pourrait

(1) *M. Champfleury m'écrit, à la date du 20 août 1876, qu'il a recueilli dans sa bibliothèque la majeure partie des brochures et livres ayant trait à la matière, et que l'ensemble tient aujourd'hui plusieurs longs rayons, rien que pour la France.*

tirer, soit pour l'histoire, soit pour la poésie. »

C'était demander beaucoup, sans en avoir l'air. C'était demander presque en même temps un Macpherson et un Walter Scott. On se contenterait volontiers, je pense, en attendant, d'un Grimm ou d'un Perrault.

Deux Franc-Comtois, Désiré Monnier, du Jura, et Clovis Guyornaud, de Besançon, répondirent seuls à l'appel de l'Académie. Ils présentèrent successivement deux recueils incomplets, quoique volumineux. On reprocha au premier d'avoir, en quelque sorte, dénaturé celles de nos traditions qu'il avait pu recueillir, en voulant les rattacher systématiquement aux croyances de l'antiquité asiatique et romaine. On fit un grief au second, tout en tenant compte du patriotisme sincère qui anime son travail, de ne s'être pas appliqué à reproduire nos traditions dans leur forme originale, et d'avoir trop lâché la bride à son inspiration personnelle ; car, c'est une grave erreur de croire que l'on peut tirer de la poésie populaire de son propre fond. Le premier devoir d'un collectionneur de traditions, c'est la fidélité et la vérité. Il faut suivre la règle

*****

que Grimm lui-même a formulée et qu'il a constamment suivie : il faut respecter dans les traditions jusqu'aux plus petits détails, jusqu'au moindre accident, et rassembler avec la plus scrupuleuse exactitude les faits et les circonstances qui s'y rapportent. Il faut même, autant que possible, s'attacher aux mots sans s'en rendre esclave, et copier religieusement chaque tradition dans sa teneur locale.

Cette règle n'a pas été suivie plus fidèlement par Auguste Demesmay, dans le beau volume qu'il a publié sous le titre de Traditions franc-comtoises, *car, s'il eut le tort de traduire en vers médiocres un certain nombre de nos traditions, au lieu de se borner à les reproduire dans leur simplicité native, ainsi qu'il le conseillait si justement aux autres, il commit une faute plus grave encore, en donnant comme franc-comtoises plusieurs légendes de provenance étrangère.*

Aussi, malgré les tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour dans notre province, nous ne possédons pas encore le recueil des Traditions populaires de la Franche-Comté. *Ce livre ne pourra résulter que d'un travail long et minutieux, accompli en quelque sorte par le concours de tout*

le monde ; car, il faut bien le dire, après M. Xavier Marmier, les traditions d'une province ne sont pas l'œuvre d'un seul homme, ni même d'un seul âge ; elles sont l'œuvre de tout un peuple, l'œuvre successive et graduelle de plusieurs générations.

Ch. THURIET.

Traditions Populaires du Douds

(Arrondissement de Besançon)

I

L'Esprit de Crimont

(Canton d'Amancey)

Crimont est une des nombreuses dentelures qui bornent au nord-ouest le vaste plateau d'Amancey. Cette dentelure est située sur le territoire de la commune de Malans, entre Amancey et Coulans, à une distance à peu près égale des trois communes. Crimont tient au plateau par une roche aplatie au sommet, escarpée de chaque flanc, et si étroite sur plus de deux cents mètres de longueur, qu'il n'y a de place que pour le passage d'un seul chariot. Un vallon, ayant la forme d'un croissant de lune, fait le tour entier de Crimont. Si de cette hauteur, par un temps calme, on pousse un cri, deux grou-

pes d'échos, l'un à droite, l'autre à gauche, répondent par un son très prolongé, pareil à un formidable gémissement. C'est, dit-on, l'*Esprit de Crimont*. Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que la voix de l'*âme en peine* se fait entendre quelquefois d'elle-même aux visiteurs. Vainement les savants cherchent à expliquer ce phénomène par les règles de la physique, le populaire se refuse à croire que ce gémissement si singulier ne soit autre chose qu'une transformation naturelle de chaque bruit qui monte de la vallée et que les coteaux, disposés comme les pavillons de deux cornets acoustiques, portent aux oreilles de l'observateur placé au sommet de la montagne. On a cru depuis longtemps et l'on croit encore dans le pays que l'écho de Crimont est la voix d'une âme en peine. « Quant à moi, dit Désiré Monnier, dans son ouvrage sur les *Traditions populaires de la Franche-Comté*, je puis attester que, me trouvant au bois de Crimont en 1826, j'entendis derrière moi, à une assez grande distance, comme le cri inarticulé d'un homme qui réclame quelqu'un ; que je retournai sur mes pas, et que n'apercevant personne, je demandai à ceux qui m'accompagnaient si c'était une voix que j'avais entendue. On me répondit affirmativement ; mais comme nous continuions la marche sans attendre celui qui

nous appelait, je proposai de nous arrêter, afin de lui donner la possibilité de nous rejoindre. —Allons toujours, me dit-on en souriant, il nous rattrapera bien, s'il le veut ; car c'est l'*Esprit de Crimont* que vous entendez. La dénomination de *Crimont*, déjà mentionnée aux anciens titres, est une bonne preuve que le cri se fait entendre depuis longtemps sur cette montagne. »

2

La Fontaine de Gal

(Canton d'Amancey)

Entre Amancey et Coulans, presque au sommet de la Vallée du Bief-Tar, qui existe à l'ouest de *Crimont*, on trouve la *Fontaine de Gal*, sortant d'un rocher bordé de mousse et de lierre dans un lieu boisé et d'un accès peu facile. L'ensemble du rocher d'où s'échappent les eaux de la source ressemble au déversoir d'une écluse. La tradition locale dit que l'eau de cette source, qui est d'une fraîcheur extraordinaire, a la propriété de guérir toutes les plaies de l'âme et du corps et de laver toutes les souillures. Autrefois, on ne se servait que de cette eau pour faire la toilette des morts, et à cette fin on venait en

chercher de très loin à la ronde. Toutefois, malgré le renom de ses propriétés miraculeuses, cette source est redoutée. Les bergers n'y boivent point et n'y abreuvent pas leurs troupeaux.

(Tradition orale et récit de M. l'abbet QUINET, curé d'Amancey.)

3

LA LUTINIÈRE OU LE TAMBOURIN

(Amancey)

IL existe au bas du champ de foire d'Amancey et du communal de la Lavière une ouverture étroite entre deux rochers gris élevés à peine d'un mètre au-dessus du sol. Cette ouverture paraît être l'entrée d'une cavité souterraine et profonde où les eaux se jouent dans les temps de grandes pluies et produisent des bruits semblables à ceux d'un tambour. Ceci est le fait vrai qui a sûrement fait donner à ce souterrain le nom de Tambourin. Une tradition locale rapporte que cette cavité est un séjour infernal où les lutins et mauvais esprits de la contrée se rassemblent de temps en temps pour y célébrer leurs fêtes et leurs danses maudites. De là

sans doute est venu le nom de Lutinière, donné aussi au Tambourin d'Amancey.

On raconte encore qu'autrefois de mystérieux maréchaux hantaient ce souterrain et qu'ils étaient serviables et bienfaisants. Quand on avait un fer à cheval ou un soc de charrue à réparer, il suffisait de le déposer le soir à l'entrée de la caverne, avec un petit gâteau bien garni de beurre ou de confitures. Le lendemain matin, le gâteau avait disparu, mais le soc de la charrue ou le fer à cheval était réparé. Malheureusement pour le pays, un mauvais plaisant apporta un jour à l'entrée de la caverne un vieux fer à cheval avec un gâteau sur lequel, en guise de confitures, il avait répandu de la fiente de vache. Cette méchanceté mécontenta les maréchaux de la Lutinière, et, depuis ce temps-là, si parfois ils font encore entendre le bruit de leurs marteaux dans la forge souterraine, ce n'est plus pour rendre service aux gens d'Amancey qu'ils travaillent. L'ingratitude durcit le cœur de la bienfaisance.

(Tradition orale.)

4

Le Moine de Cléron

(Canton d'Amancey)

En descendant d'Amancey à Cléron, on aperçoit sur le flanc droit du vallon de Norvaux une énorme aiguille de rocher qui n'a pas moins de quarante mètres d'élévation et qui, plantée perpendiculairement à mi-côte, affecte à l'œil la forme grossière et gigantesque d'un moine avec une couronne de cheveux autour de la tête et une cordelière autour des reins. Les gens de la contrée disent : c'est *le Moine* ou *la Poupée des vignes* (1). Une tradition locale rapporte qu'un esprit s'était chargé de porter, d'un côté à l'autre de la vallée, l'énorme monolithe et qu'arrivé devant la corniche de rocher qui, sous le nom de *curons*, couronne la montagne de toute cette région, il fut impuissant à terminer son entreprise et tomba emprisonné sous sa charge.

(1) On connaît encore en Franche-Comté le *Moine de Mouthier*, l'*Homme de pierre* sur la Valouse et le *Géant de la pierre qui vire* à Poligny.

5

Le Chateau de Cléron et le Clairon de Charlemagne

(Canton d'Amancey)

Un des sites les plus agréables de la Franche-Comté est celui qu'occupe le château de Cléron. On peut prendre, pour s'y rendre, le courrier de Besançon à Amancey qui part chaque matin du bureau de la poste. Il descend à toutes brides les rues Ronchaux et Sainte-Anne, sort par la porte Notre-Dame, passe à Beure, monte à Arguel en laissant à gauche dans leur profonde retraite la cascade et les moulins du Bout-du-Monde. Au delà de Pugey, la route gagne le hameau de *Bois-Néron*, où une sanglante bataille s'est livrée. Virginius Rufus, général romain, y défit Vindex, chef des Gaulois révoltés contre l'empereur. L'histoire dit que Néron avait fait annoncer à son de trompe qu'il donnerait cent mille sesterces à celui qui tuerait Vindex. — Moi, avait répondu ce dernier, je donnerai ma tête à qui m'apportera celle de Néron. Vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Vindex, désespéré,

se donna la mort pendant le combat. De Bois-Néron, la route s'engage au midi dans une espèce de désert où, pendant une heure, on ne rencontre à travers les forêts et les prés-bois ni village ni habitation. Enfin l'on arrive à Epeugney, d'où l'on apercoit à gauche, sur une éminence, les ruines du château de Montrond, et à droite, le pays d'Alaise, le Poupet et quelques autres sommets du Jura dans le lointain. D'Epeugney on descend, par la gorge de Cademène, dans la vallée de la Loue qui sépare en cet endroit le canton d'Amancey de ceux de Quingey et d'Ornans. Bintôt on est à Cléron, en face du château qui mire dans la rivière ses hautes tourelles et ses fenêtres gothiques. La vallée est large en cet endroit ; de tous côtés s'élèvent de gigantesques rochers. L'un d'eux, dont la pointe s'avance comme un promontoire de l'Est à l'Ouest, entre les vallées de la Loue et de Valbois, porte les ruines curieuses et imposantes de l'antique château de Scey-en-Varais (1).

(1) Ce château, bâti vers l'an 1020 par Pierre de Scey, s'appela d'abord le château de Saint-Denis. Les Routiers, commandés par Brisebarre, s'en emparèrent par surprise en 1365 et y retinrent prisonnier un des plus illustres seigneurs de Bourgogne, Henri de Vienne, sire de Mirebel, ancien gardien du comté de Bourgogne. Les chevaliers comtois se réunirent à Quingey avec les milices des villes pour aller délivrer ce seigneur. L'as-

L'origine du château de Cléron remonterait, d'après la tradition, au temps de Charles-le-Chauve. Lorsque cet empereur descendit des montagnes du Jura après avoir défait, dans une grande bataille entre le Doubs et le Drugeon, le comte de Bourgogne Gérard de Roussillon (1), qui s'était révolté contre lui, il voulut récompenser la fidélité de ceux des guerriers bourguignons qui étaient restés attachés à sa cause. A l'un des parents du seigneur de Scey en Waresgau, il fit présent d'un clairon d'argent qui avait, dit-on, appartenu à Charlemagne, son aïeul, et en donnant cet instrument au jeune guerrier, il lui dit : « Sonne de ce clairon aussi fort que tu pourras le faire, et je te donne d'avance tout le pays sur lequel le son aura pu se faire entendre. » Ils étaient

saut fut donné avec furie, et, après une vive résistance, Brisebarre fut forcé de se rendre (1365). Pendant les guerres de Louis XI, en 1477-80, cette forteresse fut livrée à prix d'or aux troupes françaises commandées par d'Amboise. Lors de l'invasion de Weymar, en 1636, le château fut assiégé par le colonel Rose. Jean-Claude de Scey repoussa vigoureusement son attaque, et le duc de Lorraine accourut de son côté au secours de la place ; mais tous ses efforts furent inutiles, la forteresse fut prise et brûlée. Prise de nouveau en mai 1674, elle ne se releva pas de ses ruines.

(1) Entre le Doubs et le Drugeon,
Périt Gérard de Roussillon.

alors sur les bords de la Louve. Du haut d'un rocher qui domine cette rivière fougueuse, le jeune guerrier se mit à sonner du clairon aussi fort qu'il put, après avoir adressé à son instrument ces deux vers que ses descendants ont retenu pour devise :

« Sonne haut, ô mon clairon ?
« Pour l'honneur de ma maison. »

Tout le pays où le son du clairon avait été entendu lui appartint de droit, et, sur le rocher même où il avait sonné de cet instrument, il fit élever un château-fort qu'il appela le château du Clairon, nom qui fut accepté au XII[e] siècle par ses descendants. On dit que tant que ceux-ci conservèrent le clairon de Charlemagne, ils fleurirent et prospérèrent ; mais l'un d'eux, Antoine de Cléron, ayant eu le malheur de perdre ce précieux talisman, fut tué en 1643 au siège du château de Vaîte, et avec lui s'éteignit sa glorieuse famille (1).

(L'architecture du château de Cléron est en partie du XII[e] siècle. La terre et le château furent vendus avant la Révolution à noble Jacques Terrier, docteur en droit, qui fit restaurer le château. Il appartient aujourd'hui à M. le marquis Terrier de Loray. — Sous ce titre, le *Musicien Lombard*, il existe dans le recueil des frères Grimm une tradition qui a la plus grande analogie avec celle du *Clairon de Charlemagne).*

(1) La famille de Cléron n'est pas éteinte, comme le prétend cette tradition.

6

Légende du Chateau de Dame Jeanne

(Canton d'Amancey)

Les ruines ou pour mieux dire les décombres du château de Dame-Jeanne se trouvent entre Déservillers, Bolandoz et Amancey, non loin du hameau de la Forêt. Autrefois, dit-on, on y voyait des tours. Il n'en reste aucun vestige ; mais on distingue encore facilement la forme carrée d'un retranchement de 60 à 70 mètres de largeur. Le fossé qui l'entourait n'est pas encore entièrement comblé. La tradition locale rapporte qu'au château de Dame-Jeanne était une comtesse de ce nom, qui refusa d'ouvrir les portes de son manoir aux troupes suédoises et s'y vit aussitôt assiégée. Un petit nombre de défenseurs étaient enfermés avec elle dans cette forteresse, et tout annonçait que la résistance ne pourrait pas durer longtemps. Pleine de confiance dans le secours de la Vierge, Jeanne fait vœu d'élever à la mère du Sauveur une chapelle où son image sera exposée à la vénération publique, si par miracle les Suédois cessent leurs attaques contre son château. Les

ennemis ne tardèrent point à se retirer, et la pieuse châtelaine, fidèle à sa promesse, fit élever une chapelle à *Notre-Dame des Aventures*. Cet oratoire, que des vieillards contemporains ont encore vu, fut supprimé dans le dernier siècle, par un ordre épiscopal ; mais le buste de la Vierge a été recueilli dévotement, et on le vénère encore aujourd'hui dans l'église de Bolandoz.

(Voir *Essais sur quelques antiquités trouvées sur le territoire d'Amancey,* par BOURGON. *Recueil* de l'Académié de Besançon, janvier 1839, page 180.)

7

LE MANTEAU DE SAINT CHRISTOPHE

(Canton d'Amancey)

ON sait que saint Christophe était un géant dont le plus petit doigt avait plus d'une aune d'épaisseur. Les images de ce saint étaient jadis fort répandues. On leur donnait ordinairement une hauteur prodigieuse, et une croyance populaire attribuait aux images de saint Christophe le pouvoir d'empêcher de mourir subitement ou accidentellement ceux qui chaque jour en pouvaient voir une. « *Christophorum videas,*

disait-on proverbialement, *postea tutus eas.* » On plaçait à ce dessein des statues de saint Christophe au portail des cathédrales ou à l'entrée des églises pour que chacun les vît en y entrant. Le nom de ce saint, signifiant en grec *porte-Christ*, on le représentait souvent portant l'enfant Jésus sur ses épaules. L'imagination du peuple a enfanté une multitude d'histoires fabuleuses sur ce grand saint. A Nans-sous-Sainte-Anne, en visitant le gigantesque portique de la grotte Sarrasine, on fait remarquer sous le vaste ciel de pierre, appelé le Manteau de Saint-Christophe, une tache sombre que la tradition locale dit être l'empreinte des épaules du géant. La même tradition ajoute que le manteau de saint Christophe, qui couvrirait la façade entière de Notre-Dame de Paris, n'est que l'entrée de la grotte Sarrasine, caverne sans fond où des armées innombrables ont trouvé refuge.

Voir *Alaise et Séquanie*, par A. DELACROIX, p. 78.)
(Voir aussi la *Légende de Saint-Christophe*, à Montjoie, canton de Saint-Hippolythe, Doubs.)

8

Légende du sire de Cademène

(Canton d'Amancey)

C'est aussi à Cléron, d'après une tradition que l'on raconte dans tout le bassin de la Loue, qu'un autre Léandre, le sire de Cademène, perdit la vie dans un lac que formait alors la vallée et sur les flots duquel il se hasardait chaque soir, pour aller quérir de la dame de ses pensées une parole de merci.

(Voir la jolie légende de l'*Amant noyé* avec la chanson du *Val d'amour*, dans notre ouvrage sur les *Traditions populaires du Jura*, page 40.)

9

Le Pont du Diable

(Canton d'Amancey)

Pour aller du Crouset à Sainte-Anne, il faut traverser le *Pont du Diable*, jeté entre deux roches d'où l'eau du torrent tombe en cascade dans un affreux précipice. Il y a longtemps, longtemps, racontait le père Borne du Crouset, c'était quand on

construisait ce pont pour la première fois, le diable venait chaque nuit renverser les travaux qu'on avait faits pendant le jour. Le maître maçon, qui se voit sur le point d'être ruiné, se livre au désespoir et appelle le démon à son aide. Celui-ci ne se fait pas prier deux fois : il apparaît aussitôt au maître maçon qui s'était éloigné de ses ouvriers pour gémir et pleurer. — « Ne pleure pas, lui dit le diable, je viens à ton secours. Grâce à mon aide, tu pourras terminer demain tes travaux, à la seule condition que la première personne qui passera sur le pont une fois terminé m'appartiendra corps et âme. » Le malheureux maçon consent à tout ; mais à peine a-t-il signé le pacte infernal, qu'il s'en repent et tombe gravement malade. Ses ouvriers se hâtent de le transporter dans son lit, à Sainte-Anne, et d'envoyer chercher le curé du Crouset pour l'administrer. Lorsque celui-ci dut venir, le lendemain, apporter le viatique au mourant, le pont se trouvait achevé par la main du diable, et personne encore ne l'avait traversé. Le diable était là qui attendait avidement le premier passager. En voyant approcher le vénérable curé du Crouset, il s'apprête à saisir cette proie sur laquelle il ne comptait guère. Mais voilà qu'au moment où il veut s'en emparer, au beau milieu du pont, le bon Dieu, que le prêtre portait dans ses mains,

apparaît dans toute sa majesté, et le diable épouvanté tombe la tête la première dans le gouffre sans fond où se perdent les eaux du torrent et qui est, à ce que l'on croit, un des entonnoirs de l'enfer. Depuis ce temps-là, les rochers d'alentour affectent à l'œil des formes bizarres qui rappellent aux passants la grimace que le diable dut faire quand il reconnut la figure de Dieu dans celle de la première personne qui traversa le pont neuf du Crouset à Sainte-Anne. C'est aussi depuis le même temps que ce pont a été appelé le *Pont du Diable*.

10

La Grotte des Vaux et l'Esprit de la côte d'Oye

(Canton d'Amancey)

La Montricharde est une haute roche environnée de sapins par laquelle se termine à pic, sur la gracieuse vallée de Nans-sous-Sainte-Anne, la montagne de Belin. Dans les parois abruptes de cette montagne se trouve une caverne qui se nomme la grotte des Vaux. D'après la tradition locale, d'immenses trésors y sont cachés. Non loin de là se trouve la côte d'Oye, où une autre tradi-

tion prétend que l'Esprit d'Oye fait parfois entendre dans la solitude cette sage parole :

« Qui bien fera,
« Bien trouvera. »

(DELACROIX, *Alaise et Séquanie.*)

II

LÉGENDE DES TROIS-ROIS

(Etrabonne, canton d'Audreux)

DERRIÈRE le maître-autel de la cathédrale de Cologne, dans une magnifique châsse en argent doré soutenue par des colonnes d'émail enrichies de pierreries, on voit encore les crânes des *Trois-Rois-Mages*, Gaspar, Melchior et Balthazar, s'il faut en croire les noms inscrits sur leurs couronnes.

On dit qu'Hélène, mère du grand Constantin, les ayant fait apporter de Perse à Constantinople, dans l'église de Sainte-Sophie, saint Eustorge les transféra à Milan, et que lors de la prise et du sac de cette ville, en 1162, Frédéric Barberousse les donna à Regnold, archevêqne de Cologne, qui les déposa dans sa cathédrale.

Ces reliques passèrent par la Franche-Comté et reposèrent quelque temps à l'*abbaye de*

Lieucroissant (près de l'Isle-sur-le-Doubs), qui dès lors a pris le nom d'*abbaye des Trois-Rois*. De là aussi serait venue cette devise des sires de Grammont, protecteur de ce monastère :

« *Dieu aide au gardien des Rois !* »

Le passage de ces reliques est un fait dont on retrouve des traces curieuses dans les croyances populaires de notre province. C'est ainsi que, dans les environs de Dôle, personne n'ignore que les trois mages n'ayant plus une étoile miraculeuse pour les reconduire chez eux, se trompèrent de route, et, prenant l'Occident pour l'Orient, vinrent dans nos contrées et passèrent un jour par Etrabonne. Le village, dit cette tradition, n'existait pas encore. Les trois voyageurs ayant soif se désaltérèrent à une fontaine. Le premier en trouva l'eau de son goût, le second convint qu'elle était bonne, et le troisième s'écria : Elle *est très bonne !* De ces trois mots, assure-t-on, serait venu par une légère corruption le nom d'*Estrabonne.* Voilà certes, observe malicieusement Désiré Monnier, une étymologie des plus satisfaisantes.

Le village d'Estrabonne où vit encore cette vieille tradition des Trois-Rois, serait remarquable par son gros château-fort, un des mieux conservés de Franche-Comté, dit M. Ju-

les Gauthier, si la légende ne donnait pas plus de prix encore à la modeste fontaine qui coule en ce lieu.

« C'est en la Franche-Comté, dit François de Belleforest, que est ce lieu tant recognu par les estrangers, appelé Strabonne, appartenant aux seigneurs d'Aumont et aux aisnés d'icelle maison, comme un apanage non aliénable de la famille, à cause de cette prérogative que Dieu leur donna, pour l'esgard de ceste place de Strabonne, qui est de telle sorte. On tient que du temps que les corps saints des trois sages qui vinrent adorer Nostre-Seigneur, furent portés à Cologne d'Italie, on les reposa quelque temps en ce village de Strabonne en la Franche-Comté, de sorte que depuis y ayant esté fondée une chapelle, près laquelle a source une fontaine d'eau vive, les malades des escrouelles qui vont en pélérinage en ce lieu et boivent de l'eau de ceste fontaine et mangent du pain de l'aumosne donné en cette chapelle, ne faillent de s'en trouver allégez, et est grande merveille que les seigneurs de Strabonne portent ordinairement avec eux de ce pain duquel ils donnent, non sans grand effect, à ceux qui sont atteint de ceste maladie. Ceste chapelle est bastie au nom des Trois-Rois, et les plus consciencieux estiment que par les prières de ceux-cy, les patients reçoyvent allégeance.

Or, de ce miracle tout grand et si ordinaire, m'ont fait foy deux ou trois gentilshommes à qui l'on croye, qui m'ont juré d'en avoir veu de grandes et merveilleuses expériences. »

(Cosmographie universelle).

12

Les Haricots du Saint-Sacrement

(Canton d'Audeux)

Un homme avait un jour commis un larcin ; il avait dérobé un ostensoir dans la chapelle du Moutherot. C'était au XII[e] siècle, alors qu'existait en ce lieu un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. Afin de soustraire aux investigations de la justice le fruit de son larcin, le voleur enterra l'ostensoir dans son jardin et sema en cet endroit des haricots ordinaires. Quand ces légumes parvinrent à leur maturité, plusieurs personnes remarquèrent avec surprise que tous les grains de haricots portaient une image peinte et tout à fait pareille à l'auréole d'un ostensoir. Cette singularité éveilla le soupçon. On ne tarda à faire une fouille et l'on trouva, à quelques pieds du sol, l'ostensoir volé. Le coupable fut puni après avoir fait l'aveu de son crime ; mais

cette nouvelle espèce de haricots, que la curiosité populaire multiplia par de nombreux semis, reçut et conserve encore aujourd'hui le nom de *Haricots du Saint-Sacrement.*

(Tradition orale recueillie à Jallerange).

13

LA FLUTE ACCUSATRICE

(Canton d'Audeux)

ENTRE Pagney et Jallerange, sur le territoire de ce dernier village, se trouve, non loin de la route, une avenue de peupliers au bord d'un ruisseau. La Nanette Thouret, qui est morte il y a déjà longtemps, racontait à ses petits neveux, pour les endormir, cette histoire merveilleuse :

Un jour, trois jeunes enfants, une petite fille et ses deux petits frères, étaient venus jouer sous les peupliers. Comme c'était au printemps et qu'une sève abondante montait dans les branches des arbres, chacun de ces enfants avait à la main une flûte taillée dans une branche de peuplier. La flûte du plus jeune garçon rendait des sons plus doux et plus mélodieux que celles de son frère et de sa sœur. Poussés par une jalousie criminelle, ces

deux-ci tuèrent leur frère et lui prirent sa flûte, après quoi ils l'enterrèrent dans le fossé, sous le peuplier. Dès qu'ils rentrent à la maison, le père et la mère leur demandent où est leur frère. Ils répondent qu'ils n'en savent rien ; que leur petit frère s'est éloigné d'eux et que sans doute il aura été mangé par le loup ; car ils ne l'ont pas revu et n'ont rien retrouvé de lui que sa flûte...

Or, pendant la nuit, cette flûte se mit à jouer d'elle-même, et elle disait très distinctement : Mon frère et ma sœur m'ont tué pour avoir ma flûte ; ils m'ont enterré dans le fossé qui est sous le peuplier. Dès le matin, le père et la mère se rendent avec les gens du village au lieu désigné. La flûte parlait toujours et disait : C'est là qu'ils m'ont enterré. On creusa dans cet endroit, et, à quelques pieds du sol, on trouva l'enfant mort, qui était beau comme un petit ange. Alors le père demanda aux gens du village ce qu'il fallait faire de ces deux enfants méchants qui avaient tué leur frère pour avoir sa flûte. Les gens dirent tous qu'ils fallait les faire mourir et les enterrer dans le fossé qui est sous le peuplier. Le père désolé voulut savoir ce qu'en pensait la victime. Il lui adressa la parole et le petit mort, ouvrant la bouche, dit : Placez ma flûte sur mes lèvres. On le fit, et aussitôt l'enfant revint à la vie et

pria que l'on fit grâce à son frère et à sa sœur, parce qu'ils s'étaient repentis de leur faute.

(Tradition orale recueillie à Jallerange.)

14

Légende de Ruffey

(Canton d'Audeux)

Au commencement du V[e] siècle, lorsque les Vandales, sous la conduite de Crocus, envahirent le diocèse de Besançon, les murs de la métropole, ruinés par les invasions précédentes, n'offraient pas un suffisant abri à l'évêque Antide et à son clergé. Après avoir pourvu à la sûreté des fidèles de Besançon, il s'achemina seul, à pied, vers le château-fort de Ruffey, qui lui avait été donné par Théodose, et qui était bâti sur la pointe d'un rocher près de la rivière de l'Ognon *(Oppidium Ruffiacum)*. Il est accueilli avec des cris de joie par toute une population éplorée qui s'était réfugiée dans ce château. Cette joie dura peu, car bientôt on entendit les hurlemens des barbares. Ceux-ci mettent le siège devant le château et, connaissant la présence de l'évêque dans cette forteresse, ils somment les habitants de leur livrer

Antide; ceux-ci, pressés par la famine, le livrèrent bientôt aux Vandales, et Crocus lui fit trancher la tête dans l'enceinte même du château. Depuis ce temps-là, dit une tradition déjà populaire au XIe siècle, la race des habitants de Ruffey fut frappée d'anathème; le goître, le crétinisme et d'autres maladies horribles devinrent héréditaires chez elle, et de nos jours encore, bien que les effets de la malédiction aient depuis longtemps cessé, dans les combats que se livrent entre eux les bergers des deux rives de l'Ognon, les pierres lancées de la rive droite sur les bergers de Ruffey sont accompagnées du quolibet suivant :

« Gens de Ruffey,
« Qu'ont vendu leutt curé
« Pou ïn mouché (morceau)
« De toutié (gâteau). »

(Voir *Vesontio*, pars II, 67, 96, et *Vies des Saints de Franche-Comté*, saint Antide.)

15

Légende des saints Ferréol et Ferjeux

(Canton de Besançon)

Avant la conquête des Gaules par Jules César, notre pays pratiquait la religion druidique. Après la conquête, les Romains y introduisirent le paganisme, de sorte qu'à cette époque, nos aïeux étaient plongés dans les ténèbres d'une double idolâtrie. La corruption des mœurs romaines vint encore ajouter l'égarement des sens à l'égarement de l'esprit. Quand un peuple arrive à ce degré de perversion, il meurt, où, par un des effets de sa toute-puissance, Dieu le régénère.

Vers la fin du IIe siècle de notre ère, deux jeunes prêtres étrangers, Ferréol et Ferjeux, envoyés par les évêques de Smyrne et de Lyon, vinrent à Besançon pour y prêcher l'évangile. Vesontio était alors un municipe où le préfet romain Claudius exerçait un pouvoir presque absolu. Les deux apôtres établirent leur chaire et leur autel dans une grotte voisine de Besançon. D'abord ils attirèrent à eux quelques habitants des campagnes qu'ils convertirent à la nouvelle doctrine. Bientôt

l'épouse elle-même du gouverneur Claudius est initiée et consent à recevoir le baptême. Claudius apprend cet envahissement du christianisme dans sa propre maison. Il réprouve la conduite de son épouse et se venge par une persécution cruelle. Les saints martyrs sont étendus sur un chevalet ; des pointes aiguës sont plantées dans leurs pieds, dans leurs mains, dans leur poitrine, sur leur tête. On leur arrache la langue et voilà que, de leur bouche vide et sanglante, ils parlent encore. Enfin, on leur tranche la tête. Ces choses se passèrent le XVI des calendes de juin de l'an de Jésus-Christ 212. La tradition rapporte encore, et nos pères ont cru, qu'après leur supplice, les deux corps des martyrs se relevèrent ; que, prenant dans leurs mains leurs têtes sacrées et lumineuses, ils sortirent lentement de l'amphithéâtre, au milieu du peuple éperdu, et regagnèrent la grotte qui avait été leur sanctuaire, et qui leur servit de sépulcre. Toutes les pierres qu'ils foulèrent dans ce suprême voyage ont conservé jusqu'à nos jours la trace sanglante de leurs pas. Chaque fois que Besançon est menacé de quelque malheur, les corps des deux apôtres martyrs sortent de leur tombe miraculeuse pour venir, un flambeau à la main, parcourir les rues de cette ville, qu'ils protègent toujours.

(Voir CHIFLET, *Vesontio* ; — DUNOD, *Histoire de l'Eglise de Besançon* ; — *Vie des Saints de Franche-Comté* ; — *Les Martyrs de la Séquanie*, par le vicomte CHIFLET, etc.)

16

LA MAUVE MIRACULEUSE

(Canton de Besançon)

LA sœur de l'illustre évêque saint Grégoire de Tours voyait depuis quatre mois son mari gravement malade, et lentement miné par une fièvre qui résistait à toute les ressources de l'art. Elle entreprit un pèlerinage au tombeau des saints Ferréol et Ferjeux, pour demander par leur intercession le rétablissement d'une santé qui lui était si chère. En s'agenouillant dans la grotte sacrée, la douleur lui causa une sorte de défaillance ; elle se prosterna, les yeux baignés de larmes, sur le pavé du sanctuaire. Ses mains en tombant s'attachèrent à une touffe de mauve fleurie, qui avait été déposée sur le sépulcre des saints apôtres. Dans le trouble dont elle était saisie, elle crut d'abord que c'était un lambeau détaché de son voile, ferma la main, se releva et sortit de la grotte. Quand elle eut reconnu son erreur, elle ne put s'empêcher de

regarder cette toufle de mauve comme un remède que la Providence lui indiquait dans l'intérêt du malade. Elle revint auprès de lui avec une joie pleine d'une douce confiance, lui raconta ce qui s'était passé, et lui offrit un breuvage composé avec l'herbe miraculeuse. La foi de son mari égalait la sienne : il en fut récompensé aussitôt en recouvrant le bienfait de la santé.

(Saint Grégoire de Tours raconte lui-même ce fait miraculeux.)

17

Légende de sainte Colombe

(Canton de Besançon)

Au commencement du IIIe siècle, vers l'époque où saint Ferréol et saint Ferjeux furent martyrisés à Besançon, vivait avec son père, au hameau de Bregille, une douce et chaste jeune fille du nom de Colombe. Elle avait seize ans et était d'une remarquable beauté. Valérius, le chef romain, en fut épris. Un matin il se présenta devant elle et lui dit : « Je te trouve belle, jeune fille; quitte ton père et sa cabane, et viens dans mon palais, je te donnerai de riches

parures et je te comblerai de mille faveurs. » Colombe, qui était sage, demeura insensible à la prière du Romain. Valérius, dédaigné de la jeune chrétienne, jura de se venger. Le lendemain, la pauvre jeune fille fut arrachée à son père et conduite par de grossiers soldats devant le juge romain. Toute défense étant pour elle inutile, elle pleurait en silence et priait avec ferveur. Nous l'avons destinée au culte de l'amour, dit le juge romain. Qu'on la mène au temple de Vénus, et que là, aux yeux de tous, elle soit dépouillée de ses vêtements. Mais voilà qu'au moment où on lui arrachait son dernier voile, ses cheveux se déroulent, grandissent tout à coup, et, pour sauver sa pudeur, l'enveloppent jusqu'aux pieds. Valérius devient alors plus téméraire. Il s'élance vers Colombe et veut porter la main sur ce voile céleste. A l'instant il est frappé de mort. La foule épouvantée s'enfuit, et la vierge chrétienne, après avoir dit adieu à son père, prend le chemin des montagnes, pour y chercher un abri sûr et y vivre dans la solitude, la prière et l'extase.

Non loin de Pontarlier, dans la plaine stérile que baigne le Drugeon, Colombe se choisit un réduit dans le creux d'un rocher. Elle y vécut longtemps. Une main invisible lui apportait chaque nuit le peu de nourriture qui lui était

nécessaire. La mort la respectait. Un soir, son ange gardien l'emporta dans le ciel au milieu d'un cortège de vierges et d'esprits purs. La cellule de Colombe a été depuis convertie en un oratoire. On y vint de si loin pour la prier, qu'un village se forma en cet endroit. Il porte encore aujourd'hui le nom de *Sainte-Colombe*.

(Cette légende a été écrite en vers par A. DEMESMAY).
(Voir *trad.* de Pontarlier).

18

LÉGENDE DE SAINT ANTIDE

(Canton de Besançon)

SAINT ANTIDE, évèque de Besançon, avait un grand pouvoir sur les mauvais esprits. Voulant un jour visiter toutes les parties de l'héritage confié à ses soins, il se dirigeait du côté du Doubs pour le traverser, lorsqu'il aperçut un mouvement extraordinaire sur le pont. Caché par un voile divin, il se retira à l'écart afin d'être témoin du spectacle étonnant qu'il avait sous les yeux. Il aperçut alors le chef des démons, élevé sur un siège, la tête couronnée d'un diadème, promenant son sceptre sur une foule d'autres démons prosternés à ses pieds, et demandant compte à chacun des efforts qu'il avait faits pour

perdre les âmes des fidèles. Tout à coup, un démon, à la face hideuse, tout souillé de poussière, exténué de fatigue, arriva au pied du trône de Satan. Il tenait à la main une pantoufle, qu'il agitait d'un air triomphant. Le prince des démons l'ayant interrogé, il répondit qu'enfin ses efforts avaient triomphé de la résistance du Souverain Pontife, l'avaient fait tomber dans une faute, et que bientôt l'Eglise du Crucifié serait remplie de nouveaux troubles. A cette nouvelle, toute l'assemblée hurla d'une joie furieuse. Saint Antide, effrayé des malheurs qui pouvaient arriver, prend une résolution subite : il appelle les clercs qui se trouvaient derrière lui, les invite à retourner dans sa demeure épiscopale, se recommande à leurs prières, et, se munissant du signe de la croix, il se précipite au milieu de l'assemblée des démons, va droit à celui qui venait de parler et lui dit : « Au nom du Père tout puissant, du « Fils et du Saint-Esprit, auquel toute créature « rend hommage, je t'ordonne de me transpor- « ter immédiatement à Rome, te défendant en « même temps de nuire en quoi que ce soit au « serviteur de Dieu. » En ce disant, il montait sur le démon transformé en dragon impétueux. Les montagnes, les vallées, les fleuves disparaissaient sous le vol de l'étrange coursier, qui dépose son cavalier devant l'église de La-

tran (1). Saint Antide ordonne à sa monture de l'attendre, entre à l'église, où la multitude était déjà rassemblée pour le saint sacrifice, se prosterne dans le sanctuaire, va droit au pape, lui expose le motif de son voyage, lui montre la sandale qu'il avait ravie au démon. Surpris et attéré, le Souverain Pontife verse des larmes, se jette aux genoux de saint Antide; puis, le faisant revêtir des ornements pontificaux, le conjure d'offrir le saint sacrifice et de bénir le saint chrême. Notre saint monta à l'autel, au grand étonnement de la multitude, et ayant, après la cérémonie, entendu la confession du Souverain Pontife, il alla retrouver son coursier rapide et arriva à Besançon le samedi-saint à la sixième heure. Grande fut la joie du clergé, qui ne pouvait s'expliquer son absence. Il distribua le saint chrême et solennisa la fête de Pâques avec une grande joie.

(1) Comme ils traversaient la mer, le diable lui conseilla perfidement de se signer; mais Antide lui répondit avec autant d'esprit que de prudence : « Tout signé que le diable porte. » La légende nous a conservé les paroles du démon. C'est un distique que l'on peut lire aussi bien par la gauche que par la droite, et dont les lettres, prises à rebours, reproduisent les mêmes mots; invention véritablement diabolique et qui indique assez son auteur :

Signa te, signa, temere me tangis et angis,
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Baronius dit que cette légende sent plus la magie que la piété. Cependant elle est rapportée dans les bréviaires des archevêques Ch. de Neuchatel en 1489, Antoine de Vergy en 1535, et Claude de la Baume en 1578. On la lisait dans de vieux manuscrits conservés à Besançon et dans le légendaire d'été de l'église Saint-Jean. Plusieurs monuments confirmaient aussi les traditions du peuple. On voyait avant la Révolution des peintures très anciennes dans les églises de Saint-Paul, de Saint-Pierre et de Sainte-Madeleine de Besançon, qui représentaient les diverses circonstances de ce voyage merveilleux. Pendant la procession des Rogations, deux chanoines s'arrêtaient sur le pont de Battant en chantant plusieurs versets à l'honneur de saint Antide, et les quatre hommes qui portaient la châsse du saint devaient être pris dans la bannière du quartier Battant, parce que le pont, où s'était opéré le prodige, dépendait de cette bannière.

(Voir *Vie de saint Antide* dans la *Vie des Saints de Franche-Comté*, t. I, p. 94.)

19

Légende de Notre-Dame des Buis

(Canton de Besançon)

Un soir Amaury, seigneur d'Arguel, parcourait les rochers d'alentour comme un homme égaré. Il était dévoré par un souci cruel. Le lendemain il devait recevoir la visite de Frédéric Barberousse, et sa bourse était vide. Trompé par un fatal espoir, il venait de perdre au jeu son dernier écu. Venez à mon secours, s'écriait-il avec rage, puissances du ciel ou de l'enfer; anges ou damnés, apportez-moi de l'or. Tout à coup la forêt s'illumine de lueurs fantastiques et un grand cavalier noir se présente devant lui. Je suis Satan, dit-il, je viens de l'enfer tout chargé d'or pour te secourir. Vois-tu ce trésor? Je te le cède si tu me livres ta fille. — Va-t-en, infâme, répond Amaury; tu voudrais me ravir mon enfant, mon bonheur, ma pure et chaste Blanche... Ah! prends plutôt mon âme!—Ton âme, répond Satan, ne l'ai-je pas déjà? Ce qu'il me faut, c'est ta fille.—Jamais! disait le père. Mais Satan reprenait. Que va-t-on dire de toi, lorsque demain on apprendra que le

haut et puissant seigneur d'Arguel n'avait vaillant ni sou ni maille pour fêter l'empereur? Il sut si bien le prendre par l'orgueil qu'enfin Blanche fut promise. Il disparut en criant d'une voix terrible : A minuit, je vous attends dans la caverne de Morre.

Blanche dormait sur sa couche virginale quand son père vint lui dire : Lève-toi, ma fille ; hâtons-nous, j'ai besoin de toi ; ne crains rien ; c'est ton père qui pour la première fois t'ordonne de lui obéir. Blanche se leva tout effrayée. Avant de sortir de sa chambre, elle embrassa le portrait de sa mère, morte depuis peu de temps, et, après s'être agenouillée un instant pour prier, elle descendit vers son père qui lui recommanda de garder le silence et de le suivre. Ils marchèrent côte à côte sans rien dire et d'un pas précipité. Comme ils passaient auprès de la chapelle de *Notre-Dame des Buis,* Blanche supplia son père de la laisser entrer un moment dans la chapelle pour y faire une courte prière. — Le temps presse, ma fille, je te donne une minute. Blanche entra dans la chapelle et rejoignit bientôt son père qui l'attendait au dehors. Son voile était baissé ; elle semblait avoir pris courage et ils continuèrent leur route sans mot dire. Minuit sonnait lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée de la caverne où le démon donnait ce

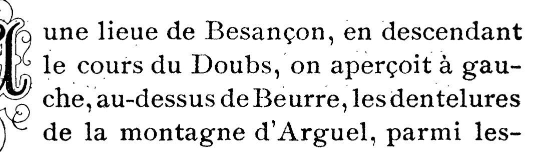
soir-là une fête brillante et où Blanche était attendue. Elle y pénétra sans trembler. Son père, plus pâle qu'un mort, sentait déjà dans son cœur l'aiguillon du remords. Mille cris de joie accuillirent la nouvelle fiancée de Satan. Mais à l'instant où celui-ci s'approche pour lui offrir sa main, elle lève son voile. O terreur! *c'était Notre-Dame des Buis elle-même.* Tous les démons s'enfuient en jetant des cris affreux. Le sire d'Arguel frémissait la face contre terre. — Amaury, lui dit la Vierge d'une voix calme et douce, demande pardon à Dieu de tes fautes et va réveiller Blanche qui est encore à genoux au pied de mon autel. — La caverne mystérieuse où ce drame s'accomplit porte encore aujourd'hui le nom d'*Enfer de Morre*.

(Cette légende, écrite en vers par M. Mercier, en 1865, a mérité une distinction académique.)

20

La Comète du sire d'Arguel

(Canton de Besançon)



A une lieue de Besançon, en descendant le cours du Doubs, on aperçoit à gauche, au-dessus de Beurre, les dentelures de la montagne d'Arguel, parmi les-

quelles se montrent encore quelques débris d'un château féodal. C'est là, dit-on, que plus d'un sire d'Arguel recéla le fruit de ses brigandages. Ces seigneurs avaient dans leurs armoiries une comète d'or, qui a probablement donné lieu au récit suivant :

Jacques d'Arguel, l'un des derniers possesseurs de la demeure féodale de ce nom, se rendit particulièrement célèbre par sa puissance et par la haine qu'il portait à ses voisins les citoyens de la cité libre et impériale de Besançon. Il rançonnait de la manière la plus cruelle ceux des marchands de cette ville que leurs affaires forçaient à passer au pied de son château. A force de déprédations, il était venu à bout d'augmenter considérablement le trésor que lui avaient laissé ses ancêtres. Il appelait cela *allonger la queue de la comète d'Arguel.* Enfin on résolut à Besançon de châtier ce brigand d'une manière exemplaire. En 1336, les citoyens et leur vicomte Jean de Châlon, ayant déclaré la guerre à Eudes, duc de Bourgogne, et à tous ceux des seigneurs de la province qui avaient refusé d'embrasser leur parti, attaquèrent d'abord le château d'Arguel, et, malgré la force de cette place et la vive résistance de ceux qui la défendaient, ils parvinrent à s'en emparer. Mais le sire d'Arguel et surtout sa précieuse comète, sur laquelle les

assiégeants avaient compté pour se payer des frais de la guerre, leur échappèrent. Dans leur dépit, les vainqueurs brûlèrent la forteresse. Quelques mois après, ils expièrent ce succès à la funeste journée de la Malecombe, où ils se firent massacrer au nombre de mille, pour empêcher l'ennemi de s'introduire dans leur cité. Depuis ce temps-là, bien des recherches furent faites pour découvrir la comète de Jacques d'Arguel; mais jusqu'ici elles ont été à peu près inutiles. La dernière, qui a eu lieu au commencement du XVIIIe siècle, avait pour auteur un paysan du village de Pugey. Cet homme, qui passait pour hardi, s'était fait accompagner de deux de ses amis et avait choisi pour exécuter son dessein, la nuit de Noël. Il arriva au milieu des ruines du château, juste au moment où le diacre chantait à l'église la généalogie de Notre-Seigneur. Ses compagnons eurent peur et l'abandonnèrent. Mais lui, sans se laisser décourager par cette défection et soutenu par l'espoir de s'enrichir s'il découvrait la comète, pénétra dans le souterrain et se dirigea vers une petite lueur qui lui apparaissait dans le lointain. Arrivé devant une porte de fer, il y frappa trois coups. La porte lui fut ouverte par un page richement vêtu. Il entra d'abord dans un vestibule, puis dans une grande salle, où une quantité de cavaliers et de dames se réjouis-

saient et faisaient bonne chère. Comme notre homme était là debout et les regardait, le président du banquet, qui était Jacques d'Arguel lui-même, lui fit signe de s'asseoir au bout de la table, où on lui servit à boire et à manger. A la fin du repas, quand les cavaliers et les dames quittèrent la table pour le bal, le page qui avait reçu le villageois le conduisit dans une salle brillante où se trouvait la fameuse comète. Cette prétendue comète avait deux escarboucles en guise d'yeux ; des rayons de diamants formaient sa chevelure, et sa queue se composait de toutes sortes de pierreries. Le paysan était ébloui. Cependant le page puisa avec ses mains dans la gueule de la comète, aussi étincelante qu'une fournaise, et en retira, à plusieurs reprises, plus de mille pièces d'or, qu'il étala devant son compagnon en lui faisant signe de remplir ses poches. Quand le paysan eut obéi, le page le conduisit dans la salle à manger, et le pauvre homme faillit mourir d'effroi en voyant des esprits si brillants et si fiers qu'il avait quittés dans la joie, chargés de chaînes rouges, se débattre dans un fleuve de feu et de poix bouillante. — Arrivé à la porte du château plus mort que vif, ce fut à peine s'il entendit la recommandation du page, qui, tout en l'invitant à profiter de ce qu'il avait vu, ajoutait que, s'il tenait à ne point abréger son

existence, il se gardât bien de révéler quoi que ce fût de ce qui venait de se passer devant lui. Le paysan s'en retourna encore tout tremblant dans son logis, et emporta son or, qui lui servit à acheter de beaux champs et de bonnes vignes, que ses héritiers possèdent encore aujourd'hui. Pendant bien des années, notre homme conserva le secret qui lui avait été si expressément recommandé; mais en devenant vieux, il se mit à causer de choses et d'autres, si bien qu'un soir, se trouvant à table avec ses amis, il lui arriva de raconter ce qu'on vient de lire; et au moment même où il achevait son récit, la mort le frappa subitement à la grande surprise de ceux qui l'écoutaient.

(Voir *Album franc-comtois,* page 65.)

21

Légende du Trou-au-Loup

(Canton de Besançon)

Le village de Saône est situé à la lisière d'un vaste marais qu'avoisine une ancienne voie romaine. Un château féodal s'élevait autrefois en ce lieu, et l'on raconte que Jeanne, la fille du châtelain, aimait le beau chevalier Raoul de Besançon. Chaque

jour les deux amants renouvelaient sous les ombrages des vieux maronniers du château leurs doux serments d'amour. Un soir que le ciel était bien sombre et que les arbres se courbaient sous l'effort de la tempête, le jeune homme voulut retourner à la ville. Jeanne, appréhendant quelque malheur, essaya, mais en vain, de le retenir. Raoul la pressa tendrement une dernière fois sur son cœur et s'élança gaîment sur son cheval de bataille qui disparut bientôt dans l'obscurité. Comme il traversait la plaine, des milliers de feux follets apparaissent et dansent de tous côtés. Le cheval poursuit ces trompeuses lueurs; il arrive au-dessus des rochers du Troup-au-Loup qui couvrent d'immenses abîmes, où cheval et cavalier furent précipités et disparurent à jamais. On ajoute que Jeanne renonça au monde et entra dans une communauté religieuse de Besançon, où elle mourut en odeur de sainteté.

Récit de M. H. EMONIN.)

22

UGALD DE MONTFAUCON

(Canton de Besançon)

MONTFAUCON est une des localités les plus célèbres du département du Doubs. Son château, qui domine le vallon de Chalezeule, était le centre d'une vaste baronnie, qui comprenait 120 villages et plus de 80 fiefs. La maison de Montfaucon a subsisté plus de trois siècles et demi de mâle en mâle. Elle tenait le premier rang dans la province après celle des souverains de Bourgogne. Comme la maison de Rougemont, elle a donné trois archevêques à l'église de Besançon, et elle compte parmi ses membres un régent au royaume de Chypre et deux connétables à celui de Jérusalem. Le 8 août 1479, Louis XI s'empara du château de Montfaucon et le démantela. Ses ruines sont encore majestueuses aujourd'hui, vues de la plaine de Thise ou des hauteurs du Signal. Sur le canevas de l'histoire, l'imagination populaire a brodé plus d'une légende. Voici celle d'Ugald, qui a été chantée par Dusillet.

Issu du sang des rois, Ugald de Montfaucon

était puissamment riche. Une chose toutefois manquait à son bonheur : il était horriblement laid et ne pouvait se faire aimer d'aucune femme. Sur ce point, qui le chagrinait fort, il alla consulter un sorcier dont la résidence habituelle était le Trou-au-Loup, caverne au voisinage de Montfaucon. Le sorcier ne put rien à son cas.

Le désespoir au cœur, Ugald prend la résolution d'en finir avec la vie. Il court à toutes jambes pour se précipiter dans la rivière. Au moment où il allait s'élancer dans le gouffre, un loup-garou se présente à lui, dressé sur ses pieds de derrière. « Arrête, lui dit le monstre, je connais la cause de ta détresse ; je peux te donner un talisman à l'aide duquel tu te feras aimer à la folie de toutes celles que tu convoiteras. Fille ou femme, bergère ou princesse, il te suffira pour la subjuguer de lui jeter sur l'épaule ce collier enchanté. Mais je mets à ce présent une condition. » — « J'y souscris, répond Ugald, dussé-je au besoin me donner au diable. » — « Le pacte est conclu, » répondit Satan ; car c'était Satan lui-même qui, en laissant aux mains d'Ugald le collier ensorcelé, s'évanouit comme une ombre.

Pendant vingt ans, l'infâme Ugald usa et abusa de son collier. Le nombre des femmes qu'il perdit s'était accru prodigieusement. Un

soir, une innocente jeune fille de Chalèze était par lui poursuivie sur le rivage du Doubs. Au moment où il comptait lui jeter son collier sur l'épaule, la jeune fille se précipita dans le fleuve en invoquant Marie, sa divine patronne. Au même instant un loup-garou, dressé sur ses pieds de derrière, se présente à Ugald. « Arrête, lui dit le monstre; il est l'heure d'accomplir la condition de notre pacte. Le temps était à toi; à moi maintenant l'éternité! »

23

THIERRY L'EXCOMMUNIÉ

(Canton de Besançon)

THIERRY III, surnommé le Grand Baron de Montfaucon et plus connu encore sous ce nom populaire *Thierry l'excommunié*, vivait à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. Il avait épousé la pieuse Alix de Ferrette, à laquelle il causa une profonde douleur, ayant encouru l'excommunication du prince-abbé de Lure. Dès lors il sembla maudit. Il n'engendra que des filles et un fils qu'il vit mourir sous ses yeux sans postérité. Il y a moins de cinquante ans que les vieilles gens de Montfaucon racontaient encore

que le Grand Baron, ou Thierry l'excommunié, revenait dans les ruines du manoir par les nuits d'orage. Une vieille, qui l'avait vu bien des fois, disait qu'il était blanc comme un suaire et toujours enveloppé d'une robe rouge qui semblait le brûler. « Je le voyais, ajoutait cette vieille, qui allait boire et se laver à la fontaine qui est sous le château; mais le malheureux n'éprouvait aucun soulagement, et, seulement quand on lui promettait des prières, il s'arrêtait un peu de pleurer et vous remerciait d'une voix à fendre le cœur. Je me rappelle qu'une nuit il allait répétant avec des sanglots : Je suis le Grand Baron! Je suis le Grand Baron! Puis il eut un éclat de rire affreux et montra les ruines en criant : Ruine, le grand Montfaucon! Ah! ah! ah! ruines, le Grand Baron!

Depuis trente ans, on ne voit plus revenir le Grand Baron dans les ruines du manoir; on ne l'entend plus pleurer durant les nuits d'orage, et demander des prières aux vivants. On croit que sainte Ferrette, sa femme, aura été assez heureuse pour obtenir en sa faveur la miséricorde du ciel. Amen!

(Voir l'article du vicomte CHIFLET sur les ruines de Montfaucon, dans *Besançon et la vallée du Doubs.*)

24

Légende de saint Lin

(Canton de Besançon)

Saint Lin, évêque de Besançon, succéda à Pierre qui succéda au Christ. Saint Lin étant venu à Besançon, monta un jour au sommet du mont Cœlius (aujourd'hui la citadelle) au moment où l'encens fumait au pied des colonnes des Dieux. Il implore un prodige afin de dessiller les yeux du peuple idolâtre. Soudain la foudre lui répond, l'idole brisée roule aux pieds de l'apôtre. Frappés de terreur, les soldats, les assistants s'enfuient, de nombreuses conversions s'opèrent et l'Arbre de la Croix s'implante pour toujours dans le roc du mont Cœlius.

(Voir Chiflet, *Vesontio,* part. II, p. 9 et suiv.)

25

Le bras de saint Etienne

(Canton de Besançon)

Sous l'épiscopat de saint Prothade, évêque de Besançon (613 à 624), l'os du bras de saint Etienne, premier martyr, que l'évêque Célidoine avait obtenu vers l'an 446 de la munificence de l'empereur Théodose, fut miraculeusement conservé. Cette relique, entourée d'or et de pierres précieuses, tenta la cupidité des voleurs, qui s'introduisirent la nuit dans l'église élevée sur la fin du IV[e] siècle en l'honneur de saint Etienne sur le mont Cœlius et enlevèrent les reliques vénérées. Arrivés près de la porte Malpas, ils détachèrent du reliquaire l'or et les pierreries, et jetèrent l'ossement sacré dans le tournant de la rivière du Doubs, appelé depuis *le gouffre de saint Etienne*. Le matin, des pêcheurs ayant aperçu dans cet endroit une lumière extraordinaire, s'approchèrent et découvrirent avec un religieux étonnement la relique que les eaux entouraient comme d'un mur. Ils en donnèrent aussitôt avis à l'évêque Prothade, qui accourut, à la tête de la population, pour être témoin du

prodige. La relique fut rapportée processionnellement à la cathédrale, où elle devint l'objet d'un culte plus populaire et plus éclatant encore qu'auparavant.

26

Légende de saint Gallemant

(Canton de Besançon)

Saint Gallemant appartient à notre province, non par sa naissance, mais par ses œuvres et surtout par sa mort. C'est en effet Jacques Gallemant, premier directeur des Carmélites de France, qui établit des monastères de l'ordre du Carmel à Dole, à Salins et à Besançon. Les savants agiographes des saints de Franche-Comté ne font pas mention de saint Gallemant dans leur bel ouvrage en quatre volumes. Ce fut pourtant à Besançon, dit la légende, que Jacques Gallemant passa les trois dernières années de sa vie et qu'il mourut en 1630. Sa mort fut accompagnée de circonstances merveilleuses, capables de toucher les cœurs les plus endurcis.

Gallemant habitait depuis quelque temps la ville de Dole; il avait atteint la 68e année de sa vie, lorsque Dieu, dans un langage inconnu

au monde, lui enjoignit de se rendre au plus tôt à Besançon, pour s'y disposer au grand jour de l'éternité. Le vénérable vieillard se mit aussitôt en devoir d'obéir. Le père Placide Bailly, religieux bénédictin du couvent de Besançon, fut chargé de l'assister dans son voyage. Le saint vieillard était tellement affaibli qu'il ne put soutenir les secousses de la voiture, sans penser plusieurs fois à s'évanouir. Enfin, parvenu au terme de son voyage, il mit pied à terre et se retira dans le monastère des Carmélites de Besançon, où il mourut la veille de Noël 1630.

Comme il rendait le dernier soupir, on vit disparaître un phénomène qui se faisait remarquer depuis un an au-dessus de sa chambre et sur l'église du monastère, à certaines heures du jour et de la nuit. C'était une espèce d'étoile moins élevée que les autres astres. Son mouvement régulier s'effectuait de l'occident à l'orient, depuis la chambre du saint vieillard jusqu'au lieu où il fut inhumé dans l'église. Il fut constaté que ce phénomène avait subi toutes les phases de la maladie de Gallemant. Lorsque le vertueux prêtre éprouvait du mieux dans sa santé, l'astre mystérieux brillait d'un plus vif éclat; lorsque le malade allait moins bien, l'étoile pâlissait; enfin elle disparut sans retour au moment où le saint expira. Toutes les cir-

constances de ce prodige furent relatées dans un procès-verbal signé de 15 religieuses.

Le père Placide, qui avait fermé les yeux de Gallemant, et quelques autres prêtres avec lui, lavèrent le corps vénérable du défunt, selon l'ancienne coutume de l'Eglise. Ils mêlèrent souvent leurs larmes aux eaux lustrales pendant cette pieuse cérémonie. Le corps fut ensuite revêtu de tous les habits d'honneur qui ornent les prêtres et placé dans une bière, le visage découvert.

Il y avait alors à Besançon une jeune fille d'une éminente vertu, et qui professait une grande admiration pour la sainteté du vénérable défunt. Etant venue voir ce saint prêtre pendant qu'il était exposé sur son lit funèbre, elle s'agenouilla auprès de lui, et, par un mouvement d'enthousiasme religieux, elle s'approchait pour baiser son auguste visage, lorsque tout à coup une angélique rougeur se répandit sur toute la figure de Gallemant mort depuis 34 heures. La jeune fille recule effrayée. On appelle au plus tôt un médecin pour avoir l'explication de ce phénomène. M. Plantamour, docteur en médecine, homme jouissant d'une grande réputation de science dans sa profession, déclara que cet évènement était surnaturel.

Par ce miracle évident, Dieu voulait ap-

prendre à la jeune fille qu'il fallait se contenter de baiser les pieds des saints.

Gallemant fut inhumé dans un caveau de l'église du monastère, du côté du maître-autel. On raconte qu'un des hommes chargés de descendre la bière dans le caveau et de le fermer, voyant ses compagnons couper furtivement quelques cheveux au défunt, pour les conserver comme de précieuses reliques, les imita, sans toutefois partager la vénération qui les animait. Rentré chez lui, il voulut examiner, par un sentiment de curiosité, les cheveux qu'il avait soigneusement enfermés dans son mouchoir, après y avoir fait un nœud, afin qu'il ne pût se déplier. Surprise étrange! toutes ses recherches sont inutiles, il ne retrouve plus rien dans son mouchoir si soigneusement fermé. Il en est tellement frappé, qu'il s'écrie avec un accent plein de conviction : Gallemant était vraiment un saint!

(Voir l'*Homme de Dieu* ou *Vie de Jacques Gallemant*, par M. l'abbé Trou.)

27

NOTRE-DAME DES JACOBINS

(Canton de Besançon)

DANS une des chapelles latérales de l'église Saint-Jean, à Besançon, on voit une image miraculeuse de la Vierge, au sujet de laquelle la tradition rapporte ce qui suit :

Claude Ménestrier, antiquaire et numismate franc-comtois, étant devenu bibliothécaire du cardinal F. Barberini, fut chargé par ce prélat de faire des voyages en France, dans les Pays-Bas et en Espagne, pour y recueillir des antiquités et des objets d'art. Comme il retournait à Rome par mer, en 1632, il fut assailli, à une petite distance de Marseille, par une tempête qui mit en danger de périr le vaisseau qu'il montait. Le patron déclare que le seul moyen d'éviter le naufrage était de jeter à la mer tous les effets des passagers. Les tableaux et autres objets précieux de Ménestrier subirent le sort commun. Une image de la sainte Vierge fut seule préservée. De retour à Rome, Ménestrier l'envoya à Besançon pour y être conservée en souvenir du danger auquel il

venait d'échapper. Placée d'abord dans l'église des Jacobins, elle fut ensuite transférée à la cathédrale où ce tableau de la chapelle de la Vierge est encore désigné sous le nom de *Notre-Dame des Jacobins*.

(Alex. GUENARD, *Besançon*, p. 63.)

28

LA CHAPELLE DE SAINT-FORT A MORRE

(Canton de Besançon)

LE village de Morre n'a pas toujours été où il est actuellement, ou bien il avait plus d'étendue. Dans le canton de vigne appelé Saint-Fort, au nord-est du village, on trouve des ruines qui indiquent qu'il y a eu des habitations dans cet emplacement. La tradition rapporte qu'il existait sur ce point une chapelle dédiée à saint Fort, patron de la paroisse. On venait autrefois de loin invoquer la protection de saint Fort dans les circonstances difficiles. On raconte qu'un jeune homme de Mamirolle fréquentait depuis quelque temps une maison où il y avait une jeune fille assez jolie, mais fort légère. Le père de la jeune fille, qui était violent de caractère, dit un jour au jeune homme : Tes visites ont

compromis ma fille ; tu vas l'épouser, sinon je te tue. Le jeune homme demanda vingt-quatre heures de réflexion et vint consulter son père, qui lui dit d'un ton plus menaçant encore : Si tu épouses cette fille, je te renie pour mon fils et je te maudis... Dans cette pénible occurrence, ne sachant à quel saint se vouer, il court comme un insensé par monts et par vaux. Il arrive par hasard devant la chapelle de Saint-Fort ; il se jette à genoux sur le seuil et prie le saint de tout son cœur. Bientôt il se sent armé d'une résolution inébranlable. Il fait vœu de renoncer au monde et va s'enfermer dans un couvent de pénitents noirs, où il donna l'exemple d'une vie édifiante et où il mourut en odeur de sainteté.

29

Légende de Jacquemard

(Canton de Besançon)

En 1575, vivait à Besançon un pauvre vigneron nommé Jacquemard, qui remplissait les fonctions de bedeau dans l'église de Sainte-Madeleine. En cette même année, le territoire de Besançon fut envahi et ravagé par les huguenots venus de

Montbéliard, de Neuchâtel et autres lieux. Dans cette grave conjoncture, le vieux Jacquemard s'était imposé la rude tâche de faire le guet nuit et jour au-dessus du clocher. Toutes les fois que les huguenots tentaient de pénétrer dans la ville, il sonnait le tocsin et aussitôt les habitants prenaient les armes et repoussaient l'ennemi aussi loin que possible. Cependant, le 21 juin 1575, à dix heures du soir environ, les huguenots réussirent à pénétrer dans la ville par la tour de la Pelotte et par la porte Battant. Déjà ils pillaient les maisons, lorsque Jacquemard, veillant au-dessus de sa tour, sonna l'alarme. Les habitants accoururent aussitôt, arrêtèrent les huguenots et les défirent complètement. Le salut de la ville fut attribué au dévouement de Jacquemard. En mémoire de cette belle action, ses concitoyens placèrent sur l'une des tours de l'église Sainte-Madeleine, pour sonner les heures, une grotesque statue de fer qu'ils appelèrent de son nom et qui attire encore aujourd'hui les regards curieux des passants.

(Voir *Jacquemard de la Madeleine,* par l'abbé GUIBARD; — Charles NODIER, *Nouvelles, les Marionnettes.)*

30

LÉGENDE DE BARBIZIER

(Canton de Besançon)

BARBIZIER, le héros principal de la crèche de Besançon, n'est-il qu'une figure morale, ou bien a-t-il existé réellement un *Boussebot*, ou bourgeois de Battant, porteur de ce nom populaire? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait autrefois, et qu'il existe peut-être encore aujourd'hui à Besançon, plusieurs familles de Barbizier. Ce qui est non moins certain, c'est qu'une foule de bonnes gens croient sincèrement dans Besançon à l'existence perpétuelle du vigneron patriote qui conduit chaque année à la crèche le peuple, le clergé, les grands, et qui se charge d'exprimer au Dieu nouveau-né les doléances de la province. Depuis plus de 200 ans, cet immortel Barbizier est le critique le plus jovial et en même temps le plus sévère des mauvaises doctrines et des mauvaises mœurs. Sa verve ne vieillit pas; elle est aussi féconde que jamais. Ses marionnettes, prêtres, religieuses, magistrats, ramenés chaque hiver aux pieds du Sauveur, représentent encore maintenant, avec

tant de naïveté et de charme, les costumes et le langage de toutes les classes de la société, que l'imagination du peuple s'est complu à considérer Barbizier comme un personnage mystérieux et invisible, dont la mission est d'accomplir à Besançon une œuvre à laquelle il ne peut faillir. Aussi, se souvient-on quel fut le désappointement des gens quand un jour de 1864, au commencement de novembre, on trouva près de l'église Saint-Paul, une tombe sur laquelle on lisait le nom de Barbizier. Tout le monde courait et voulait s'assurer si réellement Barbizier avait pu mourir et si cette tombe était vraiment la sienne. Le peuple ne revint de son émoi que quand il fut bien convaincu que cette tombe n'était que celle d'une femme *née Barbizier*. — Ce n'est pas non plus la tombe de Natoure, observait à cette occasion un brave homme de la rue Saint-Paul, qui croyait probablement à l'existence perpétuelle de Natoure, comme à celle de Barbizier.

(Voir Charles Nodier, *Nouvelles, les Marionnettes.*)

31

Légende de la place Labourey

(Canton de Besançon)

Depuis un temps immémorial, le marché se tient, à Besançon, sur la place Labourey, qui, avant 1618, s'appelait place du Vieux-Marché. Le sol qu'occupe l'édifice des halles était alors l'emplacement de plusieurs maisons particulières. L'une de ces maisons appartenait à un nommé Labourey, assassin célèbre dont la triste popularité n'a été dépassée de nos jours que par celle des Tropmann et des Dumolard. Ce malfaiteur, dont la justice parvint enfin à découvrir les forfaits, fut exécuté devant sa maison le 18 mai 1618. Cette maison fut ensuite rasée, et, depuis cette époque, la place du Vieux-Marché a perdu son ancien nom et retenu celui de place Labourey. Suivant la tradition, Labourey aurait été un pâtissier renommé dans son état et dont les pâtés étaient très recherchés. Pour les rendre plus succulents, il y faisait entrer, dit-on, de la chair hachée de petits enfants qu'il égorgeait après les avoir adroitement attirés chez lui. Un hasard tragique fit découvrir le

secret de ce scélérat : un petit doigt d'enfant fut un jour trouvé dans ses pâtés. Ce fait extraordinaire fut révélé à la justice. Une perquisition domiciliaire s'ensuivit et l'on trouva chez le pâtissier les os de plusieurs cadavres d'enfants et le corps non encore entièrement haché de sa dernière victime. Ne pouvant nier l'évidence, Labourey avoua ses crimes. Il fut condamné à mort et exécuté sur le lieu même de ses forfaits ; sa maison fut rasée, puis la place qu'elle occupait fut *labourée* et semée de sel.

(Voir : *Mémoires inédits*, publiés par l'Académie de Besançon, tome II, pages 47 et suiv.)

32

La Combe de l'Homme-Mort

(Canton de Besançon)

Non loin de Besançon, presque au centre de la forêt de Chailluz, il existe, entre autres lieux mal famés, une vallée sans issue qui s'appelait autrefois *la Combe de l'Ermite* et qui se nomme aujourd'hui *la Combe de l'Homme-Mort*.

Voici ce que les bucherons de la forêt racontent entre eux, quoique diversement, chaque fois qu'ils exploitent la partie du grand bois de

Chailluz qui porte cette lugubre dénomination :

Il y a quatre cents ans et plus, un serviteur de Dieu avait quitté le monde pour s'enfoncer dans la solitude et y méditer plus profondément sur ses fins dernières. C'est dans cette combe qu'il avait établi sa retraite. Il y vivait de peu de choses, comme les anachorètes des premiers temps. Peut-être même les anges du ciel venaient-ils quelquefois lui apporter ce qui était nécessaire à sa subsistance; car il ne demandait point l'aumône et ne recevait rien des personnes qui venaient fréquemment le visiter. On ne tarda pas à supposer dans le pays que cet ermite avait un trésor considérable dans lequel il puisait pour se procurer de quoi vivre. Il n'en fallut pas davantage pour tenter la cupidité d'un méchant nommé Colbus. qui vendit son âme au diable, et qui vint une nuit égorger le saint ermite pour lui ravir sa bourse. Or, cette bourse ne contenait que des médailles de cuivre qui ne firent pas le compte du brigand. Toutefois le diable le dédommagea de cette déconvenue pendant les cinquante années de bonheur qui avaient été stipulées comme prix de l'âme de l'assassin.

Pendant cinquante ans, Colbus jouit en effet de la plus complète prospérité. On ne parlait dans toute la province que de ce libertin devenu grand seigneur, dont toute femme était éprise

et tout mari jaloux. Dans son emportement vers les plaisirs, il ne pouvait se fixer nulle part. Il voyageait constamment, promenant de lieux en lieux sa fortune et ses débauches.

Un soir, au bout des cinquante années marquées par le pacte infernal, dont le seigneur Colbus ne se souvenait plus, mais que le diable n'oubliait pas, il faisait un orage affreux. Un voyageur égaré, vêtu comme un noble chevalier, entre dans une cabane de coupeurs qui se trouvait établie au fond même de *la Combe de l'Ermite*. Il raconte aux gens de la chaumière que son damné de cheval, épouvanté par le tonnerre et les éclairs, ou emporté par le diable, l'a égaré durant trois heures, de forêts en forêts, de ravins en ravins, jusqu'à ce qu'il ait pris le parti de se jeter dans ce précipice, où cheval et cavalier pouvaient trouver la mort. Le cheval seul avait péri dans la chute sous le corps du cavalier.

— Vous l'avez échappé belle, seigneur, dit en riant un petit homme qui était entré presque en même temps que lui dans la cabane pour s'y abriter de la pluie. On se chauffe. On raconte quelques histoires d'autrefois au coin du feu. Le petit homme invita la bûcheronne à raconter celle de l'*ermite*. Cette histoire glaça d'effroi le voyageur, qui n'était autre que l'assassin Colbus lui-même, et elle fit rire le petit homme,

qui n'était autre que le diable en personne. Celui-ci qui guettait sa proie, ayant vu pâlir Colbus au récit de la bûcheronne, lui dit d'un ton narquois : — On croirait, seigneur, que cette histoire vous ait fait peur. — Non pas, reprit Colbus, qui, observant que la pluie s'était écoulée, voulut s'en aller sur le champ. On voyait que la rencontre de ce petit homme lui avait fort déplu, et il fut impossible de le retenir malgré l'heure avancée. Le petit homme laissa Colbus s'éloigner ; mais à son tour il prit bientôt congé des gens de la chaumière, en leur disant : Je connais le pays ; je vais suivre ce galant homme dans sa route, de crainte qu'il ne s'égare.

Quand ces deux étranges personnages furent partis, le bûcheron et la bûcheronne se regardèrent longtemps sans mot dire. Ils avaient la même pensée et n'osaient se la communiquer. Cependant l'un et l'autre avaient deviné juste. On ne se coucha pas cette nuit-là sans avoir purifié la cabane par des prières et des fumigations de bois consacré et d'eau bénite.

Le lendemain matin, les coupeurs trouvèrent dans la combe, à cent pas de la cabane, le cadavre de Colbus tout lacéré, tout déformé par les convulsions de l'agonie, tout rapetissé, tout racorni par l'action d'un feu céleste ou infernal, enfin presque méconnaissable. Quand

on voulut le soulever pour le transporter au cimetière, il tomba en poussière de souffre, et une flamme voletant tout autour arda quiconque ne se tint à notable distance.

C'est depuis ce temps, dit-on, que *la Combe de l'Ermite*, au bois de Chailluz, s'est appelée *la Combe de l'Homme-Mort*.

Sur le thème de cette légende, Ch. Nodier a écrit un de ses plus jolis contes. On lui reproche d'avoir placé la scène de son récit entre Bergerac et Périgueux plutôt qu'à *la Combe de l'Homme-Mort*, dans la forêt de Chailluz, où il avait, disait-il, recueilli dans sa jeunesse la donnée de cette histoire populaire. Qu'importe d'ailleurs qu'entre Bergerac et Périgueux il existe un lieudit semblable et une tradition analogue. Les légendes sont des fleurs sauvages, dont la graine se répand souvent dans plusieurs contrées différentes par l'effet d'une loi encore inconnue de l'esprit humain.

33

Le père Césaire
et la légende du saint patron
(Canton de Besançon)

Il est toujours bon, croyez-moi, d'avoir pour patron un grand saint du ciel qui vous protège pendant cette vie et vous assiste au redoutable passage de la vie du temps à celle de l'éternité.

Césaire Bergerot est né à Besançon vers le milieu du XVIIIe siècle. Il était neveu du père Elisée, célèbre prédicateur dont il a édité les sermons en y joignant une préface. Ainsi que son oncle Elisée, Césaire Bergerot était entré jeune encore au couvent des Carmes déchaussés de Besançon. C'était néanmoins un homme du monde. Un jour, en costume de gentilhomme, il était venu dîner avec dom Grappin chez M. de Saint-Simon, alors gouverneur de Franche-Comté. A l'issue du repas, Césaire proposa une promenade à dom Grappin, qui ne put accepter. Ils se quittèrent à l'extrémité de la rue Saint-Vincent et Césaire s'achemina seul jusqu'à la porte Notre-Dame, où il prit le chemin du rempart qui fait le tour de la

ville. Arrivé à la porte du Saint-Esprit, il trouva une sentinelle sous les armes. Césaire, qui était en bas de soie et qui portait culotte, avait dans son gousset une montre dont la clé pendait au dehors. La sentinelle lui demanda l'heure. Césaire tira sa montre et la fit voir à la sentinelle, qui la lui arracha brusquement des mains. Etonné d'une telle audace, Césaire redemande sa montre. « Je vous la rendrai, dit la sentinelle, si vous me comptez cent écus. » Césaire insiste et menace de porter plainte. « Si vous portez plainte, dit la sentinelle, je vous accuserai de me l'avoir donnée en me faisant d'infâmes propositions. » Césaire vint immédiatement raconter le fait à M. de Saint-Simon, chez lequel il avait dîné. On relève la sentinelle sur-le-champ ; on la conduit au poste Saint-Pierre pour l'interroger. L'accusé allègue pour sa justification que la montre lui a été donnée par le religieux et qu'elle est le prix de complaisances honteuses. Comme, en l'absence de tout témoin, il n'existait d'autres éléments que les antécédents de l'accusé et ceux du plaignant, le caractère parfaitement respectable de celui-ci et l'honneur d'une vie sans tache ne permirent pas aux juges d'hésiter entre les deux, et le soldat, dont les moyens de défense consistaient à s'accuser lui-même d'une turpitude, fut condamné. Dom Grappin,

racontant ce fait à ses contemporains de notre siècle, ne manquait jamais de rendre le plus complet témoignage à l'innocence de Césaire. Mais le vent de l'opinion soufflait si fort en ce temps là contre tout ce qui appartenait à la vie monastique, que Césaire devint en butte à toutes sortes d'avanies de la part de la jeunesse et fut contraint de s'expatrier. La révolution de 89 commençait. Césaire gagna l'Italie et se réfugia à Naples, dans un couvent de carmes déchaussés semblable à celui dont il avait fait partie à Besançon. Il y avait le titre de chapelain de l'ambassade française. Là, il prêcha en français devant une assemblée de 4,000 personnes, dont aucun n'entendait cette langue. Mais l'éloquence de Césaire était si entraînante, dit l'abbé Galliani, que non-seulement il se faisait comprendre, mais encore applaudir.

Un jour entre autres il prêchait, mais cette fois en italien, pour le rétablissement d'un couvent et d'une église qui menaçaient de tomber en ruines. S'inspirant d'un souvenir du pays natal, il raconta la légende suivante, qu'il avait apprise dans son jeune âge au couvent des Carmes déchaussés de Besançon :

« Un pauvre pécheur venait de mourir. Son âme parut devant Dieu et fut obligée de rendre compte de ses actions. Le bien et le mal furent jetés dans les bassins d'une balance pour

éprouver lequel des deux était le plus pesant. Le bassin qui renfermait le bien se trouva être beaucoup plus léger et monta tout à coup. L'âme du pécheur fut donc condamnée aux régions infernales, conduite par les anges à l'abîme sans fond et livrée entre les mains des diables, qui la précipitèrent dans les flammes. Déjà l'élément dévorateur avait saisi ses pieds et ses jambes, ses entrailles et sa poitrine ; sa tête seule s'élevait encore au-dessus des vagues de feu, lorsqu'il s'écria : O mon saint patron ! abaissez vos regards sur moi ; prenez pitié de ma pauvre âme. Jetez bien vite dans le bassin où sont mes bonnes actions toute la chaux et les pierres que j'ai données pour réparer le porche du couvent des Carmes de Besançon. Le saint patron exauça aussitôt sa prière. Il ramassa toute la chaux et les pierres, les jeta dans le bassin du bien, qui emporta celui du mal, et l'âme du pécheur s'élança à l'instant même dans le paradis. »

Cette légende toucha tellement le cœur des auditeurs, que l'argent abonda de tous côtés, et que le couvent et l'église furent restaurés avec magnificence.

Je n'ajouterai rien à ce récit, sinon que, parmi les personnes qui composaient ce jour-là l'auditoire du père Césaire, se trouvait par hasard un jeune homme qui se nommait Bo-

naparte, et qui devint l'empereur Napoléon Ier. Le fait est raconté tout au long, ainsi que la légende, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*.

34

Légende de Rosemont

(Canton de Besançon)

En 1291, Eudes de Rougemont était prince-archevêque de Besançon. Ce prélat, dur et hautain, cherchait par tous les moyens à vexer et à humilier les citoyens de la ville libre de l'empire. Afin de les tenir en bride et pour se prémunir contre leurs attaques, il résolut de se bâtir un château très fortifié sur une montagne aride, située à peu de distance de la ville, du côté du sud. Mais les ouvriers qu'il employa d'abord pour faire l'ouvrage ne l'avançaient guère, car, ce qu'ils construisaient pendant le jour, les citoyens le démolissaient durant la nuit. L'archevêque, voyant qu'il perdait son temps et son argent, en se servant d'ouvriers faits de chair et d'os, appela, dit-on, à lui l'esprit infernal qui avait autrefois élevé le pont de pierre de la ville, et le força de bâtir dans une seule nuit la forteresse, objet de son ambitieuse convoitise. Rien

n'égala la joie de ce prince mitré, quand il vit que tout était fini ; il prit aussitôt possession de sa nouvelle demeure, et montrant à son maréchal les rochers nus sur lesquels elle était bâtie, il lui dit d'un ton goguenard : « Avant que les Besançonnais viennent me chercher jusqu'ici, les roses croîtront sur ces rochers. » Or, à trois jours de là, le dimanche après la fête de sainte Madeleine, comme le prélat était encore au lit, voici que son maréchal arrive auprès de lui et lui dit : « Cher et honoré prince, il y a à la porte sept paysans grands et forts comme des géants ; ces hommes, qui portent des roses à leurs chaperons, probablement en signe de fête, demandent instamment qu'il leur soit permis de vous présenter leurs hommages dans votre châtel neuf. » Eudes, qui n'était jamais si heureux que lorsqu'il voyait les humbles prosternés devant lui, dit à son maréchal : « Que ces sept rustres entrent donc ; mais qu'ils aient soin auparavant de se déchausser et de porter leurs souliers à leurs mains, et cela en signe de soumission et de respect. » Le maréchal exécuta à la lettre les ordres de son maître. Les prétendus campagnards, qui étaient réellement hauts et vigoureux comme des géants, entrèrent donc et se déchaussèrent, ainsi que cela leur était recommandé. Mais à peine eurent-ils en leurs mains

leurs gros souliers ferrés, qu'ils s'en servirent pour assommer les soldats, gardiens de la porte, en criant d'une voix formidable, qui fit tressaillir le seigneur Eudes dans son lit : « Besançon, la ville libre! Besançon, la cité impériale! à la rescousse les sept bannières! » A ce cri, les bourgeois de Battant, Charmont, Arènes, le Burg, Saint-Quentin, Saint-Pierre et Chamars, qui se tenaient cachés au pied de la montagne, déployèrent le drapeau de la cité, et arrivèrent en courant au château, où ils entrèrent par la porte que les faux paysans avaient en leur pouvoir, et s'emparèrent de tous les soldats du prélat qui essayèrent de résister. Eudes lui-même n'eût pas été plus épargné que les autres, si les gouverneurs, respectant en lui son double caractère de prince de l'Eglise et de l'Empire, ne l'eussent fait évader en secret et sous un déguisement. Il se réfugia à six lieues de là dans la tour du château de Gy, d'où il excommunia les citoyens de Besançon et jeta l'interdit sur leur ville. Mais les Besançonnais commençaient à s'habituer aux foudres de leur chef ecclésiastique, et quand il les privait de la consolation d'ouïr la sainte messe, ils se la faisaient dire de force par de pauvres moines.

Ce fut, dit-on, à cause des roses attachées aux chaperons des sept bourgeois déguisés en

paysans qui avaient surpris le château, que la montagne sur laquelle la forteresse avait été élevée prit le nom de *Montagne des Roses* ou *Rosemont*. De plus, pour perpétuer le souvenir de cet évènement, les Besançonnais firent sur leur expédition le quatrain suivant :

En mil trois cent, ôtez-en neuf,
Sur Rosemont fut Châtel neuf;
Ne se passa trois jours ou quatre
Que ce château l'on vint abattre.

Il ne resta pas une seule pierre de la forteresse archiépiscopale, dont les matériaux servirent à réparer les remparts de Battant et de Charmont. (*Album franc-comtois*, p. 75.)

(Voir, au point de vue de la vérité historique, la dissertation publiée par M. A. CASTAN, dans les *Mémoires* de la Société d'Emulation du Doubs, ayant pour titre : *Doit-on dire Rognon ou Rosemont?)*

35

Le Bout du Monde

(Canton de Besançon)

Il existait, il y a bien longtemps, un riche baron qui s'appelait Thor et qui habitait un vieux château situé sur une roche à quelques lieues en aval de Besançon, sur la rive gauche du Doubs. Ce baron avait une fille jeune et belle qui aimait un jeune homme du voisinage et qui en était aimée. Thor ne voulait point donner sa fille en mariage à ce dernier, parce qu'il ne le jugeait pas d'une extraction assez illustre. Il s'appelait Férand, tout court. Un jour que la jeune châtelaine se promenait au bord de la rivière en cueillant un bouquet de myosotis, tandis que Férand la regardait de la rive opposée en lui faisant les plus doux yeux, un hardi cavalier, qui n'était autre que le sire d'Arguel, vint à passer en ce lieu. Séduit par la vue de cette jeune fille, celui-ci met pied à terre, la prend dans ses bras et remonte avec elle sur la croupe de son cheval. Les voilà partis tous deux dans la direction d'Arguel. La jeune fille épouvantée se met à crier de toute sa force :

« A moi, mon Férand! » Le lieu ou ce cri de désespoir vint retentir aux oreilles de celui qu'elle aimait se nomma depuis *Montférand*. Férand, qui était aussi à cheval de l'autre côté de l'eau, part au galop dans la même direction que le ravisseur. Il ne pouvait l'atteindre parce que le fleuve les séparait toujours. La jeune fille, qui se voit perdue, s'écrie, en étendant les bras du côté de Férand : « Ah! venez ! » Le village que l'on bâtit plus tard en cet endroit fut appelé *Aveney*, en mémoire, dit-on, des cris répétés que la fille de Thor y proféra. Férand donne un coup d'éperon vigoureux à son cheval, qui, sans être ailé comme Pégase, traverse le Doubs d'un seul bond dans un lieu que l'on nomme encore aujourd'hui *Le Saut*. Le sire d'Arguel avait de l'avance sur Férand; mais celui-ci ne tarda pas à gagner du terrain. Il n'est bientôt plus qu'à une courte distance du ravisseur. Celui-ci se voyant près d'être atteint, au pied même de son manoir, lui dit : « Vilain! jusqu'où prétends-tu me poursuivre? » — Jusqu'au *Bout du Monde*, répond Férand. A l'instant un tremblement de terre a lieu, une montagne tombe et enferme le ravisseur et sa victime dans un cercle de rochers qui s'appelle encore aujourd'hui le *Bout du Monde*. Férand se précipite sur le sire d'Arguel et le tue d'un coup d'épée. Il

ramène aussitôt la fille de Thor au château de son père. Croyant qu'il était plus sage de marier sa fille à Férand que de la voir exposée à de nouveaux malheurs, Thor consentit à une union que l'on célébra peu de jours après cet évènement dans la chapelle du château. A une année de là, on fêtait la naissance d'un bel enfant que la fille de Thor venait de mettre au monde, et les gens de la contrée disaient de toutes parts : Voilà le vieux Thor aise. *Thoraise* devint depuis ce temps-là le nom du lieu et du château qui existe encore aujourd'hui. Ce récit, vraisemblablemen imaginé, a paru, il y a plus de quarante ans, dans une feuille périodique de Besançon, où on le retrouvera peut-être avec de plus grands développements.

36

Attila devant Besançon

(Tradition historique)

Attila, qui se disait lui-même le fléau de Dieu et le marteau de sa vengeance, après avoir traversé sans obstacle une partie des Gaules, essuya une sanglante défaite dans les plaines de Châlons-

sur-Marne, où il laissa 200,000 hommes sur le champ de bataille. Plein du désir de se venger, il s'enferma dans ses chariots, et prit, à travers le pays des Séquanes, la grande route de l'Italie. Il mettait tout à feu et à sang, ravageait les campagnes, brûlait les villages, incendiait les églises et y commettait d'horribles profanations. Il ne tarda pas à se présenter devant Besançon, vieille cité romaine, encore riche en monuments romains, mais fidèle à la foi que ses apôtres lui avaient enseignée. A l'approche des Huns, la ville ferme ses portes; Attila en ordonne le siège. Effrayés de ce que l'on racontait des barbares, les assiégés se pressent dans les lieux saints, entourent les autels de leurs protecteurs et leur adressent des vœux ardents pour la délivrance du pays. Le matin du jour où doit se livrer l'assaut, l'évêque Célidoine célèbre la messe en présence d'une assemblée nombreuse; et, après avoir distribué le Pain de Vie aux combattants, le courageux pasteur les conduit lui-même sur les remparts, en portant dans ses bras les reliques des martyrs. Le choc des deux armées fut terrible, et les cadavres des morts comblèrent les fossés. Le nombre enfin l'emporte, les murs sont escaladés et tous les habitants sont massacrés sans distinction. *Le Fléau de Dieu* entra dans la ville au milieu des acclamations

de ses troupes, et le spectacle de l'incendie compléta bientôt celui du carnage et de la mort. Dieu permit le triomphe d'Attila pour purger la terre des derniers restes de la corruption payenne et pour éprouver la fidélité des chrétiens. Si Attila frappa comme la foudre, il passa comme l'ouragan, et Dieu brisa bientôt dans sa miséricorde la verge qu'il avait choisie dans sa colère. La cité chrétienne qui l'avait imploré ne répandit pas inutilement devant ses autels ses larmes et ses prières. Elle se releva bientôt de ses ruines à l'ombre de la croix, et, dans ces mêmes lieux que les Huns quittèrent en se demandant avec orgueil où avait pu être Vesontio, on se demande aujourd'hui où donc a pu passer Attila.

(Voir *Histoire du comté de Bourgogne*, t. I, p. 35; — *Vie des saints de Franche-Comté*, t. I, p. 148.)

37

La Fiancée d'Arguel

(Canton de Besançon)

Tout semblait dormir dans le château d'Arguel. La lune éclairait ses tourelles ; les girouettes criaient au vent, et l'archer, appuyé sur sa hallebarde, était immobile

comme une statue de marbre à l'angle du préau. Il regardait, à travers la brume, les forêts qui s'agitaient à ses pieds et, dans les profondeurs du val, le Doubs dont le murmure s'élevait à peine jusqu'à lui.

Tout semblait dormir dans le manoir.

Cependant une lumière veillait encore à la tourelle de l'orient, et Blanche d'Arguel ne dormait pas.

Blanche était seule dans la tourelle. Elle reposait sur sa couche à dais et à tenture verte. Une lampe, fixée à la voûte par une chaîne de cuivre, brûlait dans la chambre gothique et éclairait à demi les tapisseries qui couvraient la muraille. Un théorbe de ménestrel reposait auprès d'une grande corbeille de fleurs, cueillies pour le jour des fiançailles et qui devaient parer Blanche le lendemain.

Or, la jeune fille songeait à son fiancé qui devait venir avec l'aurore faire résonner son cor dans les rochers d'Arguel ; mais une inquiétude vague troublait sa veillée ; ses idées devenaient sombres sans qu'elle sût pourquoi, et sa tête était brûlante.

— Ne suis-je pas bien heureuse ? se demandait-elle ; et son cœur ne répondait rien.

Elle évoqua toutes les brillantes images d'un jour de fiançailles ; elle vit la grande salle du château toute illuminée et toute pleine du chant

des ménestrels ; les chevaliers assis au banquet buvaient à sa beauté dans leurs coupes presque aussi profondes que leurs casques. L'un d'eux, le plus jeune et le plus vaillant, est son fiancé ; c'est Férand, le plus hardi des francs barons du Jura, aussi timide auprès d'elle qu'une jeune fille, Férand qu'elle aime et qui doit la conduire à la chapelle du manoir. Elle se voit chevauchant auprès de lui, comme jadis à côté de son père, au milieu de varlets et d'hommes d'armes et courant les bois de Pugey et de Montrond, le faucon au poing et les cheveux flottant au vent.

Toutes ces images riantes qui avaient peuplé ses rêveries de jeune fille allaient se réaliser le lendemain. Cependant, à mesure qu'elles passaient devant elle, elles s'assombrissaient comme les nuages lorsque le soleil retire sa lumière. La mélancolie descendait dans l'âme de la jeune fille.

— D'où vient que je suis triste et que mon cœur est plus vide que jamais ? se demandait-elle ; et sa tête s'appesantissait, et elle éprouvait je ne sais quoi de douloureux dans l'âme et dans le corps. Elle ferma ses paupières en se recommandant à Notre-Dame et à Messire Saint Ferréol, puis elle s'endormit. Mais son sommeil ne fut point paisible : son souffle était précipité ; ses oreilles étaient pleines de tinte-

ments ; des formes singulières tourbillonnaient autour d'elle ; ces sons s'arrêtaient et se précitaient, ces formes se raccourcissaient et s'allongeaient avec un ensemble bizarre, et la danse imaginaire suivait dans sa mesure les battements du cœur de la jeune fille,. Ces visions lui faisaient mal : elle s'éveilla.

— D'où vient que mon sommeil est si lourd ? se dit-elle, et, se soulevant sur sa couche, elle essuya son front couvert de sueur. La lampe de la voûte s'était éteinte, mais la lune resplendissait dans l'ogive de la fenêtre et la chambre était pleine de lumière. Et voilà qu'elle crut voir au dehors des lutins et des sylphes argentés et transparents comme l'air où ils nageaient : leurs petites ailes frappaient les vitraux gothiques et ils voltigeaient par milliers comme des moucherons dans un rayon de soleil.

— Ouvre-nous ta fenêtre, jeune fille, disaient leurs voix argentines ! Nous apportons les brises de la nuit sur nos ailes. Ouvre ! nous soufflerons dans les plis tièdes de tes rideaux et dans tes cheveux blonds, et ton sommeil sera doux comme celui du saule dont le vent du matin caresse la chevelure.

Blanche avait la vue éblouie, le vertige égarait ses sens, elle crut rêver et sa tête retomba sur son chevet ; mais voilà que le

théorbe rendit un son d'une douceur infinie. Elle vit devant elle une dame blanche qui était belle et qui souriait ; elle tenait une couronne de roses rouges.

— Jeune fille, dit-elle, je suis la Fée des fleurs et de la joie. J'ai volé sur la terre silencieuse et j'ai cueilli dans la rosée de la nuit les fleurs de l'hymen. Réjouis-toi, ô jeune fiancée d'Arguel, car les parfums et les plaisirs de la terre vont t'enivrer.

Et la Fée posa sur la tête de la jeune fille la couronne de roses rouges. Et voilà que toutes les fleurs de la corbeille s'animèrent à la voix de la Fée et s'agitèrent entre elles comme au souffle du vent. Des lis sortent des jeunes filles élancées ; les corolles deviennent des robes blanches ; les pistils brillent sur leur front comme des aigrettes dorées. Les marguerites revêtent les feuilles vertes de leur tige et les pétales blancs ceignent leur tête comme d'une couronne. Les tulipes s'arrondissent comme des turbans sur le front de jeunes filles noires comme l'ébène. La rosée brille à leurs cous comme des colliers de perles et comme des pierreries dans les plis de leurs robes odorantes. Toutes ces fleurs fantastiques s'élancent de la corbeille et voltigent autour de la blanche Fée.

— Nous sommes filles de la terre verte, disent-elles, qui respire nos parfums oublie le

ciel. Respire-les, ô jeune fiancée d'Arguel, car nous ne vivons qu'une aurore et nous voulons t'enivrer avant de mourir.

Et Blanche, à demi plongée dans la torpeur voyait, mais vaguement, le tourbillon l'entourer en chantant. Il lui semblait que des corolles s'approchaient de ses lèvres comme des coupes, et que des pétales effeuillées tombaient sur elle comme une neige; mais elle se sentait oppressée et les parfums étaient si suaves qu'ils lui faisaient mal.

Le théorbe ému résonnait de lui-même.

— Ouvre nous, criaient les lutins, en frappant les losanges des vitraux. Mais Blanche n'entendit rien. Tout semblait se confondre. Sa vue se troubla et les ombres léthargiques descendirent sur elle une seconde fois.

Son sommeil fut plus noir et plus profond encore qu'auparavant. Des images plus sombres l'obsédaient. Ces images étaient immobiles ou ne se mouvaient qu'avec lenteur. Un malaise indéfinissable la travaillait dans les profondeurs de son être. Un froid mortel la pénétrait; sa poitrine était affaissée et son cœur semblait lutter pour se mouvoir. Il s'arrêta même un instant et la jeune fille s'éveilla en sursaut; mais tout ce qu'elle put faire fut d'ouvrir ses paupières.

La lune s'était couchée et la chambre était

dans l'ombre. Blanche était baignée d'une sueur froide. Son souffle était extrêmement pénible. Qui donc pouvait l'oppresser ainsi? Elle crut voir une main froide appuyée sur son sein et un fantôme voilé de noir penché sur elle; mais elle était si faible qu'elle ne put ni crier ni détourner la tête. Elle crut sentir un souffle glacé à son oreille avec ces mots : *Je suis la mort!*... Mais elle l'entendit à peine et ses paupières alourdies se refermèrent...

Tout à coup la jeune fille sort de sa torpeur. Elle se sent si légère qu'elle se croit sans vêtements. Elle ne se voit point, et pourtant elle se sent vivre. Elle voit sa couche, et pourtant il lui semble ne plus y être. — Quelle est, pense-t-elle, cette jeune fille blonde qui me ressemble et qui dort avec la croix de ma mère à son cou? Où suis-je donc? D'où puis-je la voir? Pourquoi l'espace n'est-il plus?

Et voilà que Blanche aperçoit un être lumineux avec des ailes qui brillaient comme le soleil. Il portait une couronne de roses blanches éblouissantes.

— Je suis ton ange gardien, dit-il, j'ai parcouru les campagnes du ciel et j'ai cueilli pour toi les roses de la virginité. Viens, les roses de la terre, comme ses joies, passent et font mourir; mais celles-ci sont immortelles, et leur parfum, c'est la vie.

Bientôt l'aurore se leva. Férand, suivi de ses archers, fit retentir la montagne du son de sa trompe ; mais il n'y eut point de fiançailles dans le château, car la fille du Sire, la fiancée d'Arguel, était morte dans la nuit, asphyxiée par les fleurs.

38

La Fille du Prince

(Canton de Besançon)

Une princesse voulant aimer,
Son père voulant l'en empêcher,
Il lui fit bâtir une tour
Pour y renfermer ses amours.
Elle y resta cinq ou six ans
Sans que l'on vint la visiter.
Au bout de la sixième année
Son père vint la visiter.
Bonjour, ma fille, comment ça va ? —
Hélas, papa, ça va comme ça :
J'ai un côté rongé des vers
Et l'autre brisé dans les fers.
Hélas, papa, n'avez-vous pas
Quatre-vingts francs à me donner ?
Ce serait pour donner au jolier,
Pour qu'il me gratte le bout des pieds. —

Oh ! oui, ma fille, nous les avons
Et plus de quatre à cinq millions.
Ce serait tout pour te les donner,
Si tes amours veulent te quitter. —
J'aimerais mieux mourir dans la tour
Que de renoncer à mes amours. —
Oui, dans la tour tu *mourriras*
Et tes amours tu quitteras.
Elle y mourut ; on l'ensevelit
Pour la porter à Saint-Denis.
Quatre-vingts prêtres, autant d'abbés,
Pour porter la belle enterrer.
Le prince vint à passer par là.
Ho ! là ! messieurs, arrêtez-là,
Vous portez ma belle enterrer :
Permettez-moi la regarder.
Le prince prit ses ciseaux fins
Pour découdre le drap de lin.
Aussitôt le drap décousu,
La belle l'a bien reconnu.
Oh ! la belle chose que d'aimer,
Disent les prêtres et les abbés.
Nous portions la belle enterrer :
A présent la faut marier.

Je n'ai pas cru devoir changer le langage incorrect et bizarre de cette légende populaire, qui se chante telle qu'elle est ici écrite dans les environs de Besançon.

39

Les bonnes fées de la roche de Palente

(Canton de Besançon)

A cent pas de la hauteur de Palente, en descendant sur Chalezeule, on voit dans un pré qui avoisine la route, à droite, une grande pierre plate, presque couchée au ras du sol. Cette pierre est toujours d'une propreté admirable. On croirait qu'elle est continuellement lavée par les pluies ou balayée par les vents. Elle ne garde point la souillure qu'y dépose le pied des passants ; la boue et la poussière ne s'y attachent jamais et la mousse n'y peut pas croître. C'est que, mes enfants, une main de fée invisible l'époussette et l'essuie. Cette table de pierre, savez-vous, recouvre le palais souterrain des bonnes fées de la Roche : c'est la pierre aux fées.

Un jour, c'était la veille d'une grande fête, le père Ramelot, de Palente, labourait un champ voisin avec un petit valet de charrue qui fouettait les bœufs. Il crut entendre qu'on pétrissait dans la grotte aux fées ; puis il ne tarda pas à

humer franchement la bonne odeur du gâteau. Il arrête un moment sa charrue pour venir crier par trois fois devant la roche, en ôtant son bonnet :

« Belle dame, bonne et blanche,
« Donnez-nous de votre offrande! »

Jugez de leur surprise! Quand ils ont terminé leur sillon, nos deux laboureurs aperçoivent, sur la pierre aux fées... quoi!... une belle nappe éclatante de blancheur, avec un beau gâteau doré et un petit couteau d'argent dessus. Ils s'empressent de faire honneur au goûté qui leur est servi; puis le repas terminé, ils se remettent à leur besogne. Mais voilà que la roue gauche de leur charrue se met à gémir d'une étrange façon. A chaque tour qu'elle faisait, elle semblait dire : *Rends ce que dois! rends ce que dois! rends ce que dois!* « Valet, demande le Ramelot, aurais-tu pris quelque chose à ces bonnes fées? — Non, maître, je ne leur ai rien pris. » Pourtant la roue ne discontinuait pas sa plainte. C'était donc bien sûr, on avait dû prendre quelque chose aux bonnes fées. « Allons, valet, dis-moï, n'as-tu rien pris? — Eh bien si fait, j'ai caché dans ma poche leur petit couteau. »

— Et ce petit couteau d'argent, oncle Jean, l'a-t-il rendu?

— Certainement, sans quoi la charrue crierait encore.

— Mais comment la roue pouvait-elle parler ?

— Une fée s'était cachée dedans.

Ah! nous entendrions bien plus souvent parler les bonnes fées, si nous étions plus attentifs.

Cette légende a été imprimée pour la première fois dans la *Revue littéraire* de la Franche-Comté, 3e année, page 69.

Près de Ville-du-Pont (Doubs), on aperçoit dans un rocher des bords du Doubs la porte cintrée d'une caverne. C'est là aussi, dit-on, que les fées bienfaisantes viennent, comme à leur four banal, faire cuire leurs gâteaux.

(Monnier, *Traditions*, p. 402.)

40

Légende du Lycée de Besançon
(XVIIe siècle)

Le lycée de Besançon doit, dit-on, la splendeur de ses bâtiments à la supercherie des Jésuites du XVIIe siècle. On raconte qu'en l'an 1626, un vieux garçon,

Antoine-François Gauthiot, seigneur d'Ancier, propriétaire de grands biens en Franche-Comté, faisait un voyage de plaisir à Rome. Il s'était muni des plus belles lettres de recommandation de la part des Pères Jésuites de Besançon, lesquels étaient ses amis et comptaient devenir ses héritiers. Il tomba malade en arrivant, et mourut presque subitement dans la maison du Grand-Jésus, sans avoir eu le temps de faire son testament.

Bien que les intentions du défunt fussent connues, l'acte essentiel manquait pour que les Pères Jésuites héritassent. Un simple serviteur, un frère, qui avait habité la Franche-Comté, conçut une ruse, communiqua son plan aux Révérends Pères, et, comme les consciences italiennes n'ont jamais manqué de souplesse, on se mit à l'exécution. Sur la mort de M. d'Ancier on garde le plus grand secret, tandis que le frère se rend en Franche-Comté, à deux lieues de Besançon, c'était à Montferrand, où séjournait Denys Euvrard, fermier d'une grange de M. d'Ancier, ayant d'une manière remarquable, la voix semblable à celle de son maître.

Le messager demande avant tout la promesse du secret au fermier ; puis il lui apprend qu'il faut venir de suite à Rome, où M. d'Ancier, sur le point de mourir, veut lui faire

d'importantes révélations et le récompenser généreusement. Denys Euvrard, sans balancer, se met en route; et, conduit par le frère, il arrive à la maison du Grand-Jésus.

Deux Pères Jésuites viennent à lui : « Ah! mon pauvre ami, lui disent-ils, vous arrivez trop tard! M. d'Ancier est mort. C'est une grande perte pour vous et pour nous. Son intention était de vous donner la grange de Montferrant et de léguer le reste de ses biens à nos pères de Besançon; mais il n'y faut plus songer. » Denys Euvrard fait là-dessus d'amères réflexions dont un des pères vient enfin le tirer le lendemain : « Mon cher Euvrard, lui dit-il, il me vient une idée. C'était l'intention de M. d'Ancier de faire son testament. Il voulait vous donner sa grange de Montferrand et nous laisser le surplus de ce qu'il possédait.—Vous avouerez qu'il était le maître de ses biens. Il pouvait en disposer comme il le jugeait convenable; ainsi l'on peut regarder ses biens comme nous étant donnés devant Dieu. Il ne manque donc plus que la formalité du testament; mais c'est un défaut de forme qu'il est possible de réparer. Je me suis aperçu que vous aviez la voix entièrement semblable à celle de M. d'Ancier. Vous pourriez facilement le représenter dans un lit et dicter un testament conforme à ses intentions. Surtout vous

n'oublierez pas de vous donner la grange de Montferrand. »

Le fermier se rend à l'avis de l'habile casuiste, il se soumet à ses conditions. Pour écarter davantage tout soupçon, lorsque Denys Euvrard est dans son lit, on appelle devant lui, non-seulement le notaire, mais encore deux Franc-Comtois distingués, alors en voyage à Rome, l'un conseiller au Parlement, et l'autre chanoine de la métropole. En leur présence, le faux moribond dicte ses dispositions testamentaires.

« Je donne et lègue à Denys Euvrard, mon fermier, ma grange de Montferrand... et toutes ses dépendances, ajoute-t-il, se gratifiant ainsi d'un moulin, d'un bois et des cens.

(Les RR. PP. étaient trompés par leur complice, dont l'appétit subtil devint irrésistible; mais qu'y faire ?)

— *Item*, je donne et lègue audit Euvrard mille écus à choisir dans mes meilleures constitutions de rentes et tout ce qu'il peut redevoir de termes arriérés pour son bail de la grange de Montferrand.

— *Item*, je donne et lègue une somme de cinq cents francs à l'enfant de la nièce dudit Euvrard... »

Enfin, le testateur se sentant suffisamment rengorgé déclare que, quant au surplus de ses

biens, il institue pour ses héritiers universels les Pères Jésuites de Besançon, à la charge par eux de bâtir une église suivant le plan déjà projeté, d'y ériger une chapelle sous l'invocation de Saint-Antoine et de Saint-François, ses bons patrons, et de célébrer dans ladite chapelle une messe quotidienne pour le repos de son âme.

Tel qu'il était, ce testament dut être exécuté.

Mais Denys Euvrard avait compté sans son curé. Se trouvant, quelques années plus tard, alité pour mourir véritablement, il confessa le bon tour exécuté à Rome. Le pasteur villageois, casuiste sévère, exigea que cette déclaration fût faite publiquement, en présence du notaire, du juge du lieu et de plusieurs témoins. Les biens mal hérités de Denys Euvrard retournèrent aux parents de M. d'Ancier, et, en outre, le fermier fut tenu de leur abandonner les siens propres pour indemnité.

Armés de la déclaration, les héritiers naturels de M. d'Ancier intentèrent aux Pères Jésuites un procès; ils le gagnèrent à Besançon; ils le gagnèrent devant le Parlement de Dôle. Mais il y avait alors un conseil suprême à Bruxelles, et, au nom du roi d'Espagne, les biens échus aux RR. PP. demeurèrent en leur possession.

Au reste, les Pères Jésuites surent faire un

bel emploi de leurs nouvelles ressources. Le lycée de Besançon est un des plus beaux établissements de l'Université de France.

(Voir *Guide de l'Etranger à Besançon*, par MM. DELACROIX et CASTAN, p. 179.)

(Voir surtout la comédie du *Légataire universel* de RÉGNARD.

41

JEAN DE WATTEVILLE

(Canton de Besançon)

CECI encore n'est pas une légende, mais comme la vie de ce trop fameux Jean de Watteville est d'un bout à l'autre une espèce de drame incroyable et qu'un roman historique sur ce personnage peut être essayé par plus d'un amateur, je n'ai pas craint de faire entrer dans ce recueil l'esquisse d'une figure aussi extraordinaire.

Je trouve cette page dans l'histoire du séminaire de Besançon, par Mgr Jacquenet (1).

« Il y avait alors en Franche-Comté un homme dont les aventures, quoique historiques, paraissent cependant incroyables. C'était Jean de Watteville, d'une ancienne famille de Berne

(1) Elle est extraite des *Mémoires* de Saint-Simon, t. III, p. 345, édit. de 1856.

établie à Besançon. Débutant par la carrière des armes, il tue en duel, à Milan, un gentilhomme de la reine d'Espagne; se jette, touché de repentir, chez les Capucins de Besançon, d'où il passe chez les Chartreux de Beaulieu, pour mieux faire pénitence. Ennuyé bientôt du cloître, il en escalade les murs, tue d'un coup de pistolet son abbé, qui le surprend sur le fait, se querelle à quelque distance dans une auberge de village et tue un voyageur qui voulait partager son repas. Il arrive à Madrid, se dispute avec un chevalier, lui plonge son épée dans le corps, se réfugie dans une abbaye de dames nobles, gouvernée par une de ses tantes, s'échappe avec une religieuse, la perd dans la traversée de Smyrne, se fait renégat à Constantinople, s'engage dans la milice, devient pacha, combat en cette qualité les Vénitiens, en Morée, et se tire de là en trahissant la Turquie. Il obtient sa grâce du roi d'Espagne, son absolution du Pape, reparaît à Besançon, et, à l'époque des deux conquêtes, déploie toutes ses ressources, qui étaient infinies, pour livrer aux ennemis sa patrie adoptive.

« Il servit fort utilement (les Français), mais « ce ne fut pas pour rien, écrit le duc de Saint-« Simon. Il avait stipulé l'archevêché de « Besançon, et, en effet, après la seconde

« conquête, il y fut nommé. Le Pape ne put
« se résoudre à lui donner des bulles ; il se
« récria au meurtre, à l'apostasie, à la circon-
« cision. Le roi entra dans les raisons du Pape,
« et il capitula avec l'abbé de Watteville, qui
« se contenta de l'abbaye de Baume, la deu-
« xième de Franche-Comté, d'une autre bonne
« en Picardie, et de divers autres avantages. »

Après la réunion définitive de notre province à la France, l'abbé Jean de Watteville se retira des dignités pour se livrer plus à l'aise aux loisirs d'une vie assez peu édifiante, qu'il mena jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. »

42

Légende de l'Evêque Félix

(Canton de Besançon)

Besançon jouissait dès l'origine de la primitive Eglise du droit d'avoir pour évêque celui-là seul que le consentement réuni du clergé et du peuple choisissait canoniquement sans qu'aucune puissance au monde pût lui en imposer un autre. C'est ainsi que saint Désiré, saint Claude Ier, saint Nicet, furent élevés sur le siège de Besançon par les suffrages réunis des citoyens et

des prêtres. Après la mort de l'évêque Gervais, le clergé et le peuple furent quelque temps en désaccord sur le choix d'un prélat. Ils devinrent enfin unanimes pour élire saint Claude. Après sept ans d'épiscopat, saint Claude déposa crosse et mitre pour se retirer dans un couvent. Le peuple se joignit au clergé pour essayer, par les prières et les larmes, de fléchir la résolution du saint Evêque. Tout fut tenté en vain. La retraite de saint Claude avait pour motif la corruption du clergé, que ses exhortations et ses exemples n'avaient pu ramener dans le devoir. Son successeur fut choisi parmi ces clercs désordonnés qui l'avaient abreuvé d'amertume. Le nouvel évêque, Félix, fit parade des vices les plus honteux et donna l'exemple de la débauche à des prêtres qui n'étaient que trop disposés à le suivre. Un chroniqueur du XVIe siècle qui a paraphrasé, dans son naïf langage, les légendes de notre église, trace un tableau navrant de l'état de la métropole de Besançon après le départ de saint Claude. « Un quidam, dit-il, nommé Félix... obtint le siège archiépiscopal, lequel il gouverna si misérablement qu'il dissipa quasi toutes les rentes et revenuz de l'archevesché, et, que pis est, laissa tellement corrompre quasi tous les chanoines en toutes corruptions de mœurs, qu'il laissa le service de Dieu tant

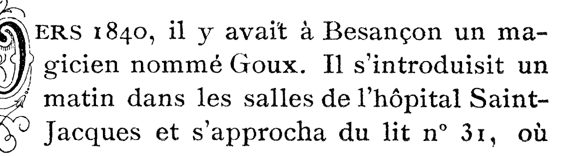
altéré, qu'il semblait plustôt de l'Eglise une maison de lascivité, jeulx et tournois que maison de Dieu ni d'oraison ; et des prestres semblaient mieulx gens de guerre et débauche que gens d'Eglise. » Les citoyens, indignés d'une telle dépravation, n'y virent d'autre remède que l'expulsion du prélat et de son clergé. A la suite d'une lutte sanglante, Félix, dont le peuple avait juré la mort, s'enfuit par la porte de *Varesco* et gagna en toute hâte un *castrum* qui devait plus tard prendre le nom de Montfaucon. Menacé d'un siège par les Bisontins, il abandonna promptement cette retraite pour aller cacher sa honte dans les environs de Montbéliard, où il finit ses jours.

(Voir origines de la commune de Besançon, par M. CASTAN, chap. Ier.)

43

LE MAGNÉTISEUR DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES

(Canton de Besançon)



VERS 1840, il y avait à Besançon un magicien nommé Goux. Il s'introduisit un matin dans les salles de l'hôpital Saint-Jacques et s'approcha du lit n° 31, où

une femme était morte depuis quelques heures.

« Sur le front il la toucha
« De sa griffe ensorcelée ;
« On ne sait ce qu'il lui dit,
« Mais la morte répondit. »

Au bruit de cette aventure, une sœur accourt et s'écrie : « Valet du démon, qu'osez-vous faire? Vous avez par vos gestes infernaux magnétisé cette morte. Elle a répondu à vos discours diaboliques. Sortez d'ici ; allez ailleurs exercer votre métier maudit. » — C'est en vain que l'on me met à la porte, répondit le magicien, je puis agir même au travers des murs. Depuis ce jour-là, Goux ne franchit plus la grille de l'hôpital; mais chaque nuit, durant plusieurs semaines, les sœurs croyaient sentir comme une griffe endiablée qui leur grattait les mollets.

(Une complainte a été faite sur ce sujet et imprimée par Proud'hon. Cette complainte se vendait au profit des pauvres et était accompagnée d'une planche représentant Goux au chevet de la morte. Le diable est debout devant lui et la sœur accourt de l'autre côté. La complainte a pour titre : Histoire lamentable d'un magnétiseur ignominieusement chassé de l'hôpital Saint-Jacques pour avoir fait parler une morte.)

44

Origine merveilleuse des Porcelets

(Canton de Besançon)

La maison des Porcelets fut très puissante dans l'ancien royaume de Bourgogne. Son illustration répandit tant d'éclat, que les sultans, en traitant avec les chrétiens, exigèrent des otages, ou la parole d'un Porcelet ; et le seul chevalier qui fut épargné dans le massacre des Vêpres siciliennes fut un membre de cette famille, dont l'origine est racontée d'une façon tout à fait merveilleuse.

Une pauvre femme couverte de haillons se présenta, il y a bien des siècles, avec deux enfants jumeaux à la porte d'une riche châtelaine (voir nº 166) pour implorer sa pitié. La dame la repousse avec horreur, en disant : « Il est impossible qu'une femme ait à la fois deux enfants d'un même homme. » La femme voyant près de là une truie qui allaitait ses quatre marcassins, souhaita que la châtelaine accouchât au bout de neuf mois d'autant de fils que cette laie avait de nourrissons, afin qu'elle pût savoir par elle-même que des

couches plantureuses n'étaient pas une preuve d'infidélité. Les neuf mois étant échus, la châtelaine mit au monde quatre garçons qu'on appela les Porcelets. Mais comme ils étaient innocents de la faute de leur mère, les Porcelets grandirent en vertu, courage et beauté. Voilà quelle fut l'origine de cette illustre famille, qui s'est répandue dans plusieurs provinces de l'ancien royaume de Bourgogne et particulièrement à Besançon, où elle s'est éteinte dans celle de la Tour-Saint-Quentin.

45

La grace du condamné

(Fragment d'un chant populaire recueilli à Besançon)

Un pauvre soldat condamné à mort par le Conseil de guerre, allait être fusillé pour un mot outrageant qu'il avait proféré à l'adresse de son colonel. Une jeune fille qui aimait d'amour ce malheureux fit vœu de le sauver. Quelque chose lui disait dans son cœur qu'elle réussirait. Elle demanda et obtint la permission d'entrer dans le cachot du condamné pour lui porter des vivres. Le geôlier compatissant les laissa seuls un moment. La jeune fille dit alors au condamné : « Changeons

d'habits ; prends cette robe ; mets ce mouchoir sur tes yeux et sauve toi : advienne de moi ce que Dieu voudra ! » Le lendemain, on vint chercher le condamné pour le mener au supplice. La jeune fille se laissa conduire sans difficulté sur le haut du rempart. Au moment où on lui enleva sa coiffure pour lui bander les yeux, ses longs cheveux épars révélèrent son sexe. On rapporta aussitôt cet incident au colonel qui, touché par un aussi beau trait de dévouement, fit gracier le condamné et sa chère complice. Il se marièrent au régiment et donnèrent à la Patrie de braves enfants de troupe qui devinrent de vaillants soldats.

46

Le béni Saint-Suaire

(Canton de Besançon)

Une tradition constante de l'église de Besançon rapporte que, depuis la prise de Constantinople, en 1204, jusqu'à l'époque de la Grande Révolution française, cette église a possédé le béni saint-suaire sacré de notre sauveur Jésus-Christ.

On a beaucoup écrit au sujet de cette précieuse relique. Le lecteur curieux pourra voir

ce qu'en ont dit Chifflet, d'Orival, Dunod et les agiographes des saints de la Franche-Comté.

Parmi les histoires populaires et non écrites qui se rapportent aux nombreux miracles opérés par le béni saint-suaire de Besançon, en voici une que je donne dans toute sa naïve crudité. Je l'ai recueillie de la bouche de plusieurs personnes qui n'avaient certainement pas l'intention de jeter le ridicule sur les croyances de nos pères.

Un jour, c'était peu de temps avant la Révolution, une femme possédée du démon fut amenée, avec un grand concours du peuple, dans la chapelle du Saint-Suaire de Besançon, pour y être exorcisée en présence de la sainte relique. Lorsque le prêtre eut prononcé les formules ordinaires de l'exorcisme, le diable, qui était dans le corps de cette femme, se mit à crier par sa bouche : Où irai-je ? Alors un des assistants, nommé Noblot, qui entendit ces paroles et qui se trouvait à peu de distance d'un gros bénitier de marbre rempli d'eau bénite, répondit en se jetant assis au milieu de ce vase : *Dans le c... de Noblot*. Le diable sortit en effet du corps de la possédée sous forme de fumée, mais n'ayant pu se rendre au lieu qu'on lui avait indiqué, à cause de l'eau bénite qui en gardait l'issue, il fut contraint

de s'en aller bien vite au fond de l'enfer, d'où l'on prétend qu'il n'est jamais revenu.

47

Les Balles de cire

(Canton de Besançon)

Sur la fin du dernier siècle, le marquis de Montrichard disait dans un discours prononcé à l'Académie de Besançon, que son aïeul maternel, quoique homme d'esprit et de mérite, croyait encore, tant les préjugés de l'éducation agissent puissamment sur les pensées et les habitudes de toute la vie, qu'on pouvait, par un charme, empêcher les armes à feu de partir. Aussi, en montant dans sa litière pour se rendre à Besançon, ce seigneur avait-il le soin d'ajouter aux balles de plomb dont ses pistolets étaient chargés, deux autres balles faites avec de la cire du cierge pascal, comme un moyen sûr de rendre sa défense efficace.

(M. Blanc, Acad. de Besançon, 24 août 1865, p. 78.)

48

LE PÈRE JOIGNEREY

(Canton de Besançon)

Le proverbe suivant est connu à Besançon :

C'esi ici comme chez Joignerey,
On parle plutôt de boire que de manger.

Le père Joignerey, qui voiturait du matin au soir sur le pavé de Besançon, avait toujours dans son écurie de vieux bidets à longues dents, des bêtes de réforme achetées dans le tas à raison de trois écus la tête. Les pauvres rosses recevaient plus de coups de fouet que de coups d'étrille, et pour surcroit de misère, elles n'avaient jamais à manger qu'au quart de leur soûl. Un jour, le fils Joignerey crie à son père :

Père, les chevaux n'ont rien à manger !
— *Mène-les boire*, répond l'autre.

(PERRON, *Proverbes*, p. 101.)

49

Le Devin de Bois-Murie

(Canton de Besançon)

Un homme de Founottes, près Besançon, voulant essayer des recettes de magie, rendit son porc malade à l'aide du secret. Il ne put jamais ensuite lever le sort qu'il avait mis, et le porc devint étique et finit par crever. Ce mège (ou mage) inexpérimenté rendit malade les deux chevaux d'un cultivateur de son voisinage nommé Plançon. Celui-ci s'en fut au *devin*, à Bois-Murie ; mais, comme il était venu de jour, le devin le renvoya sans pouvoir lui rien dire, attendu qu'il faut *aller au devin entre les deux soleils*, c'est-à-dire la nuit, *et sans regarder derrière soi*, c'est de rigueur.

Plançon revint le jour d'après, avant le lever du soleil et le devin lui dit : « C'est un de vos voisins qui a grevé (une personne ou une bête à qui on a jeté le sort est dite grevée—gravata) vos bêtes. Il est assez fort pour leur avoir donné la maladie, mais pas assez pour la guérir. C'est un homme qui a des enfants. Je peux, si vous voulez, lui faire passer le mal

qu'il a mis sur vos chevaux. » Plançon n'y consentit pas. « Eh bien, dit l'autre, je vais le faire passer à l'un de ses enfants ! »

Et *d'effet*, le fils du mège de Founottes est mort d'un mal de jambe quelques annés après ; — ce qui prouve bien que c'était lui, comme on le supposait, qui avait donné la maladie aux chevaux de Plançon.

(Dr PERRON, *Superstitions médicales de la Franche-Comté*, p. 18.)

50

L'HERBE A LA RECULE

(Canton de Besançon)

NOUS avons trouvé *l'herbe qui égare* dans les traditions populaires de l'arrondissement de Saint-Claude. Nous trouverons à Broye-les-Pesmes *l'herbe à la reprise*. A Besançon, cette herbe qui égare s'appelle *l'herbe à la recule* (ou l'hercule).

Si un homme s'égare dans un bois dont il connaît bien tous les sentiers, c'est qu'il a marché sur l'herbe qui égare. Et, dans ce cas, il aura beau faire, rabattre les chemins, revenir sur ses pas, il ne pourra s'orienter ni se

reconnaître. Le père Chaillot, ancien garde vente au bois de Chailluz, faillit périr à quelques centaines de pas de sa baraque, si ses voisins n'étaient accourus à ses cris et ne l'avaient ramené chez lui.

(Dr PERRON, *Superstitions médicales de la Franche-Comté,* p. 22.)

51

LE BON DIEU DE BOIS

(Canton de Besançon)

Alors, il était une vieille,
Qui demeurait à Besançon.
Elle aimait le jus de la treille,
Un peu trop, disait son garçon,
Seul enfant qui, dans son veuvage,
Sans marchander son dévouement,
Gagnait le pain et le breuvage
Et le terme du logement.
Ce garçon de bonne nature
Etait un artiste sur bois,
Et de son talent en sculpture
On parle encore quelquefois.
Pour la placer au sanctuaire
De la paroisse, sur l'autel,
Il fut un jour chargé de faire

L'image du Père éternel.
Il travailla tout une année,
Avec la lime et le ciseau.
La statue étant terminée,
Il restait un petit morceau
Du bois, que pour ce saint ouvrage
A l'artiste on avait fourni,
Et qu'on avait, suivant l'usage,
En le lui remettant bénit.
A sa mère, il fit une écuelle
Du restant ce bois sacré,
Où, chaque soir, à la canelle
Elle mêlait son vin sucré.
La vieille, souvent un peu grise, —
Aux vieilles gens il en faut peu, —
Avec son bâton, à l'église,
Allait visiter le bon Dieu.
Quand la nef était solitaire,
De l'autel du bon Dieu de bois
Elle s'approchait sans mystère
Et lui parlait à haute voix.
Curieux de prêter l'oreille
A ce que disait cette vieille,
Un enfant de chœur, tout petit,
Derrière l'autel se blottit.
A peine est-il là qu'elle arrive,
S'agenouille et, levant les yeux,
Fait cette prière naïve
Qu'ouït l'enfant malicieux :

« Bon Dieu de bois, parent de mon écuelle,
« Mon garçon vous a fait; moi, j'ai fait mon garçon :
« Je suis votre grand'mère ; et je vous renouvelle
« Ma prière toujours de la même façon :
« Jusqu'au bout de ma pauvre vie,
« Bon Dieu de bois, mon beau bijou,
« Faites que j'aie à mon envie,
« Du pain, du lard, des pois et de vin prou ! »
Mais l'enfant sans pitié, comme on l'est à cet âge,
Lui répond de son petit coin :
« Vous aurez, si vous êtes sage,
« Du pain, du lard, des pois ; mais de vin point ! »
A ces mots, la vieille en colère,
Aux pieds du grand bon Dieu de bois,
D'où semblait sortir cette voix
Juvénile et pourtant sévère,
Avise un tout petit Jésus,
Enfant de bon Dieu, tout au plus ;
Elle s'imagine, la folle,
Que de lui vient cette parole
Qui la met en si grand émoi.
Alors, le menaçant du geste,
Par ces mots, elle l'admoneste :
« Marmouset, veux-tu rester coi !
« Ce n'est pas à toi, je l'espère,
« Qu'il convient de faire la loi.
« Morveux, laisse parler ton père :
« Ton père en sait plus long que toi. »

(Récit du père CHAUMONOT, de la mairie de Besançon.)

52

La Messe du Revenant

(Canton de Boussières)

L'apparition d'un revenant est un présage de mort. Dans le château de Montferrand, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une haute tour carrée en ruines, dominant encore au loin la vallée du Doubs, entre Thoraise et Rancenay, vivait jadis un illustre croisé : c'était Gauthier de Montferrand. Il avait près de cent ans, et il commençait à penser très sérieusement à ses fins dernières. Pour mieux se préparer à la mort, le pieux comte avait choisi, dans l'église d'un couvent fondé sur ses terres un gîte où, seul pendant plusieurs semaines, il vint se recueillir et prier. Un soir il s'endormit dans sa méditation. Un léger bruit le réveilla : il était minuit. Une pierre sépulcrale se soulève au milieu du sanctuaire : un spectre sort du tombeau, revêtu de l'habit sacerdotal et portant la chasuble et le calice. Il monte à l'autel et profère ces mots d'une voix sourde : « Je viens dire ma dernière messe. Y a-t-il ici quelqu'un pour m'assister ? » — « Moi ! »

répond le vieux Gauthier, en s'approchant du spectre d'un pas sûr et calme : on est sans peur quand on est sans reproche !

Bientôt Gauthier reconnaît dans le fantôme les traits du moine Clément, enterré dans l'église depuis vingt ans et plus.

« Oui, c'est moi, Monseigneur, fit alors le revenant ; depuis vingt ans je suis en purgatoire. Prions d'abord ; vous saurez le reste ensuite. *In nomine Patris*, etc. »

Quand la messe fut dite, le revenant disparut. Gauthier se trouva seul, prosterné au pied de l'autel, la face contre terre. La pierre du caveau s'était refermée, et un silence profond régnait dans le sanctuaire. Tout à coup une voix se fit entendre, disant : « Sire Gauthier, vous par l'aide duquel vient de cesser mon épreuve, apprenez que jadis un chrétien m'avait donné cent messes à célébrer à l'intention d'un trépassé. Je n'en dis que quatre-vingt-dix-neuf. J'en omis une, sans qu'un repentir suffisant me rachetât de cette faute avant ma mort. Ma peine devait finir un jour de saint Clément. Vingt fois je sortis du tombeau pour venir célébrer ma dernière messe. Un revenant ne pouvant sortir du sépulcre qu'à minuit, et devant y rentrer avant l'aube, vingt fois j'attendis en vain un servant aux les marches de l'autel. Nul encore n'avait répondu à mon

appel. Maintenant, grâce à vous, je puis aller me reposer aux pieds de Dieu, où vous comparaîtrez vous-même avant le lever du soleil. »

Le sire Gauthier rentra dans son castel, où il se hâta de réciter les prières de l'agonie ; et au premier rayon du jour, qui vint blanchir le faîte des tours de Montferrand, le vieillard avait exhalé son dernier soupir.

(Cette légende a été mise en vers par A. Dusillet.)

53

La Male-Combe

(Canton de Boussières)

Non loin d'Avannes, au canton de Boussières, il existe un bas-fond que l'on appelle la Male-Combe, où l'on trouve encore aujourd'hui, en fouillant le sol, des débris d'épées, de casques et d'armures. Voici d'où vient ce sinistre nom de Male-Combe. C'est une tradition historique. En 1335, Jean de Châlons, seigneur d'Arlay, et Henri, comte de Montbéliard, alliés aux citoyens de Besançon, firent la guerre à Odon, duc de Bourgogne, à l'occasion de quelques revenus des salines, auxquels la maison de Châlons prétendait avoir droit. Plusieurs en-

gagements sans importance eurent lieu d'abord jusqu'a l'année 1336. Alors plus de mille citoyens de Besançon, ayant fait une sortie, Odon, à la tête de troupes considérables, les extermina non loin d'Avannes, dans le bas-fond qu'on appela depuis *la Male-Combe*. Ce massacre des citoyens n'eut pas lieu sans que le démon de la trahison se mêlât de l'affaire. On assure, en effet, que les cordes des cloches de la ville, et surtout celles de l'église Saint-Pierre, furent trouvées coupées quand les gardiens de la cité accoururent pour sonner le tocsin.

(Voir Chifflet, *Vesontio*, 1re part., p. 238.)

54

Tradition de la Ville d'Or a Osselles

(Canton de Boussières)

Une tradition rapporte qu'une ville considérable, appelée la Ville d'Or, s'étendait dans le vaste espace compris entre le bac de *Portail-de-Roche*, sur le Doubs, et le moulin d'Aranthon. En cultivant les terres dites au *Paret* et *Devant-le-Paret*, on a souvent rencontré des briques, des débris divers, et des pierres ayant servi à des constructions.

Une double ligne de tuyaux en terre cuite a été trouvée en fouillant le sol pour l'établissement du canal. Ces tuyaux amenaient sans doute à la *Ville d'Or* les eaux de la fontaine des *Neufs-puits*. On rapporte que trois ouvriers, ayant été envoyés par le propriétaire d'un terrain, dans l'emplacement de la Ville d'Or, pour déblayer un mur, découvrirent une cavité souterraine où, après des recherches, ils trouvèrent un trésor avec lequel ils disparurent en abandonnant leurs outils sur la place.

(*Annnaire du Doubs*, année 1847; commune d'Osselles.)

55

La Combe aux Morts, a Osselles

(Canton de Boussières)

En allant d'Osselles à Torpes, on remarque à l'entrée du bois une vallée fermée désignée sous le nom lugubre de *Combe-aux-Morts*. La tradition locale rapporte que les habitants qui périrent pendant les guerres de dévastation du moyen-âge furent inhumés dans ce lieu.

(*Annuaire du Doubs*, année 1847 : commune d'Osselles.)

56

La Ville d'Ambre et la fontaine des Baraques

(Canton de Boussières)

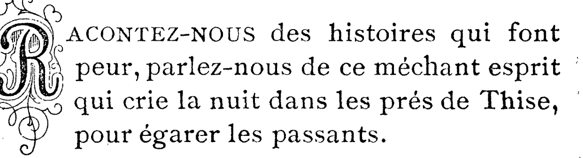
A Saint-Vit, canton de Boussières, une tradition rapporte qu'une ville importante avait été construite dans le bois d'*Ambre*, auquel elle aurait donné son nom. La tradition ajoute que les habitants de cette malheureuse cité, décimés par une peste terrible, furent réunis dans des baraques élevées à la hâte, à deux kilomètres du village actuel, autour d'une fontaine abondante et pure que l'on appelle de nos jours la *Fontaine des Baraques*.

(*Annuaire du Doubs*, année 1847 : commune de Saint-Vit.)

57

La Dame verte de Thise

(Canton de Marchaux)



Racontez-nous des histoires qui font peur, parlez-nous de ce méchant esprit qui crie la nuit dans les prés de Thise, pour égarer les passants.

. . . .

. . . .

« Un dimanche soir, Jean Paulet, tisserand de Chalèze, revenait d'Amagney avec un gros paquet de fil d'étoupes, au bout de son bâton. Il avait bu avec ses pratiques un peu plus tard qu'il ne fallait, si bien qu'il n'était sorti du village qu'à la nuit noire. Comme il marchait en causant tout seul, suivant sa coutume, surtout quand il avait bu, il entendit une voix plaintive qui semblait l'appeler : *Hé ! Jean Paulet ! Jean Paulet !* Le tisserand s'arrêta, puis, croyant avoir mal entendu, il se remit en route, car il avait hâte de rentrer chez lui. Mais la même voix reprit encore : *Jean Paulet ! Jean Paulet !* Jean Paulet quitte alors le grand chemin et se dirige où on l'appelle. Le voilà qui s'en va

tratelant cahin caha, trébuchant à toutes les mottes et le fil dansant au bout de son bâton, comme il fallait voir. S'il s'arrêtait, la voix plaintive redisait aussitôt : *Hé! Jean Paulet! Jean Paulet!* Si bien que le tisserand impatienté lui crie : « Mais à la fin, braillard maudit, que me veux-tu ? » — *Jean Paulet ! Jean Paulet !* et le pauvre Jean Paulet marcha tant que la nuit fut longue, égaré par cet esprit qu'il ne put joindre ni seulement apercevoir.

Le lundi matin, un homme de Roche rencontra dans les champs de la Vaivre Jean Paulet qui dormait profondément la tête appuyée sur son paquet d'étoupes.

Ce crieur invisible, c'est la *Dame verte*.

Une autre fois, le fermier Bernard revenait de Besançon. Il n'en était sorti qu'à la fermeture des portes. A minuit sonnant, il arrivait aux Ormes, endroit mal famé, comme les Rancenières, la combe d'Huche, le Confitemini, où tout bon chrétien, par peur du diable se signe en passant. Bernard n'y songeait seulement pas. Le temps était superbe ; pas un bruit sur terre, et, par un beau clair de lune, l'ombre des ormes géants se projetait au loin dans la prairie. Tout à coup Bernard aperçoit, à quelques pas devant lui, un petit chevreau noir qui portait un collier. Il s'arrête pour contempler mieux la gentille bête qui semble l'at-

tendre. — *Tiens*, *tiens*, se dit notre homme, *voici un petit bouquot qui ferait diantrement mon affaire!* Il cueille une poignée d'herbe qu'il présente au chevreau,en l'appelant d'une voix caressante. Mais au moment où il croyait le saisir par son collier, le petit chevreau fait un bond et s'enfuit dans la plaine. Bernard qui le voit s'arrêter à quelques pas, le suit doucement, l'appelle de nouveau. Dix fois il est sur le point de le saisir, dix fois la bête agile s'échappe et s'enfuit. *Pas moins*, pensait Bernard, *ce petit diable de chevreau aurait joliment fait mon affaire; sans compter qu'on prétend chez nous qu'un bouc assaini l'écurie.* Bernard continue de le poursuivre à travers des prés fangeux, tant et si bien que le pauvre fermier tomba dans une fondrière où il aurait peut-être passé la nuit, en grand danger d'y périr, si deux hommes de Thise, éveillés par ses cris, ne l'eussent secouru.

Ce chevreau, c'est encore la *Dame verte*. Elle est l'image des mauvais sentiments. Si vous vous laissez dominer par eux, ils vous feront tomber dans un bourbier, comme le fermier Bernard.

58

Le Géant de Chatillon-le-Duc

(Canton de Marchaux)

Dans un château du duc de Bourgogne, à quatre ou cinq milles de Besançon, résidait autrefois un noble bourguignon d'une stature à faire peur aux gens : on l'appelait le *Géant de Châtillon-le-Duc.*

Pour indiquer à leurs descendants et aux étrangers qui viendraient à traverser leur territoire, qu'elle avait été la longueur des os de leur défunt seigneur, inhumé près de la voie publique et du manoir féodal, les habitants de Châtillon ont planté deux bornes, à seize pieds environ de distance l'une de l'autre : elles marquent l'étendue que le squelette occupe dans la terre. Depuis ce temps, nul voyageur ne passe en cet endroit sans avoir la curiosité de mesurer lui-même, au pas, une taille si surhumaine. C'est pourquoi l'espace entre les deux pierres est tellement foulé, qu'il n'y a pas un brin d'herbe tant soit peu verte, tandis qu'alentour le gazon est très vigoureux.

(J.-J. Chiflet, *Vesontio,* pars I, p. 198.)

59

Le Chatelard. (Pierre d'Atente)

(Canton de Marchaux)

Sur une colline, entre Cussey-sur-l'Ognon et la Grange-de-la-Famine, on voit les ruines d'un ancien château, dont l'origine et la destruction se perdent dans la nuit des temps. On ignore complètement à quelle maison il a pu appartenir. Une vieille tradition, que je voudrais bien connaître pour la consigner ici, a attaché à ce lieu isolé des souvenirs fabuleux qui n'ont, dit l'annuaire du Doubs, de fondements que dans l'ignorance et la superstition.

60

La Messe des Anges

(Canton d'Ornans)

Saint Maximin fut évêque de Besançon à la fin du IIIe siècle. Après avoir gouverné l'Eglise pendant six ans et achevé d'importants établissements, il fut divi-

nement averti de sa fin. Alors il se retira dans la solitude. La forêt de Foucherans lui servit de retraite. Avant de mourir, il fit venir son disciple Paulin, qu'il avait désigné pour lui succéder sur le siège de Besançon ; et, après avoir reçu de lui le viatique, il retourna à Dieu vers l'an 291. Il fut inhumé dans le désert qu'il s'était choisi pour retraite. Une chapelle élevée sur son tombeau existe encore aujourd'hui. Cette chapelle a été de temps immémorial l'objet d'un pélerinage fameux dans la province. Une tradition légendaire rapporte que le saint se manifestait souvent à ses dévots par des apparitions de colonnes lumineuses qui se montraient sur son tombeau. Les voyageurs qui passaient auprès de la chapelle avant le lever du soleil y apercevaient des flammes mystérieuses. Vers l'an 1757, on racontait que plusieurs habitants de Trepot et de Foucherans, se rendant à Besançon à trois heures du matin, furent éblouis par une grande lumière qui apparut sur la chapelle. Le globe lumineux se divisa en six colonnes, brillantes comme le soleil, qui semblaient s'élever jusqu'au firmament. Frappés de ce spectacle, les voyageurs se prosternèrent et prièrent avec ferveur. Ils racontèrent partout la merveille qu'ils avaient vue et qui figurait, disait-on, les six années de l'épiscopat de Saint

Maximin. Un autre jour, ils virent deux colonnes semblables s'élever sur la chapelle, pour représenter les deux années que le saint avait passées au désert.

On racontait souvent de semblables apparitions, dont le récit charme encore aujourd'hui les soirées des familles. Mais une autre merveille plus étonnante encore, c'est la légende de la *Messe des Anges*. On rapporte que, plusieurs fois, on vit au milieu de la nuit de nombreuses lumières briller et s'agiter autour de la chapelle. C'étaient une multitude d'anges qui, tenant des flambeaux, faisaient la procession autour du sanctuaire, en chantant les litanies. Maximin les précédait, et quand la procession était terminée, le cortège rentrait dans la chapelle, alors commençait ce que l'on appelle la *Messe des Anges*. La Chapelle paraissait en feu ; une mystérieuse terreur s'emparait de ceux qui de loin apercevaient ce spectacle. Ils s'approchaient en tremblant et contemplaient à travers la porte de la chapelle ce qui s'accomplissait à l'intérieur. Maximin célébrait lui-même la messe au milieu d'une éblouissante clarté. Les anges l'assistaient, et quand la messe était terminée, les clartés mystérieuses s'éteignaient, les saints personnages disparaissaient et tout rentrait dans le silence et les ténèbres.

61

Légende du Puits de la Brême

(Canton d'Ornans)

Autrefois, quand les muletiers de la vallée de la Loue suivaient de nuit l'âpre chemin qui conduisait de Mouthier au sommet de la montagne, ils entendaient des cris lugubres et des gémissements affreux, ils voyaient apparaître dans les airs des spectres hideux et formidables. Il y avait de quoi mourir de peur. C'était à n'en pas douter un concert d'esprits infernaux, dont chaque nuit ces parages maudits étaient le théâtre. L'autorité religieuse s'en émut. Pour rassurer les voyageurs qui passaient dans cet endroit, une belle madone fut placée dans le creux du rocher. Un jour, un muletier de la vallée qui passait pour un incrédule, se rendait à Pontarlier, accompagné de plusieurs autres paysans. Lui seul poursuivit son chemin sans s'agenouiller, comme c'était l'usage, aux pieds de la madone. Il trouvait cette coutume ridicule et se moquait de ses compagnons. Comme il avait gagné de l'avant, il aperçut devant lui un gros mouton noir.

Bonne aubaine ! dit-il en s'emparant du mouton ; les bigots attardés n'en auront rien. J'en ferai de l'argent bel et bien. Il veut placer le mouton sur le dos de sa mule ; mais il ne peut y parvenir. Le mouton rebelle ne veut point rester en place, et notre homme se voit obligé de le prendre sur ses épaules. Il ne tarde pas à se sentir accablé sous un tel fardeau. Suant, soufflant, n'en pouvant plus : *Diable,* dit-il, *combien tu pèses ! — Qu'en penses-tu*, lui répond aussitôt la bête, qui était le diable en personne. Le fanfaron effrayé jette à terre sa capture. *C'est à mon tour de te porter. Attends : nous allons faire ensemble un joli voyage.* Et voilà qu'en disant ces mots, le diable, d'un coup de son énorme tête, jette à cheval sur son dos notre muletier incrédule et l'emporte en hurlant dans les airs à une hauteur incommensurable, d'où il le précipite dans le gouffre de la Brême, qui est un soupirail de l'enfer.

(Cette légende a été écrite en vers par Ch. VIANCIN, 1836.)

On raconte encore une autre histoire au sujet du puits de la Brême. On dit que Jacques de Valbois, qui était un chevalier accompli, avait épousé la fée Mélisse, qui touchait à son quatre-vingt-dix-neuvième lustre, et qu'ils

habitaient un palais de cristal au fond du puits de la Brême. La tradition ajoute que Jacques de Valbois, ayant eu le malheur de bâiller la première nuit de ses noces, la fée, son épouse, l'enchanta la bouche ouverte, et que le beau damoisel bâilla un siècle sans dormir.

(Iseult, I, 16.)

62

LE CHASSEUR NOCTURNE DE SCEY-EN-VARAIS

(Canton d'Ornans)

UN chasseur éternel fréquente Scey-en-Varais. De son oliphant sonore, il fait retentir les échos du bassin de la Loue. Aux sombres nuits de la Toussaint et de Noël, l'air ébranlé par les autans se remplit d'un bruit formidable, qui portait jadis l'insomnie et les transes dans la couche des vieillards et des enfants, à travers l'opaque châssis de la cabane et le brillant vitrail du château de Saint-Denis. On croyait alors au *Chasseur aérien de la Vallée,* aussi fermement dans les vastes salles du manoir féodal que sous l'âtre enfumé du simple paysan.

(MONNIER, *traditions*, p. 91.)

63

Raald de Scey ou le Verrat du Varais

(Canton d'Ornans)

Il existe dans la vallée de la Loue une tradition populaire sur le sire de Scey. Cette légende rapporte que, pour ses méfaits, sa félonie, sa cruauté et ses infâmes orgies, Raald de Scyey fut transformé en un affreux sanglier, sous le nom de *Verrat du Varais*. On trouve ce nom, dit Perreciot, dans les titres qui appartiennent au XIIe siècle.

(Perreciot, *Almanach de 1789* et Académie de Besançon, 24 août 1861.)

64

Légende de la Tête de Mort

(Canton d'Ornans)

Vers le milieu du XVIe siècle, un médecin de Mouthier trouva dans une grotte de la vallée, vers le bois de Nouaille, un squelette qui paraissait y avoir été déposé depuis longtemps. Quelques cheveux

conservés au-dessus de la tête, en forme de petite couronne, firent conjecturer au docteur que ce squelette pourrait bien être celui d'un vieux prêtre, dont la disparition soudaine était encore un sujet d'étonnement et d'entretien parmi les vieillards de la contrée. On avait soupçonné, dans le temps, que ce vénérable curé, vaquant pendant la nuit aux fonctions de son ministère, avait été victime de quelque accident ou de quelque forfait. Après avoir recouvert le squelette d'un peu de terre, le médecin avait rapporté la tête, garnie de cheveux, dans sa demeure, où il la conservait comme un objet de vénération et de curiosité. A quelque temps de là, il réunit plusieurs amis à un de ces repas qui se prolongeaient alors bien avant dans la nuit. Les convives, depuis longtemps à table, étaient échauffés par le vin et les liqueurs, lorsque la conversation tomba sur cette tête merveilleuse qui, posée en face de la table, sur une armoire, formait, en montrant ses os blanchis et ses yeux creux, un singulier contraste avec les fronts joyeux des hôtes du médecin. Celui-ci, cédant au désir de ses amis, place la tête de mort sur la table. Elle devient l'objet des plus indignes railleries. Un seul convive garde le silence. Les autres se rient de lui. Ils pensent que sa réserve est l'effet d'une peur

vaine. Les moqueries piquent ce dernier. Il veut alors surpasser ses camarades en bravades indécentes, et il est soudain frappé de mort en s'accusant d'avoir lui-même assassiné le vénérable prêtre qui avait été pendant sa vie le bienfaiteur de tout le pays. Tous les autres convives furent aussi punis de leurs insultes. Un incendie dévora en effet tout le village de Mouthier, excepté la maison où la tête du vieux pasteur avait été déposé la veille comme une relique miraculeuse.

(Cette légende, que Charles Viancin dit avoir recueillie à Mouthier, lui a fourni le sujet d'une ballade, qui a pour refrain ces deux vers :

Fils des humains, dans vos joyeux transports,
N'insultez pas à la cendre des morts.)

65

La Fenêtre du Moine a Mouthier

(Canton d'Ornans)

On raconte à Mouthier que Gargantua, se jouant un jour parmi les rochers qui forment la vallée de la Loue, faisait voler dans la rivière des blocs de la grosseur du *Moine-Blanc*, et qu'avec un de ses doigts, il perça un trou au sommet d'un

roc pour servir de lorgnette au soleil. C'est précisément cet espèce d'œil-de-bœuf qui existe à l'angle méridionale de la grande roche du Moine. On dit aux enfants que le jour de la Chandeleur le soleil passe par cette ouverture, appelée la *Fenêtre du Moine*. Quand ils peuvent être témoins de ce spectacle, ils se réjouissent ; mais les vieillards, qui connaissent tous cette antique prédiction de leur almanach :

« Si le soleil clairement luit
A la Chandeleur, vous verrez
Qu'encore un hiver vous aurez... etc. »

s'attristent et tremblent pour le vignoble.

Le Jeudi-Saint, on s'amuse aussi à persuader aux enfants que les cloches de Mouthier, partant pour Rome, doivent passer par la fenêtre du Moine. Une fois, plusieurs groupes d'enfants s'étaient formés devant les maisons de Mouthier et dirigeaient avidement leurs regards vers l'angle transparent du rocher pour voir passer les cloches. Tout à coup l'un des spectateurs s'écria : Les voilà, les voilà! En effet, tout le monde aperçut, non dans la direction de l'ouverture, qui en ce moment servait de point de mire à tous les yeux, mais un peu plus loin vers le couchant, un corps flottant dans les airs, d'un volume assez semblable à une grosse bulle de savon. On eut

bien vite la certitude que ce n'était point une cloche partant pour Rome ; car, au lieu de suivre une ligne ascendante, l'objet inconnu descendit au pied du rocher, où se transportèrent sur le champ grand nombre de curieux. On trouva là, sur un lit de mousse, à côté d'un épais buisson d'épine, une jeune fille de dix ans, belle comme un ange. Elle était évanouie. Peu d'instants suffirent pour la ranimer. Alors elle se mit à sourire aux personnes qui l'entouraient ; et, recueillant ses idées, elle répondit aux questions qu'on lui adressa. Elle dit que jouant avec ses compagnes sur la petite pelouse qui est au sommet de la grande roche, elle s'était trop approchée du bord, que soudain la terre lui avait manqué sous les pieds, mais qu'en même temps l'air, ayant gonflé ses vêtements, avait ralenti sa chute, et qu'elle s'était senti descendre plutôt que tomber dans l'abîme. On s'empressa de la reconduire dans la métairie qu'habitaient ses parents sur la montagne. Prévenue bientôt de ce qui était arrivé, sa mère pleurait déjà sa petite fille et s'attendait à la voir rapporter sans vie. Elle faillit mourir de joie quand celle-ci, toute palpitante, se précipita dans ses bras. Où étais-tu, maman, lui dit-elle, et que faisais-tu dans le moment où je suis tombée ? — J'étais, ma fille, à genoux

devant l'image de la Sainte-Vierge, et je la priais de tout mon cœur de veiller sur toi.

(Ce récit fait également le sujet d'une poésie de Charles VIANCIN.)

66

LE COLLIER DE PERLES

(Canton d'Ornans)

LA maison de Scey est sans contredit une des plus anciennes maisons nobles de la Franche-Comté. Elle a brillé d'un grand éclat à l'époque féodale. C'est à l'ombre du donjon ruiné de Scey-en-Varais que vit encore dans la légende qu'on va lire le poétique souvenir de la dame Huberte et de son collier de perles.

En ce temps-là, dit la tradition, Pierre de Scey-en-Varais dut partir pour la guerre sainte. Huberte, sa jeune épouse, resta seule au manoir avec son premier né, encore à la mamelle. La séparation, comme on le peut croire, avait été bien douloureuse. Pierre, en embrassant Huberte pour la dernière fois, avait dit en lui-même : Dieu le veut !

Bientôt, dans une sanglante bataille où il lutta jusqu'au dernier péril, Pierre de Scey est

fait prisonnier. Son vainqueur impitoyable le fait jeter dans une prison humide, en exigeant pour sa rançon une somme exorbitante. Un an lui est accordé pour payer ou mourir. Payer ?..... Le pauvre prisonnier n'y songe même pas. Il se résigne à son sort et écrit à sa femme pour lui faire de suprêmes et touchants adieux. Quand ce triste message arriva au pays, un incendie venait de dévorer le château de Scey ; et, pour comble de maux, la disette régnait dans la contrée. La dame de Scey se trouvait sans asile et sans ressources ; mais son amour la soutint. « Si mon seigneur doit mourir, dit-elle, il faut au moins que ce soit près des siens. » Elle part donc tout de même, emportant avec elle, dans ses bras, son cher enfantelet. Guidée sans doute par la Sainte Vierge, dont elle n'avait cessé d'implorer l'appui, elle arrive, mais les mains vides. Aussi ne lui permet-on même pas de voir son époux.

Cependant Pierre de Scey devait être mis à mort le lendemain. Dans ce péril extrême, la Vierge apparut la nuit à sa protégée. Elle lui remit en souriant un collier à trois rangs de perles d'une valeur inestimable. *Ces perles,* lui dit la Vierge, *ce sont les pleurs que vous avez versés au pied de mes autels.* Voilà la rançon trouvée et la délivrance du captif obtenue. Il paraît même que le vainqueur se

contenta de quelques-unes des perles ; car le seigneur de Scey, de retour dans ses domaines, y répandit de grandes largesses, et lorsqu'il déposa ensuite dans l'église de l'abbaye de Buillon (1), qu'il avait réparée et enrichie, le merveilleux collier renfermé dans un reliquaire, il n'y manquait encore que deux rangs de perles. Et le vieil abbé de Buillon, montrant plus tard ce trésor aux curieux visiteurs de son monastère, disait : Voilà ce qui reste des larmes de la dame de Scey.

(1) L'abbaye de Buillon était située sur le territoire du village de Chenecey sur la Loue, canton de Quingey, au hameau qui porte encore ce nom. Cette abbaye de religieux bernardins, de la filiation de Clairvaux, fut fondée le 7 mars 1147 par Buckard, abbé de Balerne, et enrichie des libéralités des sires de Salins et de plusieurs autres seigneurs des environs. Les bâtiments de l'abbaye de Buillon sont aujourd'hui convertis en établissements industriels.

67

Tradition de Montgesoye

(Canton d'Ornans)

Une famille chevaleresque des bords de la Loue, qui a donné à la Franche-Comté l'un de ses plus anciens poètes, Amé de Montgesoye, auteur du poème intitulé : Le Pas de la Mort, avec la devise suivante : *Attends qu'au mont je sois*. C'était, disait-on, le dernier adieu adressé à une dame jeune et belle par son chevalier partant pour la croisade. Longtemps la châtelaine avait attendu, mais vainement. Son noble ami était tombé sous le glaive du Sarrazin. La douleur éprouvée par cette dame en ne voyant plus celui qu'elle avait tant aimé fut si grande, qu'elle en perdit la raison. Elle passait, dit-on, les nuits et les jours sur la tour d'où elle avait vu pour la dernière fois flotter la bannière de son chevalier ; et jusqu'au moment où son cœur se brisa, elle répéta en chantant sur un ton plaintif les paroles d'adieu prononcées par son bien-aimé. La famille des Montgesoye n'existe plus ; leur devise est oubliée ; mais on a retrouvé, dans un manuscrit de la bibliothè-

que de Lille, dont une copie existe à Besançon, le poème d'Amé ; et le village construit au pied de la montagne que couronnait le château, conserve encore aujourd'hui le nom de Montgesoye (Mont-je-sois).

(Album franc-comtois, p. 64.)

68

Légende de Mouthier

(Canton d'Ornans)

« *Moustier sera maugré le Sarrazin.* »

Au fond de la vallée de la Loue, et non loin de la source curieuse de cette rivière, on trouve le beau village de Mouthier, entouré de toutes parts de rochers escarpés. Ce village doit, dit-on, son origine à une abbaye de bénédictins mentionnée dans le partage des états de Lothaire en 870 et connue sous le nom de Haute-Pierre, *monasterium altæ petræ*. Le seigneur de Moustier-Haute-Pierre, qui possédait et protégeait cette abbaye depuis sa fondation, résista vaillamment aux incursions des Sarrazins dans la vallée de la Loue au VIII[e] siècle. Ces barbares, qui ravagèrent tous les envi-

rons, ne purent s'emparer du Moustier-Haute-Pierre, grâce à la valeureuse défense du seigneur et de ses gens. Ce cri de guerre qui retentissait alors dans tous les échos du val : *Moustier sera maugré le Sarrazin*, est devenu depuis la devise de la maison de Moustier, qui existe encore en Franche-Comté, après tant de siècles et de révolutions.

69

L'Ecuyer d'Enfer

(Canton d'Ornans)

La fin tragique de Guillaume III, comte de Bourgogne, surnommé l'Allemand, est racontée diversement. Albéric de Trois-Fontaines dit dans sa *Chronique* de l'an 1190, qu'étant à table un jour de Pentecôte, les diables l'emportèrent sur un cheval noir, et que jamais on ne le revit. *Hunc comitem dæmones asportaverunt in equo nigro, cum ad mensam sederet, nec postea visus est in terris.*

La vie que mena ce prince explique sa triste fin. Il ne ménageait, paraît-il, ni les clercs ni les moines, et les dépouillait sans pitié. Nulle

femme n'était à l'abri de ses poursuites, et sa fille elle-même fut l'objet de son amour incestueux. Celle-ci, pour échapper aux poursuites de son père, prit la fuite et alla se réfugier à la cour de la reine de France. « Je ne crois pas que le diable ait emporté Guillaume, dit naïvement Dunod de Charnage dans son *Histoire du comté de Bourgogne*. Je conjecture que des vassaux rebelles, après l'avoir assassiné en secret dans la Bourgogne transjurane, publièrent que le diable l'avait emporté, parce qu'il avait enlevé des biens à l'Eglise. Ainsi les sénateurs romains contèrent au peuple que le dieu Mars avait enlevé Romulus, qu'ils avaient poignardé.

Dans l'ouvrage de E.-Ch. Wuillemin, qui a pour titre : *Sous le porche de l'abbaye, traditions des comtés de Bourgogne et de Neuchâtel*, la fin de Guillaume III est racontée de la manière suivante, page 221, dans un chapitre intitulé *l'Ecuyer d'Enfer*, La scène se passe au château d'Ornans.

Simon Sanathiel était, en 1115, le plus riche usurier de Besançon. On le disait assez riche pour pouvoir acheter à l'occasion toute la Comté de Haute-Bourgogne. On l'appelait aussi sorcier et vendu au diable. Ce juif habitait au quartier de la barrière Saint-Quentin. Un samedi soir, veille de la Pentecôte, après

avoir escompté, prêté et trafiqué tout le jour, il se reposait devant sa boutique. Voilà qu'un grand écuyer, qui n'était autre que Satan, vint à lui d'un air assuré. Après un colloque de peu de durée, l'usurier et le diable entrèrent dans la boutique. Nul ne sait ce qu'ils y firent; mais quand le diable s'en alla, après un tiers d'heure, il remit au juif un parchemin en disant : « Dans une heure, il frappera à votre porte ; il sera vêtu d'un simple pourpoint de futaine, avec chaperon noir. »

Simon resta seul et pensif en attendant la visite annoncée. Il disait par intervalles : Je ne serai peut-être pas seul damné ! Satan a résolu de m'adjoindre, pour l'aller visiter, notre puissant comte Guillaume III.

Comme le beffroi de Saint-Etienne-du-Mont se mit à tinter le couvre-feu, l'usurier entendit frapper à la devanture de sa boutique.

Le voici, fit-il, en allant ouvrir. Et un personnage vêtu d'un simple pourpoint de futaine, avec chaperon noir, entra sans mot dire.

— Monseigneur comte, dit l'usurier en présentant un siège au visiteur.

— Tu me reconnais, reprit ce dernier. Ton or me fait besoin. Remets-moi *illico* 900 livres parisis.

— Je possède en effet pareille somme, répondit l'usurier avec hésitation ; mais cet

argent m'a été mis en dépôt par un écuyer pour l'abbé de Cluny.

— Prou de moi, dit le comte vivement, après un instant de réflexion ; et que je sois plutôt damné !... Tes écus de moine, Sanathiel ?

— Les voici, Monseigneur. Mais auparavant, veuillez mettre votre scel à ce parchemin, qui dit justement que c'est vous qui avez détourné 900 livres parisis du trésor de l'abbaye de Cluny, et que dans un an, à pareil jour et heure (minuit), vous faites promesse de les restituer à la requête du prédit écuyer, lequel vous viendra quérir à cet effet.

Le comte scella le parchemin, prit l'or et partit.

L'abbé de Cluny, apprenant à quelque temps de là le méfait de Guillaume, allait disant : Le misérable ! il a vendu son âme au démon. Je lui prédis sous peu une triste fin...

L'année suivante, à la veille de la Pentecôte, Guillaume III donnait une fête brillante dans son castel d'Ornans. Ce n'étaient que jeux, festins, danses et chansons. La nuit déjà s'avançait et nul n'avait pris garde à la fuite du temps.

Voilà que tout à coup, à minuit, la grande porte de la salle s'ouvrit à deux battants, et qu'un écuyer apparut sur le seuil, tenant la

bride d'un cheval noir comme lui, sur lequel se trouvait enfourché Simon Sanathiel, l'usurier, immobile et pâle comme un mort.

— Monseigneur Comte, dit *l'Ecuyer d'Enfer*, car c'était lui, il y a un an, à pareil jour, à pareille heure, vous êtes venu chez ce juif...

— Eh, que voulez-vous, sire écuyer ?

—..... Que vous ne soyez pas foi-mentie, Monseigneur ; et, pour ce, voici un destrier qui vous mènera à son logis, où nous réglerons compte. Ce disant, l'écuyer saisit le bras de Guillaume d'une si forte étreinte qu'il le fit craquer, et le jeta sur le destrier où déjà était le juif. Puis, s'enfourchant lui-même, il s'accroupit sur les deux damnés et disparut aussitôt, ne laissant dans la salle qu'une odeur de bitume et de soufre.

Il faut, pour la commodité du lecteur, rapprocher de cette version celle donnée par Dusillet, dans le *Château de Frédéric Barberousse*, page 129, où cet élégant conteur a brodé davantage encore sur le fond de la tradition primitive contenue tout entière dans le texte d'Albéric.

Guillaume ne ménageait ni les clercs ni les moines, et les dépouillait sans vergogne ; il fallait le flatter pour avoir part à ses largesses. Un jour même que des pèlerins de Terre-

Sainte le conjuraient à mains jointes de les aider à racheter leur roi captif (Baudoin II, roi de Jérusalem, qui fut sept ans prisonnier chez les Sarrazins), il n'eut pas honte de leur donner une maille, monnaie qui valait la moitié du denier tournois, et d'en rire et gaber avec les bouffons de sa cour. Nulle femme n'était à l'abri de ses poursuites, et sa fille elle-même fut l'objet d'un amour incestueux. Elle ne céda point à d'infâmes désirs et s'enfuit à Paris, à la cour de Louis VII, qui la confia aux soins de la reine. Longtemps après, quand la fille de Guillaume revint à Dole voir son père, il lui parut maigre et vieilli ; sa taille s'était courbée et ses cheveux étaient déjà mêlés et rares : il portait sur le front la trace d'un grand souci. Il était devenu cruel, et plusieurs de ses barons avaient été victimes de se politique sanguinaire. Après qu'il eut saisi une partie de la chevance de l'abbaye de Cluny, le prieur, moine outrecuidé et brutal, se rendit à Dôle pour réclamer contre cette injustice. Son zèle s'aigrissant outre mesure, il traita le comte de Maure, de chevalier à la proie et de païen pire qu'Attila. Guillaume, furieux, lui arracha la barbe et le fit pendre entre deux chiens, comme on pendait alors les juifs. A cette nouvelle, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, maudit sept fois le meurtrier

du prieur ; et Guillaume, à compter de ce jour, redoubla d'impiété et de malice. Il jeta dans le feu un reliquaire et voulut même brûler la châsse de Saint-Claude que les moines eurent à peine le temps de cacher.

La mesure était comble enfin, et le jour de l'éternelle justice allait luire. Guillaume, un lendemain de Pentecôte, célébrait, par dérision, la fête des Fous ; car il s'était formé à Dôle une société présidée par un père Fol, à l'instar de celle de Dijon, qui était présidée par une mère Folle. Le festin fut joyeux et splendide ; les ménestrels, les jongleurs et les bouffons excitaient par des chants obscènes la fougue des convives, qu'un ramas de courtisanes enivraient d'infâmes caresses. Le comte, que le démon poussait vers l'abîme, voulut boire dans un calice volé à l'abbé de Cherlieu ; mais ses lèvres eurent à peine touché le calice, que le vin s'évanouit en flamme légère. On remplit deux fois le saint vase, et le vin s'évapora deux fois. On vint au même instant annoncer à Guillaume qu'un moine de Cluny lui amenait, de la part de l'abbé, un palefroi magnifique en signe de réconciliation et de vasselage. Le comte se leva de table, suivi de ses barons et de ses livrées, pour aller voir ce destrier, qui était en effet d'une beauté rare, tout sellé, bridé, l'œil vif, la croupe arrondie

et le poil lisse d'un noir de jais. Guillaume s'empressa de monter ce merveilleux cheval, dont la docilité, la grâce, la souplesse et l'allure charmaient tous les écuyers ; il tournait, galopait, faisait mille passes, sautait à quartier, plein d'adresse et de feu, et plus léger qu'un coursier arabe dans le désert. Les barons battaient des mains et la foule trépignait de plaisir.

Tout à coup le noir destrier demeure immobile, son poil se hérisse et ses naseaux jettent des flammes ; deux chiens qui l'accompagnaient se prirent à hurler, et le moine secoua son capuchon d'où jaillirent des milliers d'étincelles, — Guillaume semblait anéanti ; un pouvoir surnaturel accablait aussi les assistants. — Qu'on m'ôte d'ici, s'écria Guillaume, mais personne n'osa bouger. Guillaume semblait cloué à la selle de son cheval. — Comte suprême de Bourgogne ! dit le moine, ne sens-tu pas que ton coursier s'arrête ? Va donc rejoindre tes convives : tes tables sont encore dressées et tu n'as pas épuisé la coupe du festin. — Je brûle, répondit Guillaume ; de l'eau, un peu d'eau par pitié ! Le moine alors tira de son sein un calice, celui-là même que Guillaume avait profané ; il le présenta au comte qui avait perdu l'usage de ses mains. — C'est du sang ! murmura Guillaume. — C'est celui

que tu as versé, répliqua le moine ; c'est le mien ! une goutte du sang de chacune de tes victimes a suffi pour remplir ce sacré calice à pleins bords. Bois donc, superbe châtelain, ton nouvel échanson t'invite à boire; cette liqueur-ci ne coûte rien ; elle ne coûte pas même la maille que tu jetas aux pèlerins de Terre-Sainte.

Le comte essayait en vain d'articuler des paroles... Le moine leva lentement son capuce, et l'on vit, spectacle affreux ! le spectre du prieur de Cluny pendu naguère. — Regarde-moi, continua le moine d'une voix terrible ; regarde ces deux chiens, ils sont aussi chargés de te punir. Les chiens se précipitèrent sur le comte et se cramponnèrent à ses flancs qu'ils déchiraient avec rage. — Vois mon cœur, continua le moine, vois ce feu qui le brûle et qui ne le consumera jamais ! Je suis damné... damné par toi, car j'étais en état de péché mortel à l'heure de mon supplice. Viens, Guillaume, partager le sort des réprouvés.

Il s'élance à ses mots derrière le comte, sur la coupe du destrier et dit : Va !... L'affreux coursier déploie aussitôt des ailes de chauve-souris plus large que les voiles d'un navire, s'élève et disparaît à travers un nuage de flamme et de fumée.

70

Le Puits de Chateau-Vieux

(Canton d'Ornans)

Le Château-Vieux est assis sur un rocher escarpé à l'ouest de Vuillafans. Son enceinte est remarquable par sa vaste étendue, par la hauteur considérable de ses murs dont il reste encore des pans intacts, et par la profondeur de ses fossés creusés dans le roc, du côté accessible, de l'est au sud. Les murailles avaient 15 mètres de hauteur et formaient un vaste rectangle flanqué de tours crénelées aux quatre angles. L'aspect en était imposant. Il n'y avait qu'une seule porte donnant à l'extérieur, dont l'entrée était défendue par un pont-levis. En passant cette porte, on entrait dans une espèce de casemate, au bout de laquelle une seconde porte donnait accès à un espace contenant une petite bourgade de 40 ménages environ. Après avoir traversé cette peuplade, on trouvait un portique en pierre de taille, fermé par une grille de fer qui interceptait toute communication avec le donjon. Au-delà de ce portique, il existait une grande cour à l'extrémité de laquelle on voyait

une galerie portée par six colonnes ou pierres polies formant la façade d'une vaste salle d'honneur. Il y avait des bains dans cette partie du château, et une chapelle, dont le pavé en pierres polies de diverses couleurs disposées symétriquement, était d'un aspect fort agréable. Le bâtiment réservé pour l'habitation du châtelain était un carré long orné de tourelles, dans l'une desquelles se trouvait un très bel escalier en viorbe. D'immenses souterrains avaient été pratiqués sous ce château, pour servir d'asile aux habitants de la seigneurie en temps de guerre.

On croit que ce château fut érigé vers le IXᵉ siècle par les seigneurs de Montgesoye. Les habitants de Mouthier et de Haute-Pierre y avaient droit de retraite.

Cette forteresse fut assiégée et prise par Louis XI. Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, ayant acheté la terre de Château-Vieux en 1620, fit rétablir le château et en augmenta les fortifications. Un incendie le détruisit en 1807. *Sic transit gloria mundi.*

Le Château-Vieux n'est plus aujourd'hui qu'un amas de débris. A l'exception de quelques maisons de vignerons encore subsistantes, le reste de l'emplacement du château ne présente plus aux regards du visiteur que le tableau d'une destruction complète.

On dit que parmi les ruines du Château-Vieux il existe encore un puits taillé dans le roc à une immense profondeur. Une tradition locale ajoute même que, dans le silence de la nuit, on entend parfois lutiner les malins esprits qui s'y sont réfugiés après la destruction du château, et qu'ils font aujourd'hui de vains efforts pour se dégager des décombres qu'on a jetés sur eux, et sous lesquels ils se trouvent comme emprisonnés.

71

La Fête populaire de Chateau-Vieux

(Canton d'Ornans)

Malgré l'état de ruine et de désolation où se trouve à présent le manoir de Châteaux-Vieux, près de Vuillafans, une fête annuelle, échappée comme par miracle à de nombreuses révolutions, est parvenue jusqu'à nous, enveloppée de cette devise : « Le plaisir est de tous les temps. » Elle rappelle une fête instituée par la féodalité dans les siècles reculés. Ce qu'elle est encore, de nos jours, comparativement aux autres fêtes de village, permet de comprendre ce qu'elle fut autrefois, dans les beaux jours du castel.

Chaque année, le quatrième jour après Pâques, les populations des campagnes voisines se mettent en route de bon matin, pour arriver à l'antique rendez-vous. Des jeux de loterie, des tables couvertes de rafraîchissements, des boutiques ambulantes et très souvent des comédiens, occupent les principales avenues du château. Des ménétriers font danser la jeunesse, quelquefois le citadin avec la villageoise, le riche avec le pauvre, les vieux avec les jeunes. Tous les rangs sont confondus dans cette fête de famille, qui se termine d'ordinaire par un feu d'artifice.

(*Annuaire du Doubs*).

72

Le Moine de Mouthier

(Canton d'Ornans)

En face du village de Mouthier, dans la vallée de la Loue, il existe une aiguille de rocher qu'on aperçoit au loin de plusieurs points de la vallée et qu'on appelle la statue du Moine. Ce prétendu moine était, dit la tradition populaire, un insigne larron, qui avait pris un froc pour se déguiser. Dieu résolut enfin de le punir. Le Moine, qui en-

tendit gronder le tonnerre, eut peur et se mit à genoux. Il fut foudroyé dans cette posture.

73

La Vouivre de Mouthier-Haute-Pierre

(Canton d'Ornans)

Le mythe de la Vouivre, qui est spécial à la Franche-Comté, existe, entre autres lieux, dans la vallée de la Loue et particulièrement à Mouthier-Haute-Pierre.

On raconte à Mouthier que la Vouivre est un serpent volant qui ne voit clair que d'un œil ; encore cet œil ne tient-il presque pas à sa tête : c'est une boule aussi brillante qu'une étoile, qui s'appelle une escarboucle et qui va devant la bête comme une lanterne. Elle donne une si grande lumière que le serpent lui-même semble être tout en feu ; et quand il vole du *mont d'Athose* au *rocher du Moine*, et du *Puits de l'Ermite* à la *Chaudière d'enfer*, on croit voir un éclair. La Vouivre habite, dit-on, le fond des *Combes de Nouailles*. Lorsqu'elle se baigne dans la Loue, elle dépose son escarboucle sur le gazon du rivage, et celui-là serait assez riche qui pourrait la lui ravir dans ce moment. Les romanciers et les

poètes de notre province se sont beaucoup exercés déjà sur le mythe de la Vouivre.

74

Légende de Saint Gengoul ou de la Péteuse

(Montgesoie, canton d'Ornans)

A la Saint Gengoul,
Sonne ton chenevé, t'en airai prou.
(PROVERBE COMTOIS.)

GENGOU ou Gengoul, Gengulf ou golff, martyr, naquit en Bourgogne (VIII[e] siècle) ; il porta les armes sous Pépin-le-Bref. C'était un chevalier chaste et vertueux. Il fut poignardé, d'autres disent empoisonné, par l'amant de sa femme. Plusieurs villages de Franche-Comté possèdent encore quelques-unes de ses reliques.

Saint Gengoul est particulièrement vénéré à Montgesoie comme le protecteur des fontanes et le vengeur de la foi conjugale. On lit en effet dans la légende de Saint Gengulphe que peu de jours après sa mort, on vint dire à sa veuve que le corps du bienheureux faisait

des miracles. « Jour de Dieu ! Il fait des miracles comme je pète », répondit la dame mal élevée. Dieu, pour la punir de ces infâmes paroles, lui envoya une infirmité cruelle. La pauvre femme ne pouvait plus parler qu'elle ne pétât. Chassée du monde comme une péteuse, elle fut contrainte de se retirer dans un cloître où elle espérait trouver des gens qui auraient l'oreille moins fine et le nez moins délicat.

(HYENNE. Excursion de Besançon à Ornans, p. 28.)

75

Le Puits de la Belle-Louise

(Canton de Quingey)

« Dans la ville de Montrond
« En Bourgogne
« Il y avait une fille à marier, »
(*Ancienne complainte.*)

« Tout est mort, excepté la Rêverie assise
« Qui veille auprès du Puits de la Belle-Louise. »
(Saint-Juan.)

Entre Mérey et Montrond, il existe une excavation profonde, appelée *le Puits de la Belle-Louise.* Ce nom lui vient d'une aventure tragique dont on a conservé le souvenir dans le pays, et qui serait arrivée à une époque inconnue.

Une belle jeune fille du village de Montrond, appelée Louise, ou plus communément *la Belle-Louise*, avait promis sa foi à un jeune homme pauvre comme elle, qui depuis longtemps la recherchait en mariage. Malgré le serment qu'elle avait fait à son fiancé de n'épouser jamais que lui, elle consentit à don-

ner sa main à un riche vieillard, tandis que son pauvre fiancé était retenu prisonnier dans une contrée lointaine. Voilà que le soir des noces, au moment où la Belle-Louise, qui de bergère était devenue baronne, allait franchir le seuil de la chambre nuptiale, elle se sent arrêter par un bras vigoureux qui l'entraîne au dehors, et qui l'emporte en un clin-d'œil sur un coursier rapide. En vain elle crie ; en vain son vieil époux et ses gens veulent courir à son secours. Le démon qui l'emporte la précipite pour la punir de son parjure dans l'abîme sans fond que l'on a appelé dès lors *le Puits de la Belle-Louise.* Le lendemain, les gens du vieux baron, qui cherchaient encore l'infortunée, suivirent dans la neige les pas du coursier infernal qui l'avait emportée. Au bord de l'abime où tout avait disparu, on ne retrouva qu'un débris de la parure qui avait orné le cou de la Belle-Louise.

(*Album franc-comtois,* p. 211, poésie de SAINT-JUAN. On trouve dans Grimm, tome I, page 340, un récit analogue à cette légende.)

76

La glorieuse postérité de Guillaume-le-Grand, troisième Comte de Franche-Comté

(Canton de Quingey)

Etiennette de Vienne et son mari Guillaume-le-Grand, troisième comte de Bourgogne, se promenaient un jour dans les jardins de leur villa de Quingey. Leurs jeunes fils jouaient autour d'eux. Renaud, l'aîné, qui était déjà fort, essaya de ceindre l'épée de son père ; mais, n'ayant pu en venir à bout à cause de la longueur de cette arme, qui n'était pas proportionnée à sa taille enfantine, il la rejeta loin de lui, non sans humeur, en disant : « Ce sera pour l'année prochaine, quand je serai plus grand. » — « Et toi, Tête-Hardie, dit le comte en s'adressant à Etienne, le second de ses fils, ne veux-tu pas à ton tour essayer de mettre ma bonne épée ? » L'enfant répondit avec beaucoup plus de sang-froid qu'ont eût pu en attendre de son âge:

« Père, à celui seul qui doit après toi porter ta bonne épée, est permis d'y toucher. »

Alors arriva Raymond, le troisième fils de Guillaume, traînant avec des cris de joie un long serpent qu'il venait de tuer sur les bords de la Loue, rivière qui coulait au bout du jardin. Etiennette de Vienne, sa mère, devint toute pâle à la vue du reptile ; mais Raymond, courant aussitôt vers la comtesse, la rassura en ces termes :

« N'aie pas peur, petite mère, ce serpent, je l'ai tué à coups de pierres, parce qu'il refusait de me céder une place où j'avais envie de jouer. »

Guillaume-le-Grand, admirant l'audace de son enfant, dit : « En vérité, si la terre lui manque en Bourgogne, Raymond saura bien en conquérir ailleurs. »

Cependant, Hugues, le plus jeune des princes, âgé de quatre ans, se promenait gravement dans une allée, appuyé sur un bâton, à la manière des prélats sur leur crosse, et chantant comme un chanoine à la procession.

« Que fais-tu là ? » lui dit son père.

« Je fais l'évêque, » répondit l'enfant.

Alors Guillaume, plein de joie, embrassa ses quatre fils et dit à la comtesse : « Je remercie Dieu de ce que tu m'as donné de tels enfants. » Mais la comtesse, qui était alors enceinte, répondit : « Cher époux, sache que de ces quatre fils dont tu te glorifies, les deux

premiers seront d'illustres comtes ; du troisième, guerrier fameux, sortira une longue suite de rois, et le quatrième portera la mitre d'archevêque. Tous seront les champions de la sainte Eglise et mourront pour la défense de la Croix, sur la terre des infidèles. Mais quelque grande que soit la gloire de ces quatre héros, elle n'approchera point de celle de l'enfant que je porte en ce moment dans mon sein.

Et comme le comte Guillaume demandait à son épouse l'explication de ses paroles, la princesse ajouta : « Apprends donc que cette nuit, pendant que je dormais à tes côtés, j'eus un songe. Il me semblait que la lune descendait du ciel et venait reposer sur mon giron : ce qui signifie que le fils auquel je donnerai le jour deviendra pape et sera le soutien de la sainte Eglise. »

La prédiction de la comtesse touchant ses cinq fils s'accomplit exactement. Renaud et Etienne, surnommé Tête-Hardie, furent successivement comtes de Bourgogne et moururent en Palestine, lors des premières croisades. Raymond vainquit les Sarrazins d'Espagne et fonda l'illustre maison royale de Castille. Hugues, l'un des archevêques les plus célèbres de Besançon, alla, comme ses deux frères, mourir sur la terre sainte. Quant à Guy, le

plus jeune et le plus glorieux des cinq frères, il fut d'abord archevêque de Vienne et ensuite élu pape, sous le nom de Calixte II.

(GUYORNAUD, *Album franc-comtois*, p. 229.)

77

LE PRIEURÉ DE SAINT-RENOBERT

(Canton de Quingey)

AU IXe siècle, les Normands, qui avaient envahi la France, dévastaient les monastères et les églises. Les religieux étaient obligés de s'enfuir dans de lointaines contrées. Ceux qui, entre Dieppe et Rouen, gardaient les reliques de saint Renobert, évêque de Bayeux, se sauvèrent, comme plusieurs autres, jusque dans la Haute-Bourgogne. On dit qu'ils s'arrêtèrent quelque temps dans le monastère de Baume-les-Moines, et que, de là, ils vinrent près de Quingey où ils obtinrent une concession de terrain près d'un petit ruisseau qui se jette dans la Loue. Ils bâtirent dans ce lieu une petite chapelle et plus tard une église assez vaste, avec un monastère qui dépendait de Baume-les-Moines sous le nom de Prieuré de Saint-Renobert. C'est là que fut déposée une partie notable des

reliques du saint évêque, et qu'il manifesta sa protection non-seulement en guérissant les hommes des maux corporels et spirituels, mais encore en éloignant les maladies qui affligent les troupeaux. *Sanctus episcopus,* est-il dit dans les leçons de l'ancien bréviaire de Baume-les-Moines, *non hominis tantum sanandis animis atque corporibus, sed etiam depellendis pecudum morbis, se benignissimum præstat.* Ces reliques miraculeuses étaient exposées dans une châsse de pierre sur l'autel de l'église du prieuré, et la fête de leur translation en Franche-Comté se célèbre encore aujourd'hui le 24 octobre.

Saint Renobert est encore spécialement vénéré à Quingey, quoiqu'il ne soit pas le patron de cette paroisse. Lorsque l'église du prieuré eut été supprimée pendant la révolution, les reliques du saint évêque furent transportées dans l'église paroissiale. Cet édifice fut lui-même détruit plus tard, et les reliques disparurent. Il ne reste plus que la châsse où elles étaient renfermées.

(Vie de saint Renobert, *Saints de Franche-Comté.*

78

Le Tombeau de Barbe de Semur, a Fourg

(Canton de Quingey)

A peu près au centre du village de Fourg, il existe un étang près duquel on remarque les ruines d'un château qui paraît avoir été érigé par un duc de Bourgogne. Ce château était entouré de fossés. On arrivait à la porte d'entrée flanquée de deux tours par un pont à deux arcades, coupé par un pont-levis. Ce lieu était donc une maison forte; mais les chroniques ne disent point qu'il ait été attaqué ni qu'il se soit trouvé dans la nécessité de se mettre en état de défense. Les deux tours existaient encore en 1790 et furent renversées à cette époque comme des monuments de la féodalité.

La chapelle de ce château renfermait le tombeau de Barbe de Semur; on voyait sur une pierre longue la figure en bas-relief de cette noble dame, et, au pied de la figure, on lisait cette épitaphe touchante :

« Si tu t'enquiers, viateur, quelle dame
« Repose ici et gist sous ceste lame,

« Tu trouveras dedans noblesse enclose.
« Virginité et de vertu la rose;
« Vingt ung ans rendirent le corps meur
« Bel et parfait de Barbe de Semeur,
« Et en ce temps mort lui fit cet outraige,
« Qu'elle l'a print à la fleur de son aige.
« Du Pont-de-Vaux, la comtesse sa sœur
« A fait du corps ce tombeau possesseur,
« Qui décéda en janvier le vingtième,
« L'an quinze cent et quarante deuxième. »

79

Histoire de l'Amant noyé

(Canton de Quingey)

La Loue formait jadis un lac étroit entre deux longues chaînes de rochers. Il ne reste aucun vestige de la digue qui retenait les eaux de ce lac, vu que les flots en ont roulé les débris dans le Doubs. Au reste, tous les habitants des rives de la Loue content, chacun à sa manière, *l'histoire de l'amant noyé.*

Saint-Bernard avait fondé le moutier d'Ounans sur les ruines d'une chapelle votive dédiée à la mémoire d'un damoisel victime d'un imprudent amour.

Le vénérable Hilaire, archevêque de Besançon, nous a conservé cette histoire.

« Cinq à six siècles en ça, vivait à Clair-Vent un riche homme de Bourgogne, qui joignait la déplaisance à la fierté. Les tourelles de son château se miraient dans le lac de la Loue. Il avait une fille belle à ravir, et qui n'était pourtant mie glorieuse. Cette jolie pucelle aimait un gent ménestreux de Montbarey ; mais Rainfroi, dur et chiche, ne voulait pas qu'elle épousât le pauvre Philippe, et la vive Alicette fut mise en étroite prison, malgré ses pleurs. Philippe alors creusa un chêne à l'aide du feu, et quand la lune était à son décours, il traversait le lac, guidé par un fanal qu'allumait la nourrice d'Alicette. Il baisait la main de sa mie à travers les barreaux de la tour et revenait content de sa soirée. Mais sa boursette s'épuisa bien vite à payer la nourrice avaricieuse. La maudite goyne souffla une nuit son cierge, et le canot mal dirigé dévala tout à fond. Philippe se noya tristement. Peu de jours après Rainfroi passa lui-même de vie à trépas, et sa fille libre enfin jura de retrouver son amant mort ou vif. Elle fit rompre à Parrecey la digue qui retenait les eaux du lac, et l'on retrouva en effet à Chissey, où il avait *chust*, Philippe déjà tout défiguré.

« Alicette garda de lui perpétuelle souve-

nance et bâtit la chapelle d'Ounans, où elle fut inhumée à côté de son doux ami. Dieu ayt son âme. Ainsi soit-il. »

Voilà ce que narraient les chastes bernardins en confabulant au réfectoire. On voit au musée de Dôle les fragments d'un canot de la plus haute antiquité, creusé à l'aide du feu et à la manière des sauvages. Ce canot a dû être enseveli sous les eaux de la Loue longtemps avant que les Gaulois fussent civilisés.

(L. Dusillet. Le château de Frédéric Barberousse, p. 35 et aux notes p. 250.)

BAUME-LES-DAMES

(ARRONDISSEMENT DE)

I

Légende de Saint Germain

(Canton de Baume)

> Baume dépasse par son antiquité tous les titres et tous les souvenirs.
>
> *Le Président* Clerc.

Saint Germain fut évêque de Besançon après saint Désiré. Il eut affaire à quelques païens ou hérétiques étrangers, qui avaient trouvé crédit dans la cité. Il les combattit par la puissance de ses jeûnes, de ses prières et de ses prédications. Il allait même les rechercher jusque dans la ville de Grandfontaine, où se trouvaient leurs principales retraites. Grandfontaine était alors une bourgade romaine entourée de murs et défendue par des tours. L'histoire dit que les mé-

chants, ayant longtemps épié le saint, le surprirent un jour priant seul dans l'église. Ils le firent mourir en le perçant de flèches, et puis ils lui tranchèrent la tête. La tradition ajoute que saint Germain, ayant été décapité, reçut sa tête entre ses bras, se releva et se dirigea vers Baume, où il avait établi un couvent de femmes. La même tradition ajoute encore que quand le saint sortit du bourg, la terre trembla, et que les tours ainsi que les murailles d'enceinte tombèrent. Il chemina sous la conduite des anges et, avant d'aller se reposer dans sa couche de marbre, à l'abbaye de Baume, il fit le tour des murs de Besançon. Quoiqu'il en soit de cette légende, que les historiens expliquent aisément en l'appliquant au don qui a été fait des reliques de saint Germain à l'abbaye de Baume, postérieurement à la mort de ce martyr, l'église de Baume possède encore aujourd'hui les reliques de saint Germain, qui de tout temps y ont été honorées du plus grand respect. Elles sont placées dans un buste du saint, en argent, et dans un bras de même métal. Saint Germain est considéré comme le protecteur spécial de la paroisse de Baume. On expose ses reliques à la vénération des fidèles dans les temps de calamités.

2

LÉGENDE DE GONTRAN, ROI DE BOURGOGNE, ET DU COMTE GARNIER, SON FAVORI

(Canton de Baume)

Le roi Gontran, étant un jour à la chasse, s'égara à la poursuite d'une biche avec avec Garnier, le comte de son palais. Après une longue course ils s'arrêtèrent, pour se désaltérer, au bord d'un ruisseau qui baignait les ruines d'un monastère, et le prince, fatigué, s'endormit sur les genoux du courtisan. Garnier, pendant le sommeil de son maître, aperçut une belette qui courait le long du ruisseau, comme si elle eût cherché à le traverser. Il prit son épée et la glissa sans bruit de l'un à l'autre bord. La belette, après plusieurs allées et venues, trouva ce pont nouveau, le franchit et alla se perdre dans un trou, à quelque distance de la source. Le roi, s'étant éveillé sur ces entrefaites, raconta à son favori un songe qu'il avait eu. Il avait vu une belette essayer inutilement de passer un fleuve, lorsqu'un pont de fer s'était élevé tout à coup devant elle. L'animal l'ayant traversé était entré dans une caverne, où le roi l'avait

suivi en rève et où il avait trouvé un trésor. Sur cela, le comte fit à son tour le récit de ce qu'il avait vu, en ajoutant que puisque le songe était déjà vérifié en partie, il fallait voir s'il ne se réaliserait pas entièrement. On creusa donc à l'endroit où la belette avait disparu et on y trouva un trésor considérable. La tradition ajoute que le roi Gonteau vit alors s'élever sur les ruines de l'abbaye un nuage d'où sortait une main aux doigts étendus et dont la paume se tournait vers lui. Docile à cette inspiration, il chargea le comte Garnier d'employer le trésor au rétablissement du monastère de Baume. Le tombeau de Garnier se voyait encore à l'abbaye de Baume à la fin du siècle dernier, et un coteau, situé non loin des fontaines de la ville, a retenu le nom de *Vigne du trésor*.

3

Légende de Sainte Odille

(Canton de Baume)

Vers l'an 662, une fille naquit d'Alaric, duc d'Alsace, et de Bérésiude. Son père voulait la tuer parce qu'elle était aveugle. Soustraite par sa mère aux accès de cette bizarre fureur, l'enfant fut envoyée

au monastère de Baume, avant même d'avoir reçu le baptême. En ce temps-là, saint Erhard, évêque de Bavière, eut une vision pendant laquelle il lui fut enjoint de se rendre au couvent de Baume. Une voix lui aurait dit : « Là, tu trouveras une jeune servante du Seigneur. Tu la baptiseras, tu lui donneras le nom d'Odille, et, au moment du baptême, ses yeux, qui n'ont jamais été ouverts, verront la lumière. Erhard partit sans délai. En arrivant à Baume, il trouva la fille d'Alaric parfaitement instruite de tous les dogmes de la religion. Elle avait déjà treize ans, et les dames qui l'élevaient ignoraient comme elle l'état de son âme. Erhard commença la cérémonie du baptême. Selon la coutume du temps, il plongea la jeune aveugle dans les eaux sacrées ; il lui fit sur les yeux les onctions du saint chrême en disant : « Au nom de Jésus-Christ, soyez désormais éclairée des yeux du corps et des yeux de l'âme. » Il parlait encore, les paupières de la jeune fille s'entr'ouvrirent et ses yeux brillèrent du plus vif éclat. Elle reçut le nom d'Odille, qui signifie fille de lumière, ou : Dieu est ton soleil.

4

Légende de Sainte Acombe

(Canton de Baume)

Il existe au nord de la ville de Baume-les-Dames une chapelle antique qui s'élève au milieu d'un cimetière. Sur l'autel unique est un groupe de statues de pierre qu'un ciseau naïf, mais plein de sentiment, a sculpté dans un siècle de grande ferveur. La scène représente l'ensevelissement de Jésus, et c'est pour cela que cette chapelle a été appelée d'ancienneté *la chapelle du Saint-Sépulcre.*

Elle doit sa fondation au chanoine Pignet, prieur de Bellefontaine, qui la fit bâtir vers 1550. Ses armes parlantes : *Trois pommes de pin* surmontées de deux palmes en sautoir, figurent deux fois répétées sur l'autel qui représente la pierre du Saint-Sépulcre.

Le cimetière qui l'environne, et qui est beaucoup plus ancien que la chapelle, s'est appelé le cimetière du Saint-Sépulcre. Il n'est devenu le cimetière unique de Baume qu'après la suppression de ceux qui existaient dans l'intérieur et au pourtour des églises Saint-Martin et Saint-Sulpice.

Dans la chapelle du Saint-Sépulcre, du côté droit, le visiteur remarque une petite niche où se trouve la statue de sainte Acombe, haute seulement d'une coudée. La sainte est représentée avec une grande barbe qui lui cache la moitié du visage et de la poitrine. Elle est attachée toute vêtue à une croix où elle a été liée avec des cordes. Cette image de sainte Acombe est encore l'objet aujourd'hui, à Baume, d'une grande vénération. On y venait de fort loin en pèlerinage. Sainte Acombe de Baume est, dit-on, connue et priée jusqu'au bord de la Manche, où son culte aura été transporté par la foi des pèlerins à une époque inconnue.

Je ne sais si d'autres hagiographes que ceux de la Franche-Comté parlent de sainte Acombe ; mais les nôtres n'en disent rien. Voici seulement ce que rapporte une tradition locale peu détaillée :

Acombe était belle, trop belle même. Le fils du roi, l'ayant vue en devint épris. Il était païen ; elle, chrétienne. Elle ne voulut point prêter l'oreille aux discours du païen, alors même que son père l'y engageât par un sentiment de crainte ou d'ambition.

Un jour que dans la campagne le païen poursuivait Acombe avec plus d'insistance pour la faire condescendre à ses criminels

desseins, elle pria Dieu de lui enlever sur-le-champ ce don dangereux de la beauté, qui pouvait devenir un piège pour sa vertu. Sa prière fut exaucée, et au moment où le fils du roi, poussant l'audace jusqu'à la violence, approchait ses lèvres impures du céleste visage d'Acombe, cette figure s'illumina, un trait rapide comme l'éclair enleva la vue au téméraire, et une barbe affreuse comme la soie d'un sanglier couvrit aussitôt le visage de la sainte, que par dépit, les barbares soldats du païen crucifièrent à un arbre de la route. La tradition orale de Baume ajoute que la sainte est enterrée à gauche de la chapelle du Saint-Sépulcre, tout près de la paroi extérieure du mur.

5

Les Nonnes et le Basilic

(Origines de Baume et de Cusance)

La ville de Baume, appelée *Balma* dans les anciens titres, et quelquefois *Palma* par corruption, tire son nom de sa position même, et cette dénomination d'origine celtique lui est commune avec d'autres

lieux placés dans les bas-fonds, dans les bassins formés de collines où s'ouvrent des cavernes, tels que Baume-les-Messieurs ou les Moines dans le Jura, Baume en Suisse, au pied du Suchet, etc.

Cette ville est située dans la vallée du Doubs, entre Besançon et Montbéliard, c'est-à-dire dans une des régions les plus pittoresques et les plus agréables de la Franche-Comté. Gracieusement assise au bord d'une prairie que le Doubs arrose, elle est abritée de toutes parts par des collines de forme et de hauteur variées. Les plus rapprochées, au nombre de sept, sont recouvertes de vignobles et de forêts. Deux chaînes de montagnes plus élevées se prolongent avec des rochers à pic sur les deux rives du fleuve, et enveloppent tout ce pays comme d'un double rempart.

Baume est une des plus anciennes et des plus intéressantes villes du comté de Bourgogne, quoiqu'elle en ait toujours été une des plus petites. Un historien fait de Baume une ville romaine dès l'an 253 ; mais on ne saurait guère lui donner à cette époque d'autre importance que celle d'une simple *villa*.

Si cette ville tire son nom de sa situation topographique, elle doit son surnom à la célèbre abbaye de dames nobles, chanoinesses bénédictines, dont la fondation et l'origine se per-

dent également dans la nuit des hauts siècles. L'opinion la plus probable est que cette abbaye eut pour fondateur un des souverains de Bourgogne.

A une époque qu'il n'est pas possible de préciser, Baume devint la capitale des Varasques, qui formaient un des cinq grands comtés de la Séquanie. Elle fut donc, pour le comté de Varesgau, placée sur la même ligne que Salins, Dôle et Vesoul, pour ceux de Scoding, d'Amaour et de Pont.

Vers la fin du VIe siècle, une peuplade des bords orientaux du Rhin, les Stadwangues, chassée des rives du grand fleuve par une nation plus puissante, chercha à se procurer par la voie des armes une retraite dans la Séquanie. Les bourguignons, vaincus, furent contraints de leur céder le Varesgau.

Isérius et Hermenrius, fils du chef puissant qui commandait les Stadwangues, vivaient vers l'an 615. Le second possédait la partie orientale de la terre de Baume et résidait au château de Montfort, près de Clerval ; le premier tenait la partie occidentale de la même terre et demeurait au château de Baume, forteresse dont le bizarre nom latin, *Vincunt milites*, rappelle, dit-on, un combat qui s'y serait livré sous Vespasien. Ce château de Baume était, avant sa destruction, au temps

des guerres de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, un des principaux du pays.

Isérius y vivait dans l'inceste avec Randone, sa belle-sœur.

Altérée déjà par l'arianisme, la foi chrétienne des Bourguignons le fut encore davantage après qu'ils eurent reçu la loi des Stadwangues et les exemples de leurs mœurs. Vers le même temps, dans une assemblée d'évêques tenue à Moulins, sur la convocation du roi Clotaire, saint Eustaise, disciple de saint Colomban, le célèbre fondateur et abbé de Luxeuil, fut choisi pour ramener dans le sein de l'église ceux des Bourguignons qui s'en étaient écartés. Saint Eustaise se rendit donc dans la vallée du Doubs et vint prêcher à Baume, où il eut le bonheur de convertir Isérius et son peuple.

Isérius après sa conversion, ne pouvant plus habiter avec Randone, également convertie, lui fit bâtir à Cusance, au fond d'une jolie vallée et aux confins de la terre de Baume, un monastère de quarante femmes, dont elle fut la première abbesse. Islia, sa fille unique, qu'elle avait eue d'Isérius, la remplaça en 617. Peu de temps après, Islia et toutes ses religieuses moururent de la peste, et Cusance resta désert.

Une légende, celle des *Nonnes et du Ba-*

silic, mérite bien qu'on l'interroge ; car elle nous dit, dans sa naïveté, que le monastère de Randone fut détruit cent ans après sa fondation et que toutes les religieuses moururent à la vue d'un basilic, à l'exception d'une seule qui, connaissant l'effet du regard de ce reptile, lui présenta un miroir dans lequel il s'aperçut, ce qui le fit mourir à l'instant même.

6

Légende de saint Ermainfroi

(*qui fait suite à la précédente*)

(Baume, Cusance)

APRÈS la mort d'Islia, le patrimoine d'Isérius passa à Ermainfroi, fils d'Hermenrius, qui, s'étant dégoûté des vanités du monde dans le palais même du roi Clotaire, restaura, en 621, le monastère de Cusance, où il établit un couvent d'hommes, sous le patronage de Luxeuil. Il en fut le premier abbé et y mourut en odeur de sainteté, vers 670.

En 720, Egilbert, moine de Luxeuil, écrivit la vie de saint Ermainfroi. C'est dans cette chronique, paraît-il, que l'abbaye des dames

de Baume est nommée pour la première fois dans l'histoire.

« Une vierge recluse, y est-il dit, qui vivait au monastère de Baume, éloigné d'environ six milles de celui de Cusance, appela sa servante. Allez, lui dit-elle, annoncer à Vuarnier (l'aumônier du couvent) et à nos sœurs qu'Ermainfroi passe en ce moment de cette vie dans le sein de Dieu. »

7

Légende de saint Vandelin

(Baume, Cusance)

Saint Vandelin était le frère de saint Ermainfroi. En 631, le 25 septembre, le bienheureux Ermainfroi, abbé de Cusance, fut averti miraculeusement de la mort de Vandelin, son frère, qui se trouvait à Rantechaux. Aussitôt il rassemble ses religieux et se porte au-devant du convoi funèbre de son frère, jusqu'au village appelé Hyèvre, auprès du Doubs, *usque ad villam quae dicitur Ebryis, hoc est usque ad Douem* (Egilbert). Quatre hommes avaient porté jusque-là la dépouille mortelle ; mais, au passage de la rivière, quatre autres voulant sou-

lager les premiers, le saint abbé s'y opposa en disant que deux hommes suffisaient. En effet, les deux désignés transportèrent le cercueil avec facilité, jusqu'au sommet de la montagne du Lomont, très escarpée cependant sur ce point. Ce miracle, dit Egilbert, ravit tout le peuple d'admiration. Mais les gens d'Hyèvre et les nombreux habitants des villages voisins furent témoins d'un autre prodige encore plus surprenant : on vit la fumée de l'encensoir se dilater avec une telle force, qu'elle s'éleva en colonne jusqu'au ciel pour y former un épais nuage, à l'ombre duquel ils allèrent, avec acclamations de joie et en chantant des cantiques d'action de grâce dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Cusance, où le corps de saint Vandelin fut enseveli avec pompe.

8

Le grand Crucifix

(Canton de Baume)

C'ÉTAIT au commencement du XVIIe siècle.

On venait de bâtir l'église de Baume. Il n'y avait encore dans l'intérieur du monument que le maître-autel et la chaire à

prêcher. En face de cette chaire, on n'avait pu mettre provisoirement qu'un très petit christ en plâtre, grossièrement moulé.

Les ressources de la fabrique et celles de la commune étaient épuisées, et l'on attendait en vain de la libéralité des âmes pieuses l'argent nécessaire pour acheter un grand crucifix. Un jeune homme d'une figure angélique, se présente un matin devant les autorités de la paroisse et leur propose d'exécuter sans frais, en trois jours, un christ monumental, digne de figurer avantageusement en face de la chaire à prêcher. Il ne demande pour cet ouvrage qu'un morceau de bois, qu'on lui procure aussitôt, et il exige qu'on l'enferme avec du pain et de l'eau dans la maison la plus voisine de l'église, pour y exécuter son travail. Sans trop s'informer du nom de ce jeune artiste et sans lui demander de quel pays il arrive, on accepte sa proposition et on l'installe dans un appartement de la maison la plus proche de l'église. On l'y enferme avec une cruche d'eau pure et une miche de pain bénit.

Au bout de trois jours, on ouvre la porte de l'atelier, où d'ailleurs aucun bruit ne s'était fait entendre. On est surpris de ne pas y retrouver le jeune artiste. La cruche d'eau est encore pleine et la miche de pain bénit n'avait pas été entamée. Sur la table où le morceau de

bois brut avait été déposé, on voit avec admiration un christ de grandeur naturelle, parfaitement modelé, dont les bras étendus ne faisaient qu'une seule pièce avec le corps. Comment l'artiste a-t-il pu s'y prendre pour opérer ce travail, n'ayant reçu qu'un morceau de bois d'une seule venue ? Ce fait inexplicable, joint à la circonstance non moins extraordinaire de la disparition du jeune ouvrier, fit croire qu'un ange était venu du ciel pour doter l'église de Baume du grand crucifix qu'elle possède encore. La tradition ajoute que dans un temps de guerre ou de révolution, alors que l'on dut soustraire cette vénérable image à la profanation des impies, on fut obligé de l'enfermer dans un sépulcre et de scier, à cette fin, les deux bras du christ qui aujourd'hui n'adhèrent plus au corps.

9

Notre-Dame de Cusance

(Canton de Baume)



DANS une chapelle latérale de l'église de Cusance, il existe une madone qui est l'objet d'une grande vénération dans la la contrée. On la croit l'œuvre des reli-

gieux du couvent que saint Ermainfroi fonda dans ce lieu. Une légende rapporte que chaque année, autrefois, on avait coutume de porter cette madone en procession à l'église de Servin, où on la laissait seulement pendant trois jours, après lesquels on allait de nouveau la rechercher en procession. Or, une fois que le mauvais temps n'avait pas permis d'aller rechercher la madone au jour fixé, elle revint d'elle-même à Cusance, où on la retrouva dans le tronc creusé d'un saule, au bord du ruisseau. Ce fait inexplicable fit naître dans le pays la dévotion particulière que, de nos jours encore, on n'a pas cessé d'avoir à Notre-Dame de Cusance. On rapporte que de nombreux et éclatants miracles se sont opérés à Cusance par l'intercession de la sainte Vierge.

10

Histoire de Jean Dolet

(Canton de Baume)

Vers le milieu du XVI[e] siècle, Jean Dolet, appartenant à une des plus anciennes et des plus honorables familles de Baume, faisait ses études de jurisprudence à l'université de Dôle. Il avait eu pour maître

le célèbre jurisconsulte Charles Dumoulin, et il venait de lui dédier deux lettres sur le concile de Trente, dans lesquelles il n'avait pas craint d'attaquer les décisions de ce grand concile. Dans un style fougueux et frondeur, Jean Dolet essayait de démontrer qu'il y avait danger pour les libertés françaises à recevoir ces décrets comme loi de l'Etat. Il ne le fit pas impunément ; car aussitôt une fluxion lui tomba sur les oreilles et l'assourdit au point qu'il n'entendait plus rien du tout. Il dut rentrer dans sa famille avant l'époque ordinaire des vacances. La douleur et l'incommodité de son mal, après l'épreuve inutile de toutes sortes de remèdes humains, le ramenèrent à la foi et à la piété, avec cette conviction intime qu'il ne pourrait guérir que par une grâce du ciel.

En ce temps-là, Notre-Dame de Cusance était particulièrement honorée par de pieux pèlerins. C'était l'époque où il n'était pas surprenant de rencontrer une procession générale allant solennellement de Baume à Cusance, à travers champs et bois, avec le vicomte maïeur et messieurs du magistrat en tête de la bande.

Jean Dolet résolut, pour demander la guérison de sa surdité, de faire seul, à pied, un pèlerinage à Notre-Dame de Cusance. Il avait prié longtemps durant la nuit qui avait précédé son départ ; il n'avait cessé, chemin fai-

sant, de réciter son rosaire, et après être resté de longues heures à genoux devant la sainte image, il reprit doucement le *chemin des pèlerins*. Arrivé ou sommet de la montagne, d'où l'on aperçoit presque du même point tout le développement de la vallée, il se retourne, charmé par la fraîcheur, la grâce et l'animation de ce paysage, au fond duquel brillait au soleil la flèche gothique de la chapelle de Notre-Dame. Comme il faisait une chaleur extrême, il s'assied à l'ombre d'un vieux chêne et s'endort en répétant, pour la millième fois peut-être, la salutation angélique. Pendant son sommeil, il eut un songe. La sainte Vierge lui apparut. Elle s'approcha de lui en souriant, lui retira des oreilles certains papiers qui les bouchaient. Elle les développa et fit voir à Jean Dolet que c'étaient en effet ses deux lettres à Dumoulin qui obstruaient ses oreilles. Il lit, reconnaît parfaitement son écriture, qui lui fait honte, et dans l'instant il se réveille au chant des petits oiseaux. Il était guéri de sa surdité, à la réserve d'un peu de douleur qui lui dura quelques jours à peine, pour l'accomplissement de sa pénitence.

II

La Fontaine de l'Ermite

(Canton de Baume)

Au fond de la vallée de Cusancin, entre les sources curieuses de la *Cuse* et de *l'Ause*, qui donnent à la fois leurs ondes et leurs noms au ruisseau dont elle est arrosée, derrière le monticule isolé où l'on voit s'élever, à côté des ruines d'une forteresse féodale, une chapelle dédiée à saint Ermainfroi, s'ouvre une gorge étroite et sauvage qui porte le nom de Gorge des Allods. Une route y a été tracée nouvellement ; mais il est rare que le voyageur qui s'y engage y rencontre une figure humaine.

A quelques centaines de pas de l'entrée de ce défilé, on entend bruire au pied du coteau boisé une petite source intarissable, que l'on appelle la *Fontaine de l'Ermite.*

On dit qu'il y avait autrefois à Montivernage, village situé sur la côte, un homme qui avait été dans sa jeunesse un très méchant sujet. On rapportait sur son compte des choses affreuses ; on disait qu'il avait persécuté les prêtres, pillé les églises et renversé les croix ;

mais on ajoutait qu'un grand jubilé ayant eu lieu, il se convertit et devint aussi sage qu'il avait été fol auparavant. C'était le meilleur des ouvriers, et il donnait presque tout son gain aux pauvres, quoique pauvre lui-même. Il devint bien vieux. Quand il ne put plus travailler pour gagner sa vie, il prit une besace et alla mendier son pain. Il s'était bâti auprès de cette fontaine une loge avec de la terre et des fascines, et il demeurait là en hiver comme en été.

Quand il avait parcouru les villages des environs et que son sac était rempli, il rentrait dans son ermitage, où il priait jour et nuit ; et il ne retournait mendier que lorsqu'il n'avait plus une croûte à tremper dans le bassin de sa petite fontaine.

Tous les dimanches, on le voyait agenouillé sur la pierre, à la porte de l'église de Cusance, dont il ne se croyait pas digne de franchir le seuil. Le missionnaire qui avait opéré sa conversion l'avait, dit-on, recommandé d'une manière toute spéciale à Notre-Dame de Cusance. Le vieil ermite avait pour cette sainte image une telle vénération, que lorsqu'à travers la porte entr'ouverte de l'église il venait à l'apercevoir sur son autel, aussitôt il se prosternait le front dans la poussière. On le croyait âgé de plus de cent ans, tant cette vie

de prières et de mortifications avait exténué son pauvre corps.

Depuis quelque temps déjà, on ne le voyait plus. On s'informa et l'on apprit que le vieil ermite était à l'agonie, couché sur la terre, dans sa cabane, et manquant de tout. Alors les bonnes âmes du pays accoururent pour l'assister dans ses derniers moments. Quand elles arrivèrent, il était mort. Une dame que l'on ne connaissait pas était arrivée la première ; elle avait déjà pris soin de l'ensevelir, et elle pria agenouillée auprès du cercueil. La dame inconnue resta là, en prières, jusqu'à l'heure de l'enterrement, auquel assistèrent une foule de gens qui, depuis longtemps, regardaient l'ermite comme un saint. Après la cérémonie, quand la dame inconnue, qui avait pourvu à tout, sans le secours de personne, eut jeté l'eau bénite sur la fosse, on remarqua qu'elle rentrait seule dans l'église. Plusieurs eurent la curiosité de la suivre. Mais, chose qui ne put s'expliquer; l'église était vide. La dame qui venait d'y entrer avait disparu. On crut alors et longtemps on répéta que c'était Notre-Dame de Cusance elle-même qui était venue miraculeusement rendre les derniers devoirs à son pieux serviteur.

12

Notre-Dame de Ranguevelle

(Canton de Baume)

PASSAVANT a été le chef-lieu d'une terre seigneuriale considérable. En 1255, le village n'existait pas encore ; mais, non loin de son emplacement actuel, on voyait un groupe d'habitations que les chartes du temps nomment *Rancovilla, Raigueville* ou *Raingueville*. C'était un bourg chef-lieu d'une terre composée de quinze villages. Hugues, comte palatin de Bourgogne, lequel, dit Gollut, « *n'était petit ni d'obscure alliance,* » et Alix de Méranie, son épouse, firent donation de Raigueville à Amé de Montbéliard, sire de Montfaucon, qui construisit un château au lieu dit Passavant, sur le sommet de la montagne, alors inhabité. Les habitants de Raingueville, attirés sans doute par le bénéfice de quelques concessions, abandonnèrent les lieux où ils s'étaient établis et transportèrent leurs demeures au joignant et au-dessous du château. Il ne resta plus sur l'emplacement de la bourgade primitive qu'un cimetière et une chapelle que l'on continua

d'appeler l'église de Raingueville. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de *Notre-Dame* de *Ranguevelle*. Elle est le but de pèlerinages pieux de la part des habitants de la contrée environnante. Un de nos bienheureux martyrs, le missionnaire Marchand, est né dans une maison voisine de cette chapelle. Il a certainement prié Notre-Dame de Ranguevelle dans sa jeunesse.

Une source miraculeuse appelée *la Crelotte* sort du sol à quelque distance de la chapelle. On s'en sert dans le pays pour guérir les maladies de la pierre.

13

La Fête de Buin

(Canton de Baume)

Au commencement du mois de février 1595, sur l'ordre du roi de France Henri IV, son partisan de Lorraine, Louis de Beauvau Tremblecourt, envahit la Franche-Comté par le Nord, à la tête de 5,000 hommes.

Dès le 4 février, la petite place de Jouvelle tombait sans coup férir au pouvoir de l'envahisseur. Bientôt il est maître de Jussey, de

Port-sur-Saône, de Pesmes et de Marnay. Gy et Vesoul succombent ensuite, après une brave mais inutile défense. Montbozon et les bourgs voisins subissent le même sort. Partout les populations épouvantées s'enfuyaient devant un ennemi qui signalait son passage, à la façon d'Attila, par le meurtre, le pillage, la violence et l'incendie.

Quelques jours avant le dimanche de la Passion, le 12 mars, Tremblecourt s'empara du bourg de Rougemont et le livra aux flammes. Du haut de la Boussenotte, les habitants de Baume aperçurent les sinistres lueurs de l'incendie.

Le dimanche de la Passion, dès le matin, la consternation était extrême dans la ville de Baume. Plus des deux tiers de la population s'étaient réfugiés dans les bois et dans les cavernes. Trois cents hommes à peine, en état de porter les armes, étaient restés dans la place. A défaut du maire, qui avait bravement pris la fuite un des premiers, l'avocat Pichot, premier échevin, se mit à leur tête. On se réunit sur laplace du Capitole, où l'on fait serment de mourir plutôt que de se rendre. A cette époque, la petite ville de Baume n'était pas comme aujourd'hui accessible de toutes parts. Un fossé profond avec une bonne muraille en défendait l'approche et mettait la place à

l'abri d'un coup de main. Deux vieilles coulevrines sont hissées, l'une sur la porte Sombevelle, et l'autre sur la porte d'Anroz. Enfin, un soldat est placé en sentinelle perdue à une demi-lieue de la ville, au col de la Boussenotte.

A la nuit tombante, ce soldat redescend avec rapidité le mont Saint-Ligier et annonce l'arrivée de l'ennemi, lequel dans une heure peut être aux portes de la ville. La troupe ennemie qui s'avançait sur Baume n'était qu'un détachement de trois cents hommes. Tremblecourt, avec le gros de son armée, se dirigeait pendant ce temps-là du côté de Besançon.

Arrivé en face d'Autechaux, le détachement ennemi se cacha dans le bois de Framont. Lorsque la nuit lui parut assez profonde, il sortit de la forêt, descendit silencieusement la montagne et fit halte sur le plateau de la Guille, d'où le regard plonge perpendiculairement jusque dans la ville. Là régnaient le plus profond silence et la plus complète obscurité. L'ennemi se persuade que Baume est sans défense, ou que, s'il y a des soldats dans cette place, ils sont plongés dans le sommeil. L'ordre est donné de s'approcher sans bruit et de dresser des échelles contre le rempart. Au moment où cet ordre s'exécute, un cri terrible retentit. Trois cents guerriers se dres-

sent comme des spectres sur la muraille. Les échelles sont renversées, et avec elles les assaillants dont elles sont chargées, roulent pêle-mêle dans le fossé en poussant d'horribles hurlements. Mille traits lancés sur eux les achèvent et assurent aux assiégés le succès de la défense.

Le lendemain, au lever du soleil, on trouva cinquante cadavres dans le fossé, entre la porte d'Anroz et celle qui depuis fut appelée porte Pichot, en l'honneur du brave échevin qui avait dirigé cette héroïque résistance.

Le reste de la troupe ennemie avait pris la fuite en abandonnant une grande partie de ses armes et de ses effets d'équipement.

Peu de jours après, tonte l'armée de Tremblecourt dut céder devant le connétable de Castille, qui était entré dans la Comté avec une armée de 20,000 hommes.

Les habitants de Baume eurent à cœur de célébrer dignement la fête de leur délivrance; mais comme on se trouvait alors en plein carême, il fut décidé que cette fête serait remise au lendemain de Pâques.

Cette fête qui se célèbre encore à Baume chaque année à pareille date, s'appelle *la fête de Buin*. Elle était marquée autrefois par des festins et des danses champêtres, dont le plateau de la Guille était le théâtre, ainsi

qu'une jolie grotte qui existe non loin de la ville et qui se nomme la Grotte de Buin. La signification de ce nom de Buin a échappé jusqu'à présent à la sagacité des plus savants étymologistes. On ne saurait dire en effet si c'est la fête qui a donné son nom à la grotte, ou si c'est la grotte qui a donné le sien à la fête.

14

Le Trou de la Bouvière

(Canton de Baume)

Non loin de Baume-les-Dames, vis-à-vis l'écluse de Launot, un vallon étroit se creuse entre deux côteaux chargés de vignes. Il porte le nom de Damvaux.

Autrefois, il y avait en ce lieu un village assez important pour avoir une église et un curé. Il a été complètement détruit par les Suédois vers 1636, et il n'en reste pas pierre sur pierre. Après la descruction de ce village, l'église de Damvaux, qui avait pour patron saint Michel, et dont la cure était à la nomination de Madame l'abbesse de Baume, fut réunie à celle d'Hyèvre.

Sans faire des fouilles et des travaux considérables, il serait bien difficile aujourd'hui de retrouver et de déterminer avec exactitude l'emplacement qu'occupait le village de Damvaux. L'histoire a toutefois retenu le nom du dernier curé de cette paroisse. C'était *vénérable et discrète personne*, messire Christophe Boichot. Il avait été recueilli comme chaplain à l'abbaye de Baume, et on l'appelait encore *le curé de Damvaux*, bien qu'il n'eût plus ni église ni cure.

A côté de cette miette d'histoire, il existe une légende curieuse que les vieux vignerons de Baume racontaient autrefois, mais que ceux d'aujourd'hui pourraient bien avoir oubliée.

C'est la légende du *Trou de la Bouvière.*

Tout le monde, à Baume, grands et petits, connaît le Trou de la Bouvière. C'est le petit golfe du bas de Launot, gouffre insondable, qui était jadis entouré de peupliers, et dont les plus hardis gamins de mon temps n'approchaient pas sans crainte. Il semble, en effet, que le sol tremble sous les pieds et que l'abîme vous attire. Il se produit, du reste, de temps à autre, dans le voisinage, des glissements de terrain, des effondrements, qui ne sont pas faits pour rassurer les timides. Dans les temps de grandes eaux, le trou de la Bouvière s'enfle,

bouillonne et répand dans le Doubs une eau épaisse et jaunâtre. qui vient, dit-on, par des couloirs souterrains, du plateau de la Chenot, et peut-être de celui de la Vreville. En temps ordinaire, et quand toutes les eaux ont leur plus belle transparence, le Trou de la Bouvière conserve une couleur d'émeraude sombre, où le regard du passant ose à peine se plonger.

Dans un poème en prose, resté inédit jusqu'à ce jour, le docteur Compagny fait de ce gouffre, qu'il nomme Eviburoé (anagramme de Bouvière), le palais du dieu du fleuve, et il en décrit, avec un charme exquis, toutes les secrètes et mystérieuses profondeurs.

Mais l'histoire de la *Bouvière de Damvaux*, que nous allons redire, n'a rien de commun avec celle des nymphes d'Inub (Buin), qui fait le sujet de l'épopée chantée par Compagny.

Une jeune fille du village de Damvaux gardait depuis quelque temps un petit troupeau de génisses dans les prés qui avoisinent le gouffre du bas de Launot. Elle était d'une beauté peu commune et d'une sagesse plus rare encore. Assise sur le gazon, en face de ces jolies scènes de rivière et de montagne que la vallée du Doubs offre de toutes parts en cet endroit, elle surveillait, sans autre

souci, ses génisses broutant paisiblement l'herbe odorante de la prairie.

Un jour elle fut surprise dans cette solitude par un brillant jeune homme de la ville, qui s'éprit d'elle sur-le-champ. Il s'approcha et ne tarda pas à lui exprimer l'ardeur de ses sentiments. Bien qu'elle éprouvât elle-même un attrait singulier pour cet admirateur inconnu, elle se leva effrayée, le conjurant de s'éloigner. Celui-ci n'en fit rien. Au contraire, il devint plus audacieux. La bouvière alors prit la fuite en jetant un cri d'alarme. Le jeune homme, emporté par sa passion, se met à sa poursuite. Elle arrive en un clin d'œil au bord du gouffre. « Si vous faites un pas de plus, dit-elle, je me jette dans les flots. » Ne jugeant pas cette menace sérieuse, il n'en tint aucun compte et hâta sa marche vers la jeune fille. Comme il étendait déjà les bras pour la saisir : « Plutôt la mort que la honte ! » fit-elle, et, dans un accès de sublime désespoir, elle s'élance dans le gouffre qui l'engloutit... « O vertu ! » s'écria le jeune homme en se précipitant après elle dans l'abîme.

Adroit plongeur, il rapporte bientôt sur le rivage le corps inanimé de la belle bouvière. Ses soins la rappelèrent à la vie, et, en reprenant ses sens, elle ouït ce discours de la bouche de son sauveur :

« Consentez à être mon épouse devant Dieu et devant les hommes, vous qui sauriez mourir plutôt que de commettre une faute. C'est le vœu que j'ai fait au ciel, si je parvenais à vous sauver la vie. »

La bouvière, toute émue, remercia. Elle n'avait plus à redouter les entreprises d'un séducteur, elle était en présence d'un honnête fiancé, et elle pouvait lui exprimer sa reconnaissance et son bonheur.

L'abbé Boichot, qui avait formé le cœur de sa paroissienne aux plus solides vertus, qui l'avait baptisée et lui avait fait faire dignement sa première communion, l'unit peu de temps après à son époux dans la chapelle de Damvaux. Cette aventure édifia beaucoup les honnêtes gens de la contrée, et c'est, paraît-il, en mémoire de cela que le gouffre du bas de Launot s'est appelé depuis le *Trou de la Bouvière.*

15

Les Champs de la Croix

(Canton de Baume)

Le 14 avril 1575, des députés suisses se rendant à la cour de Henri III, roi de France, pour solliciter la paix en faveur des huguenots, eurent occasion de recueillir à Baume, lors de leur passage, une tradition relative à cette partie de la prairie qu'on nomme les *Champs de la Croix*. On lit en effet dans leur *Itinéraire*, écrit par le docteur George Cellarius, de Zurich, à la date du 14 avril, ce qui suit :

« Nous arrivâmes le même jour à Baume, pour l'heure du dîner. Les habitants de cette petite ville nous reçurent honorablement, comme amis et comme voisins. Ils nous envoyèrent, à titre d'hommage, les vins les plus généreux. Bien plus, ils nous promirent tous leurs services. Après le dîner, nous partîmes par une route assez facile et je vis une croix de pierre élevée à l'entrée de trois chemins. Je demandai à celui que la ville nous avait donné comme guide ce que signifiait cette croix. Il me répondit que, quelque temps aupa-

ravant, un Suisse, originaire d'un pays dont il avait oublié le nom, s'en retournait malade dans sa patrie, après avoir été au service militaire, et était mort dans le hameau voisin. Comme il lui restait quatre pièces d'or, il avait demandé qu'on l'enterrât à l'entrée des chemins et qu'on élevât une croix de pierre sur sa sépulture : ce qui fut exécuté selon ses désirs.

Les champs voisins de ce lieu se sont appelés, depuis ce temps-là, *les Champs de la Croix*. L'un d'eux porte même le nom de *Champ du Tombeau*.

16

La Fontaine des Malades

(Tradition qui fait suite à la précédente)

(Canton de Baume)

Le petit monument qui a donné son nom aux *Champs de la Croix*, dans la prairie de Baume, n'existe plus ; mais on trouve une croix de fer dans le voisinage, au bord de la route et au-dessus d'une petite fontaine qui a aussi son histoire, ainsi que le verger qu'elle arrose. Ce lieu s'appelle *la Malatière*, parce qu'il a servi autrefois de

parc à des malades atteints de la peste ou de quelque autre maladie contagieuse. Ces malades ne pouvaient sortir du clos où ils étaient enfermés. On leur passait leur nourriture à travers les palis, et ils s'abreuvaient à la petite fontaine qui est encore aujourd'hui désignée sous le nom de *Fontaine des Malades*, ce qui fit croire à tort à quelques bonnes gens que cette source avait une propriété sanitaire.

17

Le Chêne-Marié

(Canton de Baume)

Au bord de la route que suivait autrefois la diligence de Besançon à Mulhouse, entre le hameau de la Maison-Rouge et le village d'Hyèvre, la carte de l'état-major signale encore le *Chêne-Marié*, bien qu'on l'ait coupé depuis tantôt cinquante ans.

Qu'était-ce donc que ce *Chêne-Marié ?*

Les enfants de Baume de ce temps-là le connaissaient bien, et je suis assez vieux pour l'avoir vu moi-même plusieurs fois, en allant visiter, un peu plus loin, le gigantesque *Fau-*

teuil de Gargantua, qui est encore entier, lui, et qui n'a pas bougé de place, tant celui qui l'a fait l'a solidement construit.

Le *Chêne-Marié* était composé de deux chênes séculaires dont les troncs, assez voisins l'un de l'autre, se trouvaient réunis à une certaine hauteur par une branche énorme à laquelle chacun de ces arbres géants paraissait donner une vie commune.

Cet arbre était un objet de curiosité et de vénération dans le pays. Les fiancés venaient graver leurs noms sur son écorce et prenaient ce chêne à témoin de leur promesse de fidélité. La tradition locale racontait même des scènes idylliques auxquelles il ne manquait que les vers d'un Théocrite ou d'un André Chénier.

Tout serment fait sous le *Chêne-Marié* était sacré, comme s'il eut été prêté au pied des autels. On attribuait, en un mot, à cet arbre étrange une vertu merveilleuse. Cette confiance populaire tenait-elle de ce culte antique des arbres, la *dendrolâtrie*, qui paraît avoir été très répandu chez les anciens peuples et notamment chez les Gaulois, où il était fort enraciné et où il se maintint longtemps encore après la conversion de cette contrée au christianisme ? On ne saurait le dire. Quoiqu'il en soit de cette idée, qu'il faut livrer à la vaine dispute des savants, il est certain que, vers

1840, un bûcheron impie abattit le *Chêne-Marié* sur l'ordre réitéré de l'administration des forêts. Il fut maudit de toute la contrée, et l'on assure qu'il fut puni de son vandalisme peu de temps après, et qu'il se tua en tombant du haut d'un peuplier qu'il élaguait au bord du canal.

Bien des années après la coupe du *Chêne-Marié*, on montrait encore, au ras du sol, le double tronc de cet arbre extraordinaire, en déplorant amèrement sa destruction.

18

Le Fauteuil de Gargantua
(Canton de Baume)

Gargantua n'est pas sorti tout entier du cerveau de Rabelais. Il existait dans l'imagination populaire bien longtemps avant la naissance d'*Alcofribas Nazier*. Son fauteuil, que l'on montre au voyageur entre la ville de Baume et le village d'Hyèvre, figure à merveille dans cette vallée du Doubs, où l'on raconte que, pressé par la soif et fatigué de la marche avec ses bottes de sept lieues, le géant se pencha pour boire et avala d'un trait toute l'eau de la rivière. Il s'assit après cela parmi les rochers de la rive droite.

Le sol s'affaissa sous le poids de son corps et en garda l'empreinte. Comme il se plaignait de la faim, les gens de Bois-la-Ville et d'Hyèvre lui fournirent plusieurs moutons et une paire de bœufs, qu'il avala tout crus, en disant que cela suffisait à peine pour remplir sa dent creuse.

19

Le Saut de Gamache

(Canton de Baume)

Les chemins de fer n'ont encore point de traditions ; mais nos anciennes routes, aujourd'hui abandonnées par les voyageurs, en comptaient presque autant que de bornes kilométriques. Le grandvallier les savait, et il était rare que dans la diligence il ne se trouvât personne pour les dire et les apprendre à ceux qui pouvaient les ignorer encore. Dans mon enfance, j'ai fait bien souvent en voiture le chemin de Baume à Besançon. Il fallait quatre heures, et quelquefois plus, pour faire ce voyage. Entre autres histoires merveilleuses que j'ai entendu conter sur les différents sites de ce pays accidenté, voici ce que l'on ne manquait jamais de dire

quand, arrivés au-dessus de la longue montée de Grosbois, en face du village d'Esnaus, on redescendait une pente rapide appelée le *Saut de Gamache.*

Un grand seigneur espagnol, du nom de Gamache, revenait d'Allemagne avec toute sa famille dans un magnifique équipage, auquel il avait coutume de faire atteler quatre chevaux à chaque relai de poste. En passant devant l'oratoire de Champvans, il avait fait arrêter les chevaux, pour s'agenouiller un instant devant la madone. Il glissa, en se relevant, une pièce de monnaie dans le tronc de la petite chapelle et dit à haute voix : *Iter para tutum.* Arrivés au-dessus de la montée, les chevaux prirent le mors aux dents de frayeur et ne tardèrent pas à être lancés dans le ravin avec l'équipage et tout son contenu. La voiture fit plusieurs tours sur elle-même en roulant jusqu'au bord de la rivière, où elle se brisa. Une roue, qui s'était détachée, se trouva lancée avec une telle force qu'elle traversa le Doubs et ne s'arrêta que sur l'autre rive. Les chevaux furent tués ; les postillons blessés grièvement ; quant au seigneur de Gamache et à tous les siens, ils n'eurent pas le moindre mal. On attribua leur salut à la protection miraculeuse de la sainte Vierge. On montrait naguère encore, au château d'Esnaus, une por-

tière de la voiture du comte de Gamache avec l'écu de ses armes enguirlandé d'un filet d'or.

20

Les Corneilles du Quin

(Canton de Baume)

A l'extrémité sud-ouest de la prairie de Baume, il existe une montagne boisée appelée Burmont. Cette hauteur se termine du côté du Doubs par un formidable rempart de rochers à pics, connus sous le nom de *Roches du Quin*. En toute saison, ces roches caverneuses et inaccessibles sont peuplées d'une quantité de corbeaux que les chasseurs du pays n'ont jamais pu ni dénicher ni éloigner de ces sommets et que sans doute, pour cette raison, on appelle les *Corneilles du Quin*. Lorsque nous allions herboriser sur la montagne de Burmont avec notre vénérable maître et ami, le docteur Faivre d'Esnaus, qui pendant quarante années professa gratuitement au collège de Baume les sciences physiques et naturelles, il nous rappelait que le savant Perreciot avait découvert sur cette montagne un camp romain. Il ajoutait à cela le récit d'une tradition qu'il tenait,

disait-il, des anciens de Champvans et de la Grange-Villotey. Autrefois, rapporte cette tradition, il n'y avait pas plus de corneilles dans les roches du Quin que dans celles de Bâbre et de Chatard ; mais une grande armée vint un jour établir son camp sur la montagne de Burmont. Cette armée, comme toutes celles qui tiennent campagne, était suivie par des corbeaux qui se nourrissent de chair humaine sur les champs de bataille. Ces corbeaux nichèrent alors dans les anfractuosités des roches du Quin et s'y trouvèrent si à l'aise que, depuis ce temps-là, ils n'ont jamais voulu s'en aller de cet endroit.

21

La Grotte de la Fachée

(Canton de Baume)

Jadis, une bonne fée avait établi son séjour dans la vallée du Cusancin. Elle s'était signalée par de nombreux bienfaits. Un jour, voulant combler la mesure de ses libéralités, elle dota Guillon d'une source qui guérissait toutes les maladies. Il suffisait alors de boire, dans le creux de la main, quelques gouttes d'eau de la fontaine

qu'habitait la fée, pour renaître à la santé. Des cures merveilleuses se multiplièrent en ce temps-là. Mais, par malheur, des hommes avides voulurent usurper à leur profit la source bienfaisante. Ils s'emparèrent de la grotte modeste où vivait la fée ; ils captèrent les eaux salutaires et en firent un grand trafic dans un palais somptueux. Chassée ainsi de sa retraite, la bonne fée se retira, pour pleurer sur l'ingratitude et la cupidité des hommes, au sommet d'une montagne voisine, où elle versa tant de larmes qu'il en naquit une source amère, au pied du coteau, dans l'endroit le plus solitaire de la vallée. Les eaux filtraient lentement par une double excavation de rochers, auxquels un mauvais plaisant donna le nom de *Narines du Diable*. Ce nouvel outrage irrita la fée. Elle abandonna encore sa retraite en la maudissant, et alla se réfugier dans une grotte escarpée qui s'ouvre au flanc du mont Chatard, en face du village de Cour. Cette caverne, qui n'est que le frontispice d'un palais immense régnant dans l'intérieur de la montagne et inaccessible aux pas des plus téméraires humains, se nomme, depuis ce temps-là, la *Grotte de la Fâchée*. De cet endroit inabordable, la fée répandit sur la contrée autant de calamités qu'elle avait autrefois répandu de bienfaits sur les rives du

Cusancin. Heureusement qu'elle ne s'est point obstinée à demeurer dans cette grotte, d'où elle jetait dans sa colère d'énormes blocs de rochers sur les voyageurs qui suivaient à ses pieds la route de Baume à Guillon. On peut voir encore aujourd'hui, au bord de la chaussée, et même jusqu'au milieu de la rivière du Doubs, les dernières pierres que lança la Fâchée, avant de quitter sans retour sa redoutable demeure.

22

Les Brulés de Villers-le-Sec

(Canton de Baume)

Villers-le-Sec est un un village très ancien, sur le territoire duquel on a trouvé beaucoup de médailles et d'antiquités romaines mêlées à des ossements humains. L'église est déjà mentionnée dans un titre de 1040. En 1638, lors des invasions de Bernard de Saxe-Weimar en Franche-Comté, les habitants des campagnes, craignant que ce farouche personnage ne mît à exécution les menaces sanguinaires qu'il avait faites, se réfugièrent dans les cavernes dont le pays est, en quelque sorte, criblé. Les gens de

Villers-le-Sec se cachèrent dans une grotte, fort étroite, au fond d'une combe, à cinq ou six cents mètres du village, au couchant. Ils y portèrent, dit la tradition locale, leurs provisions et tout ce qu'ils avaient de précieux, abandonnant leurs maisons au vandalisme des soldats. Ceux-ci, cherchant où les habitants avaient pu se réfugier, aperçurent, auprès d'un petit bouquet de bois, un enfant qui avait trompé la surveillance de ses parents et qui s'était échappé de la caserne. Les soldats le poursuivirent, et, au moyen de cette piste, ils découvrirent l'entrée de la baume où les gens de Villers-le-Sec se croyaient en sûreté, Mais, n'osant s'aventurer dans l'étroit passage où l'enfant s'était dérobé à leurs yeux, les soldats coupèrent le bois tout autour et y mirent le feu, de sorte que tous les réfugiés périrent asphyxiés dans la caverne. Le village fut incendié et le pays resta désert jusqu'en 1672, c'est-à-dire pendant trente-quatre ans. Les anciens habitants de Villers-le-Sec sont encore dans la baume où ils ont été étouffés ; car depuis cette époque on a vainement cherché à s'y introduire ; les lumières s'éteignent après quelques pas de descente, ce qui a déterminé les nouveaux propriétaires des champs voisins à y jeter toutes les pierres qui les embarrassaient, au point que l'entrée de la caverne a

été complètement obstruée. Quelques ouvriers de Baume, ayant entendu parler de ces faits, sont allés avec des pioches et autres outils, dans l'espoir de débarrasser l'entrée du souterrain et d'y faire de bonnes trouvailles ; mais, ne sachant où déposer les déblais, ils ont été forcés de renoncer à l'entreprise. Le gaz acide carbonique, qui éteignait les lumières et remplissait la grotte, a la propriété de conserver presque indéfiniment les cadavres. On pourrait donc espérer, en pénétrant dans cette grotte, avec l'aide d'un fourneau d'appel, y retrouver tout un mobilier du XVIIe siècle, et peut-être même des corps conservés à l'état de momies.

23

LE BOIS RODOLPHE

(Canton de Baume)

EN ce temps-là, Rodolphe, roi de Bourgogne, chassait avec son grand veneur dans les vastes forêts qui couvraient les environs de Baume.

Un jour, dans le bois d'Adam, ils firent rencontre d'un ours énorme qu'ils poursuivirent avec leurs chiens. Rodolphe, que son ardeur

poussait en avant, blessa l'animal ; mais l'ours, s'étant retourné tout à coup, se précipita du côté du roi. Alors le cheval, effrayé à la vue du fauve, se cabra et fit perdre la selle à son cavalier, qui tomba et resta suspendu à l'étrier. Il allait être dévoré par l'ours ou écrasé sous son coursier, lorsque le grand veneur, s'élançant à terre, arrêta le cheval d'une main et de l'autre enfonça son couteau dans les flancs de l'ours, qui expira sur le coup. En mémoire de cet événement, le roi voulut que le bois où il avait couru un si grand danger s'appelât de son nom : *le Bois Rodolphe.* C'est ainsi qu'il est encore désigné de nos jours.

Après cela, Rodolphe continua de chasser avec son grand veneur du côté de la montagne. Ce ne fut qu'un peu avant l'heure du crépuscule et après avoir parcouru bien du pays, que voulant reconnaître le dévouement de son veneur, le roi lui dit : « Il ne convient pas que le soleil se couche sur le service que tu m'as rendu, sans qu'auparavant je t'en aie dignement récompensé. Dis-moi ce que tu veux, et je jure de te l'octroyer. »

Le veneur demanda à son maître le territoire d'autant de villages qu'il pourrait tuer de grosses bêtes depuis minuit jusqu'au prochain lever du soleil. Le roi le lui accorda, et tous

deux se couchèrent sous un grand chêne et s'endormirent. Mais quand vint l'heure de minuit, le veneur se leva tout doucement, sans éveil-le roi, et partit pour la chasse avec deux piqueurs.

Quand le prince s'éveilla, au moment où les oiseaux de la forêt saluaient l'aurore de leurs chants, grande fut sa surprise en voyant à ses pieds son grand veneur qui sommeillait sur la mousse, ayant autour de lui quatre sangliers, deux ours et deux cerfs, tués de sa main pendant sa chasse nocturne. La vue de ces huit pièces de gibier rappela au roi le service que son veneur lui avait rendu et la récompense qu'il lui avait promise. Alors, le tirant familièrement par la barbe pour le réveiller, il lui dit en souriant : « Lève-toi, brave serviteur ; pendant que ton maître dormait paresseusement, tu as gagné le territoire de huit villages. » Or, ces huit villages sont ceux qui se trouvent dans cette partie du canton de Pierrefontaine qu'on appelle encore aujourd'hui le *Champ du Veneur* ou la terre de Vennes,

Au lieu même où le roi avait dormi, c'est-à-dire au-dessus du rocher sous lequel le Dessoubre prend sa source, le veneur fit bâtir le beau manoir de Châtelneuf, fameux dans toute la montagne par l'aventure merveilleuse qui survint à Ottenin de Vennes, l'un des plus il-

lustres descendants du fondateur. (Voir ci-après les *traditions du canton de Pierre-fontaine.*)

24

Le Chateau de Silley

(Canton de Baume)

Entre Esnans et Fourbanne, sur la rive gauche du Doubs, on aperçoit de loin, au sommet de la montagne, un donjon en ruine, couronné d'un arbre séculaire, que l'on appelle le château de Silley.

Le nom des anciens possesseurs de ce manoir s'est perdu dans la nuit des temps. On raconte toutefois que vers 1100, le seigneur de Silley était un haut baron, chasseur intrépide et opprosseur implacable des paysans du voisinage. Il foulait sans pitié dans ses grandes chasses les prés, les champs et les vignes. On dit même qu'un cerf, réfugié dans un oratoire, aurait été tué sur les degrés de l'autel par ce seigneur impie.

Un soir de saint Hubert, il s'égara loin des siens à la poursuite d'une louve. Brisé de fatigue, il appelle en vain ses gens, en vain sa trompe fait résonner les échos du val sombre

et désert : personne ne lui répond... Un sentier, qu'il croit reconnaître, l'égare et le conduit parmi des rochers, où les ronces et les épines forment autour de lui des barrières infranchissables. Réduit, il s'assied sous un arbre, la main sur son épée, et s'endort...

Vers minuit, il est réveillé par d'effroyables abois qui retentissent sous ses pieds dans la forêt. Il ne tarde pas à apercevoir, à la clarté douteuse de la lune qui venait de se lever, une meute de chiens terribles. Un homme fuit devant eux à toutes jambes. Derrière les chiens un veneur à cheval les excite en sonnant une telle fanfare qu'on eût cru que le tonnerre était dans sa poitrine. Si ce n'était le diable, c'était du moins quelqu'un des siens. Le châtelain de Silley suit d'un œil hagard cette chasse infernale. Tout à coup, l'homme qui fuyait devant la meute se trouve arrêté à quelques pas de lui par de hideux squelettes ; il tombe aux pieds des chiens affamés. Le diabolique veneur descend de cheval pour faire la curée.

Alors, pour la première fois de sa vie, le châtelain de Silley est saisi d'épouvante ; il s'écrie aussitôt d'une voix éperdue : « Jésus Dieu ! » A ces mots, chiens et veneurs, tout disparaît, et le châtelain de Silley se trouve face à face avec l'inconnu, qui s'approche et

lui dit : « Jeune homme, regarde-moi, je suis ton grand-père. Chasseur comme toi sur la terre, j'ai persécuté sans pitié bêtes et gens ; j'ai fait subir la mort à des villageois que mes piqueurs avaient surpris en délit de braconnage. Quand je mourus à mon tour, la vengeance de Dieu était prête. Depuis ce jour-là, une bande de mes vassaux tués me chasse avec ma meute par monts et par vaux. Chaque nuit, quand je succombe, le diable jette aux chiens mon corps en curée. Que mon exemple te serve de leçon, mon enfant ! prie Dieu pour moi ; épargne la moisson et la vie du laboureur et n'oublie jamais que tous les hommes sont frères. » Et le vieux seigneur disparut.

Au point du jour, les piqueurs du châtelain de Silley retrouvèrent leur maître. Ils avaient peine à le reconnaître. Sa barbe et ses cheveux avaient blanchi ; dans une nuit il avait vieilli de cinquante ans. Jamais il ne consentit à rentrer dans le château de ses aïeux. Il en fit murer la porte et combler les fossés ; il fit mutiler son blason sur le mur pour que son nom même fut à jamais effacé dans le souvenir des hommes ; et il s'en alla pieds nus jusqu'à Rome, en mendiant son pain. Il revint absous, vendit tout ce qu'il possédait pour aider à payer la rançon des chrétiens et pour fonder dans le vallon solitaire, où il avait été témoin

de la chasse infernale, un vaste monastère, auquel le pape donna ce nom : la Grâce-Dieu.

L'histoire nous enseigne que l'abbaye de la Grâce-Dieu a été fondée en 1139, par Richard II de Montfaucon.

22

Vénéla

(Canton de Baume)

Il y avait autrefois à Baume un jeune homme qu'une fée avait doué au berceau. Il ne paraissait pas destiné à autre chose qu'à devenir un poète : triste lot dans tous les siècles, où toujours l'utile a prévalu sur l'agréable. Il s'appelait André. Jamais, dans son enfance, il n'eut d'entraînement pour les plaisirs qui font le charme ordinaire de la jeunesse. Il fuyait l'école routinière, aussi bien que les jeux bruyants des enfants de son âge. Comme le Minstrel écossais de Béattie, André n'aimait que la solitude. Il passait des jours entiers dans les bois, sur les rochers déserts, au bord des fontaines ou des torrents, seul, toujours seul. Cette vie sauvage était un mystère impénétrable pour ses parents eux-mêmes. A quinze

ans, il semblait ignorer les choses les plus vulguaires, et quelquefois il étonnait par la justesse des observations qui lui échappaient. Où donc avait-il appris cette langue poétique dont il se servait ? Personne ne devinait. La fée qui avait présidé à sa naissance, c'était Vénéla, c'est-à-dire une muse. Elle le suivait partout. Elle lui apparaissait dans la solitude sous mille formes séduisantes. André eut bientôt pour elle un culte dont rien ne semblait devoir le détourner jamais. Comme il se donna tout entier à la muse, elle se donna toute entière à lui. Epris l'un de l'autre, ils vêcurent heureux pendant plusieurs années, dans un doux et chaste commerce. Ce fut le temps ou André composa des vers, comme ceux des lakistes du Nord, dans lesquels il se complaisait à décrire les jolies scènes de rivières et de montagnes que lui offraient à chaque pas les environs de sa petite ville. Vénéla aurait sans doute inspiré au jeune André des chants dignes de la postérité, s'il fût resté fidèle. Mais il voulut courir le monde, et il ne tarda pas à oublier celle à laquelle il devait le bienfait de son premier amour. Il négligea la poésie et perdit peu à peu tous les secrets de cet art divin. Cependant Vénéla, qui avait fondé sur lui les plus belles espérance, s'abandonna au désespoir. Elle renonça à ses droits immortels et se réfu-

gia, pour mourir seule, dans une grotte sauvage, où elle avait souvent accompagné André et où il avait pour la première fois, devant elle, déplier ses sentiments et ses pensées aux douces lois du vers. Elle gémit si longtemps et versa tant de larmes avant d'expirer, que ses pleurs formèrent au fond de la grotte une source harmonieuse qui porte aujourd'hui son nom.

26

JEAN DE CUSANCE ET LA DAME DE BELVOIR

(Canton de Baume)

AU XIIe siècle, Cusance-le-Châtel était le centre d'une baronnie importante possédée par l'une des plus nobles familles du comté de Bourgogne. On sait que Thiébaut IV de Neuchâtel fit une guerre à outrance à Gérard et à Jean de Cusance. Il assiégea et prit d'assaut leur château, ainsi que sept petites forteresses qui en dépendaient, et ravagea tous les villages de la seigneurie. Gérard et son frère Jean étant tombés aux mains de Thiébaud, celui-ci les enferma dans sa prison à Neuchâtel, fit mettre Jean à mort et ne fit la paix avec Gérard qu'en

1277. La seigneurie de Cusance fut encore ravagée et les forteresses brûlées en 1337 par les seigneurs ligués contre le duc Eudes IV. Comme beaucoup d'autres maisons fortes de notre contrée, Cusance-le-Châtel fut trois fois pris et repris par les Français, sous Louis XI, époque probable de sa ruine.

On sait d'autre part que Belvoir était un bourg qui a donné son nom à une illustre famille, dont les membres figurèrent parmi les principaux seigneurs du comté de Bourgogne. Cette baronnie a passé de la maison de Belvoir dans celle de Vergy-Belvoir, puis dans celle de Cusance. Le château de Belvoir, accessible seulement du côté du nord, occupait la pointe escarpée de la montagne qui domine le val de Saucey. En 1431, des seigneurs alsaciens tentèrent inutilement de s'en emparer par escalade. Il résista encore en 1475 à l'attaque des Ferretois et des Suisses. Mais il fut pris et repris trois fois lors de la conquête de la Franche-Comté par Louis XI. L'aile occidentale de cette forteresse est entièrement tombée en ruine ; mais l'aile orientale existe encore en son entier.

Voici la tradition chevaleresque de Jean de Cusance et de la dame de Belvoir :

Un jour, Jean de Cusance, profitant de l'éloignement du sire de Belvoir, qui était allé

guerroyer en Allemagne avec le prince de Montbéliard, vint à l'improviste mettre le siège devant le château du baron, se flattant de l'emporter aisément. Mais ce projet si peu conforme à la loyauté chevaleresque trouva, dans la fermeté d'une femme, des obstacles qui le firent échouer. Le baron de Belvoir avait laissé la garde de son castel à sa femme, Jeanne de Montfaucon. Lorsque Jean de Cusance s'approcha du château, qu'il croyait sans défense, il ne fut pas peu surpris de trouver les remparts et les tours gardés par les femmes des guerriers qui avaient suivi le baron en Allemagne. Cette troupe féminine était sous les ordres de Jeanne, qui s'avança hardiment à la rencontre du sire de Cusance, l'épée à la main, le sein couvert d'une cuirasse et la tête cachée sous un casque, qui laissait échapper les boucles blondes de ses cheveux. « Chevalier, dit-elle, je n'ai ici avec moi que des femmes, moins habiles à porter les armes qu'à filer leur quenouille. Si pourtant vous vous obstinez à vouloir vous emparer de cette forteresse dépourvue de défenseurs, nous tâcherons de suppléer par le courage à la force que la nature a refusée à notre sexe. Si la victoire vous reste, votre gloire sera petite ; mais si j'ai le bonheur de vous vaincre, la mienne sera grande et passera à

mes derniers neveux. » — « Belle dame, répondit Jean de Cusance, Dieu me garde d'une telle forfaiture envers vous : un grand blâme en adviendrait à mon honneur. Je vous donne quinze jours pour que vous fournissiez gens nobles contre qui nous puissions combattre. » Cela dit, Jean de Cusance s'éloigna et reprit le chemin de son château. Deux jours avant le terme prescrit, un envoyé de Jeanne de Belvoir vint présenter à Jean de Cusance un cartel ainsi conçu :

« Mon beau Cousin,

« Ce jour de saint Germain, du castel de la Baume partira un noble chevalier pour faire arme contre vous. Il montera un cheval blanc et tiendra hache émoulue, dont il entend se servir pour vous combattre. Si ne défaillez de vous rendre à sa semonce, sans autre chevauchée que deux écuyers, car plus n'en aura. »

Le château de la Baume, où Jeanne assignait le sire de Cusance, est un antre situé dans le flanc d'une roche escarpée, qui ferme l'issue d'une longue vallée environnée de montagnes. Il existe une tradition qui fait de cet antre, aussi appelée la *Grotte des Fées*, une retraite sacrée. Cette grotte servait de refuge au seigneur du pays et aux habitants de la contrée dans les temps de guerre. Ce fut dans ce lieu sauvage que Jean de Cusance vint

chercher son ennemi. A mesure qu'il approchait de la roche du Dard, il distinguait les préparatifs du combat. Dans un champ clos se trouvait dressé le pavillon aux armes et couleurs de Belvoir. Jean de Cusance fit dresser sa tente dans l'endroit opposé de l'enceinte et donna avis en même temps de son arrivée au chevalier qui devait le combattre. Celui-ci parut aussitôt et pressa son cheval vers le pavillon de son ennemi, qui vint à sa rencontre. Jean de Cusance remarqua que ce chevalier tenait la visière de son casque baissée. « Ignorez-vous, lui dit-il, que dans le combat tout loyal chevalier doit se montrer à découvert ? Vous portez, il est vrai, les couleurs du sire de Belvoir, mais je sais que ce seigneur est présentement en Allemagne, et que personne de sa lignée ne porte de couleurs semblables aux siennes. Faites-vous donc connaître par votre nom, messire, ou tout au moins jurez-moi, par saint Georges, le bon chevalier, que vous êtes de noble race et digne de faire arme contre moi. — Je jure, répondit Jeanne en déguisant sa voix, car c'était elle qui, cette fois encore, s'était cachée sous un habit guerrier, je jure par saint Georges, le bon chevalier, que je ne vous le cède ni en noblesse ni en valeur. —Je le veux croire, dit Jean de Cusance. Entre donc qui pourra le premier de nous deux dans

la lice; celui qui devancera l'autre commencera le combat. »

Tous deux partirent en même temps ; mais le cheval blanc de la dame de Belvoir arriva en un clin d'œil à la barrière qu'il franchit. Jeanne profite alors de ce premier avantage et frappe de sa hache le chevalier qui l'a suivie de près. La faiblesse du coup ne laisse qu'une trace légère sur l'armure de Jean de Cusance. Il reconnaît de suite le bras d'une femme ; et ne voulant pas d'une victoire qui l'eût mis au ban de la chevalerie, il feint courtoisement de n'avoir pu résister à la force de son adversaire et tombe vaincu aux pieds de la châtelaine, à laquelle il dit, en rendant son épée : « Belle dame, la coutume étant que les chevaliers défendent vos pareilles et non qu'ils les combattent, je vous rends les armes. Qu'il soit fait de moi selon votre volonté.

« — Eh bien ! mon beau cousin, ma volonté est que votre fils soit dès aujourd'hui fiancé à ma fille, en sorte que l'union de ces deux enfants devienne pour leurs parents le gage de la paix. » Jean de Cusance, trop heureux d'accéder à ce désir de la victorieuse châtelaine, voulut que le projet d'alliance entre les deux maisons fut dressé séance tenante, sur le lieu du combat. Ainsi il arriva qu'un événement qui devait éterniser une querell
e

entre deux puissantes familles de ce temps-là tourna à leur satisfaction commune. L'histoire de Jean de Cusance et de la dame de Belvoir, que nous venons de raconter, est, dit-on, attestée par l'acte de donation de la terre de Belvoir, faite à Vauthier de Cusance, où l'on voit que ce fut par cet événement que la baronnie de Belvoir passa au successeur de Jean de Cusance.

27

Le Manoir de Côte-Brune

(Canton de Baume)

Côte-Brune, petit village du canton de Baume, sur la route de Besançon à Maîche, entre Aïssey et Bouclans, n'est remarquable que par sa position élevée et pittoresque, à l'entrée du val de la Grace-Dieu. On distingue de loin, sur la colline où est bâti le village, les restes d'un château entouré de fossés ; on y voit encore une vieille tour avec des fenêtres en ogives et des vestiges de murs d'une grande épaisseur.

Nos savants archéologues pensent, et il faut les en croire, que le manoir de Côte-Brune a dû être construit du XIe au XIIe siècle. Quoi-

qu'il en soit de cette date peu certaine, ce château a donné son nom à une famille noble et puissante. On sait que Jean, sire de Côte-Brune, fut chambellan du roi de France et des ducs Jean et Philippe de Bourgogne, qu'il fut élevé, en 1418, à la dignité de maréchal de Bourgogne, et qu'il mourut en 1422, C'est à peu près tout ce que l'on sait de positif sur la noble famille de Côte-Brune ; mais il est, à côté de l'histoire, des récits populaires qui ne sont point à dédaigner ; parce qu'ils la complètent et qu'ils mêlent à l'aridité de ses enseignements quelques parfums de poésie naïve et quelques souvenirs des mœurs et des croyances d'autrefois. Telle est la légende qu'on va lire et qui a été chantée par un de nos poètes, M. Louis Mercier.

« Au temps où les trouvères allaient chantant leurs cantilènes aux belles dames des châteaux, un jeune homme, vêtu d'un manteau noir, vint un jour frapper à l'huis du manoir de Côte-Brune. C'était un beau ménestrel, à l'œil sombre, au teint pâle, dont la voix ravissante charmait l'oreille et quelquefois troublait le cœur par son extrême suavité. On ne connaissait pas cet étranger, mais on avait tant de plaisir à l'ouïr chanter, que malgré je ne sais quoi d'un peu louche dans son regard, nul n'aurait osé mettre en doute sa loyauté. Eve

de Côte-Brune, la gentille châtelaine, sentit, aux accents du ménestrel, une langueur indéfinissable se glisser dans son cœur virginal. Elle était fiancée à Raoul de Montfaucon, qui l'aimait tendrement. Raoul était un adroit chasseur et un vaillant champion dans les tournois ; mais il ne chantait pas et le théorbe était muet sous ses doigts inhabiles. Chaque jour, porté plutôt sur les ailes de l'amour que sur la selle de sa cavale, il venait de Montfaucon à Côte-Brune faire une cour assidue à sa fiancée. Quand le ménestrel récitait en sa présence quelque touchante histoire ou quelque tendre villanelle, il prenait envie à Raoul de couper la gorge à cet enchanteur. Mais Eve le calmait d'un regard, et bientôt, ensorcelé comme elle, il tendait sa main au plus dangereux des rivaux.

« Un jour que la chapelle du château étincelait de mille feux et qu'Eve et Raoul, richement parés, étaient agenouillés devant l'autel, où le vieux chapelain allait les unir, en présence d'une foule de nobles seigneurs et de grandes dames du voisinage, un orage épouvantable éclate et gronde au dehors. L'effroi se répand dans toutes les âmes. Le chanteur, que l'on avait éconduit et que l'on croyait bien loin, apparaît tout à coup au seuil du sanctuaire. De son regard infernal, il contemple un ins-

tant le couple prosterné ; puis, d'un bond, il se précipite sur eux, jette au loin Raoul sur la dalle, et, d'une main irrésistible, emporte Eve éperdue à la vue des assistants frappés de stupeur. Il s'élance avec elle sur la croupe d'un coursier rapide, qui les emporte aussitôt dans un tourbillon de poussière. Au galop effréné de leur monture, Eve et son ravisseur avaient déjà franchi montagnes et vallées. En vain le vent mugit autour d'eux, l'éclair brille sur leurs têtes coupables, le tonnerre ébranle au loin les échos des rochers : ils se croient à l'abri de toute poursuite. Déjà le ravisseur serrait sa victime dans ses bras, quand le sol s'effondre et se transforme en un marécage sans fond et sans bornes. Eve et le chanteur maudit, car c'était le diable, disparaissent engloutis avec leur monture dans les abîmes des marais de Saône, qui se refermèrent sur eux pour jamais.

Quand à Raoul de Montfaucon, après avoir repris ses sens, il renonça pour toujours aux vanités du monde et alla s'enterrer tout vivant dans un monastère du voisinage. Là, il pria tant pour sa chère fiancée, qu'à sa dernière heure, un ange lui fit voir, les bras tendus vers lui, Eve de Côte-Brune environnée d'une lumière céleste.

28

Les Craquelins

(Canton de Baume)

Les méchants disent quelquefois que Baume n'est remarquable que par ses craquelins, ses pâtes de coings et ses confitures. Ce qu'il y a de certain, c'est que la réputation de ces friandises remonte à la plus haute antiquité.

Les premiers évêques de Besançon n'auraient-ils point envoyé de missionnaires du côté de Baume et dans les montagnes des environs avant le commencement du IVe siècle ? Les historiens du diocèse avouent que nul souvenir n'en est arrivé jusqu'à nous.

Celui que la tradition désigne comme y ayant apporté le premier la lumière du christianisme serait le grand évêque de Tours, saint Martin.

On suppose que le célèbre destructeur des idoles, se rendant de Tours en Pannonie par le passage des Alpes, et de Lyon à Trèves par la Séquanie, se serait arrêté autour des châteaux et des monuments païens de nos ancêtres, pour y faire la guerre aux démons.

Mes recherches sur les traditions populaires de la province m'ont fourni à ce sujet plusieurs récits variés sur lesquels je pourrai revenir en temps et lieu. Je rappellerai seulement ici qu'une fontaine, qui coule entre Orchamps et Guyans-Vennes, porte le nom de saint Martin, et que les vieillards du canton de Pierrefontaine attribuent à cette source la vertu d'opérer de miraculeuses guérisons, parce que saint Martin, fatigué un soir de ses courses évangéliques, serait venu se reposer au bord de cette fontaine et aurait bu de son eau. Ce qui est plus certain, c'est que nos pères ont honoré de tout temps saint Martin d'un culte spécial. Ils ont réglé sur sa fête les termes stipulés dans leurs principaux contrats, ce qui fait dire à un adage populaire que saint Martin est, de tous les saints du paradis, celui qui est le plus endetté.

On croit aussi que saint Martin s'est arrêté dans le val de Saucey, où, dès les temps les plus reculés, s'est transmis l'usage d'offrir des cierges allumés, le jour de la fête de saint Martin, dans l'église qui lui est consacrée. Les gens de Rahon prétendent à la préséance dans la cérémonie, parce que ce village aurait eu la bonne fortune d'ouïr le premier la parole du grand saint. On montre encore à Rahon, au pied d'un gros vieux chêne, l'endroit où la

foule venait entourer le saint tandis qu'il parlait.

On ne saurait dire si Baume fut visité par saint Martin. Une vieille histoire rapporte toutefois que ce grand saint, passant un jour à Baume, attacha son âne à la porte du monastère et y entra pour se rafraîchir. L'âne, trouvant le temps long, se détacha et s'égara dans les environs. Saint Martin, désolé de ce contre-temps, pria les vignerons de l'endroit de l'aider à retrouver sa monture. On chercha longtemps, en soufflant dans des cornets et des arrosoirs, pour imiter le braiement de l'âne, qui répondit enfin et que l'on retrouva sur le soir, pâturant paisiblement au milieu de la prairie. Il fut ramené dans les rues de la ville, suivi d'une troupe d'enfants qui remplissaient joyeusement leurs poches des crottes que, dans sa détresse, le baudet laissait tomber le long de son chemin. Il paraît, dit ce conte populaire, que saint Martin, par reconnaissance, avait miraculeusement transformé la nourriture que son âne avait dérobée en pâtisseries friandes auxquelles on donna le nom de craquelins. En mémoire de ce fait, les dames de Baume se mirent à faire des craquelins semblables à ceux que l'on fabrique encore dans cette ville, et qui sont, paraît-il, les meilleurs du monde.

29

L'Ermite de Chatard

(Canton de Baume)

On dit communément que quand le diable devient vieux, il se fait ermite. Voici ce que l'on racontait à Baume, il y a longtemps déjà. Un diable incarné avait été autrefois condamné à passer sa jeunesse à Baume, où existait alors un couvent de nobles dames. Ce diable, dont l'histoire ne dit pas le nom, après avoir fait plus de tours que de miracles, fut un jour chassé ignominieusement de la cité et poursuivi à coups de pierres par la marmaille, jusqu'au delà du pont. Comme il se faisait vieux, il résolut de se faire ermite, et, à cette fin, il alla chercher un refuge dans les rochers abrupts du mont Chatard. Du haut de sa retraite, ce diable d'ermite, qui ne priait guère, s'amusait à regarder tout ce qui se passait à Baume, soit dans le couvent, soit dans la ville ; et comme il voyait même à travers les murs, sans lunette d'approche, rien ne lui échappait, ni le bien ni le mal. Son instinct infernal faisait même qu'il se complaisait plus volontiers à observer le

mal que le bien. Il tenait, dit-on, une correspondance active avec un gazetier de ses amis, qui lui ouvrait de temps en temps ses colonnes pour y narrer quelque vilain scandale propre à divertir les méchants du monde, ce qui faisait toujours un peu le profit de l'enfer. Ce malin diable, avant d'être rappelé définitivement dans ses foyers, a prêté sa plume à de mauvais grimauds qui en ont abusé d'une façon sans doute moins habile, mais aussi coupable que la sienne. Baume, comme toutes les bonnes petites villes de province, vit de petits cancans ; et toutes les fois qu'une méchante histoire y court de bouche en bouche, sans qu'il soit possible de découvrir l'auteur de la médisance ou de la calomnie, on dit encore à ceux qui s'en informent : « Adressez-vous à l'Ermite de Chatard. »

30

Les Gueux de Bretigney

(Canton de Baume)

Il y a dans le département du Doubs deux villages qui portent le nom de Bretigney : l'un dans le canton de Montbéliard et l'autre dans le canton de Baume,

à sept kilomètres de cette ville, sur la rive gauche du Doubs, de l'autre côté du mont Dommage ou montagne d'Esnans, et de l'ancien château-fort de Silley, qui figure sur la carte de Gassendi. Bretigney, près de Baume, est une commune d'environ deux cent cinquante habitants, dont l'église n'est pas très ancienne. Le sol de ce village est assez fertile ; mais avant les progrès que l'agriculture a faits dans le cours de ce siècle, les habitants de cette localité s'étaient acquis une singulière et triste réputation. Un Bretigney ou un gueux de profession, c'était synonyme. On les appelait aussi *les gueux* ou les *grille-besace* de Bretigney. Hâtons-nous d'affirmer que la génération présente ne mérite point ces qualificatifs injurieux. Aussi est-il intéressant de comparer les mœurs actuelles des habitants de Bretigney et de Silley, village voisin, avec le tableau que Jean de Bry en a tracé, lorsqu'il était préfet du Doubs, sous le premier empire.

« Il existe, disait-il, parmi les habitants de Silley et de Bretigney un esprit de mendicité particulier et si bien établi que tous les efforts faits jusqu'ici pour le détruire ont été impuissants. Ces gens ne mendient pas dans le pays; ils jouissent même de la réputation de gens paisibles, tranquilles, incapables d'attenter à la sûreté des personnes et des propriétés de leurs

voisins ; mais ils ont la manie d'aller parcourir les départements éloignés, même les pays étrangers, munis de certificats ou de passeports qu'ils ont l'art de se procurer : l'un, sous le titre de comte ou de marquis ruiné par l'effet de la révolution ; l'autre, sous celui de négociant accablé sous le poids des vols qu'on lui a faits et des banqueroutes qu'il a essuyées ; un troisième, comme victime d'une épizootie, d'une inondation, d'un incendie ou de quelque autre accident propre à exciter la compassion et la générosité. Plusieurs possèdent divers idiomes et prennent chez les fripiers des habits analogues au rôle qu'ils se proposent de jouer ; ils sont au courant de tous les évènements désastreux dont les papiers publics font mention, et se hâtent de se munir de tout ce qu'il faut pour persuader que cela les regarde. Leurs courses sont désignées sous le nom de *tunes ;* ce qu'ils en rapportent est scrupuleusement employé à payer les dettes qu'ils ont contractées. Un affidé dans la commune reçoit leurs lettres de change et leur rend compte, au retour, avec fidélité. A les entendre, ils ont des parents partout, et le prétexte le plus ordinaire qu'ils emploient pour obtenir des passeports est d'aller régler leurs affaires de famille. Cette coutume est fort ancienne dans le pays de Bretigney. Avant la Révolution, les intendants de

la province en avaient été informés et avaient songé à y porter remède. A cette fin, ils avaient ordonné que chaque semaine on ferait l'appel nominal dans la commune, et que ceux qui ne se présenteraient pas seraient punis ; mais la force de l'habitude l'a toujours emporté sur la mesure de répression. »

Les gueux de Bretigney avaient aussi une recette pour se couvrir le corps de plaies et d'ulcères, au moyen desquels ils émouvaient le peuple à compassion et se procuraient d'abondantes aumônes. On dit qu'ils se servaient à cette fin de la racine d'une espèce de renoncule qui croît dans la vallée de l'Audeux. Ces fourbes s'en frottaient les bras, jambes et cuisses, pour se les exulcérer, afin d'exciter la pitié des passants.

31

Le porteur de Bannière

(Canton de Baume)

Le proverbe suivant a cours dans l'arrondissement de Baume :

Goguey a porté la bannière, Goguey la rapportera, ce qui veut dire que celui qui a commencé une besogne doit la

finir. Voici de quelle manière l'historien de l'abbaye de la Grâce-Dieu, l'abbé Richard, explique l'origine de ce dicton. La paroisse de Mont-de-Villers, ayant été processionnellement à la Grâce-Dieu, Goguey, qui avait porté la bannière, se trouva fatigué et il y eut dispute pour décider qui la rapporterait. Le curé intervint et prononça la sentence qui devint proverbiale.

32

Le Bal dans l'Eglise

(Canton de Baume)

Un mémoire historique sur l'abbaye de Baume-les-Dames venait d'être couronné, comme un chef-d'œuvre du genre, par l'Académie de Besançon. Ce livre n'était pourtant que l'essai timide d'un jeune élève en théologie, qui avait à peine revêtu la soutane, mais qui devait être un jour le plus éloquent orateur du diocèse, sinon le Bénigne de la Franche-Comté.

En ce temps-là, mon tuteur, ne sachant trop que faire d'un garnement de mon espèce, avait cru devoir me confier aux soins du bon père Simon, instituteur communal et maître de pension, que la ville avait établi dans une

sorte de cage en bois, construite dans l'église même de l'abbaye.

Le dortoir des pensionnaires avait la forme d'un large corridor, éclairé par trois fenêtres grillées prenant jour dans l'intérieur du monument, où le jeudi de chaque semaine se tenait la foire aux grains.

Notre maître de pension cumulait avantageusement avec sa fonction d'instituteur celle de hallier-percepteur des droits de vente, pour le compte de la ville, et nous avions un plaisir extrême à le seconder dans la tenue de sa halle. Le balayage, surtout, était la grande récréation des pensionnaires, après chaque marché ; sans parler du savoureux morceau de fromage dont, ce jour-là, nous étions gratifiés à notre repas de quatre heures.

Mais l'ancienne église du monastère ne servait pas uniquement de halle aux blés ; elle était affectée, comme elle l'est probablement encore aujourd'hui, à une foule d'autres usages publics ou privés.

C'était là, notamment, que les vignerons de Baume donnaient chaque hiver, à la Saint-Vincent, un bal honnête, auquel daignaient prendre part les plus belles dames et les plus élégants messieurs de la ville. Les comédiens et les bateleurs de passage y dressaient aussi de temps en temps leurs tréteaux.

Ces divertissements étaient pour nous autant de spectacles gratuits ; car, des fenêtres de notre dortoir, nous découvrions tout ce qui se passait dans l'intérieur de la vieille église. Le père Simon ne manquait pas, à la vérité, de nous adresser à ce sujet les plus sages avis et les plus sévères recommandations ; mais tout en faisant ce qu'il fallait pour obéir à notre cher maître, nous ne perdions presque rien des bons mots des comiques, des pirouettes des paillasses et des éclats de rire de la foule. Notre dortoir n'était vraiment, dans de telles occasions, qu'une grande loge de théâtre avec des lits durs en guise de fauteuils moelleux. Jugez si l'on pouvait dormir en paix, quand il y avait bal ou spectacle dans l'église.

Le père Simon avait été, dans sa jeunesse, quelque peu frère de la doctrine chrétienne, d'où lui était venu sans doute le surnom de *frère Ignace*. Il nous exprimait souvent son indignation, non de ce que l'église abbatiale fût convertie en halle aux grains, ce qui faisait assez bien son affaire, mais de ce que des bals et des spectacles profanes se tenaient dans ce même lieu, autrefois consacré aux plus saintes cérémonies et où furent conservés si longtemps, et avec tant de vénération, les reliques de saint Germain et le voile miraculeux de sainte Odille.

« C'est une dérision, une impiété exécrable, disait-il, de conduire la danse et de jouer la comédie là où l'on a célébré la messe! On ne voit pas ce qu'une pareille chose a d'horrible. C'est un signe de la fin des temps; c'est l'abomination de la désolation! Je ne m'explique pas comment Dieu permet que ses sanctuaires soient ainsi profanés, et comment il n'use pas de ses foudres pour nous anéantir. »

Il nous faisait trembler quand il parlait de la sorte.

Un soir de mardi gras, il devait y avoir grand bal paré et masqué dans l'église de l'abbaye. Obligé pour cela de transporter, hors de la nef principale, une grande quantité de sacs de blé et d'avoine restés en dépôt depuis le dernier marché, notre maître avait été de mauvaise humeur toute la journée. Le soir, cependant, Mme Simon, comme une bonne mère de famille à l'égard de ses pensionnaires, nous avait fait des beignets et des gauffres, pour fêter carnaval; et le père Simon s'était décidé à les arroser gravement d'une bouteille de son meilleur vin blanc du *Quin*, côte des environs, renommée par ses belles roches en amphithéâtre, ses corneilles qui y nichent de temps immémorial et son joli petit vin blanc qui mousse naturellement.

Après avoir fait honneur à ces friandises et

dégusté cette fine bouteille, en jouant à l'oie et aux lotos, il fallut bien ouïr une harangue du père Simon.

« Messieurs, nous dit-il, vous allez à présent gagner votre dortoir, où vous ne manquerez pas d'entendre les grelots de la folie et la voix du démon. J'espère que vous ne vous mêlerez ni de cœur ni d'esprit à ces saturnales d'en-bas ; que vous vous coucherez tranquillement et que vous vous endormirez en priant Dieu pour les pécheurs. »

Le sermon et la prière achevés, on se coucha, non sans jeter à la dérobée plus d'un regard indiscret dans l'enceinte de l'église toute pleine de monde, de clartés et de bruits. Nous dansions dans nos couchettes, à peu près comme les autres sur le parquet de la halle. Les lumières du bal éclairaient le dortoir, mieux que ne l'eût fait le soleil en plein midi ; et, malgré le rideau trop étroit que l'on avait pourtant tiré ce soir-là avec une précaution toute particulière, je voyais, de mon oreiller, l'archet endiablé du père Roy, le chef d'orchestre, qui donnait le mouvement aux musiciens et aux danseurs.

Je voyais aussi passer, dans le tourbillon qui les emportait, des masques de toutes les couleurs, dans des accoutrements plus bizarres les uns que les autres. Je croyais assister à une

de ces rondes infernales du sabbat, que ma marraine m'avait décrites dans ses histoires de la veillée. Vingt fois j'essayai de m'endormir en priant Dieu pour les pécheurs, ainsi que le pieux père Simon nous l'avait recommandé.

Cependant le bal ne se prolongea guère au-delà de onze heures. L'orchestre se tut ; la foule se retira en murmurant quelques plaintes contre une autorité municipale trop pressée de mettre fin à ses joyeux ébats. Le dernier flambleau s'éteignit, et aussitôt le plus profond silence et la plus épaisse obscurité régnèrent dans la vieille église profanée.

Les autres pensionnaires ne tardèrent pas à s'endormir profondément. J'en jugeai par l'harmonieuse cadence qui marquait leur respiration. Quant à moi, je ne pouvais fermer l'œil et j'enviais leur sort.

J'entendis sonner douze heures à l'horloge lointaine de la tour Saint-Martin.

Bientôt il me sembla que la nef de la vieille église abbatiale était illuminée de mille feux. Ces feux n'étaient plus ceux qui avaient éclairé le bal ; c'était une prodigieuse quantité de cierges, que des anges aussi nombreux portaient dans leurs mains. Il y en avait depuis le socle jusqu'à la frise de chaque pilier, et même jusqu'à la clé de voûte de la coupole. Un autel de marbre rose, richement orné, oc-

cupait le centre du chœur, où la ronde des masques s'était tenue quelques instants auparavant. Derrière l'autel apparaissait un rétable gracieux, soutenu par des colonnes de marbre blanc. A droite, je distinguai un monument funèbre, qui ne pouvait être que le tombeau de Garnier, fondateur du monastère, dont le père Simon nous avait lu la veille une description détaillée, dans le mémoire du jeune abbé, couronné par l'Académie. D'un autre côté, les reliques de saint Germain étaient exposées sur un autel spécial, dans un bras d'argent et dans un buste du saint en pareil métal. Le voile de sainte Odille était déployé : deux anges le soutenaient dans leurs mains radieuses, à quelques pas en avant du grand autel. Le monument tout entier paraissait rendu à son antique splendeur.

Alors arrivèrent par des portes latérales une longue file de prêtres et de lévites qui chantaient des cantiques sacrés en répandant de toutes parts l'eau sainte et en brûlant dans des cassolettes d'argent et des urnes d'or des parfums de myrrhe et d'encens. Une multitude de chanoinesses, éclatantes de beauté, mais d'une beauté toute céleste, s'avancèrent et prirent place au chœur dans de magnifiques stalles de bois sculpté. Elles avaient à leur tête une abbesse vénérable qui portait une

crosse d'or. L'abbesse, avec sa crosse majestueuse, s'assit précisément à la place qu'avait occupé le chef d'orchestre, pendant le bal qui avait précédé cette mystérieuse cérémonie.

Un prêtre à cheveux blancs monta dans une chaire élevée, en face des chanoinesses. J'entendis à peine sa voix affaiblie. Il me sembla toutefois qu'il invoquait la clémence divine et que les mots d'expiation et de purification revenaient à certains intervalles dans son discours.

La cérémonie se termina par une oblation du voile de sainte Odille. Chaque assistant avait les yeux fixés sur ce lin précieux. A un moment donné, les deux anges qui le tenaient entre leurs mains l'agitèrent doucement et il en découla une goutte d'une eau miraculeuse, qui eut la vertu de purifier toutes les souillures de l'antique sanctuaire.

Alors l'abbesse éleva vers le ciel la crosse d'or qu'elle portait et dit d'une voix forte ; *Benedicamus Domino !*

A quoi tous les assistants répondirent : *Deo gratias !*

Au même instant le père Simon me tirait du lit par l'oreille. Il était cinq heures du matin, et la voix du maître venait de réveiller le dortoir par la formule accoutumée, à laquelle mes camarades seuls avaient répondu.

33

Le Chasseur de Lomont

(Canton de Baume)

Un homme, entraîné par sa passion pour la chasse, a profané le saint jour du dimanche et lancé sa meute à travers le champ de la veuve. Dieu le condamne à chasser jusqu'à la fin des siècles, à courir nuit et jour par les taillis, par les rochers après un cerf qu'il n'atteindra jamais.

M. X. Marmier rapporte cette légende dans son voyage pittoresque en Allemagne et il ajoute :

« La même légende existe dans les contrées du Nord. On la retrouve aussi dans quelques-unes de nos provinces, en Bretagne, par exemple, et en Franche-Comté.

Cette légende du chasseur est en effet une des premières que j'aie recueillies. On la raconte encore à Lomont, dans le Doubs.

34

Le nid d'Hirondelles

(Canton de Baume)

Enfants, ne touchez pas aux nids des petits oiseaux : Dieu le défend !

A l'angle d'une étroite fenêtre, une gentille hirondelle venait chaque printemps bâtir son nid. C'est un présage de bonheur pour la maison. Voilà qu'un jour un méchant enfant s'arma d'un bâton et fit tomber dans la boue le nid d'hirondelles à peine écloses. Au printemps de l'année suivante, la gentille hirondelle ne revint pas bâtir son nid à l'angle de l'étroite fenêtre ; elle n'y revint pas non plus la seconde année ni la troisième. On la voyait seulement, à l'époque habituelle de son retour, passer et repasser dans son vol au-dessus de la maison inhospitalière. Elle semblait la regarder un instant tristement, puis elle s'éloignait en jetant un cri d'effroi. Mais pendant l'hiver de l'année suivante, l'enfant maudit, qui avait détruit le nid et la jeune couvée, mourut d'un mal cruel. Quelques mois après sa mort, la gentille hirondelle reparut et rebâtit son nid à l'angle de l'étroite fenêtre.

Enfants, ne touchez pas aux nids des petits oiseaux : Dieu le défend !

(Dans le canton d'Argovie, Suisse, une légende semblable se raconte au sujet des cygognes.— X. Marmier. Académie de Besançon, août 1861, p. 181).

Voir aussi Nodier, *Contes de la veillée.* — M. de la Mettrie.

35

La Prophétie d'un Bœuf

(Canton de Baume)

Il y a des secrets qu'il est dangereux de vouloir pénétrer. On croyait encore, il n'y a pas bien longtemps, dans un village des montagnes du Doubs que, pendant la nuit de Noël, les bêtes recevaient le don de la parole et causaient entre elles amicalement. Un paysan sceptique voulut une fois vérifier le fait. Au lieu de se rendre comme les autres à la messe de minuit, il alla donc dans son écurie. Ses bœufs mangeaient tranquillement le fourrage dont il avait rempli leur ratelier la veille au soir. Après avoir prêté attentivement l'oreille un instant, il entendit un de ses bœufs qui disait très distinctement à son voisin : « *Poumé, nos airans*

encou ne rude aipièie c'te semaine. — *Qu'ost-ce que c'ost, qu'ost-ce que te dis, Rôsie?* répondit l'autre ; *n'ans-nous pais fât tout l'ouvraidge de lai môson pou c't'huva?* —*Pairé ô,* reprit le *Rôsie ; main nos airans ai condure ne bîre i cemetére, paiche que nôte mâtre det meuri devant tros jous.* » A ces mots, le paysan poussa un cri d'épouvante et tomba quasi mort sur une botte de paille. Les gens de la maison le relevèrent en rentrant de l'église, le mirent au lit et ne purent le déterminer à faire avec eux le réveillon. Toutefois, s'étant un peu ranimé, il raconta aux siens ce qu'il avait entendu et à quelques jours de là, un charriot attelé de deux bœufs le transportait au cimetière.

(M. Marmier a aussi trouvé en Suisse cette légende et cette croyance populaire. — Voir Académie de Besançon. Août 1861, p. 183).

36

Légende de la Vigne

(Canton de Baume)

Le bon vieux curé de Cour-les-Baume avait parfois des mouvements oratoires empreints d'une telle vigueur et d'une telle originalité que ses auditeurs en étaient émus jusqu'au fond de leurs entrailles. Un jour de saint Pierre, il voulait admonester ses paroissiens et ses paroissiennes, réputés d'ailleurs pour leur penchant très prononcé à l'ivrognerie, et, à cette occasion, il leur fit cette singulière histoire de la vigne, que l'on se redira longtemps de génération en génération :

« Savez-vous qui a planté la vigne sur vos coteaux ? Vous croyez peut-être que c'est le bon Dieu ou un enfant du bon Dieu. Eh bien ! détrompez-vous. C'est le diable lui-même qui l'a plantée, et qui, à sa sortie de la terre, l'a arrosée avec du sang de paon ; c'est le diable qui, lorsqu'elle a eu des feuilles, l'a arrosée avec du sang de singe ; c'est le diable qui, à la formation du raisin, l'a encore arrosée avec du sang de lion ; c'est le diable enfin qui, à sa maturité, l'a arrosée avec du sang de pour-

ceau. Savez-vous maintenant pourquoi le diable a arrosé la vigne qu'il a plantée dans ce village avec du sang de paon, de singe, de lion et de pourceau. Jugez de la cause par l'effet. Je dis que le diable a d'abord arrosé vos vignes avec du sang de paon, parce que quand vous avez bu seulement quelques verres de vin, vous êtes fiers comme des paons ; je dis que le diable a arrosé vos vignes avec du sang de singe, parce que quand vous avez bu davantage, vous faites des grimaces et des gambades comme les singes ; je dis que le diable a arrosé vos vignes avec du sang de lion, parce que quand vous avez trop bu, vous êtes intraitables et furieux comme des lions ; je dis enfin que le diable a arrosé les vignes de Cour avec du sang de pourceau, parce que quand vous avez bu du vin autant que vos cochons peuvent avaler d'eau de vaisselle ou de petit lait, vous vous vautrez comme eux et vous leur ressemblez. »

Récit de J.-B. Grammont, de Cour.

37

Le Bréviaire du Diable

(Canton de Baume)

Parmi les excellents conseils contenus dans le cathéchisme de Mgr de Villefrançon et de Mgr de Durfort, archevêques de Besançon, que nous avons appris dans notre jeunesse, mais que nous n'avons pas toujours mis en pratique, il en est un ainsi formulé dans l'instruction IVe : « *Il est meilleur de ne point jouer du tout aux cartes que d'y jouer quelquefois.* »

De tout temps le clergé franc-comtois, qui est cependant un clergé modèle au point de vue des mœurs et de la discipline, a fait assez peu de cas de cet avis des évêques concernant le jeu de cartes.

On va voir pourtant, par l'histoire suivante qui date du temps de Charles IX, que nos évêques n'avaient pas tort.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, nos bons curés se réunissaient pour conférer entre eux des intérêts de la religion. Ces réunions, appelées *conférences*, se passaient alors comme à présent. On arrivait à la cure désignée pour

le lieu de la conférence entre onze heures et midi. On devisait dans le jardin ou dans la cour jusqu'à ce que l'*Angelus* de midi eût sonné et que le dîner fût servi. On dînait copieusement et longtemps, puis on jouait aux cartes jusqu'à la tombée de la nuit. Alors chacun regagnait sa paroisse par le chemin le plus court.

Une fois, le bon vieux curé de Cour revenait de Baume où, ce jour-là, en particulier, il avait montré pour le jeu une passion extraordinaire. En suivant le chemin de traverse, lieu dit en Vaudin, il se rappelait avec délice les succès merveilleux qu'il avait eus dans tout le cours de l'après-midi. Son imagination était remplie de cartons superbes qui passaient et repassaient sans cesse devant lui. Tout à coup un inconnu qui marchait à grands pas derrière lui le devance en lui heurtant légèrement le bras. Comme cet inconnu n'avait dit ni *bonsoir* ni *excuse*, le bon curé l'interpella par ces mots : « Mais, mon brave homme, vous passez bien fièrement. » Sur quoi l'inconnu répondit d'une voix singulière : « Curé ! vous portez un jeu de cartes sous votre bras. » Et il continua sa route à pas précipités. Le pauvre prêtre qui croyait porter son bréviaire sous le bras, s'aperçut avec confusion qu'il portait effectivement un jeu de car-

tes. Il crut, sans aucun doute, que le diable en passant près de lui lui avait pris son bréviaire et l'avait remplacé par des cartes. Il se hâta de brûler ce jeu en rentrant chez lui et onc depuis il ne voulut jouer aux cartes. En racontant cette aventure il ne manquait pas de répéter ces paroles : « *Il est meilleur de ne point jouer du tout aux cartes que d'y jouer quelquefois.* »

Récit de M. Ebelmen.

38

Le Revers au Diable, a Lomont

(Canton de Baume)

Une jeune fille de Lomont avait un jour conduit le bétail de son père au pâturage, dans un enclos, sur le revers occidental de la montagne la plus élevée du pays. Au coucher du soleil elle vit venir à elle un vieillard pauvrement vêtu qu'elle prit d'abord pour un mendiant du Val. Celui-ci s'arrêta près de la bergère et se mit à causer. Tandis qu'il parlait, la bergère remarqua que la figure du vieux devenait souriante, gracieuse ; elle prit plaisir à l'écouter. Bientôt

elle s'aperçut que ce prétendu vieillard n'était qu'un jeune homme, qu'il avait de beaux yeux, de belles dents, de belles et fraîches couleurs et que ses cheveux blancs n'étaient plus que de belles boucles noires encadrant à merveille la plus jolie figure qu'elle eût jamais vue. A la place des haillons qu'elle avait cru remarquer sur le corps de cet individu, elle vit un riche costume qui allait à ravir sur une taille superbe. L'inconnu lui prit la main avec tendresse et l'approcha de ses lèvres comme pour y déposer un baiser. Une frayeur subite s'empara de la bergère. Elle se leva, prit congé de l'inconnu et ramena son bétail dans la maison de son père. Toute la nuit, elle revit dans ses rêves ce singulier personnage. Il lui faisait les promesses les plus séduisantes si elle consentait à le suivre et à partager son destin. « Je reviendrai vous voir, avait-il dit en la quittant, et une autre fois vous serez sans doute moins sauvage. »

La journée ne se passa point sans que la pauvre fille n'allât se confesser et elle révéla à son directeur ce qui lui était arrivé la veille. Celui-ci n'hésita point à lui faire comprendre que le mystérieux séducteur auquel elle avait eu affaire, n'était autre que le diable lui-même qui voulait la perdre et l'entraîner avec lui dans l'enfer. Une légère marque de rougeur

était d'ailleurs restée visible sur la main de la jeune fille que le diable avait touchée.

Alors elle renonça au monde et alla s'ensevelir pour jamais dans un lointain couvent.

Le diable, car c'était lui, revient encore souvent errer dans l'enclos à toute heure du jour et de la nuit. Il y épie les bergères et semble attendre toujours celle dont il a perdu la trace. On l'entend quelquefois gémir dans les buissons ; et c'est depuis cette époque que les bergers de Lomont ont appelé *Revers-au-Diable* le pâturage que l'on aperçoit du pont de Baume à l'extrême sommet de la montagne.

39

Le grand Crucifix, a Hyèvre

(Canton de Baume)

Au pied de la montagne de Chaillon, sur le bord de la route qui conduit du village d'Hyèvre-Paroisse à la petite ville de Clerval, il existait de temps immémorial un crucifix abrité sous un rocher. En 1793, dit une tradition locale, un jeune homme du pays, qui partait pour la guerre, s'avisa de briser les deux bras de ce Christ. Ses camarades, moins irréligieux que lui, lui re-

prochèrent vivement cet acte d'impiété : « Il t'arrivera malheur », lui dirent-ils ; et leur prophétie ne tarda pas à se réaliser, car à la première bataille qui se livra sur la frontière, le malheureux jeune homme eut les deux bras emportés par la mitraille de l'ennemi. Alors il se souvint de ce qu'il avait fait et de la menace prophétique de ses camarades. Il n'hésita pas à reconnaître le châtiment du ciel dans cette mutilation subite et semblable à celle qu'il avait lui-même fait éprouver d'une manière si lâche et si brutale au grand Crucifix d'Hyèvre. Il se repentit de sa faute, et le prêtre auquel il la confessa le détermina pour la réparer à faire replacer, dès qu'il le pourrait, un Crucifix semblable à l'ancien sous la roche de Chaillon, ce qui eut lieu en effet peu de temps après.

Aujourd'hui, le *Grand Crucifix d'Hyèvre* est encore à la même place et depuis il n'a cessé d'être en grande vénération parmi les habitants de la contrée.

(Récit de M. Huot, de Clerval.)

40

La Boudeuse de la Rue des Juifs

(Canton de Baume)

« *Cherchez et vous trouverez.* »

Deux époux de mon voisinage,
Après un mois de mariage,
Se querellèrent pour un mot :
C'est chose qui n'advient que trop.
Dans la leur, depuis ma mansarde,
Sans rien voir, d'abord j'entendis
Ces propos : Tais-toi donc, bavarde,
Tu ne sais pas ce que tu dis !
Après cette sotte querelle,
L'épouse, sans se désoler,
Résolut de ne plus parler
A son mari. C'était bien elle
Qu'elle punissait gravement ;
Car, pour la femme, quel tourment
Et quelle rude pénitence,
Que de garder pareil silence !
Un jour se passa, même deux,
Sans qu'un son sortit de sa bouche.
Aisément, elle prend la mouche,
Pensa l'homme ; à présent, je veux,

Quoi qu'elle fasse ou qu'elle dise,
Ne jamais la contrarier.
Vivre ainsi, c'est de la sottise :
Il faut se réconcilier.
Quand la table devient muette,
Le lit bientôt devient glacé.
Ce mari-là n'était pas bête.
Aussi, jouant au plus rusé,
Le soir même, quand la boudeuse,
Toujours bouche close, filait,
Notre homme, d'une voix piteuse.
Tout haut, à lui-même, parlait,
Disant : Qu'en aurai-je donc fait ?
Il s'adresse d'amers reproches ;
Il cherche dans toutes ses poches ;
Il fouille avec anxiété
Dans les tiroirs, dans les armoires
Dans les papiers, dans les grimoires.
Rien, dit-il, c'est fatalité !
Qu'en ai-je fait ? Il prend la lampe ;
Sous la table se glisse et rampe ;
Vient même chercher à tâtons,
Au risque de brûler sa femme,
Jusques par dessous ses jupons.
Que cherches-tu donc, dit la dame
Vivement ? As-tu le projet
De me rôtir, mauvais sujet ?
Attends, je vais par mon vacarme
Sur l'heure appeler le gendarme

A mon secours. — Dieu soit béni !
Enfin ! s'écria le mari.
Je cherchais ta langue perdue
Depuis deux jours, et la voilà
Retrouvée, encore bien pendue,
Toute prête à crier holà !

Les deux époux se regardèrent,
Sourirent et puis s'embrassèrent.
On dit même qu'un beau poupon,
Neuf mois après venant au monde,
Démontra, par induction,
Combien fut sincère et féconde
La réconciliation.

41

La Demoiselle d'Or

(Canton de Baume)

Ce soir-là, Abel, le fils d'Huberte la fermière s'était couché de bonne heure dans sa berce d'osier. Abel était déjà grand garçon, puisqu'il allait à l'école du village voisin, pourtant il dormait encore dans un berceau, tant sa mère l'avait gâté !

Ce soir-là, son aïeule, la vieille Marguerite, était seule auprès de lui ; et quoique le soleil eût disparu depuis longtemps derrière les collines de Chatard, les gens de la ferme n'étaient pas revenus de la moisson. On entendait bien parfois sous la rustique fenêtre les génisses qui rentraient du pâturage en faisant sonner leur campaines, et de temps à autre, un char attelé de bœufs et chargé de gerbes qui criait dans le chemin pierreux de la métairie ; mais ce n'était point celui de Claude Hubert, le fermier ; car la vieille Marguerite avait l'ouïe assez claire, et, Dieu merci, quand Hubert récriait ses bœufs, on pouvait l'entendre de loin.

— Dors et sois sage, Abel, disait la vieille grand'mère ; les petits oiseaux dorment dans leurs nids depuis longtemps.

— Non, disait Abel en pleurant, je ne veux pas dormir, grand'mère, si vous ne quittez votre quenouille et votre fuseau.

— Sois sage, disait la grand'mère ; vois dans le ciel l'étoile de la Vierge Marie qui se lève et qui te regarde !

— Non, grand'mère, je ne veux pas être sage si vous ne me bercez un peu pour m'endormir. — Et le petit Abel soulevait la couverture de sa couchette et s'agitait comme un petit lutin.

La grand'mère le berça et lui dit :

— Ecoute ! L'*Angelus* tinte à Villers ; les follets et les esprits sont en campagne, prends garde qu'ils ne t'entendent !

— Je ne saurais dormir, grand'mère, dit encore Abel, si vous ne me chantez le cantique des Bergers.

La grand'mère se mit à chanter ; mais elle dit au méchant enfant :

— Si tu ne dors maintenant, j'appelle les sylphes malins et les fées qui volent dans l'air du crépuscule. — Et elle ouvrit la fenêtre de la chaumière pour accomplir sa menace.

Abel se tut cette fois ; il ne voulait point être emporté par les Esprits de la vallée ; et la vieille Marguerite, tout en filant sa quenouille de chanvre, le berçait et chantait le cantique des Bergers. C'était un vieux Noël qui avait bien cent ans et autant de couplets qu'il y a de jours entre Pâques et la saint Martin ; mais il avait autrefois endormi Huberte, la mère d'Abel, et il accompagnait bien le balancement doux et monotone du berceau. La voix de l'aïeule était bien faible et bien cassée ; mais elle appela bientôt le sommeil sur les paupières roses du petit mutin. Alors le balancement s'arrèta.

Marguerite se tut au milieu de son noël qu'elle n'avait peut-être jamais chanté jus-

qu'au bout ; et comme tout était paisible, la quenouille retomba doucement vers la terre et la bonne vieille s'endormit aussi.

Cependant la fenêtre était entr'ouverte. La lune qui se levait alors, laissait tomber sa lumière argentée sur le petit dormeur et la brise agitait doucement les rideaux. Les Esprits entrèrent-ils dans la chaumière pour nouer le chanvre que l'aïeule laissait pendre à terre ou pour rompre et entortiller les fils du fuseau qu'elle abandonnait ? Certes, ils avaient beau jeu, et ils sont capables de cent malices plus grandes encore. Avaient-ils entendu Abel pleurer dans leurs courses aériennes ? On ne sait. Mais quand la vieille Marguerite sortit de son léger assoupissement, elle vit avec effroi le berceau qui s'agitait de lui-même et virait de ci de là comme le balancier d'une horloge. Sans doute il se mouvait ainsi sous la main invisible de quelque farfadet ; mais ce qui surprit bien plus la vieille, c'est que le berceau était vide. Abel demi-nu se traînait à quelques pas de là sur ses genoux et ses petites mains et s'avançait avec précaution et sans bruit vers un des coins obscurs de la chambre.

— Que fais-tu donc, Abel, dit la grande-mère effrayée. — Eh ! ne le voyez-vous pas, grand'mère, dit Abel en continuant sa marche singulière ; je vais prendre cette belle

mouche dorée qui a les ailes si longues et qui me regarde.

La grand'mère se leva en se signant et soudain le berceau s'arrêta. Un bruissement étrange se fit entendre, et Marguerite recula devant un grand insecte, lumineux comme une luciole, qui s'éleva en bourdonnant du fond de la chambre et se mit à voltiger au-dessus de Marguerite. La vieille agita sa quenouille pour le faire fuir ; mais l'insecte moins effrayé que la vieille n'en voltigeait que de plus belle. Il tournoyait, tourbillonnait autour de sa tête au point de l'étourdir et semblait se rire de la quenouille impuissante qu'elle brandissait comme une Ménade furieuse eût fait de son thyrse. Enfin la mouche merveilleuse lasse de tant de tumulte s'enfuit par la fenêtre au grand déplaisir d'Abel qui voyait s'envoler avec elle l'espoir de la posséder. Mais la grand'mère se repentit d'avoir ouvert la fenêtre. Les fées avaient entendu Abel, pensait-elle. Cet insecte n'était rien autre qu'une fée et les fées portent quelquefois malheur.....

*
* *

Certes, il est dur d'aller à l'école par une belle matinée de juin, surtout quand on doit traverser pour s'y rendre de beaux champs

tout jaunes de moissons. Comme le ciel d'azur paraît beau ! comme l'air frais qui se joue dans les blés est doux à respirer ! qu'ils sont heureux tous ces petits oiseaux qui babillent dans les arbres du chemin, ou s'ébattent par volées sur les champs de seigle et de froment ! Ils sont libres, au moins, et ne vont pas à l'école !

Ainsi pensait Abel, le lendemain matin, tandis qu'il suivait tristement le sentier qui mène de la métairie au village. Il portait au bras le panier que son grand frère Jean lui avait tressé dans les veillées d'automne avec les saulées cueillies au bord de la rivière. Dans ce panier la bonne Huberte avait caché mainte friandise ; mais hélas ! sur ces bonnes choses était posé le livre des leçons qu'on n'avait pas étudiées et que certainement on ne savait pas. Abel était mutin, nous le savons ; mais il était aussi très paresseux ; il savait à peine ses lettres, et s'il connaissait son âge, c'était parce qu'il avait autant d'années que de doigts à l'une de ses petites mains.

Le maître avait cent fois dit qu'il avait la tête légère comme un linot, et quand on parlait de lui à sa mère. — Il est méchant comme un lutin, disait-elle, Quel dommage pourtant ! Abel était blond et joli comme un petit ange. Il est vrai que sa mère l'embrassait toujours en disant cela.

Cependant l'air devenait chaud, l'ombre des arbres moins grande, et le soleîl marquait au moins neuf heures. Abel voyait poindre le clocher de Villers au-dessus des blés, aussi n'avait-il garde de se presser ; mais ses pas pour être petits, ne le conduisaient pas moins au but.

Le sentier qu'il suivait longeait le village par derrière les vergers et courait se perdre dans le bois. Insensiblement Abel était arrivé derrière la maison d'école, sous les gros noyers qu'il pouvait voir depuis sa place et dont les branches touchaient presque aux fenêtres de la salle d'études. Les fenêtres étaient justement ouvertes à l'air frais et pur d'une matinée de printemps, et certes la maison était bruyante et sonore. Les voix de petits garçons qui épelaient, la faisait bourdonner comme une ruche d'abeilles.

Abel indécis, cueillait encore pour gagner du temps de jolis bluets et quelques-unes de ces belles et longues marguerites des blés posées sur des tiges presque aussi grandes que lui ; mais en entendant ses petits camarades plus sages que lui répéter leur leçon avec une ardeur si bruyante, il rougissait de sa paresse. Il allait donc entrer en classe avec des sentiments tout nouveaux ; il allait travailler à devenir savant ; il allait..., mais toutes ces réso-

lutions s'évanouissent soudain. Un magnifique insecte aux longues ailes s'envole d'un épi de blé et vient effleurer la joue d'Abel. Abel le reconnaît. Adieu études, livres et camarades ! Le petit écolier court vers le bois en poursuivant l'insecte merveilleux.....

*
* *

Il y a dans le bois de Villers une grotte creusée dans les rochers de la montagne et qu'on appelle la *Baume des fées*. Les voûtes en sont humides et pleines de stalactites, et de ses profondeurs sort le ruisseau d'un moulin. Elle renferme, dit-on, bien des merveilles ; mais personne jusqu'ici n'a pénétré dans son enceinte ténébreuse. La source abondante qui s'échappe de son sein forme devant elle un large bassin qu'une barque seule peut franchir, et la grotte ainsi baignée de toutes parts ressemble assez au portique d'un palais enchanté. Cet étang repose au milieu d'un bouquet de hêtres et de charmilles qui se mirent dans sa paisible surface ; il est rempli de l'eau la plus belle et la plus claire qu'on puisse voir ; mais il est si profond que cette eau paraît verte comme l'émeraude malgré sa parfaite limpidité. A l'aspect de cette solitude à la fois riante

et sauvage, on comprend sans peine que des fées et des ondines viennent se jouer sur l'herbe verte et fine de la rive et se baigner dans les eaux du lac par une belle nuit d'été, quand la lune se lève sereine au-dessus des arbres de la forêt.

Or, le petit Abel, après avoir battu le bois, était arrivé las et accablé de chaleur sous les arbres qui ombragent l'étang de la Baume. Après s'être avidement désaltéré, il s'assied ; et comme l'appétit se faisait sentir, il vida son petit panier sur l'herbe et mangea toutes ses friandises. Il devint tout à coup silencieux et pensif. Peut-être avait-il quelques remords de sa conduite si peu sage.....

Mais bientôt un murmure doux et harmonieux se fait entendre, Abel écoute. Il croit ouïr une musique lointaine. Le murmure vient des profondeurs de la grotte, il approche, approche encore, et voilà que de la retraite mystérieuse s'élance un essaim de grandes demoiselles vertes, bleues et de toutes couleurs qui voltigent, tourbillonnent, sautillent sur la surface de l'étang. Elles étaient grosses comme des corolles d'iris ; mais l'une d'elles plus grande et plus belle que les autres était toute dorée. En volant au soleil, elle brillait comme une étoile. Ses longues ailes éblouissantes faisaient en s'agitant un bruit pareil au cliquetis

d'une feuille d'or. Et les autres demoiselles voltigeaient, tourbillonnaient, sautillaient autour d'elle, comme des abeilles autour de leur reine. Mais voici que la grande demoiselle s'arrête soudain sur un nénuphar ; et les autres suspendent aussi leur vol et se posent ainsi que des fleurs vivantes sur la pointe des roseaux d'alentour.

Abel était dans le ravissement. Et tandis qu'il regardait, la demoiselle brillante change de forme et grandit à ses yeux. Son corsage étincelant s'arrondit, une robe merveilleuse l'enveloppe ; sa tête est celle d'une jeune fille aux blonds cheveux ; ses ailes retombent sur ses épaules comme les longs plis d'un voile de gaze doré, et les deux globes qu'on prenait pour ses yeux ne sont que deux pierreries vertes à sa couronne d'or. Et les autres demoiselles deviennent aussi des jeunes filles. Elles se parent soudain de longues robes et de voiles nuancés comme les fleurs d'iris, et leurs pieds se cachent dans les roseaux du lac.

— Viens, lui dit la plus belle des fées, — car c'étaient des fées—viens, je suis la *Demoiselle d'or*. Cest moi qui suis allée te chercher dans ton berceau, et c'est moi que tu as poursuivie jusqu'ici à travers les blés et les arbres de la forêt.

— Viens, lui disaient les autres jeunes fées,

viens avec nous ; nous avons des perles et nous te ferons des colliers ; nous avons des pierreries et nous te ferons des bracelets.

Elles parlaient et souriaient, et leurs voix étaient douces comme leurs sourires. Leurs voiles flottaient au soleil, et les arbres agités doucement par des brises magiques murmuraient comme des harpes autour du lac.

Abel fasciné se glissa sur l'herbe jusqu'au bord de l'eau. La nappe brillante du mirage sembla se replier. L'eau devint si claire, si claire qu'elle était à peine bleue et qu'on l'eût prise pour de l'air. Sous ce voile flottant et diaphane, Abel vit une vallée verte et sombre, qui était au fond du lac. Le chemin qui y conduisait commençait à la rive et semblait parsemé de cristaux et de pierres brillantes, et les fées s'enfoncèrent doucement dans cette vallée mystérieuse.

Abel aussi voulut y descendre, et l'eau subtile et légère qui l'entourait lui sembla plus fraîche que l'air. Il vit alors la vallée profonde qui s'étendait jusque sous la grotte, et, dans le fond, un beau palais transparent comme l'améthyste.

— Viens, lui disaient les fées en voltigeant dans le fluide aérien, descends près de nous ! Nous avons entendu la voix de ton aïeule qui chantait vers ton berceau ; mais notre voix est

bien plus douce ; nous te bercerons sur nos genoux et nous t'endormirons dans nos bras.

Abel descendit encore. L'ombre devenait plus grande, et le soleil qu'il regarda en ce moment lui apparaissait dans le ciel comme une belle lune d'été. La demoiselle d'or lui souriait et les fées étaient si belles qu'il descendit jusqu'au fond de la vallée et les fées l'emportèrent dans leur palais...

Le lendemain, des bûcherons trouvèrent sur le bord du lac de la Baume, le corps d'un enfant, les cheveux et les membres entrelacés d'herbes aquatiques. — C'était le corps d'Abel. — Les fées avaient déposé son corps sur la rive, car elles ne voulaient que son âme, et l'on sait que les âmes qu'elles ravissent restent mille ans avant d'aller en paradis.

42

Le vieux Crucifix de Vaudrivillers

(Canton de Baume)

La petite église de Vaudrivillers possède un des plus anciens crucifix du diocèse de Besançon. Sa valeur ne consiste pas seulement dans son antiquité ; mais aussi dans la vénération qu'il inspira

toujours depuis le fait miraculeux qui s'est passé à l'enterrement de Jean Colin.

Avant l'inhumation, on avait déposé, comme c'est l'usage, le corps du défunt dans la nef de l'église, tandis que l'on en recommandait l'âme avec les prières ordinaires. Pendant que l'on chantait le *libera*, l'image du Christ détacha ses mains de la croix pour se boucher les oreilles. Tous les assistants demeurant stupéfaits, le curé interpréta la chose de cette manière : Souvenez-vous que pendant sa vie, Jean Colin a été blâmé pour sa répugnance à entendre la parole de Dieu. Il dormait pendant le prône où sortait de l'église pour aller vaquer à quelque besogne servile. Voilà que J.-C. lui rend la pareille en refusant d'écouter ceux qui prient pour lui. L'histoire ajoute que Jean Colin ne fut point inhumé en terre sainte et que son cadavre, comme celui d'un réprouvé, fut livré à la pâture des corbeaux ou « que sa charogne fut jetée à la voirie. »

(On peut encore retrouver de semblables récits dans les vieux sermonnaires).

19

LA LÉGENDE DE GASTON DE LA ROCHE

(Canton de Baume)

« Voici ce que contaient les
« chastes bernardines en confa-
« bulant au réfectoire. »

L. DUSILLET.

Voilà ce qu'on disait chez les Dames de Baume :

Vers douze cent cinquante, un jeune gentilhomme,
Qui s'appelait Gaston de la Roche, vivait
Au goût du monde, au sein des plaisirs ; il avait
Toutefois conservé la dévote habitude
De dire chaque jour, avec exactitude,
Une courte prière, un *Ave Maria*
A celle que jamais en vain l'on ne pria.

A l'abbaye, un jour qu'il était de passage,
Un mal soudain le prit, à la fleur de son âge.
Il était venu voir Nicolette, sa sœur,

Qui, dans ce temps, tenait la crosse avec honneur.
Rien ne put prolonger la fragile existence
De Gaston qui mourut sans faire pénitence.

Depuis quelques instants, sur son funèbre lit,
Il gisait, les yeux clos, le visage pâli.
Seule, avec sa douleur, la paupière mouillée,
La Révérende Dame était agenouillée
Dans la chambre et priait pour son frère Gaston,
Pour lui de l'Eternel implorant le pardon.
Tout à coup, au moment où la pieuse Dame
Récitait un *Ave,* Gaston reprend son âme
Et ses sens. D'une voix douce, il dit : « Chère sœur,
« Me voici de retour en vie. Un confesseur,
« Sans retard, s'il vous plaît. Sachez qu'à l'instant même
« Je viens de comparaître au Tribunal suprême.
« Du supplice éternel, que j'avais mérité,
« L'arrêt irrévocable allait être porté,
« Lorsque la bonne Vierge, accourant à mon aide,
« Près de son Divin fils pour moi-même intercède.
« Ô prodige ! elle obtient que mon âme à mon corps
« Soit un instant rendue, afin que de mes torts
« Je puisse requérir le pardon d'un saint prêtre. »
On vit Messire Henry de Saint-Léger paraître.
C'était du monastère un humble desservant.
Il confessa Gaston, qui put, encore vivant,
Recevoir de ses mains une grâce plénière,
Une grâce efficace, à son heure dernière.

Puis, Gaston trépassa, plein de tranquillité,
Avec la paix de Dieu pour son éternité (1).

44

Notre-Dame des Fleurs

(Canton de Baume)

« *Nunc et in hora mortis.* »

Au temps de ma jeunesse, on pouvait voir encore
Sur le mont Saint-Ligier, du côté de l'aurore,
Dans le flanc du rocher bordant un vieux chemin,
D'où l'œil avec effroi plonge dans le ravin,
Une niche grillée, abri d'une madone
Qui de fleurs sur le front portait une couronne.
Pour les petits bergers et pour les voyageurs,
C'était, il m'en souvient, *Notre-Dame des Fleurs*.
D'où peut venir ce nom ? Une sainte légende,
Que j'appris autrefois, répond à la demande.

C'était vers le milieu du dernier siècle, autant

(1) L'histoire rapporte seulement que Nicole de la Roche fut abbesse de Baume en 1266, et qu'en 1271, Henri de Saint-Léger, curé de Villers-le-Sec, était un des desservants du monastère.

Que l'on peut préciser ce point en cet instant.
Tous les jours, on voyait une jeune bergère
Guider vers Saint-Ligier sa chevrette légère,
Et former un bouquet dans sa petite main
Des fleurs qu'elle cueillait le long de son chemin ;
Puis, lorsqu'elle passait auprès de l'oratoire,
Voulant faire sans doute une œuvre méritoire,
Aux mailles de la grille elle attachait ses fleurs,
Offrande de parfums et de fraîches couleurs.

Comme elle descendait un soir de la colline,
Quelqu'un lui dit : « Enfant, vous êtes orpheline. »
Sa mère, que toujours elle entendait gémir,
Pour ne plus s'éveiller, venait de s'endormir.
Ah ! d'une enfant si jeune, au sort abandonnée,
Savons-nous plaindre assez la triste destinée ?
Dès lors, sur la montagne on ne la revit pas ;
Nul ne sut vers quels bords elle porta ses pas ;
Mais les dernières fleurs qu'elle avait attachées
Restèrent bien des jours à la grille penchées.
Aux pieds de la madone, on eût dit, à les voir,
Qu'elles pleuraient, ces fleurs, du matin jusqu'au soir.

. . . .

A quelque temps de là, vingt ans après peut-être,
A Saint-Roch de Paris on vint mander un prêtre,
A l'effet d'assister, dans ses derniers moments,
Une mourante en proie aux plus cruels tourments.
Cette femme habitait une riche demeure ;
Mais là, comme partout, la mort entre à son heure ;

Parfois, elle interrompt les plus joyeux ébats ;
Car le bruit des plaisirs ne l'intimide pas.

Quelle était, dira-t-on, cette femme du monde,
Si belle hier encore, aujourd'hui moribonde?
Plus d'une fois, sans doute, elle avait raconté
Qu'elle était née au fond de la Franche-Comté ;
Qu'elle avait essuyé des fortunes diverses ;
Que sa vie avait eu de terribles traverses ;
Que son cœur, trop sensible, avait souffert beaucoup,
Et que, bergère, un soir, elle eut grand peur du loup.
N'ayant rien à manger, quand sa mère fut morte,
Elle avait mendié son pain de porte en porte ;
Pour gagner quelques sous, elle avait, de ses doigts,
Pilé du grès et fait des balais dans les bois.
Pour un vieux chiffonnier qui lui donnait des croûtes,
Elle allait ramasser les ordures des routes.
Ne pouvant surmonter on ne sait quel dégoût,
Le désespoir un jour la jetait dans l'égout!...
Et comme elle appelait à son secours, un ange,
Sans doute, était venu la tirer de la fange ;
Car elle ne sut point le nom de son sauveur,
Et ne revit jamais ce discret bienfaiteur.
Elle avouait qu'aussi, dans le monde lancée,
De plus d'un grand seigneur on la crut fiancée.
Elle avait des chevaux, des valets ; sa maison
Ne manquait même pas d'un semblant de blason
Comme on voit ruisseler la lave d'un cratère,
Elle vit à ses pieds couler l'or de la terre ;

Au caprice inconstant des volages désirs,
Partout elle courait au devant des plaisirs.
Ce n'étaient jour et nuit que fêtes enivrantes...
Un soir, qu'en un festin les coupes écumantes
S'entre-choquaient aux mains de convives joyeux,
Et que la volupté brillait dans tous les yeux,
Elle chantait..... Soudain une couleur mortelle
Se répand sur son front. On s'empresse autour d'elle.
« Madame ! qu'avez-vous ? Une telle pâleur
Est l'indice certain d'une immense douleur. »
C'en est fait de la joie. Aussitôt on l'emporte ;
Sur sa couche étendue on eût dit une morte,
En vain, pour la sauver, à l'art on a recours ;
L'art ne peut apporter qu'un impuissant secours.
C'est alors qu'une femme, une pauvre servante,
Que, par dérision, l'on nommait la savante,
Jugeant que sa maîtresse allait bientôt mourir,
A l'église Saint-Roch se hâta de courir.
Quand le prêtre eut gravi les degrés de l'estrade
Du grand lit de velours où gisait la malade,
Elle le regarda d'un œil épouvanté.
« C'est la mort, pensa-t-elle, avec l'éternité !
— Non, dit le prêtre, c'est la vie et l'espérance ;
C'est le baume du ciel calmant toute souffrance.
D'avoir offensé Dieu vous vous repentez bien ? »
Elle baissa la tête et ne répondit rien.
Le prêtre insiste. Alors, d'un accent lamentable,
Elle s'écrie : « Hélas ! combien je suis coupable !
Dieu ne saurait m'aimer, je l'ai trop oublié !

18

J'ai toujours fait le mal et n'ai jamais prié.....
— Pauvre âme, dont l'état malheureux se devine,
Ne désespérez point de la bonté divine ;
Croyez au Dieu clément, reprit le confesseur,
Et sa paix va descendre au fond de votre cœur.
Vous n'avez, dites-vous, jamais prié. Peut-être
Aurez-vous autrefois, en quelque lieu champêtre,
De la vierge Marie invoqué le saint nom,
Quand la cloche du soir sonnait l'*Angelus ?* — Non,
Fit-elle tristement ; mais j'ai bien souvenance
D'avoir avec bonheur, aux jours de mon enfance,
Quand je menais aux champs ma chèvre et son chevreau,
Sur Saint-Ligier, au flanc d'un aride coteau,
Orné de quelques fleurs les mailles d'un grillage
Protégeant dans sa niche une pieuse image.
Que je voudrais revoir, avec mes yeux en pleurs,
Sur le mont Saint-Ligier *Notre-Dame des Fleurs !*
— Mais c'est elle qui vient, dans sa grâce infinie,
Vous chercher, mon enfant ; oh ! oui, soyez bénie ! »
La dame pour parler fit un suprême effort,
Et Dieu pardonna tout, à l'heure de la mort.

44

NOTRE-DAME DE LA GRANGE-RAVEY

(Canton de Baume)

ENTRE Baume-les-Dames et Hyèvre, quand on a traversé le joli hameau de la Grange-Ravey, la route passe au bord du Doubs sous un rocher gigantesque. On dirait le portique d'une cathédrale. A la voûte de ce porche naturel, le voyageur remarque, enfermée dans une petite cage de fer maillé, une madone antique, aux pieds de laquelle venaient autrefois s'agenouiller de nombreux pèlerins ; car cette madone est miraculeuse, ainsi que beaucoup d'autres du pays qui représentent comme elle la *Vierge pleine de grâces*.

Parmi les récits merveilleux que l'on pouvait recueillir jadis, en passant sous ce roc formidable, il y avait celui-ci que racontait naïvement la bonne mère Pauthier, de la Grange :

Un homme d'Hyèvre, dont elle citait le nom et qui s'appelait Couleau ou Poulot indifféremment, avait un jour été pris par les gendarmes, à la suite des brigandages de tou-

tes sortes dont il s'était rendu coupable. Ce misérable avait, disait-on, renoncé au Fils de Dieu et à tous les sacrements de l'Eglise, sous l'espérance que le diable lui avait donnée de le sauver de l'échafaud. On assurait toutefois que ce mauvais drôle n'avait jamais passé une seule fois de sa vie sous le rocher de la Grange-Ravey sans réciter dévotement un *Ave Maria*, seule prière de son enfance dont il eût gardé le souvenir, et qu'il avait toujours refusé de consentir à la demande que lui faisait le démon de renier la sainte Vierge. Il s'en trouva bien ; car, ayant aperçu l'image de Notre-Dame suspendue à la voûte du rocher, comme on le conduisait à la prison de Baume, il lui adressa cette supplication : « Marie, pleine de grâces, vous seule en qui j'espère, sauvez-moi par miracle. Je me repends de tout le mal que j'ai fait. Conjurez pour moi la miséricorde éternelle de Dieu. Je suis si coupable que je n'ose moi-même m'adresser à lui pour implorer mon pardon. » Il n'avait pas fini de prier que la sainte Vierge, touchée de la sincérité de son repentir, rompit miraculeusement les chaînes qui le tenaient attaché au poitrail des chevaux de ses conducteurs, lesquels prirent le galop en abandonnant le prisonnier qu'on ne put jamais retrouver.

Il s'en alla dans les montagnes, où il se tint caché pendant de longues années, puis il se fit ermite dans un creux de rocher. Ses crimes étaient depuis longtemps expiés et oubliés des hommes et de Dieu, lorsqu'une nuit d'hiver son cœur usé ayant cessé de battre, les anges vinrent chercher son âme pour l'emporter au ciel.

A quelque temps de là, on retrouva son cadavre gelé au fond de sa grotte. La légende ajoute que quand on vint le lendemain pour en faire la levée et lui rendre les honneurs de la sépulture, il n'y était plus. On trouva bien étrange cette disparition sur laquelle on ne put donner aucune explication satisfaisante. La petite caverne qui a été la dernière demeure du solitaire est bien connue des enfants de Baume et on l'appelle encore la *Cave Couleau* ou *Cave Poulot*.

45

Le Songe de sainte Brigitte

(Canton de Baume)

Plantes au doux parfum, aux vivaces racines,
Les légendes, dit-on, sont les fleurs des ruines.
Recueillons-les partout, au bord de ces chemins,
Où le vent de la foi les sème à pleines mains.

Pour les pauvres pécheurs, humbles et repentants,
Sainte Brigitte, un soir, avait prié longtemps,
Et s'était endormie en faisant sa prière.
Voïlà qu'environné des anges de lumière,
Elle aperçoit Jésus, offrant avec douceur
Une grâce plénière à Satan, si son cœur
Veut enfin mettre un terme à sa haine insensée.
Il ne demande rien qu'une bonne pensée,
Un regard vers le ciel, un élan spontané,
Un mot de repentir et tout est pardonné.
Non, non, hurle Satan, la paix est impossible !
Du maudit pour jamais l'orgueil est invincible.
Brigitte se reveille et, dans l'obscurité,
Une voix répétait : Enfer ! Eternité !

46

Légende du Chateau de Montfort

(Canton de Clerval)

Sur la rive droite du Doubs, au couchant de la petite ville de Clerval, on trouve, au sommet de la montagne appelée Roche-Rouge, les ruines d'un château féodal. Ce château était celui du comte de Montfort. On raconte à Clerval que la comtesse de Montfort était avare et peu charitable. On dit même encore, avec ironie, d'une personne gourmande : Elle est comme la comtesse de Montfort ; elle mangerait bien des fêves au lard. En ce temps-là, ajoute la légende, la comtesse de Montfort était grosse. Une mendiante se présente à la porte du château. La comtesse elle-même qui regardait paître dans le préau une laie avec ses sept petits, ouvre la porte à la mendiante et l'éconduit durement. Celle-ci, étendant aussitôt vers la comtesse une main menaçante s'écrie d'une voix sentencieuse : *Mou de lai faute ! que t'en feuse autant que c'te true qu'en meune sept !* Ce qui veut dire en français : Je te maudis ! Puisse-tu faire autant d'enfants que cette

laie qui en conduit sept ! Peu de temps après, la comtesse de Montfort accouchait, en l'absence de son mari, de sept enfants, tous bien viables. Le désespoir de la châtelaine lui suggère la pensée d'en faire périr six. Elle commande donc à la chambrière qui l'assistait d'aller sur-le-champ, et sous peine de mort, jeter six des nouveaux-nés dans la rivière. Obéissant à regret à cet ordre cruel, mais sans réplique, la chambrière place dans une corbeille les six enfants voués à la mort et prend le plus court chemin pour aller les noyer dans le Doubs. Arrivée presque au bas du sentier, elle rencontre fortuitement le comte de Montfort, qui rentrait de voyage, et qui devine au trouble bien visible de la servante qu'elle porte quelque chose de suspect. Il veut savoir. La servante est contrainte de tout révéler. A son tour le comte lui fait jurer, sous peine de mort, de garder le secret de ce qu'il va faire. Les six enfants destinés à mourir sont placés aussitôt par les soins du comte entre bonnes mains. Pendant sept ans, soit dans le château, soit au dehors, le plus profond secret fut gardé sur l'accouchement extraordinaire de la comtesse et sur le sort des six enfants que leur mère croyait détruits.

Un certain jour, le comte de Montfort réunit une nombreuse compagnie dans son château.

Un grand festin est préparé. Parmi les convives, on remarque le jeune enfant gardé par la comtesse et six autres petits garçons de même taille ressemblant tous au premier d'une manière surprenante. Tous les hôtes expriment au comte de Montfort leur étonnement et leur admiration. Celui-ci se lève et leur dit : Seigneurs, que penseriez-vous de la personne qui aurait ordonné la mort de ces enfants le jour de leur naissance ? Tous de s'écrier : Cette personne mériterait elle-même le dernier des châtiments.

A ces mots, la comtesse coupable tombe mortellement frappée comme par une main invisible. Les sept enfants du comte de Montfort devinrent plus tard sept grands saints qui sont : saint Loup, saint Remy, saint Frémy, saint Vandelin, saint Lupicin, saint Ermenfroi et... le nom du septième est inconnu.

(Récit du père Huot de Clerval.)

Il ne serait pas sans intérêt de comparer ce récit fabuleux avec la tradition allemande des *Huit Bruno* rapportée par les frères Grimm (tome II, page 436), avec celle qui a pour titre (même volume, page 447) *Autant d'enfants que de jours dans l'année*, et surtout avec celle qui est intitulée : *Origine des Welfes* (même volume, page 280) ; mais il nous sem-

ble plus intéressant encore de rapprocher cette tradition de Montfort, canton de Clerval, d'une autre tradition franc-comtoise recueillie à Besançon par Clovis Guyornaud et à laquelle il a donné ce titre : *Origine merveilleuse des Porcelets*. (Voir ci-dessus arrondissement de Besançon.)

47

Le Serpent de la Femme de Saint-George

(Canton de Clerval)

Deux femmes se querellaient un jour sur la place de Saint-George-les-Clerval. L'une d'elle dit à l'autre dans sa colère : *Que lou serpent te tosse*, que le serpent te téte ! A l'instant, un serpent se jeta sur la femme maudite et s'attacha à son sein. Par aucun moyen, on ne put arracher ce reptile du sein de la femme, qui se desséchait à vue d'œil. Cette malheureuse et son mari entreprirent ensemble un pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. Comme ils passaient la frontière, voilà que le serpent se détache et s'enfuit. La femme se croyant guérie voulait déjà revenir. Le mari insiste pour aller jus-

qu'à Einsiedeln où il fit ses dévotions. La femme fit aussi les siennes, mais à contre-cœur et probablement sans avoir pardonné à celle qui avait jeté sur elle sa malédiction. En repassant la frontière, pour revenir à Saint-George, le serpent se jeta de nouveau à son sein et s'y attacha comme il avait fait auparavant. On eut recours alors, pour chasser ce maudit animal, au moyen de la grande excommunication. La cérémonie faite, le serpent se retira ; mais la femme mourut peu de temps après.

48

L'Homme au Crapaud

(St-George, canton de Clerval)

Après l'histoire du serpent de la femme de Saint-George vient naturellement celle de l'homme au crapaud.

Un homme riche de Saint-George avait un fils unique qu'il éleva comme un enfant gâté jusqu'au temps où il fallut le marier. Il demanda donc pour ce fils la main d'une fille encore plus riche que lui, qu'on lui accorda à la condition qu'il donnerait tout son bien à son fils par contrat de mariage, à charge par

ce dernier et la future de l'entretenir sa vie durant. Il eut de la peine à s'y résoudre, parce qu'il avait souvent entendu raconter à son père l'histoire du *Legs* de *Jean Grosbois ;* mais l'importunité de son fils, les instances de ses amis et l'avantage du parti l'y firent consentir. Ce ne fut pas sans s'en repentir peu après, car quoiqu'il eût au commencement tout le meilleur traitement qu'il eût pu souhaiter, on se relâcha peu à peu envers lui, au point que dès la quatrième année, sa bru l'envoya loger dans une petite *cheminée* (cabane) au vis-à-vis de la maison, afin que la pauvreté de son beau-père ne lui fit point honte. On promit au vieux de lui envoyer tous les jours plus de vivres qu'il ne lui en faudrait. Il fallut en passer par là pour avoir la paix ; mais il souffrit toujours beaucoup en cette pauvre cabane du peu de soins qu'on avait de lui, sans qu'il osât aller demander son nécessaire autrement que par l'entremise d'un petit garçon qu'on renvoyait bien souvent les mains vides.

Un jour que le pauvre vieux avait aperçu à travers la rue que l'on faisait bonne cuisine chez son fils, il s'avisa d'aller prendre place à table, afin de faire au moins un bon repas après une si longue diette ; mais aussitôt qu'on le vit entrer, on cacha un poulet que l'on rôtissait, jusqu'à ce que le vieux se fût

retiré, après quoi on acheva la cuission de la volaille.

Mais voici que quand on vint à la présenter sur la table, un crapaud énorme parut sur le ventre de la bête, de quoi la jeune dame poussa un cri terrible. Son mari voulant chasser ce crapaud, il lui sauta au visage où il s'attacha si fortement qu'il lui fut impossible de l'ôter de là, quelque moyen qu'il y employât ; et la merveille était d'autant plus grande que lui-même ne pouvait souffrir qu'on offençât cet affreux animal, parce qu'aussitôt qu'on le touchait pour le tuer, le coup lui était sensible, comme si on l'eût frappé au cœur lui-même, ce qui le contraignit à demeurer ainsi hideusement masqué et à aller avec confusion et pour pénitence à travers les villages voisins et la ville de Clerval afin de servir d'exemple à tous les enfants ingrats envers leurs pères. La tradition ajoute, il est vrai, qu'à la fin il fut quitte de cet horrible châtiment au retour d'un pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame de Cusance, et que lors ce montrueux crapaud disparut sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

L'auteur du *Bon laboureur* met sur le nez d'un gentilhomme de Normandie une histoire à peu près semblable à celle de notre paysan de Saint-George.

49

La Grotte des Fées

(Canton de Clerval)

Au sud du village de Sancey-le-Grand, il existe une masse circulaire de rochers à pic appelée le Dard. Sur la droite de ces rochers s'ouvre une caverne connue depuis des siècles sous le nom de *Grotte des Fées*. On raconte que cette grotte était autrefois la demeure de trois fées bienfaisantes dont les habitants de la contrée ressentirent longtemps la douce influence. La tradition abonde en détails charmants; comme à Rochejean, où il y a aussi la *Grotte aux Fées*, comme à Romain-Mouthier, où se trouve la *Cave aux Fées ;* comme aux *Verrières de Joux*, où l'on montre la *Côte aux Fées*. Ici, entre autres choses, la légende rapporte que ces bonnes fées faisaient la pluie et le beau temps, au gré des cultivateurs ; qu'elles faisaient prospérer la famille de ceux qui les en priaient ; qu'elles donnaient de beaux et bons maris à toutes les jeunes filles qui leur faisaient quelque offrande et qui surtout leur promettaient d'être bien sages. Malheureuse-

ment, une d'entre elles leur fit une vaine promesse et se conduisit mal. Les garçons s'en moquèrent, et comme on savait qu'elle était allée faire un pèlerinage à la *Grotte des Fées* pour demander un épouseur, on tourna en dérision le pouvoir des bonnes fées, qui en éprouvèrent tant de peine qu'elles s'éloignèrent pour jamais du pays. C'est depuis ce temps-là que l'on dit en commun proverbe, en parlant d'une fille qui se trouve dans une fâcheuse position : *Elle est allée faire un pèlerinage à la Grotte des Fées.*

(Voir *Journal de la Franche-Comté* du 20 Janvier 1872, etc., un article de M. Dupau.)

50

Légende de la Croix

(Canton de Clerval)

Adam, couché sur son lit de mort et sentant venir sa dernière heure, appela Seth et lui dit : Mon fils, je vais mourir. La mort est la punition du péché. Seth se mit à pleurer amèrement. Puis, essuyant ses larmes, il s'écria : « Non, mon père, vous ne mourrez point. Il existe sans

doute quelque part un remède contre la mort. Où qu'il soit, je le trouverai. Adam bénit une dernière fois son fils, et Seth s'en alla, cherchant partout le remède contre la mort. Il ne tarda pas à arriver à la porte de l'Eden, où il trouva l'ange de Dieu, armé d'une épée flamboyante. — Fils d'Adam, lui dit l'Ange, que viens-tu faire ici ? — Je cherche, lui répondit Seth un remède contre la mort ; car Adam, mon pauvre père, est sur le point de mourir. — Tiens, mon enfant, lui dit alors l'ange de Dieu ; prends cette amande qui provient de l'arbre de vie et retourne vers ton père que tu trouveras mort. Tu enseveliras toi-même son corps, et, avant de le mettre au tombeau, tu placeras l'amande que je te donne dans la bouche d'Adam. Cette amande produira un arbre qui un jour rendra la vie aux hommes. — Et Seth revint vers son père qui ne vivait plus, et il fit ce que l'ange lui avait commandé ; il plaça l'amande de l'arbre de vie dans la bouche d'Adam, avant d'ensevelir son corps et de le mettre au tombeau. Bientot, on vit croître sur la tombe du premier homme un grand arbre dont les rameaux abritèrent longtemps ceux de ses enfants qui vinrent prier le Seigneur en cet endroit. Mais les hommes se multiplièrent et devinrent méchants. L'arbre fut abattu et l'on en fit un pont

que l'on jeta sur le ruisseau du chemin. Bien des générations passèrent sur ce pont. Tous ceux qui y passaient pour la première fois sentaient leur cœur saisi d'une émotion étrange.

Ce pont fut submergé comme le reste de la terre par les eaux du déluge ; mais quand les eaux se furent retirées, on trouva le pont à la même place sur le torrent du chemin. Dès lors la tradition conserva l'histoire de cet arbre merveilleux.

La nuit même où l'arrêt de Jésus fut prononcé, un juif se le rappela. Ce bois, dit-il, est bien imbibé d'eau ; il est dur comme la pierre ; nul autre ne convient mieux pour fabriquer une lourde croix. Et l'arbre fut déterré et il servit à composer la croix de Jésus. Elle était si pesante que trois fois le divin crucifié succomba sous son fardeau. C'est ainsi que de la tombe du premier homme sortit l'arbre qui, suivant la promesse de l'ange, devait rendre la vie à l'Humanité.

51

L'Ours de Crosey

(Canton de Clerval)

Le sire de Crosey était d'une humeur si peu sociable que ses voisins l'avaient surnommé l'*Ours de Crosey*. On dit qu'en temps de paix comme en temps de guerre, ce seigneur se tenait enfermé dans son château hérissé de tours. Jamais à ses fenêtres on ne le voyait promener ses regards sur les vertes prairies d'alentour et si de temps à autre, il se montrait au-dessus du donjon, c'était la nuit, à l'heure où les morts sortent de leurs sépulcres et où leurs fantômes se promènent enveloppés de leurs linceuls.

Un jour que le libre baron de Montjoie, dont le château était voisin de celui de Crosey, célébrait les noces de son fils, il échappa à ce jeune seigneur de dire qu'il saurait bien faire sortir l'*Ours de Crosey* de sa tanière. Il prit donc ses armes, monta à cheval et se rendit devant le château du sire de Crosey. D'abord il l'invita poliment au tournoi que le baron de Montjoie, son père, allait donner à l'occasion de son mariage ; mais, voyant qu'il ne daignait pas même lui répondre, il l'assaillit de

moqueries et d'injures, allant jusqu'à le traiter de chevalier lâche et couard. Or, à peine ces mots étaient-ils sortis de la bouche de l'imprudent agresseur que le pont-levis du château s'abaissa, et qu'un homme d'une taille colossale, couvert de fer, et monté sur un grand cheval noir apparut à ses yeux. « Jeune insensé, lui dit-il, je crois qu'au lieu d'un lit de noces, tes parents eussent mieux fait de te préparer une bière. » Ayant dit ces mots, le sire de Crosey marcha la lance levée contre le jeune baron de Montjoie, et à peine ce dernier avait-il eu le temps de se mettre en défense, que, frappé par son terrible adversaire et enlevé de son coursier, il alla rouler à vingt pas plus loin avec une telle violence que le bruit de sa chute parvint jusqu'aux oreilles de sa jeune épouse qui accourait vers le lieu du combat.

En vain, cette jeune dame, arrivée au moment même où l'épée du sire de Crosey allait trancher les jours de son époux, se jeta-t-elle aux genoux du vainqueur pour le prier d'épargner le jeune chevalier ; on dit que pour toute réponse, après avoir égorgé son adversaire, le sire de Crosey laissa froidement sortir de sa bouche ces paroles qu'il prit ensuite pour devise :

« Je terrasse
Qui m'agace. »

La tradition ajoute que c'est depuis ce temps-là que les sires de Crosey eurent un ours dans leurs armoiries. Je trouve en effet dans la liste des chevaliers de Saint-George donnée par M. de Saint-Mauris, n° 699, un messire Antoine-François de Crosey, seigneur dudit lieu, marié à Péronne de Ronchaux, lequel fut reçu chevalier de Saint-George en 1635. Ce seigneur est mort en 1668. Il portait d'argent, à l'ours menaçant de sable. Sa devise était : « JE TERRASSE QUI M'AGACE » et il avait pour quartiers : 1° Crosey ; 2° Moustier ; 3° Allemand ; 4° Saint-Maurice en Montagne.

52

LE SERPENT DE JEAN DUCROU

(Canton de Clerval)

JEAN Ducrou était petit. Sa mère lui donnait chaque matin un bol de lait frais, que l'enfant buvait, assis devant la porte de la maison. Un jour, la mère, qui vaquait d'ordinaire pendant ce temps-là aux soins de son intérieur, entendit le petit Jean parler et dire à haute voix : « Mange ! c'est à ton tour. — Assez ! C'est à moi maintenant. — Ah ! si tu vas trop vite, je te battrai.»

La mère regarda par la fenêtre et vit Jean qui donnait des coups de sa cuillère à un serpent dont la tête se trouvait au niveau du vase de lait. La frayeur empêcha la mère de crier. Elle s'arma d'un bâton, se précipita sur l'animal et le tua. Jean se mit alors à pleurer à chaudes larmes, en reprochant à sa mère d'avoir tué son ami, qui venait tous les jours déjeuner avec lui.

La mère ne réussit point à calmer le chagrin de son enfant qui mourut peu de jours après de la *griesse* (du chagrin) que lui causa la mort de cet étrange compagnon.

53

Le Puits de Pougery

(Canton de Clerval)

Sur le territoire de Crosey, il existe une vaste lande déserte, d'où l'œil n'aperçoit ni village ni hameau. C'est au milieu de ce finage désolé que se trouve le *Puits de Pougery*, au fond d'une combe sauvage, remplie de ronces et d'épines.

Le Puits de Pougery est un abîme affreux, au fond duquel personne n'a jamais pénétré. On y a jeté tant de pierres depuis des siècles

qu'il n'y en a plus dans les environs, quoique le pays en soit généralement bien pourvu. Aujourd'hui, quand quelqu'un veut en jeter une par curiosité, il doit l'apporter de fort loin. La pierre lancée dans le Puits de Pougery, roule longtemps de roc en roc, et on l'entend retentir à des profondeurs effroyables. Quelquefois, on la croit parvenue au fond du précipice ; mais, si l'on prête l'oreille attentivement, on entend encore longtemps après, et à la suite d'intervalles plus ou moins prolongés, des coups sourds que l'éloignement finit par rendre imperceptible à l'observateur.

Il est rare que l'imagination populaire ne joigne pas quelque histoire merveilleuse à l'existence de ces sortes de curiosités naturelles.

Ici, on suppose que le Puits de Pougery est un des entonnoirs de l'enfer, et à ce sujet on raconte l'aventure que voici :

Une jeune fille de Crosey, qui avait été jusqu'à l'âge de vingt ans aussi sage que belle, commit par faiblesse une de ces fautes qui déshonorent à jamais la plus intéressante créature qui s'y abandonne. Maudite à la fois par son père et par sa mère, elle fut chassée comme une brebis galeuse de la demeure de ses parents.

C'était le soir. Elle porta machinalement ses pas du côté du Puits de Pougery, où le diable l'attendait. Comme elle se trouvait en état de péché mortel et qu'en cas de mort son âme devait être acquise à l'enfer, le diable lui persuada sans peine d'échapper à l'opprobe qui l'accablait en se précipitant avec lui dans le Puits de Pougery. Elle y consent ; mais elle n'a pas plus tôt quitté la terre que le repentir la touche et que le mot pardon s'échappe de ses lèvres. Grâce à ce retour, elle n'alla point jusqu'en enfer. Elle fut seulement condamnée à faire pendant mille ans son purgatoire dans le Puits de Pougery. Et l'on assure que chaque fois qu'un chasseur jette en passant une pierre dans cet abîme, elle la reçoit sur la tête, et que ce n'est pas le bruit de cette pierre qui se fait entendre dans les profondeurs du souterrain, mais bien la voix dolente de la purgatorienne que l'on doit ouïr ainsi jusqu'à l'heure de sa délivrance.

54

Simon de Poue-Fenau

(Canton de Clerval)

Le Poue-Fenau ou puits sans fond, de Chazot, est un de ces merveilleux abîmes dont nos terrains jurassiques sont si richement pourvus, un de ces grands entonnoirs sans lesquels la plupart de nos riches vallées seraient transformées en lacs.

En temps ordinaire, il absorbe l'eau de trois ruisseaux qui s'y engouffrent pour aller probablement se déverser à 15 kilomètres de là, par des couloirs souterrains, dans la vallée de Cuisançin. Mais après les grandes pluies, les couloirs ne suffisant plus à débiter les eaux, l'abîme regorge et ne tarde pas à inonder les territoires d'Orve et de Chazot et à se répandre en torrent dans la vallée des Allods.

On assure que le bétail ne veut plus manger d'une herbe qui aurait été touchée par l'inondation ; comme si tout ce qui sort de ce puits d'enfer était empoisonné.

On y entend parfois, comme au Creux sous roche, à de grandes profondeurs, des bruits formidables, des détonations sourdes, des

grondements de tonnerre. On croirait vraiment que cinq cent mille diables se trémoussent et tambourinent sous terre, roulant des chars, secouant le sol et mugissant à tout faire trembler.

Les naturalistes vous soutiendront que ce sont là des phénomènes d'acoustique ; que ces bruits étranges proviennent du retentissement des cavernes profondes ; qu'ils augmentent d'intensité avec la rapidité et le volume du courant d'eau qui se produit, etc.

Je ne dis pas non. Mais pourtant personne, que je sache, n'est allé au fond du gouffre infernal pour savoir au juste ce qui s'y passe, et personne non plus n'en est revenu pour nous l'apprendre.

Ceux qui en sont sortis vivants, comme le mendiant légendaire dont nous allons parler, sont restés muets là-dessus.

*
* *

Un soir de matines, les hommes de Chazot jouaient aux cartes. A la fin d'une partie, il s'éleva sur un coup une contestation qui dégénéra bien vite en dispute. Un des joueurs, nommé Simon, qui était accusé de tricherie, s'en défendait avec assez d'énergie, en protestant qu'il avait joué loyalement. Bref, pour

couper court à l'accusation par un jurement solennel, il s'écria tout haut : *Que le diable m'emporte au fin fond de Poue-Fenau si j'ai menti !...*

Sur ces entrefaites, justement les matines sonnaient.

Chacun quitta la table de jeu sans prendre garde que déjà Simon avait disparu.

Simon n'assista pas à l'office de nuit, ni à l'office du matin, ce qui n'étonna personne, mais comme il fut invisible toute la sainte journée et encore le jour suivant, on se mit en devoir de le chercher. Où avait-il passé ? Qu'était-il devenu ?...

On se le demandait.

On était bien loin de soupçonner les mystères de cette disparition.

Simon resta introuvable.

*
* *

A quelque temps de là, comme les petits pâtres de Chazot s'amusaient à jeter des pierres dans le *Poue-Fenau*, ce qu'ils font souvent pour les entendre se perdre dans les profondeurs de l'abîme en ricochant contre les parois rocheuses et en tombant *de rebançon en rebançon,* ils entendent des gémissements. On dirait que quelqu'un crie et appelle au fond

du puits. Oui, c'est la voix d'un homme ! c'est la voix de quelqu'un !

Mais cette voix, ils croient la reconnaître : c'est la voix de Simon, de Simon qu'on croyait perdu !

La peur les prend et ils se sauvent en disant aux gens qu'ils rencontraient : *Pour sûr, c'est Simon que nous avons perdu !... C'est Simon, pour sûr, ou bien son esprit qui crie au fond de Poue-Fenau !...*

Une foule ne tarda pas à se porter sur les bords du puits. On appelle à réitérées fois le pauvre Simon : *Est-ce toi, est-ce toi, Simon ? — Oui, c'est moi !...*

Plus de doute, c'était bien lui.

On courut au village pour se procurer autant de cordes qu'on pourrait en trouver, des cordes longues et suffisamment fortes ; on détacha même celle du clocher pour servir au sauvetage.

On les assemble, on les *rappond* les unes aux autres au moyen de bouts nœuds, on attache un fallot et on laisse descendre l'appareil le long des parois où l'on supposait que devait se tenir Simon.

On lui crie d'empoigner la corde au passage et de s'y attacher solidement en l'enroulant autour de son corps. Et cela fait, chacun se met à tirer.

On ramène au jour le pauvre Simon qui n'en pouvait plus d'émotion et de besoin, tout abruti, aussi mort que vif.

*
* *

On l'a toujours appelé depuis *Simon du Poue-Fenau*.

Mais comme il était changé !

On essaya de le faire parler ; on lui demanda par quel miracle il avait pu être transporté dans l'abîme, ce qu'il y avait vu ; ce qu'il y avait fait ; de quoi il avait vécu, etc. Ce fut en vain. Il demeura absolument taciturne. Il ne put ou ne voulut jamais rien répondre à ce sujet.

Comme on sait, le diable est toujours aux écoutes.

Est-ce lui qui ayant entendu Simon l'invoquer le soir des matines, l'avait emporté dans le puits sans fonds ?...

On l'a toujours cru.

Est-ce aussi le diable qui lui aura fait défense absolue de révéler quoi que ce soit de ce qu'il y avait vu et appris ? C'est encore dans l'ordre des choses possibles.

*
* *

Le pauvre homme s'en est allé depuis avec un âne, mendiant son pain de village en vil-

lage. Les vieilles gens de Rahon, d'Orve, de Belvoir et des pays circonvoisins s'en souviennent encore, quoi qu'il y ait déjà beau temps de cela.

En tout cas, voilà une invocation téméraire qui a coûté terriblement cher à celui qui l'a faite !

Trichez au jeu si vous voulez, mais ne jurez pas : *Ne dites jaimâ : que lou diale m'empotche !* C'est la morale de cette petite légende.

(Dr Perron. Extrait du Journal *Les Gaudes*, n° 25, du 7 octobre 1890.

55

Le Feloutot

(Canton de Clerval)

Les habitants du Petit-Crosey redoutent beaucoup pour leur bétail l'influence du *Feloutot*. C'est à tel point, qu'afin de rendre service à ses concitoyens, un homme capable de l'endroit a dû étudier les mœurs de ce méchant Feloutot, pour savoir comment on pourrait s'en débarrasser.

Cet homme capable affirme que le Feloutot,

feu follet ou feu lutin, est un être invisible et malfaisant qui ne se plaît qu'à faire des malices aux pauvres cultivateurs de Crosey, où il paraît avoir fixé depuis longtemps sa résidence. Il est vrai qu'il change souvent de domicile ; mais, dans les fermes où il va se nicher, il choisit d'ordinaire sa retraite dans quelque coin de la grange ou de l'écurie.

Quand donc une vache perd son lait ou ne peut pas faire son veau, on va quérir l'homme capable qui se rend de bonne grâce, mais avec gravité, dans la maison hantée par le Feloutot. Après avoir examiné les lieux attentivement, il procède aux cérémonies de l'exorcisme de la manière suivante :

Il prend d'abord une touffe de poils sur la tête de la bête ensorcelée (s'il prenait cette touffe de poils sur le flanc ou sur le dos de la vache, cela ne vaudrait rien). Il fait ensuite avec une vrille un trou dans la première colonne de la grange (dans la seconde ou dans les autres colonnes, cela ne vaudrait rien). Il met dans ce trou le poil de la vache et le renferme-là avec une cheville de bois de coudrier (avec une cheville de bois de chêne ou d'autre essence, cela ne vaudrait rien). Pendant cette opération entourée de beaucoup de mystère et accompagnée de plusieurs coups de marteau formidables, il éloigne les gens, ou bien les

fait mettre à genoux dans l'écurie (dans la cuisine ou dans la *poêle,* cela ne vaudrait rien).

Les parenthèses qui émaillent ce récit sont reproduites, telles qu'elles sortent de la bouche du narrateur, originaire du Petit-Crosey, lequel n'est autre que l'empirique lui-même. Croit-il sincèrement à l'influence du Feloutot et à l'efficacité de ses exorcismes ? C'est ce que j'ignore ; mais, des personnes dignes de foi, m'ont assuré que la croyance au Feloutot est encore aujourd'hui enracinée dans l'esprit de la plupart des habitants du Petit et du Grand-Crosey.

56

La Chapelle de Sainte-Anne, a Grand-Crosey

(Canton de Clerval)

Je me fais un plaisir de vous redire ce que m'ont raconté bien des gens âgés.

Vers l'année 1720, le père de Pierre-François Bourqueney se trouvant seul à à la chasse dans le bois de la commune, lieu dit au Lomont, fit rencontre d'un sanglier qu'il blessa d'un coup de feu. La bête se précipita sur lui qui, saisi de crainte, se recommanda à

Sainte-Anne et fit vœu de construire une chapelle sur le lieu même s'il obtenait la grâce de sa délivrance. A l'instant, l'animal furieux qui avait déjà déchiré les vêtements du chasseur se retire comme obéissant à une voix divine.

Alors, pour accomplir son vœu, Bourqueney fit construire au sommet du Lomont une chapelle en l'honneur de Sainte-Anne, que l'on voit distinctement depuis le village de Grand-Crosey. Cette chapelle a été entretenue longtemps par les descendants du fondateur.

En 1854, alors que le choléra sévissait d'une manière terrible dans les communes du voisinage, le curé de Grand-Crosey mit sa paroisse sous la protection de Sainte-Anne. Il fit vœu au nom de ses paroissiens de réparer cette chapelle et d'y faire chaque année une procession solennelle le dimanche qui suit le 26 juillet.

Comme le chemin qui conduit à la chapelle est très abrupt, les hommes seuls se rendent jusqu'au seuil, les femmes restent au bas de la côte, à l'entrée du bois.

La dévotion à Sainte-Anne est très grande dans la commune et dans les environs, et on signale beaucoup de grâces obtenues par son intercession. On raconte, entre autres faits, qu'un nommé Blaise de Loye avait, il y a

environ quarante ans, un enfant âgé de neuf ans qui n'avait jamais parlé. Le père et la mère serendirent à Sainte-Anne. Pendant le voyage, l'enfant qui n'avait jamais articulé un mot, demanda du pain très distinctement et a toujours parlé depuis.

(Récit de M. Mougey, instituteur du Grand-Crosey).

57

Légende de l'abbaye des Trois-Rois

(Canton de l'Isle-sur-le-Doubs)

DERRIÈRE le maître-auteul de la cathédrale de Cologne, dans une magnifique châsse en argent doré, soutenue par des colonnes d'émail enrichies de pierreries, on voit encore les crânes des trois mages, Gaspar, Melchior et Balthazar, s'il faut en croire les noms inscrits sur leurs couronnes. On raconte qu'Hélène, mère du grand Constantin, les ayant fait apporter de Perse à Constantinople dans l'église de Sainte-Sophie, saint Eustorge les transféra à Milan, et que lors de la prise et du sac de cette ville, en 1162, Frédéric Barberousse les donna à Reynold, archevêque de Cologne, qui les déposa dans sa cathédrale. Ces reliques passèrent par

la Franche-Comté et reposèrent quelque temps à l'abbaye de Lieu-Croissant qui dès lors a pris le nom d'*Abbaye des Trois-Rois*.

De là aussi la devise des sires de Grammont, protecteurs de ce monastère : « DIEU AIDE AU GARDIEN DES ROIS ! »

(A. Demesmay. Trad., page 370).

58

LES CAROTTIERS DE SOYE (1)

(Canton de l'Isle-sur-le-Doubs)

Ce n'est pas en vain, je le crois,
Que de nos jours, comme autrefois,
Un commun proverbe s'emploie.
On dit : *Les Carottiers de Soye.*
Désirez-vous savoir pourquoi ?
Eh bien ! alors, écoutez-moi.

(1) Soye, gros village du canton de l'Isle-sur-le-Doubs, qui figure déjà dans un titre de 1040. C'était le chef-lieu d'une seigneurie qui a donné son nom à une riche et noble famille. Payen de Soye vivait en 1130. Il est fait mention de libéralités faites par cette famille à l'abbaye de Lieu-Croissant, située dans le voisinage. Ce fut probablement cette maison qui érigea l'ancien château de Soye, dont il ne reste aucune trace. Un autre plus moderne, quoique d'une époque reculée, a été élevé sur l'emplacement de l'ancien par la maison

Un paysan de ce village,
Touchant à son dernier moment,
Voulut, suivant un bon usage,
A sa femme, par testament,
Donner un petit témoignage
De son fidèle attachement.
« Je lègue », dit-il, « à ma femme,
« Mon bon cheval et mon vieux chien.
(C'était le plus clair de son bien.)
« Mais je dois songer à mon âme !
« Le cheval a de la valeur,
« Si le chien ne vaut pas grand'chose.
« Pour ma femme, de très bon cœur,
« De l'un et l'autre je dispose ;
« Mais à ma disposition,
« Elle permettra que je pose
« Une simple condition.
« Je m'explique : elle devra vendre
« Le cheval, et sans rien en prendre,
« Verser tout le prix, en passant,
« Au bon prieur de Lieu-Croissant,
« Afin que pour mon âme il prie.

de Jouffroy, à laquelle appartint la seigneurie de Soye. Les murs de ce château, qui existe encore, ont deux mètres d'épaisseur. Deux gracieuses tourelles sont placées à la porte principale. Quoiqu'il en soit de ces châteaux, de cette terre de Soye et de son histoire assez peu intéressante du reste, il existe un dicton populaire qui se perpétue avec ténacité sur les habitants de ce pays. On les appelle les *Carottiers de Soye.*

« Quant au vieux chien, elle en fera,
« Sans que cela me contrarie,
« Tout ce que bon lui semblera ».

Peu de temps après, le digne homme
Mourut vraiment, et Dieu sait comme
Sa pauvre femme le pleura !
« Que le bon Dieu le mette en gloire ! »
Disait-elle avec charité ;
Et par respect, comme on peut croire,
Pour sa dernière volonté,
Elle conduisit à la foire
La plus prochaine de Clerval,
Ou de l'Isle, chien et cheval.

Un homme du pays d'Ajoie (1),
Qui circulait sur le marché,
Du cheval s'étant approché,
Offrit à la femme de Soye
Cent écus de cet animal.
« Voici », dit-elle, « un bon apôtre !
« Mais je ne vends pas l'un sans l'autre ;
« Prenez le chien et le cheval ».
« De votre chien je n'ai que faire »,

(1) Le pays d'Ajoie, arrondissement de Montbéliard. On nomme *Ajoulots* les habitants de cette contrée. Une ancienne danse particulière à ce pays était appelée l'*Ajoulotte*. Elle était défendue sévèrement et on était, paraît-il, bien coupable quand on avait dansé *une ajoulotte*.

Fit l'Ajoulot, « je ne veux rien
« Du tout vous en offrir », — Eh bien !
« Nous allons arranger l'affaire »,
Reprit-elle, « et voici comment
« Nous pourrons tous deux nous entendre :
« Pour cent écus, vous allez prendre
« Le chien ; et pour un, seulement,
« Vous aurez le cheval ». — « La bride
« Est neuve », observe l'Ajoulot ;
« Le collier a même un grelot.
« Tapons ! » dit-il, « je me décide.
« Quoique bizarrement tranché,
« Je fais encore un bon marché ».
Quant à la trop fine héritière,
Elle ne remit, en passant,
Au bon prieur de Lieu-Croissant,
Qu'un écu pour une prière,
Disant : « C'est le prix du cheval ;
» De mon mari, tant bien que mal,
« J'ai fait la volonté dernière ».
On en parla fort dans l'endroit ;
Et depuis, ce fut à bon droit
Qu'on l'appela *la Carottière*,

Ce nom gagna bien des quartiers,
De proche en proche et d'âge en âge ;
Et les méchants du voisinage
Nomment aujourd'hui *Carottiers*
Tous les habitants du village.

59

LÉGENDE DE NOTRE-DAME DE CONSOLATION

(Canton de Pierrefontaine)

Le seigneur de Varambon, de Châtelneuf-en-Vennes et de Villersexel, gémissait depuis longtemps dans les fers des infidèles. Un jour, il se voua à la sainte Vierge; et, s'étant endormi dans sa prison, il se trouva, à son réveil, près du château de Châtelneuf. En reconnaissance d'un si grand bienfait, il bâtit près de ce château, dans une espèce de précipice, un ermitage en l'honneur de la Vierge, qui avait miraculeusement brisé ses fers. Les seigneurs de la Pallu y placèrent deux chapelins, auxquels ont succédé les P.P. Minimes en 1670, appelés par Mme de Rye, alors dame de Châtelneuf-en-Vennes. Leur couvent est situé sur la petite rivière du Dessoubre. Un tableau de Laumosnier représentant le sire de Varambon chargé de chaînes et priant la Vierge, se trouve dans une chapelle latérale de l'église Saint-François-Xavier, à Besançon.

(Voir almanach de Besançon pour 1784, p. 380 ; l'ouvrage de M. Aug. Demesmay sur les traditions populaires de Franche-Comté, page 446, note 49e).

60

Le sire de Varambon

(Canton de Pierrefontaine)

François de la Palu, sire de Varambon, ayant suivi en Orient la bannière de la chrétienté, portait à son cou dans les combats une image de la Vierge qu'il invoquait chaque jour et dans les instants de périls. Fait prisonnier, on l'enchaîne et on le traîne captif dans un désert brûlant. Il y passe de longues années de souffrances, loin de sa chère patrie, de sa femme et de son fils qu'il n'espérait plus revoir. Un soir qu'il avait prié avec plus de ferveur, il s'endormit profondément. Voilà qu'à son réveil il se trouve au pied même de son château sur les bords du Dessoubre. Ses fers étaient brisés. « Si c'est un rêve, dit-il, ô mon Dieu ! laissez-moi rêver. Si c'est un miracle, je fais vœu de consacrer un autel à la sainte Vierge. » Il gravit le chemin qui conduit à son manoir. Mais vieilli par la souffrance et couvert de haillons, qui le reconnaîtra ? Comme il arrivait au seuil de la porte, un jeune homme l'aperçoit. « Entrez, bon vieillard, lui dit le jeune seigneur, nous allons cé-

lébrer une grande fête : ma mère se marie. — Votre mère ? Et François de la Palu, sire de Varambon, votre père ? — Il est mort en Palestine. »

Bientôt, au milieu d'un brillant cortège, le vieillard voit passer son rival. Tout est préparé pour l'hymen ; mais la fiancée où donc est-elle ? On l'appelle ; on la cherche partout, on ne peut la trouver. Elle était en prières dans la chapelle. Un page vint lui dire : Madame, on n'attend plus que vous. Elle ne se dérange point. Son fils vient sur l'heure et l'avertit tout bas qu'un pauvre voyageur, un vieillard étranger demande à lui parler. Tremblante, elle répond : « Faites-le venir, mon fils ». Le vieillard est amené. « Priez Dieu que je meure, lui dit-elle, en lui donnant de l'or et que tout soit fini. » Des pleurs d'attendrissement et de bonheur coulent des yeux du vieillard. « Jeanne, s'écrie-t-il, reconnais-tu François ? — C'est toi ! cher et glorieux époux ! mes vœux sont accomplis. Elle se jeta dans ses bras et mourut en le pressant contre son cœur.

La fin du récit relatif à la fondation de l'ermitage se trouve dans la légende qui précède.

M. D. Monnier a composé une ballade dont cette dernière version est le sujet. Cette ballade a été imprimée dans la *Revue de la Franche-Comté* qui se publiait à Lons-le-Saunier en 1838, 1re année, page 279.

Voir aussi Rougebief, un fleuron de la France, p. 234.

Comparer à nos traditions du sire de Varambon la tradition allemande intitulée *Henri le Lion*, dans le recueil de Grimm, t. 2, p. 289. Malgré des différences essentielles, la légende allemande a quelque analogie avec les nôtres. On ne saurait dire cependant que l'une soit fille de l'autre. Voir aussi celle intitulée le *Pèlerinage du noble Mœringer,* Grimm, t, 2, p. 304.

61

Relation du Frère Claude

(Canton de Pierrefontaine)

La relation suivante fait suite à la délivrance miraculeuse du sire de Varambon.

« En l'an 1509, le dernier jour de janvier, frère Claude de Savegney, hermite demeurant auprès de Baume, étant en Allemagne et faisant un voyage, se mit sur l'eau d'un lac auprès d'une ville nommée Sevraine, et lui étant dans un batal tout seul, en passant ledit lac, rencontra un autre batal, qui donna un si très-grand coup à celui-là où était ledit hermite, qu'il renversa ledit batal sans dessus dessous, en sorte que ledit hermite chut en l'eau, cuidant être en péril et perdu. Et lui estanten si très grand danger, éleva les yeux

en haut et vit contre une maison l'image de Notre-Dame, eut souvenance de Notre-Dame de Consolation, qui est auprès de Châtel-neuf, que autrefois, il y avait demeuré, et fit son oraison à Dieu premièrement et à sa glorieuse mère Notre-Dame de Consolation dévotement, et que si pouvait échapper et être délivré de ce danger, qui viendrait visiter l'église et parfaire son voyage de N.-D. de Consolation dévotement, et après avoir fait son vœu, incontinent alla au plus profond de l'eau et perdit l'air, demeura assez de temps en l'eau, et puis après revint au-dessus de l'eau. Et survint un marchand d'aventures qui menait un batal, vit icelui hermite sur l'eau, s'approcha de lui et le prit par sa courroie et le mit en son batal sain et en bon point. »

(Voir les Hautes-Montagnes du Doubs, par l'abbé Narbey, page 183, dans le chapitre où il est traité de la Délivrance du sire de Varambon).

(Voir encore annuaire du Doubs, 1846, commune de Guyans-Vennes.)

62

Le Géant du Dessoubre

(Canton de Pierrefontaine)

Il y avait autrefois un géant des montagnes du Doubs, qui se nommait *Dessoubre*. Il avait établi sa résidence dans la grande vallée que parcourt la rivière qui porte le même nom. Il arrêtait les voyageurs et les mangeait. Un jour qu'il reposait tranquillement endormi dans sa caverne, un prêtre du voisinage, exorciseur en grand renom, se présenta devant sa retraite, et fit tomber devant sa porte un rocher si pesant et si hermétiquement joint au rocher de la grotte, que le géant y resta prisonnier, et qu'il y restera enfermé jusqu'à la fin des siècles. Dessoubre y fait d'inutiles efforts pour enfoncer cette porte inexorable ; et il ruisselle de son corps une telle quantité de sueur qu'elle forme un des affluents de la rivière de son nom. On dit aussi que le prêtre qui avait exorcicé Dessoubre, s'établit dans la vallée, où il vécut pendant quelques années des offrandes que lui faisaient volontairement les gens du pays, pour le récompenser de l'éminent ser-

vice qu'il leur avait rendu en enfermant le géant Dessoubre. Mais il ne jouit pas longtemps de leur reconnaissance ; car, comme il revenait un soir de la montagne, les mauvais esprits, irrités de ce qu'il avait fait à leur ami Dessoubre, l'attirèrent au bord d'un abîme, où ils le précipitèrent. Quelques jours après, les pâtres de la vallée retrouvèrent dans le ravin son cadavre tout brisé. C'est depuis ce temps-là que la roche d'où il a été jeté s'appelle la *Roche du Prêtre.*

63

Le Sacrilège et le Chatiment

(Canton de Pierrefontaine)

Pendant la Révolution, le brigadier Demante, commandant la brigade de Valdohon, était allé avec deux de ses gendarmes faire une perquisition dans le village d'Ouvans. Il entra dans l'église monté sur son cheval et suivit de ses deux compagnons. Il attacha son cheval à la table de la communion, monta sur l'autel, effondra le tabernacle et, prenant le saint-ciboire, vint communier son cheval.

Les deux gendarmes, muets d'étonnement,

le regardaient faire. De retour au Valdohon, l'un d'eux raconta à sa femme l'horrible scène dont il venait d'être témoin. Cette femme fut prise d'un tremblement nerveux et affirma que le brigadier aurait une triste fin. En effet, quelques années plus tard, les mêmes gendarmes étaient allés, avec M. Dutois, maire de la Villedieu, dans un village voisin. C'était au printemps. Un orage les ayant retenus longtemps chez leur hôte, nommé Débiez, ils prirent des chemlns de traverse pour arriver au Valdohon avant la nuit.

Les chevaux allaient vite. Celui du brigadier était en tête. Arrivés dans un bas-fond où se trouvait une flaque d'eau peu profonde et recouverte d'une poudrée de grésil, le cheval du brigadier s'arrêta, se renversa sur son cavalier, le broya en se roulant sur lui dans la neige et dans la boue; ensuite, se frappant lui-même la tête, cette tête qui avait été communiée, il s'assomma sur le corps de son maître, sans que les efforts et les coups des autres gendarmes et de M. Dutois, qui étaient accourus à leurs cris, fussent capables de l'arrêter.

(Sauzay, t. VI, p. 209. — L'abbé Narbey rapporte aussi ce récit.)

64

La Roche Barschey

(Canton de Pierrefontaine)

Entre Loray et Orchamps-Vennes est la roche Barschey, c'est-à-dire percée, pyramide de pierre semblable à un *menhir* ou *pierre dressée*, objet de la vénération des Gaulois. Une caverne s'ouvre en face de cette pyramide et a son issue, à plus de vingt pieds au-dessus, au centre d'une esplanade. Des rigoles taillées de main d'homme sur le roc vif conduisent en serpentant auprès du *menhir* qui est élevé d'environ six mètres. On y remarque des entailles ou escaliers informes par lesquels on peut monter au sommet du rocher. La tradition place en cet endroit des réunions de sorciers qui, depuis des siècles, y auraient tenu le *sabbat ;* ce qui, au rapport de bien des savants, est un souvenir de quelque vieille superstition des Druides.

(Montagnes du Doubs, par l'abbé Narbey, p. 4).

65

Le Peu de Laviron

(Canton de Pierrefontaine)

Le Peu de Laviron est une caverne en forme d'entonnoir au fond duquel s'engouffrent les eaux de la montagne. Cette caverne est fameuse dans les traditions de la contrée pour les pratiques de magie et les assemblées du sabbat, dont elle aurait été le centre dès la plus haute antiquité et dont l'origine remonte apparemment aux Druides.

(Montagnes du Doubs, par l'abbé Narbey, p. 7).

66

La Roche du Prêtre et la Chapelle du Sire

(Canton de Pierrefontaine)

En 1415, l'abbaye de Notre-Dame de Consolation avait pour archiviste un moine appelé le père Sévérin. C'était le plus savant clerc que l'on eût jamais vu. Cependant malgré cette grande science du

père Sévérin, l'abbé du couvent n'estimait pas beaucoup le moine chroniqueur et le regardait presque comme un mécréant.

Un jour de Saint-Liétard, après l'office des Vêpres, Sévérin était occupé à écrire le récit du miracle auquel la chapelle de Guyans doit sa fondation.

Souvent, en écrivant cette légende, il se prenait à dire : A tout ceci je ne crois *mie*, car si jamais la Vierge a eu si grande puissance, elle en userait encore aujourd'hui apertement. Voilà que soudain il entendit une voix sèche et âpre lui crier : « Il est bien vrai, révérend père, que ce miracle n'est point dû à la Vierge et je m'offre à vous en montrer la preuve dans ce parchemin. » Le moine ébahi leva les yeux, et vit devant la table un homme inconnu en costume de pélerin.

Pax Domini sit tecum, dit Sévérin, à peine revenu de sa surprise.

A cette formule, l'étranger fit un mouvement convulsif; tout son corps frémit sous un frisson nerveux; mais il se remit si prestement que le moine n'y prit garde.

Voici ce qu'il y avait sur ce parchemin :

« Le quinzième jour de mai 1114, Enguerrand de Vergy, seigneur de Varambon, Guyans, Laval et autres lieux circonvoisins, partit avec les hommes d'armes de sa châtelle-

nie pour porter assistance à Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem. La valeur d'Enguerrand de Vergy fut fatale à plus d'un sarrasin. Notre-Dame lui venait en aide dans les combats et il en sortait toujours sain et sauf. Il est vrai que le sire priait chaque matin Marie de l'assister dans le péril. Des médisants jaloux disaient seuls pour rabaisser la gloire du chevalier qu'il s'était donné au diable. Et il était si vrai que la Vierge le sauvait de toute malencontre, qu'un jour, un seul jour, le vendredi d'avant saints Ferréol et Fergeux, Enguerrand ayant omis sa prière, fut désarçonné et pris par un cavalier ennemi. Il fut jeté dans une prison humide, d'où il pouvait voir par la fente d'une meurtrière le bras sinistre du gibet où pendait le cadavre d'un croisé.

Demain, pensa-t-il avec horreur, le corps d'Enguerrand sera aussi là, pendu entre ciel et terre.

Il allait se mettre en prière, lorsqu'il entendit glisser un pas sur la dalle.

Un chevalier se tenait là, devant lui, le corps couvert d'une armure sombre et le visage caché sous un masque de mailles d'acier dont trois plus relâchées laissaient passage au souffle et à la lumière.

— Enguerrand de Vergy, veux-tu la liberté?

— Oui, à tout prix, fors celui de mon âme.

— Ton âme, dit le chevalier d'une voix sourdement accentuée, il n'est pas l'heure d'en parler. Jure seulement de me venir visiter en ma châtellenie d'Apremont, à deux ans d'ici... et tu es libre.

La voix qui disait ces paroles avait un accent si étrange et la renommée du sire d'Apremont était si suspecte qu'Enguerrand hésitait à répondre. Mais, levant les yeux à la meurtrière, il vit le gibet et sa hideuse proie.

Il jura.

Le visiteur disparut aussitôt, et Enguerrand, qui avait succombé à un sommeil irrésistible, se réveilla sur le glacis de son castel de Guyans-Vennes.

On fêta joyeusement son merveilleux retour, et le peuple cria miracle. Enguerrand qui reniait l'assistance du chevalier d'Apremont, la soupçonnant bien venir d'enfer, disait à tout venant qu'il avait été miraculeusement délivré des mains de l'infidèle par la sainte Vierge, sa patronne chérie. Pour lui rendre grâce de sa bonne aide, il lui consacra une jolie chapelle.

Deux ans après, Guichard de Châlon donna dans son manoir d'Etrabonne un brillant pas d'armes auquel Enguerrand prit part et où il

eut l'honneur d'être proclamé le mieux faisant. La lice allait être fermée, quand un chevalier couvert d'une armure sombre et le visage caché sous un masque de mailles d'acier vint réclamer duel à outrance contre Enguerrand, comme félon, déloyal et traître à la promesse jurée.

Enguerrand frissonne en reconnaissant le châtelain d'Apremont.

Tous deux, après avoir juré que leurs armes étaient sans maléfices et enchantements, lui, avec une prière mentale à la mère de Dieu, l'autre avec un vilain grimacement, courent l'un sur l'autre. Malgré la vaillance et les prouesses d'Enguerrand, il ne put lutter longtemps avec avantage contre son infernal adversaire. Renversé sur la croupe de son palefroi, il allait faillir et trépasser quand il lui vint en pensée de jeter au fer de sa lance les annelets bénits d'un rosaire.

Bien fit-il, car onc on ne vit plus prompte départie que celle du chevalier noir. Il poussa incontinent des hurlements épouvantables et se sauva si vite en criant : Merci, merci de moi !... que les archers du guet, à l'entrée du Carroussel, ne le virent pas même traverser la barrière...»

Prou, prou ! dit le Minime, en interrompant la lecture du manuscrit. Je n'ai pas plus de

créance aux miracles du diable qu'à tous les autres.

— Tu te ris du diable et de sa puissance, fit alors le pèlerin. J'aurai souvenance de ton dire, Sévérin.

Et il disparut.

A quelque temps de là, par une nuit sombre, Sévérin avait dû quitter ses labeurs scolastiques pour aller réconcilier un malade avec le ciel et l'aider à mourir. A peine fut-il sur la crête des rochers, qu'un orage épouvantable mêlé de trombe et de tonnerre vient à éclater.

Le lendemain, on retrouva le cadavre du moine gisant au pied d'une roche et déchiré par la foudre. Quand on voulut le soulever pour le transporter au couvent, il tomba en poussière de souffre et une flamme voletant tout autour arda quiconque ne se tint pas à notable distance.

Et voilà pourquoi la roche d'où a été précipité Sévérin a nom *Roche du Prêtre*, comme la chapelle édifiée près du moutier des Minimes par le dévotieux Enguerrand, s'appelle la *Chapelle du Sire*.

(Wuillemin, p. 83.)

67

La Fontaine de Saint-Martin

(Canton de Pierrefontaine)

Au bord d'un sentier qui conduit de Guyans à Orchamps, on rencontre la *Fontaine de Saint-Martin,* où l'on vient encore en pèlerinage chercher remède à certains maux. La tradition locale rapporte que, dans un bois à quelques pas de là, et sur un rocher affaissé, avaient lieu la ronde du sabbat et la danse du diable aux pieds de bouc, et que saint Martin, venant visiter l'église de Sainte-Colombe au val de Vennes, fut arrêté par les affreux ébats du démon ; son cheval recula épouvanté, s'abattit, et son genoux s'imprima dans le roc vif. Martin se signa, frappa la terre, une source apparut, et aussitôt le cheval étanchant sa soif ardente, se releva et transporta son maître au lieu saint.

(Annuaire du Doubs 1846, page 131.)

68

Le Chateau des Sarrasins

(Canton de Pierrefontaine)

Guyans-Vennes, acculé à des abîmes inaccessibles, est ouvert seulement au midi. Il aurait dû, ce semble, être à l'abri des invasions et des maux que les guerres entraînent après elles ; il n'en a pas été ainsi : on voit les restes d'enceinte de deux vastes camps retranchés, aux Fauteys et aux Jormans, dans les plaines de Grand-Chaux, et la tradition locale rapporte qu'il s'est livré en ce lieu de sanglants combats, contre les Sarrasins répandus à travers la campagne. A l'entrée des Ages, au territoire d'Orchamps, sur un des rochers qui dominent la voie conduisant au Val de Vennes, ces farouches ennemis bâtirent une forteresse, dont les ruines portent encore le nom de *Château des Sarrasins*.

(Annuaire du Doubs, 1846, page 131.)

69

LES GROTTES DU LANÇOT ET DE MAUREPOS, A GUYANS-VENNES

(Canton de Pierrefontaine)

En 1636 ou 1637, le bruit se répandit de l'arrivée des hordes suédoises et jeta l'alarme dans le val de Vennes. On se hâta de conduire les troupeaux dans les lieux déserts des Erranges, Cernençot et Bief-Géméney. On cacha les femmes, les vieillards et les enfants avec les approvisionnements en denrées, dans les *Grottes du Lançot* sous les voûtes caverneuses du Maurepos.

« Morpeau, en face de Château-Neuf fut toujours, dit une tradition, l'asile de tout être craignant la lumière, esprit ou corps, mâle ou femelle. C'était notamment au milieu du XIVe siècle, le réceptacle de Folleteau, le roi des esprits de la contrée, de Folleteau avec ses griffes, ses ongles et ses ergots ; des spectres aux os décharnés ; des fées à la baguette de coudrier ; des chauves-souris aux ailes putrides ; des revenants aux suaires sanglants ; des sorciers passant par le trou des serrures ; de la Dame-Verte traînant son drap blanc et d'un

diable appelé le Noireaud. C'est de là qu'à certaines heures de la nuit, cette infinité de monstres de la terre, des airs et de l'enfer, sortait pour errer sous les tours maudites du manoir féodal, alors que l'homme du guet, grelottant au pied de la Male-Tour entendait les gémissements d'une infortunée captive. Clotilde, chaste et belle châtelaine, que jamais souillure n'avait flétrie, avait été victime d'une accusation calomnieuse. A force d'avoir pleuré, ses yeux brûlants ne pouvaient plus répandre de larmes. Tout espoir étant perdu pour elle ici-bas, elle mourut après avoir bien des fois répété d'une voix plaintive :

Doucelette Vierge Marie,
Je molte et molte vos prie ;
Voyez
Ame pauvrette en transe
En vos pose espérance
Oyez ! »

Les hommes valides défendirent Châtel-Neuf ; mais en vain. L'ennemi lui-même fit subir au lâche gardien qui livra les clefs de la forteresse le châtiment de sa trahison ; il fut cloué à la porte par les oreilles, et brûlé avec le château. Le village tout entier avait été détruit par les flammes et ne se releva qu'avec peine de ses ruines, lorsque, l'ennemi

s'étant éloigné, les habitants des Grottes du Lançot et de Maurepos purent enfin sortir de leur retraite.

(Annuaire du Doubs, 1846, page 133.)

70

La Grotte de l'Ermite, a Plaimbois

(Canton de Pierrefontaine)

Sur le territoire de Plaimbois, canton de Pierrefontaine, il existe plusieurs grottes curieuses. La première est située à environ deux kilomètres du village du côté du Levant. On y arrive depuis le sommet des roches qui dominent cette agreste contrée, par un sentier escarpé, étroit et dangereux.

Cette grotte est célèbre dans le pays par le séjour qu'y fit un solitaire, et c'est pour cela qu'on l'appelle encore la *Grotte de l'Ermite*.

Voici ce que la tradition locale rapporte sur cet homme dont l'existence fut enveloppée du plus profond mystère. En 1747, un homme de trente-cinq ans environ, de taille moyenne, et d'un extérieur honnête, apparut dans la commune. Il n'avait aucun papier ; mais il avait des manières si bienveillantes qu'on lui fit bon accueil à Plaimbois, et que cet étranger

qui disait s'appeler Pierre, n'inspira jamais ni soupçon ni méfiance. Il chantait et jouait du violon agréablement, et trouvait des moyens de subsistance dans l'exercice de son talent et dans le travail journalier qu'on lui procurait. Se voyant admis dans les familles et fêté des jeunes gens, à cause de la douceur de son caractère, il ne craignit point d'être inquiété dans le projet de retraite qu'il avait conçu et se retira tout à coup dans la caverne appelée encore aujourd'hui la *Grotte de l'Ermite*, qui lui servit d'habitation pendant quarante-cinq ans. Sa piété et son humilité lui gagnèrent tous les cœurs ; plusieurs familles le chargèrent, à diverses époques, de pèlerinages à Notre-Dame des Ermites. La régularité et l'austérité de son genre de vie firent penser qu'il accomplissait un vœu de pénitence. Depuis l'époque de sa retraite dans la grotte, il avait abandonné les chants et le violon et y avait substitué le silence et la mortification.

Pierre travaillait toujours pour les gens de Plaimbois dans la culture des champs ; mais il ne voulait recevoir aucun salaire en argent. Il n'acceptait que du pain, du lait, des pommes de terre et quelques légumes. Plus tard il ne voulut vivre que d'aumônes, et se confina plus étroitement dans sa retraite, où la prière devint sa principale occupation. Dans ses mo-

ments de repos, il confectionnait de l'amadou avec l'agaric de chêne, et façonnait des Christ et de petites Vierges avec du bois de tilleul, qu'il distribuait gratuitement aux gens de Plaimbois, en allant aux offices auxquels il assistait régulièrement et où il servait d'exemple par sa piété. On trouve encore aujourd'hui de ces petites madones dans plusieurs maisons de Plaimbois, où elles sont conservées comme de précieuses reliques. Pierre n'avait pas de costume religieux et ne laissait point croître sa barbe ; pourtant, son costume était toujours le même, il consistait en un habit bleu et un espèce de manteau pardessus. Jamais on ne l'a vu déshabillé, pas même dans les plus fortes chaleurs, ce qui a fait présumer qu'il portait un silice au lieu de linge. Ce solitaire fut bientôt en grande vénération dans le pays ; sa vie régulière et ses austérités inspiraient à tous le plus grand respect et sa réputation de sainteté s'étendit au loin en peu de temps, il était simple dans ses manières, mais paraissait avoir connu une situation meilleure.

Quelques paroles échappées de sa bouche ont pu faire penser même qu'il avait vécu dans le monde au milieu des classes aisées. Mais il était extrêmement réservé dans ses discours et ne parlait jamais ni de son pays

ni de sa famille. Il recevait des aumônes en comestibles grossiers, mais refusait constamment les dons en argent. Un jour, une dame charitable de Besançon, accompagnée de M. Lambert, curé de Plaimbois, étant venue le visiter, fut touchée de sa misère et de ses privations. Elle lui offrit une somme de neuf francs pour subvenir à ses besoins. Il refusa d'abord; puis, sur les observations du pasteur, il s'humilia et consentit à accepter cette somme ; mais après le départ de cette dame, des scrupules s'étant élevés dans son âme, il alla enfouir cet argent hors de sa grotte, dans un lieu qu'il désigna quelques jours avant sa mort, en parlant de la fidélité à accomplir les vœux qu'il avait faits. Après son décès, on retrouva la somme au lieu indiqué.

Ce pieux anachorète vivait de la manière la plus dure, s'imposant des privations excessives. Il jeûnait tous les jours et faisait un unique repas, vers le soleil couchant, lequel consistait dans un pain grossier qu'il laissait sécher et moisir, pour qu'il ne fût pas trop savoureux ; quelques légumes et un peu de lait aigre complétaient sa nourriture. Il priait ou chantait des psaumes pendant ses longues nuits, afin de ne point céder au sommeil ; et, quand il était nécessaire qu'il donnât un peu de repos à ses membres fatigués, il s'étendait

sur une couchette garnie de sciure de bois, et reposait sa tête sur un sac de cendres.

Malgré l'austérité de ce régime, Pierre atteignit sa 80e année. Il conserva toujours une sérénité qui annonçait la résignation d'un sage. Il était souvent visité par les prêtres des environs qui le vénéraient comme un saint.

L'un des premiers dimanches de janvier 1792, Pierre, si assidu aux offices de la paroisse, ne parut pas. Le service divin en fut troublé. Chacun demandait pourquoi l'ermite n'était pas descendu. On courut à sa grotte, et on le trouva en défaillance, annonçant que sa dernière heure était venue. Le jour même, il reçut l'Extrême-Onction des mains du curé de Plaimbois, qui obtint de lui la permission de le faire transporter dans une maison du village, où il fut reçu avec empressement, en présence de tous les habitants en pleurs.

En quittant sa grotte, il tourna ses yeux demi-éteints vers elle, et s'écria douloureusement : « Adieu, asile de paix, adieu grotte chérie, je ne te reverrai plus ! » Après cet élan du cœur, il se recueillit, puis parut vivement ému de quelques souvenirs. Alors ses yeux se mouillèrent de larmes ; mais il ne proféra aucune parole et sembla réprimer avec effort un mouvement involontaire de sensibilité. A peine arrivé dans la maison du sieur Sébastien

Lambert, il pria avec calme son hôte généreux de l'avertir du moment où il serait prêt de rendre le dernier soupir ; mais on ne le put, car il s'éteignit paisiblement sans agonie. Sa mort fut un deuil public. Plus de vingt-cinq prêtres des environs assistèrent à son enterrement. Il fut inhumé dans l'église même de Plaimbois, au devant de la chapelle dédiée à saint François-Xavier, après un touchant discours prononcé par le missionnaire Girardot. La grotte fut ensuite visitée. On n'y trouva aucun papier. Quelques brochures religieuses, la vie de saint François-Xavier et celles des Pères du Désert composaient sa bibliothèque. Une cruche, une mauvaise couchette, un petit fourneau en terre et quelques instruments pour couper le bois ou cultiver la terre formaient l'ensemble de son mobilier avec le crucifix qu'on y voyait encore en 1847.

D'après les courtes conversations du solitaire, on a cru qu'il se nommait Pierre Gardien et qu'il était originaire de Peyratte dans le Poitou. D'autres supposèrent qu'il était le fils d'un notaire de Provence ; mais on ne saurait rien affirmer à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques restes d'habitudes du monde semblaient annoncer qu'il était né dans l'aisance. La cause de la résolution extraordinaire qu'il avait prise, n'a jamais été connue.

L'entrée de la grotte de l'Ermite a 1^{m}66 de hauteur, la voûte s'élève dans l'intérieur jusqu'à 2^{m}60 ; sa profondeur est de 4^{m}95.

A droite, en entrant, on voit un petit bénitier taillé dans le roc par le pieux solitaire. Pendant que l'ermite l'occupait, elle était fermée par trois portes. Un marteau était attaché à la porte extérieure. Le solitaire n'ouvrait aux visiteurs que quand les coups répétés du marteau l'avertissaient qu'on désirait l'entretenir.

A quarante pas de cette grotte, on en remarque une autre, dite la *Roche aux Prêtres*, qui servit d'asile à plusieurs prêtres pendant la Révolution. Elle n'est accessible que par un sentier difficile. Sa profondeur est de 6 mètres.

Une troisième caverne existe sur les mêmes revers de la montagne. On l'appelle la *Roche à l'eau*, parce qu'il existe au milieu de cette grotte un petit bassin d'eau limpide, où l'ermite venait chaque jour remplir sa cruche. Il y arrivait en descendant une vingtaine de pas et en traversant entre deux rochers un passage fort dangereux. Cette dernière excavation n'est qu'un couloir de 30^{m} de longueur sur 1^{m}65 de largeur, dont la voûte est très basse.

(Annuaire du Doubs, 1847. Commune de Plaimbois).

71

NOTRE-DAME DES NEIGES A CUBRIAL

(Canton de Rougemont)

Il y a longtemps que Jean Thiébaud, de Cubrial, n'est plus de ce monde. On raconte qu'un jour d'hiver, il avait dû se rendre à Baume, à pied, pour une affaire urgente. En partant de chez lui, le matin, il avait dit à sa femme et à ses enfants qu'il rentrerait de bonne heure. Cependant, il se faisait tard, la nuit était venue, le vent soufflait au dehors, il neigeait, et Jean Thiébaud n'était pas de retour...

Remplie d'inquiétude, la femme fait mettre à genoux les enfants et tous prient avec ardeur...

Il était minuit; la neige tombait toujours et Jean Thiébaud n'était pas revenu...

Vaincus par le sommeil, les enfants s'étaient endormis, après avoir prié et pleuré longtemps avec leur mère. La pauvre femme, qui veillait seule dans l'anxiété la plus cruelle, ouvre doucement son armoire, y prend un cierge bénit, l'allume ainsi que la *tronche de Noël*, qui d'une année à l'autre ne quitte pas l'angle

du foyer, où on la rallume seulement quand on craint quelque fléau ou quelque grand malheur; et, agenouillée devant une sainte image, elle fait vœu d'ériger une chapelle à la sainte Vierge, si Jean revient sain et sauf. Puis elle redit son chapelet, peut-être pour la centième fois.

Jean Thiébaud, qui n'avait pu terminer son affaire à Baume que bien tard, et qui s'était peut-être oublié au cabaret ou au jeu de quilles, n'arriva pas au col de la Boussenotte avant la nuit. La neige tombait à gros flocons et le sol en était couvert d'un pied en pleine chute. Arrivé aux Mondrevaux, sorte de désert qui s'étend d'Autechaux à Mésandans. Jean Thiébaud ne tarda pas à s'égarer. Il s'aperçoit qu'il a quitté la route et il marche à travers champs, au milieu d'un épais tourbillon de vent et de neige, sans savoir où il va. Il erre ainsi pendant de longues heures, ayant parfois de la neige jusqu'à la ceinture. Enfin les forces viennent à lui manquer. Il pense tristement à sa femme et à ses enfants qu'il ne verra plus et recommande son âme à Dieu, à la Vierge et à tous les saints du paradis.

Il allait se coucher pour mourir au pied d'un arbre solitaire, lorsqu'il croit apercevoir à travers le tourbillon qui l'enveloppait toujours, une femme portant dans ses bras un petit en-

fant et lui faisant signe de se diriger de son côté. Il recueille alors un dernier reste de courage et ne tarde pas à arriver au-dessus de Mésandans où il retrouve sa route. Les forces lui sont revenues avec cette pensée qu'il ne périra pas et qu'il marche sous la protection de la reine du ciel. Il rentre enfin chez lui, où les siens, qui n'espéraient plus le revoir, le reçoivent avec effusion. Sa femme lui fait part du vœu qu'elle a formé. Lui-même raconte son aventure aux Mondrevaux et l'apparition de la Vierge qu'il a eue dans sa détresse.

Cette famille pieuse et reconnaissante, qui compte encore à présent un grand nombre de représentants dans le pays, fit construire à l'entrée du village de Cubrial un oratoire où fut placée une blanche statue, haute d'un mètre environ, représentant la Vierge assise et portant dans ses bras l'enfant Jésus.

Cet oratoire rustique subsista jusqu'à la construction de l'église de Cubrial, en 1841, époque à laquelle la madone, qui a été de tous temps l'objet d'une vénération singulière dans la contrée, fut placée dans une petite chapelle latérale de l'église, au bas de la nef gauche, où on la voit encore et où la piété des fidèles se plaît souvent à l'orner de cierges et de fleurs.

Chaque année, le lendemain du tirage au sort, les conscrits apportent aux pieds de N.-D. des Neiges les fleurs et les rubans qui ornaient leurs têtes la veille.

On ne se souvient plus que vaguement de l'histoire de Jean Thiébaud ; mais on appelle encore aujourd'hui cette madone : *La Notre-Dame des Neiges.*

72

La Vouivre de Cubry

(Canton de Rougemont)

Quelques personnes de Cubry racontent encore qu'autrefois il existait une Vouivre aux environs de ce village. On disait qu'elle hantait surtout les forêts du mont Bleuchin. Cette Vouivre, dont la cruauté était devenue proverbiale, faisait la terreur du voisinage. Dans la crainte de sa rencontre, on n'osait traverser de nuit la forêt de Bleuchin et ceux qui y passaient de jour n'étaient pas toujours exempts de souci et d'appréhension. Cependant un seigneur du pays, qui était un de Moustier, fit vœu de purger la contrée de ce monstre. Il invoqua saint George, son patron, et lui promit, en cas

de succès, d'ériger un château sur la montagne du Bleuchin, aussitôt que la Vouivre serait exterminée. Après avoir longtemps épié les allures de la bête, le sire de Moustier parvint enfin à engager avec elle une lutte terrible dans laquelle on assure qu'il lui perça le cœur du fer de sa lance en la foulant aux pieds de son cheval. Après cela, le sire de Moustier, qui était seigneur de Cubry, Nans, Bermont et beaucoup d'autres lieux, fit bâtir un château sur la montagne de Bleuchin. Ce château reçut le nom de Bournel, mot dont la signification primitive est aujourd'hui inconnue, mais qui ne doit pas être étrangère à la présente histoire, comme on le croit du moins.

Lorsque M. le Mis de Moustier construisait naguère à Bournel son château neuf monumental, il fit placer dans une niche, au-dessus de la porte d'entrée, la statue équestre de saint George qui terrasse un dragon représentant l'islamisme. La présence de cette statue au frontispice du château Bournel a bien sa raison d'être. On sait en effet que saint George, fameux martyr d'Orient, devint le patron de la noblesse et que les gentilshommes de Franche-Comté formèrent une association connue sous le nom de Confrérie de saint George pour le soutien du trône et de l'autel.

Plusieurs membres de la famille de Moustier

firent partie de cette association et en devinrent les gouverneurs. Mais le peuple qui ne sait pas du tout cela et qui ignore aussi qu'un de Moustier est mort comme saint George en Palestine, croit bonnement que la statue qu'on voit au château Bournel a été mise là pour perpétuer le souvenir de la Vouivre de Cubry, tuée jadis par un sire de Moustier. Ceci prouve l'inconvénient des monuments allégoriques et le danger que court un artiste dans l'emploi des figures morales.

73

Le Mont du Ciel

(Canton de Rougemont)

Au sud de Mésandans, il y a une montagne élevée qui se nomme le *Mont du Ciel*.

La tradition rapporte qu'à certaines époques de l'année, on avait coutume autrefois d'allumer sur cette hauteur de grands feux de joie, autour desquels le peuple dansait en chantant. Cet usage était, dit-on, un reste d'anciennes coutumes gauloises.

Une autre tradition dit que c'est du haut de cette montagne que les âmes des justes pren-

nent leur essor vers le ciel, et que souvent il s'y livre de terribles combats entre les anges et les démons.

Voici un récit qu'on attribue à une ancienne bergère du pays :

« Une fois que je gardais mon troupeau de moutons sur le mont du ciel (c'était le jour de la mort d'une personne que je ne veux pas nommer), j'ai vu, à travers le brouillard, un fantôme blanc que se disputèrent longtemps deux autres fantômes dont l'un ressemblait à un ange et dont l'autre était certainement le diable. Vingt fois le diable arracha le fantôme à l'ange, qui vingt fois lui reprit sa proie au moment où il l'emportait. Tout à coup, je vis venir du fond de la vallée une innombrable quantité de diables qui entourèrent les combattants et qui auraient arraché sans peine au bon ange l'âme qu'il avait tant de fois reprise au démon; mais une légion d'autres anges arrivèrent du côté de l'orient avec une telle rapidité que la troupe de démons fut refoulée dans les forêts du Mont de Vaux, où tout disparut. Mes moutons avaient eu peur, et ils bêlaient tellement sans vouloir manger que j'ai dû les ramener au village plus tôt que de coutume. »

74

Le Père Eternel

(Canton de Rougemont)

Sur le territoire de Gondenans-les-Moulins, paroisse de Cuse, il existe, au sud-est du village, entre le ruisseau et la route qui côtoie le flanc du mont Pizolet, un monticule couvert de broussailles au sommet duquel s'élève une chapelle antique appelée le *Père Eternel*. Dans cette petite église restaurée en 1618 (comme on le voit par cette inscription gravée sur une pierre polie, à droite du sanctuaire : « Dominus JOA. Nicolin PBR prior prioratus de Calce et co nomine partim hujus pagi DNS temporalis et solus hujus oratorii colator, quod propiis sumptibus a fundamentis restaurari curavit, anno 1618) », il y a sur l'autel une statue rustique représentant le Père Eternel, avec une longue barbe blanche.

La tradition locale rapporte qu'autrefois on avait voulu transférer dans l'église paroissiale de Cuse cette image, objet de la vénération populaire, et que, le lendemain de sa translation, elle avait disparu et était retournée

d'elle-même sur le monticule de Gondenans-les-Moulins, où d'ancienneté, elle avait été honorée d'un culte public.

Ce fut, dit-on, en mémoire de ce merveilleux évènement, commun à plusieurs localités de notre province (Vitreux, Cusance, Remonot, etc.) que l'on bâtit la chapelle qui existe encore aujourd'ui à la place d'un oratoire très ancien tombé en ruines. Les habitants de Gondenans n'ont pas cessé depuis d'honorer en ce lieu le Père Eternel, et quoique la paroisse de Cuse ait saint Pierre pour vocable, le village de Gondenans-les-Moulins célèbre toujours sa fête patronale le dimanche de la Trinité.

75

Le Pont de la Vogeotte
(Petite Dame-Verte)

(Canton de Rougemont)

On trouve en Franche-Comté une quantité considérable de traditions ayant trait au mythe de la Dame-Verte, à laquelle on fait jouer des rôles divers, suivant le site où l'on place sa résidence.

La Dame-Verte est quelquefois la reine des prairies et des bois, la déesse-fée des arbres

et des fleurs, à la taille svelte et gracieuse, aux grands et doux yeux bleus, au doux sourire. Quand elle passe, les fleurs s'inclinent devant elle, l'herbe se parfume sous son pied de rose et les ramures des arbres l'effleurent avec un frémissement de bonheur.

Entre Cuse et Adrisans, il existe un petit pont sur le ruisseau, où l'on dit que se tient toujours cachée une petite dame verte appelée la *Vogeotte*. Jalouse de toutes les mères qui ont de beaux enfants, elle épie à toute heure les petits êtres blonds et roses qui vont folâtrer seuls sur le pont et sur le bord du ruisseau.

On assure que la Vogeotte est armée de longs crochets, *dit grappins*, avec lesquels elle peut saisir les enfants par les plis de leurs blouses, pour les attirer dans l'eau et les faire manger à ses poissons.

76

Les Chênes Bénits

(Canton de Rougemont)

Le culte des arbres, ou *Dendrolâtrie*, paraît avoir été universellement répandu chez les peuples anciens. Dans la Gaule, le culte des arbres, qui y était fort enraciné, s'y maintint encore longtemps après la conversion de cette contrée au christianisme. Il fut proscrit par les conciles d'Arles et d'Auxerre et par quatre capitulaires de Charlemagne. Comme transaction entre les usages païens et ceux du christianisme, saint Martin de Tours aurait eu, dit-on, le premier, l'idée de placer des madones et des crucifix dans le tronc des vieux arbres, objets de la vénération populaire, afin d'habituer insensiblement les idolâtres à prier le vrai Dieu, là, où ils avaient coutume de fléchir le genou pour adorer une fausse divinité. C'est aussi peut-être dans le même but que des temples et des autels païens furent conservés pour devenir des autels et des temples chrétiens. (Eglise de Naon, dolmen de Norvaux, pierre qui vire de Cléron, N.-D. du Chêne, près d'Ornans, etc., etc.)

Un reste de Dendrolâtrie paraît avoir subsisté à Cuse jusqu'à nos jours. Au couchant de ce beau village, à gauche de la route qui mène à Cubrial, il existait encore, avant 1830, une forêt aujourd'hui extirpée, dans laquelle, depuis bien des siècles, on respectait une douzaine de chênes énormes que l'on appelait : *Les Chênes bénits*. On y venait en procession et en pèlerinage. On les regardait comme des divinités protectrices et on les priait avec ferveur. Il est vrai que plusieurs de ces arbres vénérés avaient été ornés de croix et de madones ; mais tous étaient également nommés par le peuple les *Chênes bénits*.

Aux pieds de ces mêmes arbres, où le pasteur donnait à chaque Fête-Dieu la bénédiction avec l'ostensoir, on voyait à la Saint-Pierre s'élever une autre estrade d'où le ménétrier faisait danser la jeunesse au son du violon.

L'administration crut devoir les faire abattre vers 1832. Les bonnes femmes de Cuse considérèrent cette mesure comme une impiété, et elles allaient disant tristement : On a coupé nos *Chênes bénits ;* nous allons avoir de mauvaises années. En effet, plusieurs récoltes mauvaises se succédèrent dans le pays, ce qui ne contribua pas peu à faire vivre dans la mémoire du peuple le souvenir de ces arbres.

Une vieille femme disait encore, il n'y a pas longtemps, avec une expression touchante de sincérité : Depuis que nos *Chênes bénits* ont été coupés, nous n'avons jamais fait d'aussi abondantes moissons et d'aussi bonnes vendanges qu'auparavant.

77

Une Gageure de Maçons

(Canton de Rougemont)

La maison de Montmartin, éteinte sur la fin du XVIe siècle, était au rang de la plus haute noblesse de notre province, dès les temps les plus reculés.

Les sires de Montmartin avaient bâti leur demeure fortifiée à la pointe même de la montagne qui porte aujourd'hui leur nom, ainsi que le village auquel a vraisemblablement donné naissance la fortune de ces hauts et puissants seigneurs.

Sur l'emplacement de l'ancien château-fort de Montmartin, dont il existe encore quelques vestiges de murailles et un puits creusé dans le roc, lequel venait prendre l'eau dans le bas du vallon, où se réunissent les ruisseaux de la source du Vernois, de la fontaine

de Vaubourg, de Trouvans, de Romain, de Mésandans et d'Huanne, on a construit vers 1760 un château moderne entouré de jardins spacieux. Ce château a été vendu plusieurs fois depuis un siècle à divers particuliers. Il est possédé et occupé aujourd'hui par la communauté des Ursulines, dont une colonie est venue prendre à Baume la direction de l'établissement nouvellement fondé dans cette ville pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Il est aujourd'hui laïcisé.

Au pied de la montagne où les sires de Montmartin avaient leur maison forte, il existait au moyen-âge un couvent de moines rouges dont l'histoire n'a pas encore été retrouvée par nos savants annalistes. Ce couvent élevé à l'abri du château de Montmartin, a été probablement fondé par quelque seigneur de cette puissante maison. Il devait être important, puisque de ses ruines sans doute est sorti le village d'Huanne. Une partie de la chapelle du couvent, qui était sous le vocable de saint Jean l'Evangéliste, subsiste encore : c'est le clocher et la grande nef de l'église d'Huanne, servant aujourd'hui d'église paroissiale aux six communes d'Huanne, Montmartin, Puessans, Trouvans, Mésandans et Gouhelans.

Le portail du clocher est d'une architecture remarquable. Quelques personnes prétendent

qu'il appartient pour partie au XI[e] siècle. Notre pays ne possède que peu de vestiges de l'architecture de cette époque.

Lorsqu'un étranger est conduit pour la première fois à la messe par un paroissien d'Huanne, celui-ci ne manque pas de lui faire remarquer une grosse pierre saillante et arrondie que l'on aperçoit à une hauteur d'environ quinze mètres à l'extérieur de la tourelle ronde qui flanque au nord le clocher de l'église.

Cette pierre a son histoire que la tradition locale a conservée.

En même temps que l'on bâtissait le clocher du prieuré d'Huanne, dit cette tradition, on travaillait à la construction du clocher de Rougemont. Celui-ci s'élevait déjà à plusieurs mètres du sol, que les fondations du clocher d'Huanne n'étaient pas encore terminées. Les constructeurs de ces deux édifices étaient jaloux et présomptueux. Ils se vantaient réciproquement de travailler vite, et ils convinrent entre eux que ceux qui atteindraient les premiers une certaine élévation placeraient à cette hauteur une pierre en saillie, représentant un objet ridicule pour faire honte aux autres. Ceux de Rougemont croyaient gagner la partie. Persuadés du succès, ils avaient préparé à l'avance une pierre sculptée en forme de figure

humaine, tirant une langue monstrueuse ; mais ils furent punis de leur fanfaronnade, car ceux d'Huanne parvinrent les premiers à la hauteur convenue et y placèrent, en regard de Rougemont, cette pierre ronde qui affecte encore grossièrement la forme des deux muscles postérieurs du corps de l'homme. Le lendemain, ceux de Rougemont placèrent en regard d'Huanne leur figure avec sa langue tirée démesurément. Quelle fut leur honte, lorsqu'ils apprirent le plaisant tour qui leur avait été joué la veille par les maçons d'Huanne ! On rit encore aujourd'hui de leur déconvenue dans tout le val de Montmartin.

78

Le Chateau de la Roche

(Canton de Rougemont)

Chez nous, comme en Allemagne, un grand nombre de Traditions tiennent à l'existence des grottes et des cavernes qui y abondent de tous côtés. A l'est du village de Nans, canton de Rougemont, il existe une roche perpendiculairement arrêtée, au flanc de laquelle, en 1847, M. le Marquis de Moustier a fait restaurer une vieille forte-

resse des plus particulières, consistant dans une caverne que la nature a pratiquée au milieu même du rocher. Pour y parvenir, il faut se servir d'échelles d'une longueur démesurée, ou s'y faire descendre par des cordes du haut de la montagne. Une fois les échelles et les cordes enlevées, il n'y a plus aucune communication possible avec le reste du monde. Une forteresse du même genre, connue sous le nom de Chiuse (Kiousé), était signalée autrefois, comme une curiosité, par les voyageurs, aux environs de Bassano. On raconte qu'en 1475, lors de l'invasion des Suisses-Allemands dans notre pays (d'autres disent lors de celle des Suédois, d'autres disent encore lors de celle des Sarrasins), les habitants de Nans se réfugièrent dans cette caverne, avec une quantité considérable de provisions. L'ennemi, qui trouva le village déserté, y mit le feu et ne tarda pas à connaître le lieu où les habitants s'étaient retirés. Mais, jugeant leur retraite inexpugnable, il ne songea qu'à les réduire par la faim et la soif. « Vous avez emporté là-haut votre bon vin, criaient les soldats du fond de la vallée; mais quand vous l'aurez bu entièrement, il faudra bien que vous vous rendiez. » Pour toute réponse, les habitants de la grotte lancèrent des sceaux d'eau sur la tête des soldats. Ceux-ci comprirent alors que dans la

caverne il y avait une fontaine, et qu'à défaut de vin, les réfugiés pourraient y vivre encore indéfiniment. On dit qu'en désespoir de cause les Suisses s'éloignèrent et ne reparurent plus à Nans jusqu'à la fin de la guerre.

A Gondenans-les-Moulins, village voisin de Nans, la même tradition existe au sujet des Suédois et de la grotte qui se trouve au midi de ce village, dans le flanc escarpé du mont Pizolet.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1475 ces deux villages furent rendus inhabitables à la suite de l'invasion des Suisses-Allemands.

79

Les Dames des Prés

(Canton de Rougemont)

Entre le bourg de Rougemont et le village de Cuze, il existe au bord de la chaussée une source appelée la Fontaine-Major. Ce lieu est fréquenté la nuit par les *Dames des Prés*. Plus d'une fois les passants attardés ont aperçu, à travers le rideau des saules et des peupliers de la prairie, les formes mobiles de ces mystérieux fantômes. On dit que les Dames des prés sont plusieurs jeunes

filles dont les fiancés seraient morts glorieusement et auraient été ensevelis non loin de là, il y a mille ans et plus. Elles reviendraient de temps en temps en ce lieu pour y renouveler, aux manes de leurs fiancés, la promesse qu'elles leur firent un jour, de leur rester fidèles dans la mort comme dans la vie.

Le père Rabolin de Rougemont, qui faisait ce récit, avait découvert, en ouvrant une carrière de pierres à chaux sur le coteau des Cuzottes, à peu de distance de l'endroit signalé comme étant le théâtre des apparitions, une sépulture considérable. On croit qu'elle date de l'époque où les Bourguignons s'établirent dans notre pays. Les cadavres sont sur deux rangs, les pieds tournés du côté de l'Est. Les ossements sont tous d'une taille colossale. Ce sont apparemment des guerriers qui furent inhumés dans ce lieu à la suite de quelque mêlée sanglante.

48

LA RUELLE DU SABBAT

(Canton de Rougemont)

LE bourg de Rougemont, dans l'ancien comté de Bourgogne, possède depuis le XIV[e] siècle une rue qui porte le nom de *Rue des Juifs*, à cause des établissements de commerce que des juifs marchands y avaient faits à cette époque. A l'extrémité de cette rue, le plan cadastral figure une ruelle étroite, tortueuse et rapide, qui aboutit, à l'est du cimetière, sur la hauteur de Rougemontot et des Gratteries. Cette ruelle est appelée d'ancienneté la *Ruelle du Sabbat*.

Voici de quelle façon on explique l'origine de cette singulière dénomination.

Il y a cent ans, et plus, qu'une femme surnommée la sorcière a été trouvée morte un dimanche matin, dans cette ruelle, qui ne portait alors aucun nom. Appelé à faire la levée du cadavre, le prévôt de Montbozon s'enquit des faits et gestes habituels de la défunte et des dernières circonstances de sa vie.

Elle était étrangère au pays et veuve, soi-

disant, depuis longtemps, d'un sieur Grégoire; mais c'était le cas de dire comme la chanson :

« D'un certain époux,
« Bien qu'elle pleurât la mémoire,
« Personne de nous
« N'avait connu défunt Grégoire. »

Elle avait une figure qui faisait peur aux enfants du quartier, surtout lorsqu'elle leur racontait des histoires de sorciers et de revenants. Comme elle parlait souvent du sabbat et qu'elle dépeignait avec des détails minutieux les prétendues scènes de ces comédies diaboliques, affirmant que le sabbat se tenait le samedi de chaque semaine, à minuit, sur un grand poirier qui existait alors au-dessus des Gratteries, et que bien des gens de Rougemont y allaient, des hommes à l'insu de leurs femmes et des femmes à l'insu de leurs maris, on l'avait surnommée la sorcière et on l'accusait tout bas de hanter le sabbat. La veille au soir, on avait entendu chez elle des bruits extraordinaires : les voisins en avaient été réveillés en sursauts dans leurs lits ; plusieurs pierres de la cheminée gisaient dans les cendres de l'âtre, et avaient dû y tomber pendant la nuit. On voyait encore sur ces cendres l'empreinte du pied de la défunte près d'une marmite renversée, et, tout à côté une empreinte moins nette, que plusieurs témoins dirent être

celle d'une griffe ou d'un pied fourchu. Enfin, une commère fit remarquer aux sergents, dans l'angle de la cheminée, une *remesse* (un balai) qui paraissait veuve de son manche depuis peu de temps. On trouva aussi dans un petit pot caché dans une niche, près de l'âtre, une graisse rance, dont il semblait qu'un doigt crochu avait naguère enlevé une partie notable.

Les interrogats du prévôt étant achevés, le peuple crut sans peine que la sorcière avait été emportée par le diable, et qu'elle s'était rompu le cou en revenant du sabbat ou en y allant, dans cette ruelle, voisine de sa demeure. On ne jugea pas toutefois opportun de faire le procès au cadavre de la sorcière qui fut, *sub conditione*, enterrée au son de la cloche et avec les pompes et les prières de l'Eglise ; mais en souvenir de cette tragique histoire, la ruelle sans nom, où le corps de la sorcière fut trouvé gisant, s'est appelée depuis la *Ruelle du Sabbat*.

81

L'Eglise de Naon

(Canton de Rougemont)

Il existe sur le territoire de Rougemont une petite église (1) sous le vocable de saint Hilaire de Poitiers, qui se trouve isolée comme un ermitage au milieu des champs et qui a un porche du XV[e] et un clocheton du IX[e] siècle à son entrée. Elle n'est depuis très longtemps qu'une annexe de l'église de Rougemont et sert de paroisse à deux petits villages voisins, Chazelot et Montferney. Une tradition locale rapporte qu'autrefois il existait un village important, d'autres disent une *ville* appelée Nahon autour de cette église. Cette expression de ville s'expli-

(1) Suivant d'anciennes chartes, dit Perreciot dans sa description historique du Doyenné de Rougemont (almanach de 1789, p. 195), on appelait cette église *l'église de Naon;* vraisemblablement du grec NAOS, qui signifie temple. Peut-être, ajoute-t-il, il y avait dans cet endroit, au temple du pagamisme, *un* temple célèbre auquel on aurait par la suite, substitué une église chrétienne.

Quoiqu'il en soit, les habitants de Chazelot et de Montferney croient que leur église a mille ans d'existence.

que. On désignait par ce nom au moyen-âge le village ouvert qui existait en dehors de l'enceinte murée d'un bourg, et Rougemont était à cette époque un bourg fortifié. La tradition ajoute qu'au temps d'une invasion dont on ne peut préciser la date, mais bien antérieure à celle des Suédois, les habitants de Nahon déposèrent dans leur église tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils apportèrent ensuite des matériaux de toute espèce sous lesquels ils enfouirent complètement l'église afin de la préserver du pillage et de l'incendie. La commune de Nahon désertée par ses habitants fut complètement brûlée et détruite par l'ennemi. L'église seule avec tout ce qu'elle renfermait, fut soustraite à la dévastation. Après la guerre, les malheureux habitants de Nahon reconstruisirent non loin de là deux villages qui sont ceux de Chazelot et de Montferney. La charrue passe aujourd'hui librement là où étaient jadis les maisons de *la ville,* et, à peine retourne-t-elle quelquefois un débris de tuile ou de pierre calcinée pour rappeler aux contemporains quel fut autrefois le sort de la malheureuse ville de Nahon.

82

L'Arbre des Sorciers

(Canton de Rougemont)

Entre les villages de Viéthorey et de Vergranne, il existe un arbre séculaire qu'on appelle *l'Arbre des Sorciers.* Une tradition locale rapporte que jamais cet arbre n'a pu être abattu par la cognée des bûcherons. Jean Maniguet, fort d'esprit et incrédule, voulut un jour braver ce qu'il appelait de la superstition. Il prit une hache toute neuve qu'il venait d'acheter à la taillanderie de Clerval, et alla vers l'arbre des sorciers pour l'abattre. Au premier coup qu'il porta au tronc de l'arbre, sa hache vola en éclats, le manche lui échappa des mains et le pauvre Maniguet revint au village tout honteux de n'avoir pu entamer l'arbre ensorcelé. On dit que depuis ce temps-là plusieurs autres bûcherons ayant en vain essayé de faire comme Jean Maniguet, on renonça définitivement à couper cet arbre qui paraît encore avoir mille ans de vie sous son écorce.

83

LA FONTAINE DE LA CARROSSE

(Canton de Rougemont)

IL existe sur le territoire de Rougemont, non loin d'une prairie appelée le Petit-Etang, une fontaine profonde qui porte le nom de *Fontaine de la Carrosse*. Les anciens du pays racontent qu'un sire de Montby avait un jour enlevé par force ou par ruse une jeune fille vertueuse de Nahon, village dont il ne reste rien que la petite église sous le vocable de saint Hilaire entre Rougemont et Montferney.

Le ravisseur avait jeté sa victime dans le fond de son carrosse et il pressait ses coursiers à toutes brides, à travers champs. Tout à coup, on ne sait par quel hasard ou quel prodige l'équipage tout entier disparut sous terre.

Les cris de la jeune fille ayant averti quelques paysans qui travaillaient dans le voisinage, ceux-ci accoururent ; mais ils ne trouvèrent à l'endroit où l'équipage avait disparu qu'un creux sans fond d'où l'eau semblait jaillir.

Cette fontaine qui n'existait pas auparavant a été appelée *Fontaine de la Carrosse*.

84

Le Baron de Montby

(Canton de Rougemont)

Le sire de Montmartin avait séduit dans sa jeunesse une pauvre fille de Trouvans. Celle-ci mit au monde un joli petit garçon qui, malgré le malheur de sa naissance et la faute de sa mère, faisait l'admiration de tous ceux qui le voyaient. Le sire de Montmartin, pour réparer un peu le mal dont il était l'auteur, fit venir un jour dans son château la mère et l'enfant. Charmé des grâces enfantines du petit qui avait alors près de dix ans, le sire assura sur bons titres une pension à la mère et recueillit l'enfant qui fut élevé parmi les gens attachés au service du seigneur. En ce temps-là les gentilshommes se livraient beaucoup dans leurs divertissements au noble jeu des armes. Chaque jour, le petit Jehan, — c'était le nom de l'enfant — assistait à quelque exercice à l'épée. Observateur attentif, il s'amusait à imiter tous les mouvements que faisaient les nobles champions dans leurs luttes journalières, à la salle d'armes du château. Armé d'une épée en bois

grossièrement fabriquée par lui, Jehan s'escrimait souvent contre un arbre ou contre une muraille. Le sire de Montmartin, qui le surprit plus d'une fois dans ces jeux, n'avait jamais fait que sourire en voyant ce qu'il appelait de petites singeries. Un jour de grande fête, il y avait foule au château de Montmartin. Tous les seigneurs des environs y avaient été conviés dès la veille par le signal convenu d'un grand feu allumé le soir sur la tour la plus élevée du château. Après le repas, les gentilshommes montèrent à la salle d'armes pour joûter à l'épée. Jehan qui avait voulu se donner le plaisir d'un spectacle de son goût, alla se placer sur le palier, et, par la porte entr'ouverte, rien de ce qui se passait dans la salle d'armes n'échappait à son coup d'œil. Après plusieurs passes brillantes entre les jeunes seigneurs, un d'entre eux, qui paraissait plus fier et plus sûr de lui que tous les autres, s'empare d'une épée et jette son gantelet en défiant quiconque d'oser le relever. Le défi est accepté. La lutte s'engage et bientôt le présomptueux provocateur, qui avait moins d'habileté que de jactance, fait un faux mouvement et recule atteint au visage par l'épée de son adversaire. Jehan pousse sur le pallier un éclat de rire si bruyant que le seigneur blessé demande avec hauteur quel est

l'insolent qui se permet ainsi de rire de sa mésaventure. Le sire de Montmartin, qui était présent, veut excuser l'inconvenance de Jehan. « Approche, petit drôle ; pourquoi ris-tu ? — Je ris parce que monseigneur, qui vient d'être atteint, ne sait pas seulement tenir une épée aussi bien que moi. » Piqué par cette réponse, plus encore que par les éclats de rire de Jehan, le chevalier accepte à l'instant le défi qui lui est jeté, et il consent à se battre avec un valet pour racheter son honneur. Jehan, qui n'avait pas encore dix-huit ans, saisit pour la première fois une épée d'acier et commence la lutte avec le gentilhomme. Bientôt ce dernier est réduit et se voit contraint à demander merci. Le sire de Montmartin se sent ému. Les félicitations que ses hôtes donnent à Jehan déterminent le sire à lui accorder sur le champ le titre d'écuyer. A quelque temps de là, une guerre eut lieu, à laquelle le sire de Montmartin dut prendre part. Jehan l'accompagnait. Dans une mêlée sanglante, sous Châtillon-le-Duc, la personne du roi se trouva tout à coup menacée, et il fallait pour sauver le roi, exécuter au péril de sa vie un vigoureux coup de main. Le sire de Montmartin fait appel aux braves qui combattent à ses côtés. Jehan le premier s'élance au secours du roi et parvient à le sauver. En récompense de ce

beau dévouement le roi ennoblit Jehan et lui donna, avec la terre de Montby, le titre d'illustre baron (1).

85

Le Chêne du Diable

(Canton de Rougemont)

Un pauvre jeune homme de Chassez-les-Montbozon était domestique, il y a environ soixante ans, à la ferme des Rulets, de l'autre côté de la forêt de Chassagne située au centre du quadrilatère que forment les communes de Cubrial, Rougemont, Bonnal et Pont-sur-l'Ognon.

Un jour que ce jeune homme revenait de la

(1) Voici ce que Dunod rapporte dans son nobiliaire : « Jean, bâtard de Montmartin avait fait investir par sa compagnie, à la bataille de Pavie, François Ier, qui ne voulait pas se rendre à lui, parce qu'il ne le connaissait pas. L'empereur Charles-Quint lui donna une riche épée, qui fut enlevée à la prise du château de Montby, en 1636.

« Jean, bâtard de Montmartin, écuyer, était fils naturel de Nicolas, baron de Montmartin. Il fut fait seigneur de Montby par son mariage avec Marguerite, fille héritière de Jean Guillet de Clerval-sur-le-Doubs, conseiller au Parlement de Dôle. »

foire de Rougemont, où, faute d'argent, il n'avait pu, sans doute, satisfaire toutes ses convoitises, il se livrait, en traversant la forêt de Chassagne, à toutes sortes d'imprécations.

« Je voudrais être damné après ma mort, disait-il, et avoir de l'argent pour jouir des biens de ce monde. »

Voilà que, tout à coup, au pied d'un grand chêne où tous les chemins de la forêt viennent aboutir, un monsieur vêtu de noir lui apparut et lui dit :

« C'est de l'argent que tu veux, mon ami, pour faire le garçon ; eh bien ! je vais t'en donner. Prends cette bourse remplie d'or. Je te permets d'en user au gré de tes désirs. Je mets toutefois une condition à mon bienfait. J'exige que tu me promettes de revenir ici, sous ce chêne, dans un an à pareil jour, pour recevoir de moi une autre récompense. » Le garçon promet et accepte la bourse. Mais il n'est pas plutôt en possession de cette maudite bourse qu'il perd le sommeil et l'appétit. Il ne désire plus rien. L'envie ne lui vint même pas de faire le moindre usage de sa fortune. Il maigrit à vue d'œil et on désespère de sa santé.

Il révèle enfin à ses maîtres ce qui lui est arrivé sous le grand chêne de la forêt de Chassagne, en revenant de la foire de Rouge-

mont. On en cause ; le bruit de cette aventure se répand et émeut tout le voisinage. On consulte sur la maladie du jeune homme les médecins, les empiriques et même les vétérinaires des environs. Ils déclarent tous que sur ce cas extraordinaire leur science est à court.

Les curés de Pont, de Bonnal et de Chassey, consultés à leur tour par les maîtres et les parents du pauvre malade, délibérèrent en conférence et déclarèrent que ce ne pouvait être que le diable en personne qui lui est apparu sous le chêne de la forêt de Chassagne.

On commence par jeter dans un gouffre de la rivière, en amont de Bonnal, la bourse maudite que l'on se garde bien d'ouvrir : elle était d'un cuir ardent qui répandait une odeur insupportable; et, tant pour guérir le garçon que pour délivrer la contrée de la présence du diable, on prend la résolution d'aller, au jour marqué par le pacte infernal, en procession solennelle, dans la forêt de Chassagne, pour y exorciser le jeune homme et l'arbre maudit. Le garçon consent à être conduit par les prêtres au pied de l'arbre.

Une foule nombreuse assistait à cette étrange cérémonie et plusieurs vieillards du pays se souviennent bien d'y avoir été ; — car ceci est bel et bien de l'histoire contemporaine et non un conte fait à plaisir. — Les prêtres

étaient revêtus de leurs surplis et de leurs étoles. En arrivant auprès de l'arbre, le jeune homme s'écrie : « Le voilà ! Le voilà ! Délivrez-moi du mal qui me tourmente ! » Et il se débat dans d'affreuses convulsions. Aucun des assistants ne vit le diable ; mais les prêtres prononcèrent des paroles sacrées, en jetant force eau bénite sur le garçon et sur le tronc de l'arbre. A l'instant, le jeune homme, qui n'avait pas dormi depuis un an, se trouva plongé dans un profond sommeil. On fut obligé de le ramener sur une voiture, et il ne survécut que peu de temps à cette épreuve.

On montre encore dans la forêt de Chassagne, sur le bord du chemin qui conduit du pont de l'étang de la Vaivre à la ferme des Rulets, un gros vieux chêne qui fait peur aux passants et qui, en souvenir de la circonstance que l'on vient de rappeler, est encore désigné par les bûcherons sous ce nom terrible : *le Chêne du Diable*.

86

La Cloche d'Argent

(Canton de Rougemont)

Autrefois, du temps des seigneurs, on dit qu'il y avait une *cloche d'argent* au clocher de l'église seigneuriale de Rougemont, et que, pendant une guerre qui ravagea le pays, cette cloche d'argent, avec quantité d'objets précieux, fut jetée dans un puits large et profond, qui existait dans la cour du castel. Ce puits est comblé depuis des siècles, et l'on croyait encore, il n'y a pas longtemps, à Rougemont, qu'en vidant ce puits taillé dans le roc, on retrouverait la *cloche d'argent*.

Une tradition semblable existe à Sermange (Jura), canton de Gendrey, et se retrouve dans un grand nombre de lieux anciens.

87

Le Bois du Juif

(Canton de Rougemont)

Un seigneur de Rougemont, dont le nom n'est pas connu, ayant besoin d'une certaine somme d'argent, un Juif de Vesoul, établi à Rougement, la lui prête, en exigeant pour garantie la vente à réméré d'un immeuble important en nature de forêt. Malgré le pacte de rachat qui avait été stipulé, le seigneur eut mille peines de rentrer plus tard dans la propriété de sa forêt, parce qu'il avait laissé passer de quelques jours le terme fixé pour l'exercice de la faculté de rachat. Il fallut accepter les rigoureuses conditions proposées par le Juif pour rentrer dans le fond, qui depuis ce temps-là s'est appelé le *Bois du Juif*.

88

Le Moulin de Saint Martin

(Canton de Rougemont)

Dans la seconde moitié du IVe siècle, saint Martin, évêque de Tours, se fit en quelque sorte l'apôtre de toutes les Gaules. Partout où il passait, il savait remplacer par des monuments chrétiens les édifices affectés aux idoles du paganisme. Dans le tronc d'un vieux chêne au pied duquel les Druides avaient exercé les pratiques de leur culte sanguinaire, saint Martin plaçait une madone ou un crucifix, et le peuple de la contrée, converti pas ses prédictions, venait adorer le vrai Dieu dans l'endroit même où jadis l'idolâtrie l'avait convoqué à de monstrueux sacrifices. Ailleurs, un temple païen était transformé en église catholique sous le vocable d'un grand saint ou d'un illustre martyr.

On ne peut douter que saint Martin soit venu dans la Séquanie; car il y a laissé en maint endroit des souvenirs vivants de son passage dans les traditions populaires qui sont parvenues jusqu'à nous.

N'exigeons pas pour ces vieux récits la

scrupuleuse exactitude de l'histoire. Contentons-nous de les raconter tels que nos pères nous les ont transmis.

Saint Martin monté sur son cheval, d'autres disent son âne, vint un soir frapper à la porte d'un petit moulin. On l'y reçut cordialement. Ce moulin, situé sur le ruisseau de Rougemont, en aval du bourg, existe encore aujourd'hui et s'appelle le *Moulin Saint-Martin.*

Non loin de là, il y avait un temple païen très fameux, appelé Naon, vraisemblablement du grecque NAOS, qui signifie temple. Saint Martin comprit que le hasard seul ne l'avait pas conduit en ce lieu et qu'il y avait quelque chose d'important à y faire. Comme il avait le don des miracles, il en fit plusieurs et convertit bientôt ses hôtes et tous les autres habitants du pays. Le temple païen de Naon fut par lui purifié et converti en une église, sous le titre de Saint-Hilaire de Poitiers, qui venait de mourir en odeur de sainteté. L'église de Saint-Hilaire ou de Naon, fondée par saint Martin au IVe siècle sur le territoire de Rougemont, subsiste encore présentement. Elle a, dit-on, dans le pays, plus de mille ans d'existence. Sur une pierre de l'autel, on retrouva naguère cette inscription : MARTINUS . TURONEUSIS . ÉPISCOPUS . ME . CONSECRAVIT.

89

Les Marquis de Lasnans

(Canton de Rougemont)

Au XII[e] siècle, Hugues d'Avilley fit bâtir un château-fort dans le village de ce nom, où il possédait de grandes terres. Lorsque la terre d'Avilley passa plus tard en la possession du comte d'Iselin (1) de Lanans, ce château était en ruines. Le nouveau seigneur fit reconstruire sur le même emplacement une élégante et magnifique demeure qui fut dévastée par les habitants d'Avilley après la révolution de 1789.

L'édifice fut ensuite vendu comme bien national avec toutes ses dépendances. Les acqué-

(1) Une veuve d'Iselin Bauffremont vivait encore à Besançon à l'époque où Mgr de Rohan y fut nommé archevêque. A son arrivée, toute la noblesse du pays vint rendre visite au noble cardinal. M[me] veuve d'Iselin Bauffremont vint aussi à l'archevêché. On dit que cette dame alla s'asseoir sur le fauteuil du trône, à la place même du cardinal non visible encore. Le grand vicaire qui introduisait M[me] d'Iselin lui fit observer qu'elle ne devait point s'asseoir sur ce siège où Mgr seul avait le droit de trôner. — « Sachez, Monsieur, répondit effrontément la dame, sachez qu'à la cour les Bauffremont ont le pas sur les de Rohan.

reurs du château le démolirent de fond en comble pour en vendre les matériaux. L'emplacement de cet édifice monumental est aujourd'hui en nature de verger. Il reste encore quelques bâtiments accessoires.

On raconte que lors de l'émigration, M. de Lanans avait chargé un particulier du pays, dans lequel il avait confiance, de transporter à l'étranger une voiture chargée de caisses d'or et d'argent. Il est probable que M. de Lanans récompensa généreusement son serviteur. Mais, comme ce dernier devint promptement riche et acheta dans la suite un grand nombre de belles et bonnes propriétés, les envieux prétendirent qu'avant de passer la frontière, le conducteur avait eu soin de cacher dans une caverne une caisse d'or qu'il dit lui avoir été soustraite par des voleurs, et que plus tard il sut bien retrouver. Aujourd'hui, par jalousie et par esprit de médisance et de dénigrement, le peuple désigne les descendants de cet homme par ce nom et à titre ironique : *Les Marquis de Lanans.*

90

LE FEU DE SERVIGNEY

(Canton de Rougemont)

En ce temps-là, un homme méchant, appelé B..., était maire de la petite commune de Servigney. Il avait pris en haine, on ne sait pourquoi, le vieux curé de la paroisse, dont le presbytère n'était séparé de sa maison que par l'église et le cimetière.

Un jour que des soldats ennemis occupaient ce village, B..., en leur présence, eut une altercation avec le curé. Il eut l'audace de lever la main sur le prêtre et de le jeter à la renverse dans l'égout de la rue.

Les soldats voulaient tuer le maire, tant celui-ci les avait indignés par ce fait qu'ils qualifiaient de « Crime abominable ». Mais s'étant relevé tout sanglant et tout couvert de boue, le bon curé les supplia, en pleurant, de faire grâce à son agresseur. Les soldats furent touchés par cette prière, ou plutôt par ce trait de charité sublime, et les jours du maire furent épargnés.

Toutefois ce dernier dut passer en jugement.

Le curé sollicita encore en sa faveur l'indulgence des juges et B... en fut quitte pour une légère amende.

Peu de temps après, le pauvre vieux curé mourut de chagrin. Il avait demandé, en faisant un legs à la fabrique et un autre aux pauvres de la paroisse, l'honneur d'être enterré dans la nef de son église. Le maire refusa cette grâce au pasteur défunt, qui fut inhumé tristement à la porte de l'église, non loin de la maison de son irréconciliable ennemi. Celui-ci disait, tandis qu'on creusait la fosse du vieux curé : « J'aurai au moins le plaisir de cracher sur sa tombe tous les dimanches, quand j'irai à la messe ! »

A quelque temps de là, un incendie dont la cause est restée inconnue et inexplicable, dévora la maison de B..., ainsi que le clocher et une partie de l'église.

Les bonnes femmes du village allaient disant que ce sinistre était un châtiment du ciel et que ce n'était certainement pas une main humaine qui avait pu allumer le fléau vengeur.

Une vieille voisine affirma même avoir vu le soir, quelques instants avant le feu, le spectre du vieux curé sortir de sa tombe et errer sur le cimetière, allant de la porte de l'église au seuil de la maison du maire et élevant les

bras au ciel, comme on le fait d'ordinaire quand on implore sa miséricorde.

91

Le Vin de Champôté et la Vigne de Charles-Quint

(Canton de Rougemont)

Il y a, à Rougemont, un côteau de vigne qui a conquis depuis longtemps une bonne réputation. C'est la côte de Champôté, sur le flanc oriental de Mont-au-Civey, où l'on désigne encore sous le nom de *Vigne de Charles-Quint*, un quadrilatère régulier, d'excellent cépage, appartenant aujourd'hui à divers particuliers.

En 1555, Guillaume de Nasseau, héritier de la puissante maison de Châlon, était seigneur de Rougemont et de beaucoup d'autres lieux. Il eut un jour à recevoir dans son château l'empereur Charles-Quint, dont il était le vassal. Afin de traiter dignement son suzerain, le sire de Rougemont avait fait venir de tous les bouts du monde les mets les plus rares et les vins les plus exquis. Charles-Quint donna la préférence sur tous ces vins à celui de Champôté et manifesta le désir d'acheter pour lui-même la vigne qui le produisait. Or, cette

vigne, qui est peu éloignée de l'endroit où s'élevait le château de Rougemont, appartenait au seigneur Guillaume qui s'empressa de l'offrir à Charles-Quint. Jamais Charles-Quint n'en tira le produit, car peu de temps après il fit remise de la Franche-Comté à Philippe II, roi d'Espagne, et il oublia sans doute la vigne qui lui appartenait à Champôté, car personne ne l'a jamais réclamée en son nom. C'est toutefois depuis cette époque que cette portion du vignoble de Champôté s'appelle la *Vigne de Charles-Quint*. Quand j'habitais le beau et bon pays de Rougement, le vin de Champôté s'y célébrait sur tous les tons. Les légitimistes, les républicains, les bonapartistes égayaient à l'envi leurs festins par des refrains où ce vin jouait le principal rôle.

C'est ainsi que les légitimistes, et il y en avait dans la localité, chantaient sur l'air du *Roi Dagobert :*

Ah ! si dans l'avenir
Le drapeau blanc peut revenir,
Nous serons trop heureux ;
Nous et nos arrières-neveux.
Quand le roi viendra,
Alors on fera
Couler tour à tour,
La nuit et le jour,
Pour boire à sa santé
Le joli vin de Champôté.

De leur côté, les républicains, et ils étaient nombreux, s'écriaient sur le même air :

Que si le jeu du sort
Vient à nous imposer Chambord,
Malgré nos droits conquis
Sur les curés et les marquis,
Maudissant le roi
Qui nous fait la loi,
Dans nos gais repas
Nous ne ferons pas,
Pour boire à sa santé,[1]
Couler le vin de Champôté.

Et les bonapartistes, qui osaient encore lever la tête, leur répondaient, sans changer de ton ni d'air :

Ah ! si l'heureux destin
Ramène en France un beau matin,
Sur son char triomphal,
Un vaillant prince impérial,
Nous le recevrons
Au son des clairons,
Et nous n'aurons pas,
Dans nos grands repas,
Pour boire à sa santé,
Assez de vin de Champôté.

Et tous les partis chantaient quelquefois à l'unisson :

Après tant de malheurs,
Nous reverrons des jours meilleurs
Le jour où sur le Rhin,
Nous reprendrons notre terrain.
Aux braves soldats,
Marchant aux combats,
Nous verserons tous,
Sans compter les coups,
Pour boire à leur santé
Le meilleur vin de Champôté.

Metz, Colmar et Strasbourg
Comptent bien sur notre retour.
Une immense clameur
Saluera le Français vainqueur.
Les Prussiens battus
Rendront nos écus.
Ce temps n'est pas loin,
Gardons avec soin,
Pour le boire en gaîté,
Tout notre vin de Champôté.

92

La Statue miraculeuse de Sainte-Agathe

(Canton de Rougemont)

Le 6 février 1877, j'ai dû me transporter pour une apposition de scellés dans la maison d'un sieur Parachef, de Rougemont, située au sommet de la colline de Rougemontôt et faisant face à l'angle nord-ouest du cimetière.

Les personnes de la famille qui nous accompagnaient dans notre opération, ne tardèrent pas à remarquer que je considérais avec attention une petite statue posée sur une console, contre la muraille de la salle à manger.

— Vous regardez notre sainte Agathe, me dit le père de famille ?

— Oui, répondis-je, elle est en bois. — Elle n'est pas très jolie, mais elle doit être fort ancienne. Par la place même qu'elle occupe dans votre demeure, je suis convaincu que vous honorez beaucoup cette sainte.

— Ah ! c'est que, monsieur le Juge, me répondit un des enfants, notre statue de sainte Agathe fait des miracles. Elle en a fait beau-

coup que nous pourrions vous raconter. Nous vous dirons seulement qu'un jour, un vitrier vint ici pour remettre une glace à cette croisée. Il eut l'air de se moquer de notre sainte Agathe. Mais à l'instant où il coupait le dernier côté de la vitre avec son diamant, il tomba sans connaissance sur le plancher. Pendant plus de deux heures on crut qu'il allait mourir. Mais en demandant pardon à sainte Agathe qu'il avait offensée, le vitrier recouvra soudain la force et la santé. En sortant de la maison, il ne se cachait pas pour dire à tout le monde que sainte Agathe l'avait puni et qu'elle l'avait sauvé.

Beaucoup plus ancienne que la maison Paranchet qui a cent ans (elle est de 1777), la statue de sainte Agathe provient peut-être de l'église de la Très-sainte-Trinité qui existait autrefois sur l'emplacement du cimetière et qui est tombée en ruines à une époque inconnue. (Voir la vie de sainte Agathe.

On s'explique difficilement chez nous la popularité de cette vierge de Palerme, qui mourut en prison après avoir souffert d'horribles tourments pour n'avoir pas voulu condescendre à l'amour de Quintien, gouverneur de Sicile, l'an 251 de J.-C.

93

La Quittance d'Outretombe

(Canton de Rougemont)

C'était dans le cours d'un hiver rigoureux. La misère était grande dans toute la contrée et les Cordeliers de Rougemont avaient épuisé leurs dernières ressources pour nourrir les pauvres du quartier. Il fallait encore absolument quelques centaines d'écus pour subvenir aux besoins pressants de la population et pour atteindre la belle saison. Or, il y avait en ce temps-là, à Rougemont, un homme riche appelé Mathieu qui était très avare et qui, malgré ses sentiments de piété et de bonne foi chrétienne, ne déliait jamais qu'avec peine les cordons de sa bourse pour faire la charité. Il ne pouvait digérer cette créance si certaine de notre religion que Dieu rend au centuple l'aumône faite aux nécessiteux. Cependant, sur la bonne foi du révérend père Claude qui l'en assurait, il lui bailla trois cents écus pour ses pauvres, et prit cédule de lui que J.-C. le lui rendrait selon le texte de l'Evangile. Un article de son testament prescrivait à ses héritiers d'enterrer

avec lui l'obligation du R. P. Claude. Quelques années après, Mathieu ayant été trouvé mort dans sa vigne de Champôté, il fut enterré comme il l'avait enjoint. Peu de jours après, un soupçon de mort violente étant arrivé jusqu'à la prévôté, on exhuma le corps de Mathieu, sur lequel on ne reconnut pas le plus léger signe de meurtre ; mais voilà que tirant des mains du mort la cédule que ses héritiers y avaient mise, on en trouva la quittance au bas. « *Je confesse avoir reçu tout ce qui m'a été promis au contenu ci-dessus par le R. P. Claude, et l'en tiens quitte, en foi de quoi j'ai soussigné cet écrit de ma main.* »

(Récit du père Prévotet, qui disait l'avoir lu dans un vieux grimoire.)

94

La Charrue des Anges

(Canton de Rougemont)

Les maîtres de Tiennot Humbert étaient riches ; ils faisaient rouler trois charrues et ils n'avaient pas moins de quatre domestiques. Le premier était ivrogne, le second était débauché, le troisième était

paresseux ; quant au quatrième, Tiennot Humbert, il était pieux, travaillait en silence et ne parlait à ses camarades qu'en cas de nécessité. Il ne manquait pas tous les matins d'aller faire ses prières à l'église et d'assister à la messe toutes les fois qu'il le pouvait. Les autres ne tardèrent pas de l'accuser auprès de leur maître. Ils se plaignirent que, sous prétexte de dévotion, Tiennot arrivait toujours le dernier au travail et que par sa faute la tâche de chaque journée ne se faisait pas si bien, et cela au grand dommage du maître qui l'en réprimanda sévèrement. Tiennot Humbert répondit avec humilité et modestie que jamais il ne consentirait à se relâcher dans ses pratiques pieuses envers Dieu, la Vierge et les Saints, mais qu'il laisserait toujours à son maître le soin de juger si le retard causé par sa dévotion lui portait un préjudice, auquel cas il se soumettrait à le réparer; qu'au contraire, s'il n'en était rien, il le suppliait de vouloir bien le laisser continuer. La médisance de ses compagnons continua à le persécuter et aigrit tellement son maître contre lui qu'un matin de charrue, devant aller labourer seul un grand champ entre le bois de Rouge-Terre et le bois de Chassagne, il était parti tard pour ce travail. Le maître le suivit en colère et avec l'intention de lui faire les plus durs reproches.

Arrivé à la lisière du bois, d'où il pouvait observer sans être vu les faits et gestes de Tiennot Humbert, le maître aperçut dans son champ deux anges qui, avec deux paires de bœufs blancs, labouraient avec lui. Comme il voulut s'approcher d'eux, ils disparurent. A quoi il reconnut la vérité que Tiennot Humbert, son serviteur, lui avait dite, qu'il n'y a point de temps moins perdu ni mieux employé que celui qu'on donne au service de Dieu. Voilà donc toute la colère du maître apaisée. Au lieu de faire des reproches à Tiennot, il le supplia de lui dire quelles gens c'étaient qu'il avait vu travailler avec lui, et qui, à son abord avaient disparu.

Je ne sais de quelles gens vous voulez me parler, répondit Tiennot, car au labourage que je fais, je n'ai appelé personne à mon secours que le bon Dieu que j'invoque souvent et qui ne manque jamais de m'assister. Depuis ce temps-là, le maître eut dans Tiennot une confiance sans bornes et il lui donna en mariage sa fille unique qui fut aussi comme Tiennot un modèle de vertu.

(On raconte une histoire dans le goût de celle-ci aux environs de Madrid. Il y est dit aussi que des anges laboureurs aidaient saint Isidore dans ses travaux des champs.

95

Arrestation du faux Baudoin II a Rougemont

(Tradition historique)

> Ce fourbe fameux qui se disait Baudoin, comte de Flandres et empereur de Constantinople fut arrêté à Rougemont et renvoyé à Lille en Flandre, où il fut pendu.
>
> Pierreciot.
>
> (Descrip. hist. du doyenné de Rougemont).

Baudoin II, dernier empereur de Constantinople, de la maison de Courtenai, fut élu en 1228. Chassé deux fois de Constantinople par de puissants ennemis, il fut obligé d'errer, souvent *incognito*, dans diverses contrées d'Europe, pour y mendier des secours que les souverains ne lui accordaient guère qu'en retenant. Assiégé une troisième fois dans sa capitale, par Michel Paléologue, il voulut résister, mais Michel Paléologue entra dans la place le 27 juillet 1261 par un souterrain et se rendit maître de

la garnison. Baudoin vit, de son palais, le feu dans différents quartiers de la ville, tandis qu'on passait au fil de l'épée les Français qui osaient se défendre. Les historiens ne sont pas d'accord sur ce qu'il advint de Baudoin II dans cette fâcheuse extrémité. Les uns disent qu'il mourut à Constantinople, dans une prison où le fit jeter son vainqueur, d'autres rapportent que, s'étant déguisé, il entra dans une barque qui le transporta dans l'île de Nigrepont, et que de là, il vint mourir en Italie.

Quoiqu'il en soit, ses partisans de France le croyaient encore vivant, et errant en Europe, longtemps après l'époque probable de son décès.

En ce temps-là, un simple ménétrier, nommé Bertrand, qui avait longtemps couru le monde, vint un jour, touché par un sincère sentiment de pénitence, ensevelir sa vie dans les forêts de Glançon, entre Valenciennes et Tournay. Là, dans une hutte de branchages, il vivait entouré de la vénération des simples. La foule venait de loin le visiter et se recommander à ses prières. Un jour, une grande dame frappée par la distinction de sa physionomie qui offrait peut-être quelque ressemblance avec celle de Baudoin, comte de Flandres, empereur détrôné de Constantinople, se persuade que ce solitaire n'est autre que Bau-

doin II lui-mème. Elle communique sa persuation à quelques gens qui viennent curieusement interroger le mystérieux personnage. On ose lui demander s'il ne serait pas le sire Baudoin. Il répond d'une manière négative. Mais la foule augmente chaque jour à la porte de son ermitage. — Vous êtes le comte de Flandres et vous voulez nous le cacher, lui dit-on bientôt. — Fatigué de répondre à de telles questions, il finit par garder le silence ; mais son silence est considéré comme une réponse affirmative. — Vous êtes certainement Baudoin II, l'empereur de Constantinople ; c'est en vain que vous voulez résister au désir de vos partisans qui jurent de vous rendre vos biens et votre couronne. Daignez seulement vous lever et marcher à notre tête.

Ces discours le troublent. Il lutte quelque temps ; et puis, il cède.

Le voilà debout. On le revêt des insignes de la dignité impériale ; un cortège brillant et nombreux l'accompagne, et il vient, à travers les acclamations populaires, solliciter le secours du roi de France, Louis VIII, qui se trouvait alors à Péronne, avec sa cour et un grand nombre de vassaux ou alliés parmi lesquels était le sire Eudes, seigneur de Rougemont.

A la vue de cet homme qui se dit Baudoin,

comte de Flandres et empereur de Constantinople, un doute se répand dans l'esprit du roi de France. Il veut l'éclaircir avant d'accéder à aucune des demandes de secours qu'on vient lui adresser. Le faux Baudoin est reçu sans cortège dans Péronne. On l'interroge et il ne peut donner ni le nom de sa femme (Marthe de Brienne), ni préciser l'époque de son mariage avec elle.

Pour s'excuser, le faux Baudoin répond au roi que les malheurs qui l'ont accablé ont jeté sur sa mémoire un voile si épais, qu'il lui faut souvent l'espace d'une nuit entière pour retrouver avec exactitude le fil des évènements les plus importants de son existence. Il prie donc le roi d'ajourner au lendemain son interrogatoire.

On le conduit alors dans un appartement bien gardé, remettant au lendemain la découverte d'une imposture déjà presque évidente. Il lui était impossible de sortir de sa chambre, soit par les portes, soit par les fenêtres, sans tomber entre les mains des sentinelles apostées.

Le lendemain, à l'heure fixée pour la nouvelle audience du roi, on ouvre la porte de l'appartement où le faux Baudoin avait passé la nuit ; mais on ne l'y trouve point. Il avait disparu, et, sans la supposition de quelque

moyen diabolique et surnaturel, nul ne put expliquer cette disparition...

A quelque temps de là, dit Ophélie Urbain, c'était la fête au bourg de Rougemont, situé en plein pays de Bourgogne. L'époque de la foire y attirait bon nombre d'étrangers venus des endroits voisins et même des contrées lointaines. On se pressait, ici, devant l'étalage des marchands de toute espèce; là, autour des ménestrels et des jongleurs qui venaient à l'envi faire montre de leurs talents. L'un d'entre eux surtout, habile joueur de vielle, provoquait les applaudissements des auditeurs charmés. Sa taille élevée, je ne sais quoi d'extraordinaire dans toute sa personne, appelait d'ailleurs sur lui l'attention dès le premier abord.

Le sire Eudes, seigneur de Rougemont, se promenait au milieu de la foule, supputant peut-être avec plaisir le profit que la foire lui rapporterait cette année. Il aperçoit le musicien. Il s'arrête pour l'écouter. Un vague souvenir flotte dans son esprit : cette haute stature, cette barbe grise, ces traits réguliers, il les a vus naguère à Péronne où il accompagnait le roi. Ils appartiennent à ce fourbe qui osait se dire Baudoin II, comte de Flandres et dernier empereur de Constantinople, lequel n'a échappé que par sortilège au châtiment mérité par son imposture.

Le sire Eudes se fait amener le ménestrel, l'interroge, l'arrête et l'envoie au roi Louis VIII, qui le fait remettre aux mains de la comtesse de Flandres.

On vit alors ce même homme, qui naguère s'avançait drapé dans la pourpre impériale, au milieu des cris enthousiastes de la multitude, vêtu maintenant de sordides haillons, et, par ordre de la comtesse de Flandres, traîné de ville en ville, sur un âne, à travers les huées d'une lâche populace, toujours prompte à insulter ses idoles de la veille, dès qu'un coup du sort les a renversées.

Enfin, il est conduit à Lille, sur la place. Un gibet est dressé ; le nœud coulant est prêt. Là, devant la foule avide d'assister au spectacle de sa mort, le malheureux élève humblement la voix : « Je suis, dit-il, un pauvre homme qui ne doit être ni comte, ni roi, ni empereur, et ce que je faisais, je le faisais par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de ce pays. »

Que ne l'a-t-on laissé tranquille sous sa hutte de feuillage, dans les forêts de Glançon ! C'est pour avoir faibli un jour devant les tentations des grandeurs humaines qu'il mourut de la mort infâme des fourbes et des malfaiteurs.

96

Le vin changé en eau et l'eau changée en vin

(Canton de Rougemont)

MONDON, la patrie du grand inquisiteur Pierre Symard (1), est un joli village qui s'étale au penchant d'un coteau, d'où l'œil découvre un horizon immense du côté de Montbozon et de la Haute-Saône. C'est un pays auquel se rattache un grand nombre de facéties populaires. On dit proverbialement : « *Les fous de Mondon* » comme on dit : « *les ânes de Champlitte.* » (Haute-Saône). On ferait un volume des sottises et des naïvetés que l'on prête gratuitement

(1) Pierre Symard, le plus fougueux de nos inquisiteurs, né à Mondon, canton de Rougemont, Doubs, vers 1620, mort prieur des Dominicains de Poligny vers 1680, a publié le *Trésor du Rosaire*, un vol. in-12, plusieurs fois réimprimé à Besançon et à Dôle, et un autre ouvrage intitulé *Avis favorables et salutaires aux Prêtres et Pasteurs*, Besançon, 1677, petit in-8. Il aurait aussi laissé, suivant Lampinet, plusieurs ouvrages manuscrits : un *Abrégé des Couciles*, des *Observations sur le Droit canonique* et un *Traité des Sorciers*.

à ces deux pays, où les gens, d'aujourd'hui du moins, ne sont pas plus sots et pas plus naïfs qu'ailleurs.

Parmi vingt récits du même genre, nous ne donnons ici que le suivant :

Dans le bon vieux temps, les gens de Mondon avaient la pieuse coutume d'offrir chaque année un tonneau de vin à leur curé, pour dire la messe. Comme ils sont tous vignerons, chacun venait, pour ce faire, verser une bouteille de vin nouveau dans le fût du pasteur et ils le remplissaient ainsi sans s'appauvrir.

Une fois, le diable, qui est toujours en campagne, dit à l'oreille de l'un : « Que tu es simple de perdre ainsi une bouteille de bon vin ! Garde-la pour toi, et afin de ne pas te rendre infidèle à un vieil usage, va-t-en verser dans le tonneau du curé une bouteille d'eau claire. Une bouteille d'eau dans un tonneau de vin, cela n'y paraîtra pas. »

Celui-ci écouta le conseil du diable et le suivit. Mais comme le diable, avant de quitter Mondon, avait donné le même avis à tous les vignerons de l'endroit, et que tous s'y étaient conformés, convaincus chacun qu'une bouteille d'eau dans un tonneau de vin n'y paraîtrait pas, il arriva que quand le pasteur voulut mettre en perce la futaille, il s'aperçut, avec plus d'étonnement que de satisfaction, qu'elle

ne contenait absolument que de l'eau. Il appelle aussitôt Benoîte, sa gouvernante, qui n'avait pas la vertu de changer l'eau en vin, mais qui aurait bien pu avoir celle de changer le vin en eau. Benoîte proteste de son innocence et supplie M. le curé de vouloir bien consulter le bon Dieu à cet égard.

Alors le pieux pasteur dit à sa gouvernante : « Je vous accuse, Benoîte, parce que je ne puis d'abord accuser que vous ; mais je ne vous condamne pas encore. Je vais faire neuvaine à saint Vincent, qui, j'en suis sûr, me dévoilera le coupable. »

Neuf jours après, la rumeur publique faisait savoir à tous la faute commise par les paroissiens et le châtiment du ciel qui venait de les frapper : tout leur vin nouveau s'était troublé pendant une nuit d'orage. Voilà ce que c'est d'avoir trompé M. le curé.

Le dimanche suivant, à la messe, chacun devinait bien quel devait être le sujet du prône pastoral. Mais combien tous les coupables furent touchés de repentir et animés du ferme propos, quand ils ouïrent la parole de leur bon pasteur qui leur dit :

« Mes pauvres enfants, j'ai appris avec une peine extrême le malheur qui vous est arrivé. Je ne veux pas en rechercher les causes. La voix de vos consciences sera plus éloquente

que la parole de ma bouche, et je ne viens point, par des reproches amers, combler la mesure de vos maux.

« Je viens au contraire vous tendre la main dans votre détresse et vous rendre le bien pour le mal. Tous ceux qui ont eu leur vin nouveau troublé, le verront redevenir clair dans vingt-quatre heures, en introduisant par la bonde de chaque tonneau une bouteille d'eau bénite qui leur sera remise aujourd'hui même, à la cure, en échange d'une bouteille de bon vin vieux destiné au service de l'autel. »

Grâce à ce moyen, qui réussit à merveille et qui lui fut suggéré sans doute par l'intercession de saint Vincent, le curé de Mondon sauva de la désuétude un excellent usage dont il existe encore des vestiges dans quelques-uns de nos vignobles, malgré les plaies du philoxéra et du mildiou. Le curé n'y perdit rien cette année là ; car à la place d'un vin nouveau médiocre, qu'il aurait eu sans la malice diabolique de ses paroissiens, il se vit doté d'un gros tonneau d'excellent vin vieux.

C'est aussi depuis ce temps-là, dit-on, que pour éclaircir le vin troublé on emploie une bouteille d'eau en guise de colle ou de blancs d'œufs.

On met sur le compte des habitants de Champlitte une historiette quelque peu sem-

blable à celle-ci ; mais on ajoute que le curé de Champlitte, qui n'avait pas, comme celui de Mondon, fait neuvaine à Saint Vincent, ne put pas, comme lui, récupérer avantageusement ce que le diable lui avait pris.

97

Notre-Dame d'Aigremont

(Canton de Roulans)

Depuis vingt ans que je collectionne les histoires populaires de notre province avec une constance digne sans doute d'un plus utile objet, j'ai pu me convaincre qu'il n'est pas de chapelle, si petite qu'elle soit en Franche-Comté, qui n'ait sa légende plus ou moins merveilleuse, sa tradition plus ou moins poétique. Il en est même une, la chapelle de Notre-Dame d'Aigremont, à Roulans, sur la fondation de laquelle je n'ai pas recueilli moins de cinq versions différentes. Je vais les grouper ici, afin que le lecteur curieux de ces sortes de choses, puisse jeter sur elles un coup d'œil d'ensemble.

I

Au temps des Croisades, un chevalier de la maison de Vienne, branche des comtes de Bourgogne, dont le château-fort était à Roulans, se trouvant dans un danger extrême sur le champ de bataille, en Palestine, fit vœu, s'il revenait sain et sauf en Bourgogne, aujourd'hui Franche-Comté, de bâtir une chapelle à la sainte Vierge dans son domaine, au sommet du pic d'Aigremont, et de gravir chaque année sur ses genoux la pente de la montagne en costume de guerrier et en tenant d'une main la croix et de l'autre son épée. Il échappa au péril, et de retour dans son château, il se ressouvient de son vœu et l'accomplit. Il fit ériger la chapelle qui existe encore aujourd'hui au sommet d'Aigremont. Chaque année, comme il l'avait juré, il faisait la pénible ascension.

II

Un peu plus tard, alors que la chapelle était tombée en ruines, un autre chevalier, fidèle époux d'une femme un peu trop légère, dut, pour céder aux vœux de sa compagne, abandonner son château de Roulans et s'en aller habiter Paris. Bientôt la jeune femme se

vit entourée d'un essaim de chevaliers galants qui lui faisaient mille flatteries et qui tournaient en dérision les habitudes pieuses et graves de son mari. Elle ne tarda pas, la belle châtelaine, à se précipiter dans l'abîme de l'infidélité. Un matin, on la trouva morte empoisonnée. Un horrible soupçon s'élève. Son mari est accusé. La femme avait des intrigues, dit-on ; le mari était jaloux : c'est lui qui a versé le poison. Malgré son innocence, il est jugé coupable et condamné à mourir. Il n'attendait plus de grâce de la justice humaine; le roi lui-même avait dit : « Puisqu'il a fait mourir sa femme, il est juste qu'il périsse ! » Le malheureux condamné invoque tout bas la Vierge d'Aigremont. « Le ciel, dit-il, qui sait mon innocence, peut seul à présent me secourir. O Vierge d'Aigremont, c'est vous que j'implore à cette heure solennelle. Venez à mon aide. Je fais le vœu de relever et d'embellir votre antique chapelle, si vous daignez, par un prodige, faire éclater mon innocence.» Sur l'heure une suivante demande à faire une révélation. Elle se livre aux mains de la justice ; elle dit que son silence a été acheté ; elle dépose l'or qu'elle a reçu et fait connaître aux magistrats le monstre qui a conçu, préparé et consommé le crime. L'empoisonnement de la châtelaine n'a été que l avengeance lâche et

féroce d'un amant rebuté. Le jour se fait, tout est révélé et le véritable coupable est forcé d'avouer son crime. On rendit aussitôt la liberté au châtelain de Roulans qui, pour accomplir son vœu, restaura avec magnificence la chapelle de Notre-Dame d'Aigremont.

III

Cent ans plus tard, une jeune femme de la contrée de Roulans se vit abandonnée de son mari. Elle se consola dans un autre amour et épousa en secondes noces un mari plus jeune, plus beau et plus tendre que le premier. Celui-ci dut bientôt partir pour une guerre lointaine. Après un an d'absence, il cesse tout à coup de donner de ses nouvelles. La jeune femme tout éplorée monte un jour à la chapelle d'Aigremont. Elle prie la madone avec ferveur pour que son époux lui soit bientôt rendu, puis elle rentre dans sa maison, le cœur plein de foi et d'espérance. Le soir du même jour, quelqu'un vint l'avertir qu'un homme était sur le seuil de la porte et demandait à la voir. Son cœur bat, elle accourt, ô surprise ! c'est son époux..., mais celui qui partit le premier !

IV

Enguérand, sire d'Aigremont et haut baron de Champlive était fort licencieux. Raillé un jour dans une orgie, de ce qu'il n'avait pu séduire une jeune fille de Laissey, sa colère fut telle, qu'apercevant du haut de sa tour l'innocente cause de cette raillerie, Loïsa, avec son frère le pêcheur, sur une nacelle, il la tua d'un coup d'arbalète.

Le frère recueillit dans ses bras la jeune fille sanglante et inanimée et jura qu'il la vengerait. Dix ans après, le sire d'Aigremont, vieilli et pénitent, éleva une chapelle à la sainte Vierge au faîte de la montagne. Un sculpteur inconnu lui offrit ses services et tailla dans le marbre une statue de la mère de Dieu. Quand l'œuvre achevée fut exposée à tous les regards, le sire d'Aigremont y reconnut trait pour trait l'image de l'infortunée victime de ses fureurs. Tandis qu'il restait immobile et atterré, le sculpteur, qui n'était autre que le frère de Loïsa, se jeta sur lui, le tua et disparut.

V

On raconte encore l'histoire que voici au

sujet de la fondation de la chapelle d'Aigremont :

Le sire de Roulans était marié depuis quelques mois à peine à la dame Angèle, lorsqu'il dut partir pour la guerre sainte. Angèle désolée demeura seule au château. Elle reçut de son mari deux ou trois fois d'assez bonnes nouvelles, mais voilà qu'un jour, après un long silence, l'écuyer revint seul et annonça que dans une grande bataille livrée sous les murs de Jérusalem, son maître disparut et que toutes les recherches faites pour le retrouver par ses gens avaient été vaines.

Le désespoir d'Angèle fut extrême, et l'on craignit pour ses jours. Toutefois, le temps ayant peu à peu calmé sa douleur, son cœur se reprit à la vie et elle reparut dans le monde avec tout l'éclat de sa beauté. De nombreux prétendants briguèrent sa main. Longtemps elle résista ; mais à la fin, elle consentit à épouser le seigneur de Laissey, son voisin, qui avait su lui inspirer une profonde sympathie. Le mariage fut célébré pompeusement dans la chapelle de château. Après le repas somptueux qui suivit la cérémonie nuptiale et au moment où les nouveaux époux allaient se retirer dans leurs appartements, un grand bruit se fit entendre à la porte du château. C'était un inconnu fort mal en point, parais-

sant recru d'âge, de fatigue et de misère, qui voulait entrer dans le manoir malgré la résistance des varlets. Angèle s'approchant d'une fenêtre, vit cet étranger et envoya son page vers lui pour s'enquérir du motif qui l'amenait. Le vieillard, après avoir questionné l'envoyé de la châtelaine, apprit de lui que la fête que l'on célébrait au château était celle du mariage de la dame de Roulans et du sire de Laissey. Cette nouvelle parut le plonger dans une stupeur profonde. Il demeura muet un instant, puis il tira de son doigt un anneau qu'il remit au page, en le priant de le porter à la châtelaine. Cela fait, il s'éloigna rapidement. Le page revint auprès de dame Angèle, qui, inquiète et troublée par une sorte de pressentiment, attendait son retour avec anxiété. A la vue de cet anneau que lui remit le page, Angèle poussa un grand cri et tomba évanouie : elle avait reconnu l'anneau du sire de Roulans, son premier époux ; elle ne pouvait douter qu'il ne fût encore vivant. Le trouble et la confusion qui suivirent cette scène ne peuvent se décrire. Les invités, comme s'ils eussent été eux-mêmes coupables du crime de la châtelaine, se retirèrent la terreur dans l'âme. Le sire de Laissey, comme pour se laver d'une faute dont il se repentait amèrement de s'être rendu complice, partit pour la croisade et périt bientôt

sous le glaive de l'ennemi. Le sire de Roulans disparut sans retour, et alla finir sa vie dans un cloître éloigné. Quant à la pauvre Angèle, elle ne songea plus qu'à obtenir son pardon de Dieu. Elle fit bâtir sur la pointe du rocher qui dominait son château la chapelle que l'on y voit encore aujourd'hui; la tradition ajoute que lorsque le monument fut achevé et que l'autel de la madone fut consacré selon les rites de l'église, Angèle sortit du château, s'agenouilla à la porte d'entrée, et, le corps couvert d'un cilice, monta sur ses genoux jusqu'à la chapelle d'Aigremont, laissant aux ronces les lambeaux de sa chair et teignant de son sang les pierres du chemin. Quand elle arriva au sommet de la montagne, épuisée de fatigue et de douleur, elle tomba morte sur le seuil de la chapelle.

Ces différents récits, qui se rattachent à l'histoire des anciens témoignages du culte connu sous le nom d'hyperdulie ou de dévotion à la Sainte Vierge, ont été publiés avec plus d'étendue, soit en vers, soit en prose, à différentes époques : (Voir *Recueil de l'Académie de Besançon*, n^os^ du 24 août 1837 et du 29 janvier 1872. — Voir aussi *Légendes et Traditions franc-comtoises*, brochure de 70 pages publiée à Besançon en 1873, par divers auteurs.)

98

Une Grace de Notre-Dame

(Canton de Roulans)

Il y avait à Roulans un homme marié qui avait le malheur de ne pas aimer sa femme, et d'être épris de deux autres créatures avec lesquelles il avait des relations coupables et tellement suivies que le public et que sa femme elle-même ne les ignorait point. Celle-ci, honnête et bien sage, était contrainte de souffrir ces deux rivales, avec le chagrin que l'on peut penser. Mais elle avait tant prié N.-D. de Roulans et fait tant de pèlerinages à son antique chapelle, au sommet du mont sacré, qu'avec l'amour de la paix et du bon ménage elle avait reçu du ciel cette vertu de patience qui vient souvent à bout des caractères les plus intraitables.

Un jour donc que son mari se disposait pour aller à la foire à Besançon, une des deux illégitimes lui commanda de lui rapporter une pelisse de chaude fourrure et l'autre une étoffe précieuse et belle pour une robe. A peine pensa-t-il à sa femme, préoccupé qu'il était du fol amour de ces deux indignes créatures.

Toutefois, plus par acquit qu'autrement, il

lui demanda au départ si elle ne voulait pas qu'il lui apportât quelque chose de la foire. Achetez, lui dit-elle, pour trois liards d'entendement afin de comprendre mieux vos devoirs. Il lui promit en se gaussant, que s'il en trouvait sur la place Labourey, il ne manquerait pas d'en acheter pour trois liards.

Après donc qu'il eut fait ses emplettes principales, il n'oublia point ce qu'il avait promis à ses deux sangsues et l'acheta. Puis, entretenant le maître de son hôtellerie, il lui dit en riant qu'il ne lui restait plus rien à acheter que pour trois liards d'entendement, que sa femme l'avait prié de lui rapporter pour le retirer de l'amour de ces femmes qui le perdaient. Si vous le voulez, lui dit l'hôte qui connaissait sa misérable conduite, je vous en donnerai gratuitement, qui vous vaudra plus de cent écus étant bien ménagé. Quand vous aurez passé les Longeaux et que vous approcherez de Roulans, prenez des habits tout déchirés et mettez-vous en équipage d'un homme dévalisé, tuez même une volaille, frottez de son sang un des côtés de votre visage, et enveloppez-vous la tête de quelque linge comme si vous étiez bien blessé par des voleurs, et, en cet état, présentez-vous successivement à vos trois femmes, et vous saurez alors celle qui vous aime réellement.

Il suivit ce conseil et, dès qu'il se présenta au logis de la première de ces mauvaises femmes, il se prit à se lamenter comme un homme que les voleurs avaient réduit à la banqueroute et à la mendicité, si elle ne l'assistait en ce désespoir. — « Quoi ! lui dit cette mégère, vous me demandez mon bien ? Ne vous suffit-il pas que je me sois déshonorée pour votre plaisir. » La seconde le traita plus durement encore, car elle le repoussa avec injures. Il se présenta enfin à sa femme pour lui conter son infortune comme aux autres; mais elle, sans lui donner le temps de parler, lui saute au cou, l'embrasse et pleure en le voyant dans un si piteux état; elle le console et lui donne courage, l'assurant qu'elle ne l'abandonnera point parce qu'elle est son épouse et sa meilleure amie dans la mauvaise fortune comme dans la bonne. Elle ajoute que le bon Dieu saura bien réparer par ses bénédictions les pertes qu'il a pu éprouver. Quant à lui, versant des larmes d'attendrissement et de bonheur, il la tire de son erreur, la rassure et lui raconte ce qu'il a fait. Il proteste qu'à l'avenir il n'y aura dans son cœur d'affection que pour elle. Il lui donna tout ce qu'il avait acheté pour les autres, et dès lors il ne cessa de vivre en parfaite harmonie d'idées et de sentiments avec sa femme.

99

L'Homme Mort

(Canton de Vercel)

La route de Morteau à Besançon traverse, en quittant Avoudrey, une vaste plaine monotone, dépourvue d'habitations, au milieu de laquelle paît un bétail aussi maigre que le sol sur lequel il cherche sa nourriture. Les arbres vigoureux, les collines verdoyantes, les sites accidentés ont momentanément disparu ; et ce triste paysage se continue jusqu'à *l'Homme mort*, lugubre dénomination donnée à un petit bouquet d'arbres s'élevant à la bifurcation des routes de Morteau à Besançon et d'Epenoy à Vercel, en un mot situé à la rencontre de quatre chemins, embranchement fatidique au moyen-âge et que le vulgaire superstitieux ne traversait le soir qu'en tremblant ; car là, à l'ombre de la nuit, se réunissaient souvent les fées et les sorciers de la contrée, auteurs de ces scènes diaboliques, connues sous le nom de Sabbat.

Par une sombre soirée d'automne, un malheureux voyageur, attiré par la musique étrange et délicieuse qui accompagnait tou-

jours ces réunions nocturnes, s'introduisit furtivement au festival magique; mais mal lui en prit, car on le trouva mort le lendemain. Comme il était entièrement inconnu au pays, qu'il n'était porteur d'aucun papier et qu'on ne trouva sur lui aucun signe ou objet religieux, on crut qu'il faisait partie de la bande satanique; aussi les prêtres lui refusèrent-ils les honneurs de la sépulture. On l'enterra dans l'endroit même où il avait été trouvé sans vie et ce lieu a toujours gardé depuis le nom de *l'Homme-Mort*.

(H. Hémonin.)

100

La Dame verte du chateau de Nidor

(Canton de Vercel)

Sur la montagne des aigles (ayes), à une demi-lieue au-dessus de Vercel, on voit le château de Nidor. On ne saurait dire ni à quelle époque il fut construit, ni dans quel temps il fut ruiné. Les restes de ce château consistent dans la plate-forme assez étroite sur laquelle il fut situé, dans le fossé qui le séparait du reste de la montagne et dans un puits aux trois quarts comblé.

La tradition place dans ces ruines, et sur-

tout dans le puits qui en dépend, la présence d'une *Dame-Verte* préposée à la garde des trésors qui y sont enfouis. Sa bouche est pleine de feu et elle empêche toute personne d'approcher.

101

La Chapelle de Jésus

(Canton de Vercel)

Il y avait à Vercel, à l'extrémité de la rue de Jésus, en allant à Goux, une chapelle gothique, qui a existé jusqu'à la Révolution de 1789. Elle était située en face de la fontaine dite de Jésus, non loin d'un petit ruisseau qu'elle alimente en partie.

Avant son érection, cet endroit et tout le voisinage du côté des prés, étaient très marécageux, et le terrain, lors des grandes pluies surtout, y était mouvant et dangereux. La rue de Jésus n'existait pas encore ; il y avait seulement, de ce côté, trois ou quatre maisons comprises dans le faubourg situé en dehors des murs du bourg et du château-fort des comtes de Neuchâtel, alors seigneurs de Vercel. La seigneurie de Vercel a en effet appartenu aux comtes de Neuchâtel depuis 1325 jusqu'en 1516.

C'était au commencement du XVe siècle, un chevalier pesamment armé, passant dans ce lieu pendant une nuit d'hiver, au moment d'une crue d'eau vit tout à coup sa monture s'enfoncer dans la vase et lui-même en danger de mort. Eperdu, loin de tout secours humain, il invoqua avec ferveur le saint nom de Jésus et promit de fonder en ce lieu une chapelle en son honneur s'il échappait à ce péril.

A peine avait-il fait cette promesse qu'il fut comme porté avec sa monture hors du marais et délivré de tout danger. Sa reconnaissance suivit de près son salut, car il s'occupa aussitôt de l'accomplissement de son vœu. Par ses soins on vit s'élever une jolie chapelle sous l'invocation du nom de Jésus, qu'il dota généreusement et pourvut d'un desservant.

102

Le Chapelet indulgencié

(Canton de Vercel)

Le chapelet, cette couronne de prières que saint Dominique a inventée pour orner le front de la reine des cieux, est une très bonne dévotion. On obtient souvent par elle les plus grandes grâces, et l'histoire que voici en est une preuve bien frappante.

Au commencement du XIVe siècle, il y avait à Besançon un artiste distingué qui savait reproduire habilement sur la toile les plus beaux spectacles de la nature et qui se serait peut-être fait un nom immortel dans les arts, si son existence n'eût pas été traversée par des revers et des chagrins de toute sorte. Le malheur n'avait cependant jamais abattu son courage ; seulement il affichait une conduite peu régulière et affectait des sentiments irréligieux.

Un jour d'été qu'il venait visiter en partie de plaisir la glacière de Chaux-les-Passavent avec une joyeuse et brillante compagnie, il fut convenu qu'avant de se rendre à l'entrée de la grotte, on visiterait en passant le monastère de la Grâce-Dieu. Une parente de l'irréligieux peintre qui se trouvait par hasard dans le nombre des touristes, lui dit : Oserez-vous bien, vous, pénétrer dans cette sainte maison ? On va vous fermer la porte comme on la fermerait au nez d'un diable. — Non pas, dit le peintre : passez-moi seulement votre chapelet autour du cou et l'on va me recevoir à bras ouverts, comme un pèlerin venant de Palestine. La dame, qui avait dans sa main un magnifique chapelet indulgencié, s'empressa de le mettre au cou de son parent, non sans faire des vœux pour qu'il lui portât bonheur.

Les hommes sont reçus dans le monastère; les femmes attendent au dehors. La visite dura une demi-heure à peine. A la sortie, le peintre avait encore au cou le chapelet de sa parente ; mais un effet merveilleux de la grâce s'était accompli en lui, tandis qu'il parcourait ces longs corridors sombres remplis d'inscriptions sacrées. A quinze jours de là, le peintre bisontin disait adieu au monde et reprenait seul le chemin de la vallée de la Grâce-Dieu, où il allait s'ensevelir tout vivant. Il ne portait plus à son cou le chapelet de sa pieuse parente ; il le tenait à la main et le récitait dévotement chemin faisant. Il fit pour orner la chapelle du monastère un beau tableau où il était représenté en costume mondain à genou avec un chapelet au col et faisant vœu à N.-D. d'être son pénitent à la Grâce-Dieu.

Ce tableau, que tous les connaisseurs estimaient, survécut peu à son auteur ; il fut détruit par l'incendie qui, en 1367, dévora le couvent de la Grâce-Dieu.

103

Le Reclus de Leugney

(Canton de Vercel)

Avant la fondation de l'abbaye de la Grâce-Dieu, c'est-à-dire avant 1139, Antoine de Leugney, voulant expier ses péchés de jeunesse, obtint de Hugues, chapelain du roi de Bourgogne, la permission de construire une cellule dans le mur de l'église de Leugney, où il s'enferma pour vaquer plus librement à la contemplation des choses saintes. Une seule petite ouverture grillée lui donnait vue sur les saints tabernacles et la charité des fidèles pourvoyait à son chétif entretien.

Sur l'autel le plus rapproché de sa cellule, il y avait une vierge qu'il regardait en méditant chaque jour sur le mystère de l'Incarnation. Aucun doute ne s'élevait dans son esprit sur la toute puissance de Dieu ; mais en récitant le *Credo* quelque chose l'inquiétait quand il prononçait ces paroles : *conceptus est de spiritu sancto*. En vain son confesseur avait essayé plusieurs fois de le rassurer sur cette vague inquiétude, elle le troublait toujours, et

il priait Dieu de l'en délivrer. Un soir, il s'endormit en priant et il vit en songe le corps de la Vierge placé sur l'autel en face de sa cellule s'entrouvrir comme pour lui laisser apercevoir le fruit bénit de ses entrailles. Peu de temps après il mourut dans son sépulcre anticipé, dont on mura pour jamais la petite ouverture. Cent ans plus tard, la nouvelle génération de la grande paroisse ne parlait plus d'Antoine, le Reclus de Leugney ; mais on voyait encore il y a peu de temps dans cette église une vierge antique dont le ventre ouvert laissait voir l'enfant Jésus dans la position des enfants qui, entre leur conception et leur naissance, se nourrissent de la substance de leur mère.

Cette statuette qui rappelait sans doute le songe du reclus de Leugney a été, on ne sait trop pourquoi, enlevée de cette église par M. l'abbé Jeannin vers 1870.

ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD

I

Le Dragon de Dung

(Canton de Montbéliard)

La Franche-Comté a des cavernes redoutées du vulgaire, où des trésors sont gardés par d'horribles dragons qui vomissent des flammes.

On raconte qu'un de ces dragons exerçait d'épouvantables ravages dans le pays d'Ajoie (arrondissement de Montbéliard), mais un hercule du village de Dung, ayant eu l'audace d'affronter cette hydre, eut la gloire de la terrasser.

(D. Monnier. Loc. cit. p. 134).

Sur la montagne de Dung, une Vouivre est

fière d'avoir survécu à la défaite du dragon qui désolait les chrétiens du beau pays d'Ajoie.

(Id. Culte des Esprits, p. 7.)

2

Le Mythe de la tante Arie

(Canton de Montbéliard)

Le mythe de la *Tante Arie* n'appartient pas exclusivement à la Franche-Comté, comme celui de la Vouivre. On le retrouve en Suisse et en Allemagne, de même que dans plusieurs autres provinces de France.

Chez nous, c'est dans le pays de Montbéliard que la Bonne *Tante Arie*, cette divinité des enfants, paraît être plus particulièrement honorée. (Voir Masson, *Nouvelle Astrée*, 2 vol. in-12.) Ailleurs encore, en Franche-Comté, la bonne tante Arie est la fée bien-aimée des chaumières, l'amie de l'ordre et du travail, la protectrice des jeunes mères. Elle répand ses bienfails d'une manière spéciale sur les ménages économes et laborieux. Elle encourage le pauvre à supporter avec résignation sa misère. Elle empêche la quenouille des femmes et la vertu des filles de s'embrouiller.

Elle vient se pencher doucement la nuit à l'oreille des enfants pour leur dire de bonnes paroles, s'ils sont dociles et studieux; pour les gronder, s'ils sont paresseux et méchants. Elle a pour tous des conseils, des caresses et des consolations. Elle est le bon génie des familles : voilà pourquoi chacun parle d'elle avec le plus profond respect. (Voir Rougebief, *Un fleuron de la France*, p. 259. — Monnier. Culte des Esprits.)

La tante Arie, génie bienfaisant du pays d'Ajoie, Montbéliard, Baume-les-Nonnes, est une bonne fée qui ne descend des airs, d'où elle tire son nom *Aria*, que pour visiter les cabanes et donner des prix à la jeunesse laborieuse. Elle apprend à filer aux bergerettes et même aux princesses, et quand elle est mécontente d'une jouvencelle, son courroux se borne à mêler sa filasse pendant le carnaval. Junon, comme reine de l'air, était déjà surnommée *Aria*; mais Junon n'était pas si bonne que la Tante Arie.

(MONNIER, Culte des Esprits.)

3

L'Antiphonier de saint Ursane

(Canton de Montbéliard)

Le Moutier de saint Ursane, dans l'Elisgau, canton de Montbéliard, fut fondé vers l'an 629 par saint Vandrille. Les moines de ce couvent devaient, chaque année bissextile, à l'archevêque de Besançon, un surplis assez fin pour qu'il pût passer dans l'anneau d'une bague et une chaudière d'airain contenant une tine.

Saint Urcicin, disciple de saint Colomban, fut enterré dans ce monastère.

Les moines de ce moutier qui chantaient au lutrin, étaient tout surpris de voir tourner le feuillet de *l'antiphonier* par une main invisible. Ils avaient beau se presser, la main était plus leste qu'eux et tournait le feuillet avec une précision admirable. Cet exercice dura douze mois, et les religieux ne savaient qu'en dire. Mais le jour de Noël, au dernier Evangile, un frère qui était mort l'année précédente à la même heure, leur apparut avec un visage riant, et leur conta que pour le punir de ces distractions au chœur, Dieu l'avait

condamné à tourner pendant trois cent soixante-cinq jours le feuillet de *l'antiphonier*, et que c'était là son purgatoire.

(Dusillet *Iseult*, t. Ier, p. 207).

4

La Sainte-Fontaine

(Canton de Montbéliard)

Non loin de Lougres, canton de Montbéliard, on trouve une source nommée dans le pays la *Sainte-Fontaine*. Ses eaux passent pour avoir la propriété de guérir les affections des voies urinaires. On dit qu'il existait autrefois en ce lieu un établissement de bains.

Quelques débris de murailles que l'on aperçoit çà et là témoignent en effet de l'existence d'anciennes constructions. On prétend dans le pays que cet établissement fut jadis très réputé. Quoiqu'il en soit de cette tradition populaire, les habitants du pays attribuent encore aujourd'hui une vertu bienfaisante aux eaux de la sainte fontaine et on les administre avec confiance aux malades. Ces eaux ne sont ja-

mais troublées par les variations atmosphériques.

(Annuaire du Doubs, 1846, p. 198).

5

La Mort de Cuvier

(Canton de Montbéliard)

Une tradition populaire du village de Cuvier, canton de Nozeroy (Jura), rapporte qu'un habitant de cette commune, ayant embrassé le protestantisme au XVIe siècle, fut obligé de s'expatrier pour éviter les persécutions ; qu'il se réfugia à Montbéliard, et que, pour cacher son nom, il prit celui de son village.

Cet homme serait devenu, dit-on, la souche de la famille d'où est sorti l'éminent naturaliste. Cuvier (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert), né à Montbéliard le 23 août 1769, de parents pauvres.

Nous avons sur la vie, les œuvres et la mort de Cuvier des notes historiques fort exactes. On sait que le 8 mai 1832, il ouvrait son *Cours d'histoire des sciences naturelles* par une leçon où il laissait entrevoir son dessein de

pénétrer dans les vues de la création. Jamais il n'avait parlé d'une manière aussi animée et aussi persuasive. Ses élèves en le quittant se félicitaient de l'entendre à la prochaine leçon ; mais déjà les symptômes de la maladie peu ordinaire qui devait trancher ses jours se manifestaient ; on ne devait plus revoir dans sa chaire l'illustre professeur. Atteint subitement d'une paralysie qui attaqua d'abord le larynx, Cuvier vit sans effroi la vie s'éteindre successivement en lui, et, malgré les secours de l'art, il rendit l'esprit le 13 mai, après cinq jours de maladie, regrettant seulement de n'avoir pu terminer plusieurs travaux entrepris. Il était à peine âgé de 62 ans.

Un grand homme meurt, comme le plus petit de ses semblables. Mais le peuple, toujours avide de merveilleux, ne laisse pas volontiers mourir vulgairement un grand homme, quand il veut bien admettre qu'il soit réellement mort. Quelquefois des légendes les font vivre bien au-delà du plus long terme connu de la vie humaine.

Voici, sur la mort de Cuvier, une version légendaire qui mérite, à ce point de vue, d'être recueillie.

En ce temps-là, un fléau terrible, le choléra, ravageait la population de Paris. Tous les savants médecins de la capitale recherchaient

activement, mais en vain, les causes de cette affreuse épidémie. Comment avait-elle pu venir d'Orient jusque chez nous ? Elle a été importée ici, disaient les uns, par quelque pèlerin auquel on aura omis de faire faire quarantaine. Elle est venue, disaient les autres, dans les plis des étoffes qui nous arrivent du levant, ou dans les caisses de denrées que nous expédie l'Asie. C'est le vent, disaient ceux-ci, on ne peut savoir ce que c'est, disaient ceux-là.

Le grand Cuvier était assis dans un fauteuil au bord de sa fenêtre. Il était entouré de ses amis qui l'entretenaient de ce triste sujet de conversation. Tout à coup, Cuvier se lève, saisit entre ses doigts un insecte qui voletait contre la vitre. « Voyez, leur dit-il, cette mouche : c'est la mouche asiatique ! C'est elle qui nous apporte le choléra. » Quelques heures après, Cuvier mourait de cette maladie et emportait avec lui dans la tombe bien des secrets du Créateur.

(Pour une variante, voir *Revue littéraire de la Franche-Comté*, 2e année, p. 649).

7

Tradition de la Tante Arie

(Canton de Montbéliard)

Que dirai-je de la tante Arie, ce génie bienfaisant du pays d'Ajoie, si cher à toutes les familles ? Aimable fée au cœur aimant, au front serein, à la main libérale et caressante, elle ne descend des airs, élément où semble surtout résider sa divinité, que pour visiter les cabanes hospitalières et pour décerner des présents à la jeunesse docile et studieuse. Ennemie de la paresse, c'est tout au plus si elle dépose toute son indulgence pour mêler malignement la filasse qui est suspendue à la quenouille d'une jeune fille au jour de carnaval. Car il faut savoir que la tante Arie, filant comme toutes les fées, donne l'exemple du travail en même temps qu'elle en dicte le précepte.

C'est un être tout moral qui exerce une heureuse influence sur la première éducation. Les enfants la fètent et ils en sont fêtés à Noël : une table chargée de joujoux et de mets délicats est préparée dans un appartement. A un certain signal (c'est ordinairement le bruit

de la sonnette de l'âne sur lequel vient d'arriver la tante aérienne), les portes s'ouvrent, les joyeux croyants se précipitent dans la chambre enchantée, et chacun prend sa part de la munificence de la Déesse.

(Monnier. Culte des Esprits, p. 46).

8

Le Monsieur des Murgers, a Etouvans

(Canton d'Audincourt)

Il y a sur le territoire de la commune d'Etouvans, canton d'Audincourt, un finage en nature de prés-bois que l'on appelle *les murgers*. Une femme de la localité était venue un jour en cet endroit pour y recueillir un peu d'herbe. Comme elle se levait machinalement pour voir et écouter autour d'elle, elle aperçut à quelque distance un homme à cheval, bien vêtu et immobile. Tout d'abord, elle se prend à le considérer, mais sur un signe qu'il lui fit d'approcher, la femme eut peur et prit la fuite. « Malheureux ! » s'écria le cavalier.

La femme ne manqua pas de raconter au village ce qu'elle venait de voir et d'entendre. Les anciens observèrent que ce n'était pas la

première fois que quelqu'un apercevait le *Monsieur des Murgers*. D'après la tradition qui se retrouve en beaucoup d'autres lieux de notre province, le *Monsieur des Murgers* serait un réprouvé condamné à revenir là, en punition des gouailleries d'autrefois contre les gens qui allaient à la messe, tandis qu'il passait le dimanche à chasser avec ses chiens dans les bois d'alentour.

L'apparition de ce revenant au finage des Murgers a fait supposer que le Monsieur pouvait bien avoir enfoui un trésor en cet endroit. On finit par le croire sérieusement, et des tranchées, dont on voit encore aujourd'hui des traces, furent ouvertes en divers sens, mais sans résultat.

9

TRADITION HISTORIQUE SUR LES GENS DE DASLE

(Canton d'Audincourt)

VOICI en quels termes s'exprimaient, sur le compte des habitants de Dasle, les commissaires chargés en 1562 et 1573 d'une visite ecclésiastique :

« Ceux de Dasles sont fort desbordés, même les anciens et jurés, chantant des chansons

deshonnêtes et rondeaux. Ils sont assez mauvais et des maistres pour jurer, qui se rient quand on les en reprend et qui se querellent souvent. ».

Voilà pour les hommes.

Maintenant, voici pour les filles :

En 1704, le ministre J.-J. Pelletier excommunia toutes les filles du village de Dasles pour s'être rendues à Selencourt, les jours de la fête patronale et y avoir dansé quelques *ajoulottes* avec les garçons du lieu ; mais celles-ci recoururent à la clémence du duc Léopold Ebérard, auquel elles présentèrent une requête à l'effet d'obtenir la cessation de toutes poursuites, *d'autant plus*, est-il dit, qu'elles ont dansé sous les yeux de S. A. S. qui a paru y prendre plaisir.

Quelle est donc cette danse de l'*Ajoulotte?* Sans doute une danse particulière au pays d'Ajoie, comme la *Gavotte* était une danse particulière aux habitants de la vallée de Barcelonette et autres adjacentes qu'on appelle *Gavots*.

Nous appelons aussi *Ajoulots* les habitants du val d'Ajoie, pays protestant, qui a bien pu donner aussi son nom à cette danse de l'*Ajoulotte*. C'est un point à éclaircir.

(Voir l'annuaire de 1845).

10

L'AVENTURE DE PIBRAC, A EXINCOURT

TRADITION HISTORIQUE

(Canton d'Audincourt)

PIBRAC, auteur de quatrains moraux fort estimés de son temps, vit ses jours menacés dans une attaque dont il fut l'objet de la part d'une troupe de voleurs qui, connaissant le but de son voyage et la route qu'il devait suivre, étaient venus l'attendre à Montbéliard. Il se rendait en Pologne comme ambassadeur du roi Henri III, et en quittant cette ville où il avait passé la nuit, il suivait, dans la matinée du 1er mai 1572, le chemin qui conduit à Porentuy, à travers un bois, sur les territoires de Montbéliard et d'Exincourt.

Là, il fut inopinément attaqué, pillé et emmené prisonnier; quelques-uns de ses gens perdirent la vie dans la mêlée. Le bruit de ce guet-à-pens s'étant aussitôt répandu, on courut en foule à la poursuite des voleurs, qui se défendaient avec acharnement.

Toutefois, Pibrac fut enlevé de leurs mains et vint rejoindre à Montbéliard les personnes de sa suite qui s'y étaient retirées après le combat.

II

Facéties sur Mandeure

(Canton d'Audincourt)

Mandeure en patois *Maindeure, Maindure*, id est, *main dure*. On n'a pas manqué de rire de l'antiquité de ce village, qui occupe, paraît-il, l'emplacement de l'ancienne *Epomanduodurum*, cité dont l'existence est antérieure à la conquête des Gaules par Jules César. (Voir Rousset, etc.).

C'est César, dit le peuple, qui l'a dénommé *Maindeure*. Comment cela? César se trouvant en ce lieu et pensant corriger sa femme qui ne voulait pas lui obéir, lui dit, en la fouettant vigoureusement :

Attends., b. d. p., î m'en vais te fare ai vor s'i î ai la main deure! (si j'ai la main dure).

(Perron, *Proverbes*, p. 116.)

12

La Principauté de Mandeure

(Canton d'Audincourt)

La commune de Mandeure, canton d'Audincourt, est établie sur une partie de l'ancienne ville romaine appelée *Epomanduodurum*, qui s'étendait sur les deux rives du Doubs. Les deux parties communiquaient entre elles par trois ponts en pierre dont on voit encore des vestiges. On dit que cette ville fut sinon bâtie, du moins, agrandie par Vespasien. Elle était considérable, lorsqu'Attila la détruisit de fond en comble. Elle s'étendait de Mathay à Valentigney. On y a retrouvé les vestiges d'un théâtre romain pouvant contenir dix à douze mille personnes. Sortie de ses ruines et redevenue d'abord un château nommé *Castrum Maudorum* au VIII[e] siècle, et ensuite une ville *Civitas Maudroda*, Mandeure, fut de nouveau détruite au X[e] siècle, lors de l'invasion des Huns.

Mandeure, au moyen-âge, appartenait aux archevêques de Besançon. C'était une des quatre forteresses archiépiscopales de la Franche-Comté.

Mgr de Durfort, archevêque à l'époque de la Révolution française, s'était retiré à Soleure, en Suisse, d'où il continuait l'exercice de ses droits et prérogatives, autant que les circonstances pouvaient le permettre ; la commune de Mandeure le considérait toujours comme son souverain. Mais, à sa mort, qui eut lieu à Soleure le 19 mars 1792, les habitants de cette commune, voyant que la constitution civile du clergé français ne reconnaissait pas d'archevêques, et que les évêques institués, salariés par l'Etat, n'avaient plus de droits temporels à exercer, se réunirent le 15 avril suivant et déclarèrent :

1° Que la *principauté de Mandeure* était libre, et constituait désormais un Etat particulier et indépendant, dont la souveraineté appartenait à l'assemblée générale des habitants ;

2° Qu'à cette assemblée seule appartenait le droit de régler tout ce qui concernait le domaine public et l'administration de la communauté, ainsi que de nommer les fonctionnaires chargés de rendre la justice et de faire exécuter les règlements qui seraient arrêtés. Ces principes posés pour base fondamentale, l'assemblée adopta une espèce de constitution qui fut présentée par un membre, et procéda de suite à l'élection d'un juge, de deux pru-

d'hommes, trois administrateurs et d'un maire qui était à la fois greffier de la principauté et tabellion. Le juge était gardien du sceau qui, d'après la délibération, devait porter sur fond d'azur, une mouche de sable aux ailes déployées, avec ces mots pour légende :

Aquila non capit muscas.

Cette petite république ne dura que quelques mois ; la République Française l'incorpora au département du Mont-Terrible, malgré sa devise.

(C. D. Annuaire du Doubs.)

13

La Fée de la Caverne

(Canton d'Audincourt)

Une fée habite les profondes ténèbres d'une caverne située au voisinage du château de Milandre, entre Delle et Montbéliard. On se sent, paraît-il, attiré comme par un aimant irrésistible au fond de cet antre sacré où l'on dit que la fée garde un trésor. La tradition la représente assise sur son attrayant coffre-fort, dont elle tient entre ses dents transparentes les deux

clés toutes rouges de feu. Si l'on pouvait trouver dans quelque grimoire le moyen de saisir ces précieuses clés, sans se brûler les doigts, on serait bientôt assez riche.

(Annuaire du Jura, p. 47.)

14

Légende de saint Imier

(Canton de Blamont)

Saint Imier naquit au Val d'Ajoie, qui faisait autrefois partie du diocèse de Besançon. (Je crois qu'il en fait partie de nouveau depuis 1871.)

Ses parents, qui étaient riches, possédaient un château à Lugnez, près de Porentruy, et c'est là, selon la tradition, que saint Imier reçut le jour, vers le milieu du sixième siècle. Dans un voyage qu'il fit en Palestine, Isaac, patriarche de Jérusalem, l'envoya prêcher dans une île voisine. Saint Imier convertit, par ses prédications, les habitants de cette île qui étaient encore sous la domination des idées païennes. C'est là, sans doute, ce qui a donné lieu à la légende du griffon que l'on raconte ainsi :

« En ce temps-là, il arriva qu'une île du

voisinage, habitée par des païens, fut infectée par un horrible griffon qui attaquait chaque jour et dévorait les hommes. Dans cette cruelle extrémité, le roi de l'île délégua des députés aux gouverneurs de Jérusalem, promettant que si on envoyait dans son île quelque saint homme qui pût les délivrer de ce monstre, lui et son peuple embrasseraient la foi chrétienne. Comme personne n'osait entreprendre cette œuvre difficile, le bienheureux Imier, inspiré d'en haut, accepta cette entreprise et se rendit dans l'île, où il fut reçu avec de grands honneurs. Quelques jours après, comme il était au milieu du peuple assemblé, le monstre, descendant des rochers où il avait établi son repaire, voulut se précipiter sur les habitants réunis. En entendant le bruit horrible de ses ailes, tous se jetèrent la face contre terre. Imier, sans rien craindre, se signa et ordonna au monstre de quitter cette terre, qu'il désolait, et de s'enfuir au plus loin, après lui avoir laissé, toutefois, en partant, un ongle de ses griffes. Aussitôt le griffon obéit et s'arracha lui-même, avec son bec, un ongle qu'il laissa tomber aux pieds du saint homme; puis, il s'envola et ne reparut jamais dans cette île. Le roi et le peuple furent convertis, et saint Imier revint à Jérusalem où il fut reçu en triomphe, rapportant l'ongle du griffon comme

un témoignage du miracle. Après trois ans de séjour en Palestine saint Imier revint au val d'Ajoie. Ayant planté son bâton de pèlerin en un endroit de la vallée, il s'en échappa soudain une source abondante qui rendait la santé aux malades venant y boire. *Largiter fons effluere cœpit, salutem praestans infirmis.* Dans l'église de Damphreux près Porentruy, on conserva longtemps comme une relique précieuse une grande corne pareille à celle d'un bœuf de Hongrie, qu'on disait être celle du griffon de saint Imier. »

(Voir Vie des Saints de Franche-Comté. Tome 4, page 83.)

15

Le Sylphe du Vaux de la Roche

(Canton de Blamont)

On tient que le vallon de Glay, qui prend sa naissance sous le fort de Blamont (Doubs), et qui traverse une partie de l'ancien comté de Montbéliard, ou du pays d'Ajoie, est un séjour aimé des fées et des Esprits.

C'est sur la riante vallée de Glay que débouche le vallon plus petit et plus resserré

qu'on appelle le *Vaux-de-Roche* (rendu célèbre par Masson, dans son roman de la *Nouvelle-Astrée*, 2 vol. in-12, Metz, 1865.) C'est une âme en peine qui expie, dit-on, dans ce désert les fautes de sa vie.

On dit qu'en lui jetant un peu de beurre et de sel, on se le rend favorable, s'il est contrariant ou mauvais.

(D. Monnier. Loc. cit., p. 55).

(Voir aussi Annuaire du Doubs, commune de Roches).

16

Une Pratique superstitieuse a Pierrefontaine

(Canton de Blamont)

Les habitants de Pierrefontaine, canton de Blamont, se livrent exclusivement à l'agriculture et aux soins de leurs bestiaux. Le désir de les conserver en bonne santé les avait portés jadis à diverses pratiques superstitieuses, dont il est rendu compte dans une pièce de 1673, portant « qu'il y a à Pierrefontaine des gens qui se servent d'herbages *avec leçons*, pour pendre au

cou de leurs bestiaux, comme de pervenche, avec sel et pain. »

(Annuaire du Doubs).

17

La Chambre des Fées (Source du Gland)

(Canton de Blamont)

Une des sources du Gland, petit cours d'eau qui traverse Glay, Meslières, Hérimoncourt et Seloncourt, pour aller ensuite se déverser dans le Doubs, sort du fond d'une caverne appelée dans le pays *la Chambre des Fées*.

Plusieurs fois, au temps des guerres féodales et autres, des individus compromis, et même des familles entières se cachèrent au fond de ce souterrain.

On raconte que, lors de l'invasion des Suédois au XVIIe siècle, les habitants du pays fuyaient et se cachaient avec ce qu'ils avaient de plus précieux dans les grottes et les cavernes. La *Chambre des Fées* avait aussi son contingent de réfugiés. Un prêtre s'y était retiré avec d'autres personnes. On le savait dans

le pays, et les cérémonies religieuses s'y célébraient dans le plus grand secret, pendant la nuit ; car les allées et venues, pendant le jour, étaient beaucoup plus dangereuses.

L'entrée de la caverne avait été masquée plutôt que barricadée, à l'aide d'énormes blocs de pierre recouverts de mousse. On entrait et on sortait par l'ouverture ou passait l'eau.

Une nuit, par un vent violent et une profonde obscurité, un homme et une femme portant dans ses bras un petit enfant arrivèrent à la grotte. A peine y étaient-ils entrés qu'un grand coup de sifflet se fit entendre. Un instant après on entendit les blocs de pierre rouler les uns sur les autres et des cris sauvages remplirent le souterrain. On avait été guetté et découvert : on était perdu.

Le prêtre se hâta de remplir d'eau sa main droite et la versa sur la tête de l'enfant.

Alors, un épouvantable massacre commence dans la grotte ; plus de quinze personnes tombent sous la hache et la massue. Le Gland roulait des flots de sang.

Ceux qui échappèrent, comme par miracle, à cette horrible boucherie, ne pouvaient plus tard en raconter les détails, sans pleurer à chaudes larmes, en se rappelant les désespérantes supplications des mères se jetant aux pieds des bourreaux qui les égorgeaient im-

pitoyablement avec leurs petits enfants dans les bras.

(Communiqué par Ch. Péchoix).

73

LÉGENDE DE SAINTE CLAUDINE DE MONTJOIE

(Canton de Saint-Hippolyte)

CLAUDINE, fille de Jean II, baron de Montjoie, était très charitable. Elle aimait à porter elle-même à la dérobée, aux pauvres, tout l'argent qu'elle recevait de ses parents, ou qu'elle pouvait obtenir d'eux sous un prétexte quelconque. Elle allait sans cesse dans les offices et dans les cuisines du château pour y recueillir quelques restes destinés aux pauvres affamés. Cette conduite éveillait contre elle le mécontentement d'un père peu prodigue. Un jour qu'elle descendait du château, portant dans les pans de son manteau plusieurs pains qu'elle allait distribuer aux malheureux, elle se trouva tout à coup en face de son père. Etonné de la voir ployant sous le poids de son fardeau : *Claudine,* lui dit-il vivement, que portez-vous là ? Et sans attendre sa réponse, il découvrit ce qu'elle s'efforçait de

cacher ; mais les pains avaient été remplacés par des touffes de roses blanches et rouges les plus fraîches et les plus belles.

Frappé du trouble de Claudine, et reconnaissant une marque de la faveur de Dieu, il la rassure par ses caresses, et lui dit de continuer son chemin sans s'inquiéter de lui. Ce père fortuné remonta au château, méditant avec recueillement sur ce que Dieu faisait de sa fille, et emportant avec lui une de ses roses merveilleuses, qu'il garda toute sa vie.

A l'endroit même où cette rencontre eut lieu, et pour en consacrer à jamais le souvenir, il fit élever la chapelle qui existe encore aujourd'hui et qui contient le corps de Claudine, morte en odeur de sainteté vers 1612.

Le château de Montjoie fut brûlé par les Français le 30 mai 1635. Rien n'échappa au désastre que quelques pans de murailles et la chapelle de Sainte-Claudine.

(Cette légende a été publiée, il y a une trentaine d'années, avec plus d'étendue, par M. Alex. Guenard, dans un journal de Besançon. Elle se trouve aussi rapportée dans l'essai sur l'histoire de la Maison et Baronnie de Montjoie, par l'abbé Richard, curé de Dambelin, page 51).

19

Le Chevalier de Clémont

(Canton de Saint-Hippolyte)

Sur le plateau de Montécheroux, lorsque la nuit s'est à demi-voilée d'une gaze de brouillard, et que la lune permet d'entrevoir des formes fantastiques qui se traînent à fleur de terre, on voit quelquefois passer, bride abattue, un cavalier noir qui a le visage ensanglanté et le front couvert d'un bandeau. Il pousse, dit-on, des cris étouffés ou furieux. Rien n'arrête sa course. Une force irrésistible l'attire sur les précipices qui servent de fossés naturels au château ruiné de Clémont, et il y disparaît avec sa monture effarée. On dit que c'est l'âme en peine d'un intendant de la seigneurie de Clémont qui, en punition de ses excès commis sur les pauvres sujets de son maître, serait condamné à errer ainsi, la tête cassée sur les rochers témoins de ses exactions et de ses crimes.

(D. Monnier. Loc. cit., p. 63).

20

Le Chateau d'Evelion

(Canton de Saint-Hippolyte)

La légende raconte que saint Ursanne, ce pieux solitaire, compagnon de saint Colomban, au commencement du VIIe siècle, chercha une retraite dans les montagnes du Doubs, du côté de Saint-Hippolyte. A peine l'anachorète fut-il établi dans le trou du rocher qui lui servait de cellule, que les habitants du voisinage vinrent le visiter. La légende ajoute que le riche Evélion l'invita à sa table pour se moquer de lui en lui faisant boire du vin, dont l'ermite ne connaissait pas l'usage et la douceur perfide. Mais Ursanne s'étant aperçu de la malice de son hôte, prononça contre sa maison la malédiction de David : « Que cette habitation soit déserte et que nul ne puisse y demeurer ! » Et voilà que, peu de temps après, la maison maudite fut envahie par des reptiles qui en chassèrent les habitants. On ne saurait dire précisément où ce château était situé.

(Voir Montjoie ou les anciens châteaux du Clos-du-

Doubs, par M. A. Quiquerez, dans les Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, volume de 1873, page 179).

21

La Trompe merveilleuse

(Canton de Saint-Hippolyte)

Dans son ouvrage sur Montjoie, M. Quiquerez dit, en parlant du château de Montvouhay, situé jadis sur le versant méridional du Lomont et ruiné depuis le XVIIe siècle, que l'on a trouvé dans les ruines de ce château une trompe en bronze de forme antique, dont le son avait, croit-on, la vertu de chasser la tempête et d'empêcher les femmes de tromper leurs maris. Il paraît, ajoute-t-il, que, depuis quelques années, la vertu merveilleuse de cet instrument s'est évanouie ou a été frappée d'impuissance, car le précieux talisman a été troqué pour une misérable pièce d'or.

(Id., p. 183).

22

SAINT-CHRISTOPHE DE MONTJOIE

(Canton de Saint-Hippolyte)

Un des sires de Montjoie devint vice-roi de Naples. Il était grand maréchal du pape, et son fils porta également des titres pompeux à la cour d'Avignon.

L'un d'eux ramena de Rome une statue de la Vierge-Marie qui orne encore la chapelle de Montjoie. Celle-ci est sous le vocable de saint Jacques ; mais ce qu'elle renferme de plus estimé, on n'ose dire vénéré, *est un grand saint Christophe* en bois qu'on plaçait autrefois dans les églises pour en écarter les voleurs. Celui de Berne, malgré sa taille colossale, ne fut pas vigilant, et, pour le punir, on le relégua dans une tour d'enceinte de la ville.

Saint Christophe de Montjoie, moins heureux encore, se laissa voler pièce par pièce. Les filles et les veuves qui désirent trouver un mari dans l'année, n'ont qu'à couper une parcelle du saint, et l'objet de leurs vœux leur arrive. Il paraît que le moyen est excellent, puisque lesdites personnes ont tant et tant

taillé toutes les parties saillantes et sensibles du saint, à commencer par le nez et les oreilles, sans négliger tous les plis de sa robe, qu'il faut de la bonne volonté pour reconnaître dans ce bloc informe une statue d'homme.

(Id.. p. 195).

23

Légende de saint Christophe

(Canton de Saint-Hippolyte)

Une statue de saint Christophe, patron des voyageurs, existe encore dans la chapelle de Montjoie. Cette statue de sept à huit pieds de hauteur et d'une grosseur proportionnée est debout, tenant un gros bâton à la main, avec lequel on dit que le saint détournait les pierres du chemin des voyageurs ou sur lequel il s'appuyait pour traverser le courant de la rivière. Cette statue est placée du côté de l'épître ; elle a la tète couronnée d'un bonnet grec et la figure tournée du côté de la porte d'entrée ; elle porte sur ses épaules un enfant auquel elle semble parler et que la tradition dit être l'enfant Jésus. Or, comme il n'y avait pas de pont au

pied de la forteresse de Montjoie pour traverser le Doubs, saint Christophe doué d'une force herculéenne se tenait assis sur le chemin pour indiquer aux voyageurs la route à suivre au pied de la montagne ou les aider à passer le gué de la rivière et recevait pour ce service une petite aumône. Or, il arriva qu'un jour un petit enfant assis sur le bord de la rivière le pria de le transporter sur l'autre rive, saint Christophe, quoique peu certain d'une rémunération quelconque pour le service de la part d'un si petit enfant, n'hésite pas, dans sa charité, à le charger sur ses robustes épaules et à s'engager avec lui dans le courant.

Mais plus il avançait plus l'enfant devenait lourd, si bien qu'à un certain moment, il détourna la tête pour se plaindre à cet enfant de sa trop grande pesanteur. Celui-ci lui rérépondit : « Je peux bien peser beaucoup, puisque je porte le monde », et il disparut. La bonté et l'humilité du saint furent ainsi récompensées par une vision de Dieu. De là lui serait venu aussi le nom de Christophe qui veut dire *Porte-Christ*.

Cette légende est, je crois, connue en Allemagne.

(Voir : abbé Richard, Monographie de Montjoie, A. Rousset, Géographie du Doubs, sur Montjoie, et

encore abbé Richard, dans son exposé des diverses significations du mot Montjoie et des vraies causes de cette dénomination attribuée à l'ancienne forteresse située à l'entrée de la vallée de Vaufrey, canton de Saint-Hippolyte (Doubs).

24

La Monnaie de Montjoie

(Canton de Saint-Hippolyte)

Les seigneurs de Montjoie avaient le droit de battre monnaie ; mais le 15 juillet 1554, l'empereur Charles-Quint défendit de recevoir dans le comté de Bourgogne la monnaie de Montjoie, comme n'étant pas de poids ni d'aloi ; ce qui a donné lieu à ce proverbe, encore répété de nos jours :

« Les mauvais payeurs payent en monnaie de Montjoie. »

(Perron. Prov., p. 117).

25

Le Champ du Mauvais Conseil

(Canton de Saint-Hippolyte)

Le saint Suaire de *Turin* a été, durant trente-quatre ans, de 1418 à 1452, à la garde des seigneurs de Saint-Hippolyte. Il était exposé chaque année sur les bords du Doubs dans un grand pré appelé le *Pré du Seigneur*. On le conservait dans une chapelle de l'église paroissiale dite la Chapelle des Buessards, qui existe encore.

Les chanoines de Lirey, en Champagne, auxquels appartenait cette précieuse relique, en avaient confié le dépôt à Humbert, comte de la Roche. Plusieurs fois, ils sollicitèrent Marguerite de Charny, sa veuve, de restituer ce dépôt ; cette dame ne répondit point à leurs réclamations ; enfin, elle assembla son conseil hors de la ville, à l'effet de délibérer sur le parti que l'on prendrait à l'égard des demandes instantes des chanoines, et ensuite de la délibération de ce conseil, elle fit donation au duc de Savoie du suaire qu'elle déroba aux recherches du chapître de Lirey, jaloux de reconquérir son glorieux trésor.

Le lieu où se tint l'assemblée dont il vient d'être parlé fut nommé *le Champ du Mauvais Conseil.*

(Annuaire du Doubs, 1846, page 148).

26

La Dame-Verte de Clémont

(Canton de Saint-Hippolyte)

Vous montez au château de Clémont, plus célèbre dans le roman de la Nouvelle Astrée que dans les annales de la province, par *la Combe à la Dame*, ravin profond, du haut duquel tombe en cascatelle le ruisseau de l'Œil-de-Bœuf. C'est à la source fraîche de ce ruisseau qu'une fée chasseresse, après avoir fatigué sa meute sous les hêtres touffus de la montagne bleue, amenait quelquefois le comte de Montbéliard, et conviait à un repas frugal ce nouvel Endymion. La montagnarde en chapeau de paille bordé et ceint de rubans bleu-céleste, vous contera que de jeunes garçons de sa connaissance qui revenaient de la foire de Sainte-Hippolyte (sans doute après avoir trop fêté Bacchus), se sont vus tout à coup investis, au milieu des pa-

quiers déserts et des bois ténébreux, par une troupe de jeunes dames ; que ces dames, aussi espiègles que jolies, en avaient fait leurs jouets, qu'elles s'étaient plu à les lutiner, à égarer leurs pas ; qu'elles avaient ensuite poussé de grands éclats de rire, répétés par les échos menteurs ; que la *Dame-Verte de Clémont* était avec elles, les dépassant de toute la tête, et paraissant présider à leurs jeux.

La tradition ajoute que ces déïtés folâtres ont leur retraite nocturne dans les grottes mêmes de la *Combe à la Dame*.

(Voir Monnier. — Culte des Esprits dans la Séquanie, p. 37).

27

Le Revenant du Chateau

(Canton de Maîche)

Un esprit revient tous les cent ans au château de Maîche. A moins d'un quart de lieue à l'ouest de cette ancienne petite ville d'*Urbs Metenuis* s'élève une verte colline où des taillis de hêtres et de chênes voilent avec quelques sapins solitaires

les ruines d'un manoir féodal. C'est là qu'un cochon noir couve un trésor. Si l'on en croit la tradition locale, ce cochon noir serait un seigneur de cette terre, bien ancien, qui, pour avoir été trop attaché aux biens de ce bas monde, aurait été condamné après sa mort, à revenir dans son exil terrestre, une fois tous les cent ans. Il sort de la *forêt des Hages*, vient rôder autour de la bourgade, une clef toute rouge à la gueule, et chercher un homme assez hardi pour la lui prendre. Quel bonheur s'il en rencontrait un ! Son âme serait délivrée de tous ses maux ; et pour sa récompense, son libérateur entrerait à l'instant même en possession de richesses incalculables. Peu s'en fallut qu'un certain maître d'école n'opérât ce miracle.

Un soir d'hiver, qu'il venait de sonner la retraite à huit heures, comme c'était alors l'usage dans cette petite ville, il rencontre l'âme du prétendu seigneur, qui, sous la forme qu'il lui est permis de reprendre, sans doute pour ne pas effrayer les gens, le prie de se transporter à minuit précis dans un souterrain du château. Le maître d'école en fait la promesse héroïque, et comme s'il n'y avait plus rien de mortel en lui, il se rend à point nommé au lieu fatal.

Le sanglier noir lui apparaît, la gueule en-

flammée et tenant la fameuse clef entre ses dents. A cette vue, toute la pusillanimité du pauvre maître d'école se montre et l'héroïsme s'évanouit. Les yeux égarés, le front pâle, les cheveux hérissés, le malheureux s'enfuit à toutes jambes ; et, de son côté, l'âme désolée, disparaît en poussant des cris lamentables.

(D. Monnier, p. 48 et 499).

28

La Grotte de Mamabey

(Canton de Maîche)

Plusieurs grottes curieuses se trouvent sur le territoire du Mont de Vougney, canton de Maîche, dans l'une d'elles qui porte le nom de Mamabey, les bergers se réunissent tous les ans à la Pentecôte pour un banquet frugal.

On ignore l'origine de cette coutume et l'on pense que cette grotte a été autrefois habitée.

29

La Sirène du Doubs

(Canton de Pont-de-Roïdes)

Le sire de Mathay, riche et puissant seigneur, aimait éperdûment une belle inconnue avec laquelle il se promenait souvent jusqu'à minuit sur les rives du Doubs. Une fois entre autres qu'il la suppliait, après mille serments de fidélité, de se faire connaître et de lui accorder sa main, elle lui échappe et disparaît. Bientôt l'amant délaissé voit sortir de la rivière une autre jeune fille plus belle que Vénus et vêtue comme elle. La nymphe s'approche du baron et met en œuvres toutes ses grâces pour lui plaire. Elle le prie d'une voix douce et charmante de descendre avec elle parmi les roseaux du rivage. — « Non, répondit énergiquement le chevalier. J'ai juré fidélité à celle que j'aime. » Sorti victorieux de cette épreuve, le sire de Mathay épousa enfin sa bien-aimée qui mit au don de sa main une condition unique. — « Permets-moi, seulement, avait-elle dit, de ne point passer tout entière avec toi, la nuit du vendredi. Ne demande

pas pourquoi, ne cherche pas à t'informer où j'irai en te quittant. De ce secret dépend tout notre bonheur et ma vie. » La clause acceptée, l'hymen accompli, rien durant quelque temps ne troubla la paix de cet heureux couple ; mais la jalousie qui s'est emparée du cœur de Mathay le rend inquiet chaque fois que son épouse vient à quitter le lit nuptial. Où va-t-elle, et pourquoi ces équipées nocturnes ? Il veut enfin éclaircir ce mystère. Il épie une belle nuit la fugitive et parvient sur ses pas jusqu'au bord du Doubs où elle se plonge et commence à se jouer parmi les ondes. Mais, ô surprise ! qu'a-t-il vu sous l'eau transparente du fleuve ? Le corps de la baigneuse qui s'allonge et se termine comme celui des sirènes. L'épouse chérie du sire de Mathay n'était rien moins que la *Sirène du Doubs*. La découverte du mystère fit évanouir l'enchantement.

L'épouse du sire de Mathay ne reparut jamais au château et l'infortuné baron expia par de cruels revers tout ce qu'il avait goûté de bonheur dans une alliance éphémère.

(Voir Recueil de l'Acad. de Besançon, séance du 23 août 1862, p. 68).

(Voir aussi Album Franc-Comtois, p. 68).

30

Le Temple de Diane, a Laval

(Canton du Russey)

Voici la première tradition qu'il m'a été possible de recueillir dans le canton du Russey : elle n'offre guère qu'un médiocre intérêt.

L'église de ce village, qui doit, dit-on, son commencement à un monastère dépendant de Montbenoît, paraît fort ancienne. Quelques habitants croient que cette construction remonte au VIIIe siècle. D'autres vont plus loin et affirment que c'était un temple consacré à Diane.

(Voir annuaire du Doubs, 1846, p. 182).

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

I

LÉGENDE DE SAINTE COLOMBE

(Bords du lac de saint Point)

(Canton de Pontarlier)

Au commencement du IIIe siècle, à l'époque où saint Ferréol et saint Ferjeux furent martyrisés à Besançon, vivait avec son père, au hameau de de Bregille, une douce et chaste jeune fille du nom de Colombe. Elle avait seize ans, et était d'une remarquable beauté. Valérius, le chef romain, en fut épris. Un matin, il se présenta devant elle, et lui dit : Tu es belle, jeune fille ; quitte ton père et sa cabane, et viens dans mon palais ; je te donnerai de riches parures et je te comblerai de mille faveurs. Colombe,

qui était sage, demeura insensible à la prière du Romain. Valérius, dédaigné par la jeune chrétienne, jura de se venger. Le lendemain, la pauvre jeune fille fut arrachée à son père et conduite par de grossiers soldats devant le juge romain. Toute défense étant pour elle inutile, elle pleurait en silence et priait avec ferveur. Nous l'avons destinée au culte de l'amour, dit le juge romain ; qu'on la mène au temple de Vénus, et que là, aux yeux de tous, elle soit dépouillée de ses vêtements. Au moment où on lui arrachait son dernier voile, ses cheveux se déroulent, grandissent tout à coup, et, pour sauver sa pudeur, l'enveloppent jusqu'aux pieds. Valérius devient alors plus téméraire. Il s'élance vers Colombe et veut porter la main sur ce voile céleste. A l'instant, il est frappé de mort. La foule épouvantée s'enfuit et la vierge chrétienne, après avoir dit adieu à son père, prend le chemin des montagnes pour y chercher un abri sûr et y vivre dans la solitude, la prière et l'extase. Non loin de Pontarlier, dans la plaine stérile que baigne le Drugeon, Colombe se choisit un réduit dans le creux d'un rocher. Elle y vécut longtemps. Une main invisible lui apportait chaque nuit le peu de nourriture qui lui était nécessaire. La mort la respectait. Un soir, son ange gardien l'emporta dans le ciel, au milieu

d'un cortège de vierges et d'esprits purs. La cellule de Colombe a été depuis convertie en oratoire. On y vint de si loin pour la prier, qu'un village se forma en cet endroit. Il porte encore aujourd'hui le nom de sainte Colombe.

2

LÉGENDE DE DAMVAUTHIER OU DU VAL SAINTE MARIE

(Bords du lac de saint Point)

(Canton de Pontarlier)

ENTRE Pontarlier et Mouthe, au pied des montagnes du Mont-d'Or et de Noir-Mont, dans la vallée que le Doubs arrose en traversant les lacs de Sainte-Marie et de Saint-Point ; il existait autrefois une ville populeuse et florissante, nommée Damvauthier. Un jour d'hiver que la neige tombait à gros flocons, une pauvre femme, portant son enfant dans ses bras, avait parcouru la ville entière en demandant l'aumône à toutes les portes. Personne n'avait eu pitié d'elle ni de son enfant. Elle s'éloigna en pleurant de cette ville inhospitalière. Elle se traîna chancelante et engourdie jusqu'aux pieds d'une madone, où elle s'agenouilla pour prier la

Vierge Mère. « Bénissez-nous, Marie, lui dit-elle ; je succombe et mon pauvre enfant va mourir de faim et de froid dans mes bras. » Elle achevait à peine sa prière qu'un vieillard se présenta devant elle. Il lui dit d'une voix douce : Vous souffrez, pauvre femme ; venez : je suis pauvre, mais charitable ; vous partagerez avec moi le peu que Dieu me donne. Sa rustique demeure était à quelques pas de là, au pied de la colline. La jeune femme y entra, précédée du vieillard. Il la fit asseoir auprès d'un feu pétillant et lui offrit à manger. Un beau chien vint caresser les mains endolories de l'enfant, qui commença bientôt à sourire d'aise. Le vieillard leur prépara un lit de bruyère où la mère et l'enfant ne tardèrent point à s'endormir. Le lendemain matin, la mère, réveillée avant le jour, appela et chercha en vain le vieillard. Il avait disparu (1). Au lieu même où la veille s'élevait la ville inhospitalière de Damvauthier, on ne voyait plus qu'un lac immense. La mère vécut encore longtemps. L'enfant devint un puissant guerrier. C'est lui qui, pour consacrer le souvenir

(1) Ce solitaire était saint Ponce ou saint Point, qui a été canonisé par la voix du peuple, et en commémoration duquel les habitants qui s'établirent sur les rivages du lac de Damvauthier changèrent ce nom en celui de Saint-Point.

de cette nuit mémorable, convertit la mystérieuse cellule en un prieuré, où les misérables étaient toujours secourus.

Plus d'un pêcheur de ces parages a vu sous les eaux transparentes du lac, et sortant de la vase qui en fait le fond, les clochers de la cité maudite. Plus d'un a entendu leurs sombres lamentations à la veillée du jour des morts.

3

La Dame verte

(Canton de Pontarlier)

Un certain jeudi, les écoliers du collège de Pontarlier en vacance, avaient dévalisé les fruits d'un jardin, et, loin des yeux des maîtres, au bord d'une sablière creusée en abîme profond, ils savouraient en paix le butin de leur maraude. L'Achille de la troupe faisait surtout le brave, et raillait ceux qui semblaient avoir peur. Tout à coup un fantôme apparaît : c'était la *Dame verte*. Chacun fuyait en criant. Arrivés aux portes de la ville, les enfants se rassemblent et se comptent : un seul manquait : c'était le héros de la bande. Pour le punir de son audace, la *Dame verte* l'avait précipité dans la sablière. Mais,

arrivant au fond avant lui, elle le reçut dans un pli de sa robe et le déposa doucement sur le gazon. Il en fut quitte pour la peur; mais dès ce jour, il devint un modèle de sagesse, car la leçon lui avait profité. Aujourd'hui encore les enfants de Pontarlier ne passent qu'avec effroi devant la sablière.

4

Le Pas de la Vierge

(Canton de Pontarlier)

En ce temps-là, un violent incendie éclata au quartier Morieux, à Pontarlier. La flamme, que le vent excitait, menaçait de dévorer toute la ville. Aucun secours humain ne pouvait arrêter le fléau. Le Maïeur de la cité, vénérable et pieux vieillard, invoque tout haut le secours de la sainte Vierge, et fait vœu d'envoyer en pèlerinage à *Notre-Dame des Ermites* deux principaux habitants de la ville si, par miracle, le feu s'éteint. Les prêtres et les religieux, accourus en procession sur le théâtre du sinistre, tombent à genoux et entonnent le *Salve Regina*. Soudain on voit apparaître au sommet des *Pareuses* la Sainte Vierge dont la main s'éten-

dait pour bénir. Aussitôt le vent tourne et l'incendie s'éteint sous un torrent de pluie. Dès lors sur la colline où apparut la Vierge, on admire, parmi les sapins et les herbes, l'empreinte merveilleuse de son pied. Un tableau votif, offert par la ville de Pontarlier, se voit à Einsiedeln et perpétue le souvenir de ce miraculeux évènement.

5

Berthe de Joux

(Canton de Pontarlier)

A dix-sept ans, Berthe fut donnée en mariage à Amaury. Bientôt celui-ci dut partir pour une guerre lointaine et se séparer d'une épouse tendrement aimée. Après quatre ans d'absence, un chevalier blessé se présente à la porte du château de Berthe et demande l'hospitalité. Berthe le reconnaît du haut de son balcon, c'est un ami de sa jeunesse, c'est Amé de Montfaucon. « Entrez, ami, lui dit-elle, et donnez-moi des nouvelles d'Amaury, mon fidèle époux. » L'imprudente accueillait dans Amé de Montfaucon un perfide séducteur. Bientôt, femme coupable, elle oublie ses devoirs et n'a plus la

force de lui interdire le seuil de la chambre nuptiale. Amaury revient quelque temps après. Il entre sans escorte dans l'enceinte de son manoir et surprend les deux coupables. La colère lui inspire une cruelle vengeance. Berthe fut enfermée dans une cellule étroite et Amé de Montfaucon fut pendu à un arbre de la forêt voisine. Berthe mourut dans son cachot dont la fenêtre était tournée du côté de la forêt. Elle vit jusqu'à sa dernière heure le cadavre de son séducteur suspendu au gibet. Cette forêt, qui regarde le fort de Joux, a conservé le nom du pendu, et s'appelle encore aujourd'hui le bois de la Fauconnière (1).

(1) On peut lire dans la *Revue franc-comtoise*, année 1889, n° de novembre, une intéressante pièce de poésie sur Berthe de Joux, due au Dr Léon Chapoy, avec des illustrations de Ch. Abram.

6

Loïse de Joux et Thiébaud de Neuchatel

(Canton de Pontarlier)

Loïse avait vingt ans. Elle était belle ; mais son front portait déjà la trace de la douleur. Chaque jour elle se dérobait comme une ombre et allait s'asseoir pâle et rêveuse au sommet de la montagne. Autrefois, elle faisait l'orgueil de sa famille Maintenant, son vieux père, désespérant de la voir guérir d'un mal triste et lent dont son cœur était atteint, pleurait d'avance une mort prématurée. Un soir que la jeune fille errait sur les rochers de la Fauconnière, un chevalier bardé de fer se présente à elle. « Loïse, lui dit-il, pourquoi pleurez-vous toujours ? Je viens vous offrir mon amour. » — L'amour ! dit-elle ; ah ! c'est lui qui me tue ; depuis trois ans je suis sans nouvelle de Thiébaud. Sans doute il a péri sous le glaive de l'infidèle. — « Erreur, dit le chevalier : j'ai vu Thiébaud de Neufchâtel. Il est en Palestine ; heureux comme un sultan, il vit entouré de belles maîtresses et ne songe point à revenir. » — « Il vit ! Oh ! ce mot m'arrache à la mort ! Puisse-

t-il être heureux, dit Loïse. Il vit ! c'est assez pour mon cœur. » — « Oubliez le parjure reprend le chevalier, et acceptez cet anneau et cette chaîne d'or en gage de ma foi. » — « Merci, dit-elle, je préfère mon martyre à l'espoir d'un autre bonheur. » — A ces mots le chevalier lève sa visière, tombe aux genoux de Loïse qui reconnaît Thiébaud. Un cri de bonheur s'échappe en même temps des lèvres et du cœur des deux amants fidèles ; mais le ressort de la vie de Loïse s'était brisé. Le lendemain on l'enterra et l'on écrivit sur sa tombe : Loïse morte de bonheur.

7

La Jument du sire de Joux

(Canton de Pontarlier)

AMAURY, après maintes campagnes, s'ennuyait seul et oisif dans son château. Pour se distraire, il allait souvent se promener à cheval. Un jour, montant sa plus fière cavale, il traversait, pour sortir, la porte du manoir. Comme il passait, la herse vint à tomber et coupa en deux le corps de son cheval. Amaury ne s'en aperçut pas, et le cheval, sur deux pieds seulement

continua son galop à travers la campagne. Il arriva dans une gorge sauvage appelée *la Combe*, où jaillit une fontaine. L'animal que la soif dévore, s'approche de la source et se met à boire, à boire indéfiniment. Amaury fait de vains efforts pour obliger son cheval à relever la tête. Il saute à terre et veut le frapper ; mais à l'instant il s'aperçoit que son cheval n'a plus que deux pieds et que l'eau à mesure qu'il la boit ruisselle sur le sol par sa large blessure. Amaury s'enfuit épouvanté dans son castel. Il conte l'aventure à ses gens. Chacun veut voir ; mais on ne retrouve plus le cheval à la *Fontaine ronde*. Une fée avait rendu l'animal invisible. Depuis ce temps, la Fontaine ronde coule toujours, mais avec intermittence. Elle retient et donne son eau alternativement de six en six minutes. Les habitants de la contrée ont cru longtemps que c'était la jument invisible du sire de Joux qui, venant cent fois le jour étancher à cette fontaine la soif qui la dévore, en tarissait les flots, et que l'onde ne renaissait que quand l'animal désaltéré cessait de boire.

8

Les Dames d'Entreporte

(Canton de Pontarlier)

Le sire de Joux avait trois filles belles à rendre un ermite amoureux. Le jeune seigneur Amaury aimait Loïse ; Berthe était adorée de Gaston, brave comme saint Georges ; le troubadour Arthur brûlait pour Hermance. Mais les châtelaines orgueilleuses se moquèrent de leurs prétendants. Gaston résolut d'en tirer vengeance. Il réunit dans son castel tous les seigneurs des environs, qui avaient comme lui servi de jouets aux dames de Joux. Liguons-nous, leur dit-il, et défendons à tous les chevaliers comtois la porte des trois cruelles. L'alliance est conclue. Les chevaliers bardés de fer font le guet jour et nuit sur toutes les avenues du castel qui devient silencieux comme un tombeau. L'herbe et la mousse croissent aux dalles du porche et aux pavés des cours. Privées d'adorateurs, les châtelaines se désolent. Autant vaudrait être cloîtrées, disaient-elles, que de vivre ainsi, sans avoir à ses pieds un amoureux. O nourrice, bonne mère, disaient-elles encore,

monte sur la plus haute tour. Vois-tu venir dans la plaine quelque noble servant d'amour ? — Je ne vois, répondait Hélène, ni panache ni cimier de beau chevalier servant d'amour ; je ne vois que le faucon qui rapporte sa proie du fond de la vallée. Le sire de Joux dit alors à ses filles : Il y va de l'honneur de mon blason. Je ne puis souffrir cette injure faite à ma vieillesse. Allez, mes pages, et conviez pour une fête les châteaux lointains. Un grand pas d'armes doit se tenir au castel de Joux. La lice sera ouverte à tout venant et la main de ses trois filles appartiendra aux trois chevaliers qui se seront le plus distingués dans les nobles luttes du tournoi. Oublieux de leur promesse, les seigneurs arrivent tout resplendissants d'or et d'acier sur leurs fougueux palefrois. Le sire de Joux siégeait au milieu de ses filles dont la beauté excitait l'ardeur des chevaliers. Le champ-clos est ouvert. Au son des trompettes le combat s'engage. Après une lutte terrible, trois héros seuls restent debout. A eux, le prix de la victoire ! C'étaient Bras de Fer, Raymond le Bossu et Hugues au pied fourchu, les trois plus vilains de la troupe.

Honteuses et désespérées, les filles du sire de Joux, jadis si fières, cherchent un artifice pour tromper les vainqueurs. Sires, leur disent-elles, accordez-nous une faveur. Permet-

tez qu'un long voile nous dérobe aux yeux des indiscrets. Nous avons fait vœu à Notre-Dame de ne nous présenter à l'autel que sous un vêtement qui nous cache entièrement aux yeux des assistants. Les preux applaudissent à un si pieux dessein. L'heure solennelle est venue. Les cloches sonnent. « Allez, allez, belles voilées, recevoir l'anneau nuptial. » Bientôt le prêtre leur dit d'une voix solennelle : « Damoiselles et nobles chevaliers, je vous unis. Soyez heureux ! » Alors les épousées enlèvent leurs voiles trompeurs. Ce sont trois ignobles vassales qui, substituées aux filles du sire de Joux, ont reçu les serments des nobles vainqueurs. Ceux-ci ne peuvent contenir leur courroux. Ils tirent tous trois leurs épées et s'élancent à la poursuite de leurs fiancées perfides. Elles fuyaient vers le noir défilé d'Entreporte. Là, sur le point d'être atteintes par le glaive vengeur des chevaliers, elles sont changées soudain en trois gigantesques rocs blancs et nus, qui s'appellent encore aujourd'hui les *Dames d'Entreporte*.

9

Le Pleurant des Bois

(Canton de Pontarlier)

On appelle de ce nom dans les montagnes de l'arrondissement de Pontarlier des accents plaintifs qui viennent à l'oreille du voyageur, et que l'on prend tantôt pour les tristes plaintes d'une créature humaine qui se meurt dans quelque précipice, tantôt pour celles d'un esprit infortuné qui promène sa mélancolie dans les plus profondes solitudes.

10

Le Tilleul du Sabbat

(Canton de Pontarlier)

Le sabbat était le grand Sanhédrin des esprits de l'autre monde et des sorciers de celui-ci. Il n'y a guère plus de cinquante ans qu'il se tenait encore à Pontarlier sur un tilleul gigantesque planté entre un couvent de religieuses et les ruines d'un

vieux château. Un ouragan renversa cet arbre remarquable. On ne sait si les lutins ou le diable en avait mangé le cœur ; mais il n'avait pour ainsi dire plus que l'écorce. Quand minuit sonnait, on entendait d'abord dans le gros tilleul un air mélancolique puis des soupirs avec des cliquetis de chaînes, et bientôt après des miaulements, de grands éclats de rire, des chants discordants, accompagnés d'un bruit d'instruments de cuivre. Les sons aigus d'une flûte dominaient le concert infernal. C'était Satan lui-même qui jouait de la flûte au sabbat. Au premier chant du coq, tout rentrait dans le silence. Plus d'un vivant, qui confessa avoir assisté à ces réunions diaboliques sur lesquelles on a fait tant de récits, a expié ses fautes sur les bûchers de l'Inquisition.

II

Charles-le-Téméraire et le Fantôme du Guerrier de Morat

(Canton de Pontarlier)

APRÈS les sanglantes journées de Granson et de Morat, Charles-le-Téméraire se replia sur la Franche-Comté et vint camper à *la Rivière*, bourg fortifié au

pied du Laveron. Retranché dans le camp dont il avait entouré cette petite place, Charles y rassemblait les débris de son armée et de nouveaux soldats pour recommencer la guerre.

Mélancolique et solitaire, il restait des jours entiers sans parler. Un soir qu'il combinait dans sa pensée des plans d'attaque et de défense, le fantôme noir d'un de ses soldats tués à Morat lui apparut et lui dit : « Charles ? ton étoile pâlit; renonce à la guerre et songe à ton éternité ! » Le duc saisit son épée pour punir celui qui ose lui parler de la sorte. Il lui porte trois coups vigoureux; mais le fer ne frappe que le vide. Le fantôme lui crie alors d'une voix terrible : « Ta colère est impuissante; j'ai laissé mes os sur le champ de bataille de Morat. Mon ombre va t'attendre sous les murs de Nancy. » A quelques mois de là, Charles-le-Téméraire, qui avait porté la guerre en Lorraine, reçu la mort devant Nancy.

12

L'Oratoire de Sainte Hélène

(Canton de Pontarlier)

Entre les villages de Villesaint et Dammartin, sur le penchant de la côte qui domine au couchant la plaine de la *Chaux d'Arlier*, s'élève une modeste chapelle contre le mur à demi écroulé d'une enceinte que la faux respecte, parce que là furent autrefois enterrées les victimes d'une peste qui ravageait le pays. Hélène, jeune fille de l'un de ces villages, quand tous fuyaient l'hôpital de Saint-Lazare, où s'entassaient les pestiférés, se dévoua charitablement et paya de sa vie le bonheur qu'elle trouvait à soulager l'infortune de ses frères. Dieu voulut prouver à nos pères que la charité est la voie la plus sûre pour arriver à lui, et sur la tombe d'Hélène, il permit que des miracles s'accomplissent. Nos hagiographes Francs-Comtois, dans leur ouvrage moderne en quatre volumes, n'ont point écrit la vie de cette sainte fille. Cependant, en 1841, Aug. Demesmay, visitant l'oratoire de sainte Hélène, trouva, dormant à l'ombre de ses murs, une pauvre

enfant qui laissait ainsi le bon Dieu garder son troupeau dans les pâturages d'alentour. Le bruit de ses pas réveilla la bergère. Il lui demanda si réellement sainte Hélène avait été inhumée en cet endroit. « Assurément, dit celle-ci, car j'ai bien souvent entendu remuer et chanter dans sa tombe. »

13

Le Mouton noir

(Canton de Pontarlier)

Autrefois Jeannot, jeune berger du village de Doubs, se donna au diable sur la montagne de la Pareuse. Satan lui promit vingt ans de vie et tous les biens de la terre, à la seule condition qu'au bout de vingt ans Jeannot *reviendrait* sous la forme d'un *mouton noir* et serait condamné à errer jour et nuit à travers les forêts qui couvrent et environnent la Pareuse. Ce pacte étant conclu et signé, le diable mit à la disposition de Jeannot un magnifique cheval tout sellé, un costume couvert d'or et de pierreries, une bourse pleine d'or et il disparut. En un clin d'œil, le berger est transformé en gentilhomme. Il laisse là ses pauvres vêtements, monte à

cheval et parvient en un instant à l'endroit où jouaient les bergers ses camarades. Holà! leur dit-il en passant, allez sur la Pareuse, vous y verrez du nouveau et vous pourrez dire que Jeannot n'est plus berger. Les pauvres garçons, qui ne l'avaient point reconnu, se rendirent aussitôt sur la Pareuse, où ils trouvèrent sur l'herbe les vêtements du berger. Au moment où l'un d'eux se baissait pour les ramasser, un nuage de fumée s'éleva en cet endroit, et l'on entendit dans le lointain une voix qui disait : Jeannot s'est donné au diable! il est maudit!...

Les bergers prirent la fuite et racontèrent au village cette étrange aventure. On en parla beaucoup d'abord; ensuite on en parla moins; enfin on n'en parla plus. Les anciens compagnons de Jeannot étaient devenus des hommes, et les enfants d'une autre génération allaient à leur place garder les troupeaux sur la Pareuse. Un soir quelques paysans, qui s'étaient attardés à la foire de Pontarlier, avaient pris les sentiers de traverses pour abréger le chemin. Ils chantaient joyeusement et ne pensaient ni à Dieu ni au diable. Tout à coup, au détour d'un bouquet d'arbres, ils aperçoivent un *mouton noir* énorme, le front armé d'une double paire de cornes, qui darde sur eux des regards flamboyants et qui s'apprête à leur disputer le

passage. A cette vue, les paysans effrayés rebroussent chemin et s'enfuient, poursuivis par l'affreux mouton noir. L'un d'eux, qui était peut-être un peu ivre et qui tomba dans sa fuite, fut tué par l'animal qui le cribla de coups de cornes. Le lendemain on retrouva son cadavre horriblement mutilé. On se souvint alors de ce qu'avaient dit autrefois les petits bergers de la disparition de Jeannot; et, comme on vit souvent le même mouton noir errer au bord de la forêt, personne n'osa depuis s'y aventurer aux heures tardives, à part quelques étrangers qui, ignorant le péril, furent victimes de la rage du mouton noir. Ce mouton noir, c'est Jeannot qui, après avoir joui pendant vingt ans de tous les biens de ce monde, subit sa peine de réprouvé. On dit qu'aujourd'hui le mouton noir de la Pareuse n'a plus le pouvoir de nuire aux vivants. Malgré cette assurance, on le redoute encore dans le pays et le passant attardé aime mieux faire un long détour que de traverser cet endroit maudit, où l'on craint toujours de rencontrer le mouton noir.

14

Les Chats sur l'Arbre

(Canton de Pontarlier)

Un cavalier passant sous le château de Joux, aperçut plusieurs chats sur un arbre. Il s'avance et détache une escopette qu'il portait, fait tomber de l'arbre un demi-ceint auquel pendaient plusieurs clés, et les emporte au village. Etant descendu au logis, il demanda à dîner. La maîtresse ne se trouve point non plus que les clés de la cave. Il montre le demi-ceint et les clés qu'il portait, l'hôte reconnaît que c'est le demi-ceint et les clés de sa femme, laquelle arrive sur ces entrefaites, étant blessée à la hanche droite. Le mari la prend par rigueur. Elle confesse qu'elle venait du sabbat et qu'elle y avait perdu son demi-ceint et ses clés, après avoir reçu un coup d'escopette en l'une des hanches. Boguet rapporte cette histoire dans son *discours des sorciers*.

15

Le Dragon de la Reuse

(Canton de Pontarlier)

On racontait encore au commencement du XIXe siècle à la Cluse et aux Verrières qu'une espèce d'hydre ou de dragon épouvantable, aux sept têtes et sept gueules monstrueuses, ravageait tout autrefois dans le val de Travers conduisant de Pontarlier à Neufchâtel. Le conducteur de la diligence qui faisait le service entre ces deux villes n'avait plus peur du monstre en 1826. Il affirmait alors aux voyageurs que la contrée avait été depuis longtemps délivrée de ce dragon par un hercule nommé Raimond, de Saint-Sulpice ; mais il ajoutait sans rire, avec un accent de conviction, que le dragon aurait avalé ses deux chevaux en travers sans les mâcher.

16

Le Pont de l'Abbaye

(Canton de Montbenoit)

L'abbaye de Montbenoit fut fondée par Landry de Joux en l'an 1100. Il transplanta dans ce pays, alors inculte, des vassaux du royaume d'Arles, et les donna aux moines en *toutes justice et directs droits et dépendance.*

Le dialecte du Sauget et environs de Montbenoit, le prouve encore assez clairement ; c'est presque le doux et fin parler de la Provence. En 1218, Henri de Joux l'enrichit encore de nouveaux biens, et dans les siècles suivants plusieurs autres seigneurs de cette noble maison ajoutèrent encore aux libéralités de leurs ancêtres; car dans ces temps où le pauvre pays de Bourgogne n'avait encore ni cour permanente, ni capitale somptueuse, le luxe des riches barons consistait surtout à doter à l'envi couvents de nonnes et de moines. L'abbaye de Montbenoit devint ainsi une des communautés les plus riches de notre province.

Un des privilèges des moines de l'abbaye était de faire payer le passage aux voyageurs

qui traversaient le pont jeté sur le Doubs, non loin de leur cloître. Une fois, c'était en avril 1125, un soir, une jeune fille dont la mère était au lit de mort arrivait montée sur son âne, au pont de l'abbaye de Montbenoit. Un moine l'arrête et lui demande de l'argent. *Las-moi !* dit-elle, je n'en ai point. Je vais voir ma mère à Montbenoit. Laissez-moi passer pour l'amour de Dieu. Le moine cupide lui refusa le passage. Soudain elle dirige son âne du côté de la rivière et s'élance avec lui au milieu du Doubs, où elle périt noyée. Sa vieille mère aussi mourut bientôt après. On dit que depuis ce temps, chaque année au 15 avril, l'ombre de la jeune fille pénétrait dans le couvent, entrait dans la cellule du moine, le prenait aux cheveux, lui faisait courber le le dos, lui mettait un mors à la bouche et, montée sur lui, comme autrefois sur son âne, elle le faisait marcher jusqu'au pont de l'abbaye sur ses mains et ses genoux, en le meurtrissant de coups et en lui disant : Ma mère en mourant est allée au ciel. Tu me l'as ravie pour toujours, car tu m'as fait mourir en état de péché. Pendant quarante années le moine endura ce martyre, et n'en fit la révélation qu'à l'heure de sa mort. Une sculpture placée au chœur du cloître conserve la mémoire de ce fait. Elle représente une jeune fille qui chevau-

che sur les épaules d'un homme qu'elle frappe d'une houssine et qui porte un mors à la bouche.

17

Légende de Saint Gorgon

(Canton de Montbenoit)

Gorgon étant mort martyr en Orient, ses restes furent transportés à Rome, où il fut canonisé. Vers 765, la peste désolait le diocèse de Metz. Pour conjurer le fléau, l'évêque de cette ville, saint Chrodegand, envoya des ambasseurs au Saint-Père, avec mission de lui demander une relique. Le pape remit à ces pieux envoyés une châsse d'argent renfermant le corps du bienheureux saint Gorgon. La sainte caravane se met en route et des miracles éclatent à chaque pas depuis Rome jusqu'au monastère d'Agaune, où l'on se repose un peu de temps ; puis les pèlerins continuent leur route. Mais chose étrange, aucun nouveau miracle ne vient à se manifester. On continue à suivre la voie romaine d'Italie en Gaule par Orbe et Pontarlier. Tout à coup, non loin de la source de la Loue et de la roche de Haute-Pierre, le

char triompal roule dans un fossé. La châsse s'entr'ouve : elle est vide !... Le corps de saint Gorgon avait été soustrait par les moines du monastère d'Agaune. L'évêque de Metz porte plainte au roi Pépin, qui envoie aussitôt une armée pour redemander aux moines d'Agaune la relique qu'ils sont accusés d'avoir soustraite. Ils font peu de résistance et s'excusent comme ils peuvent de leur pieux larcin. La sainte caravane, à qui la précieuse relique a été restituée, continue son chemin, et des miracles s'opèrent de nouveau jusqu'au terme du voyage.

Sur le lieu même où la sainte litière s'était entr'ouverte, on construisit un oratoire où un orteil du saint fut conservé longtemps dans un coffret d'ivoire et de vermeil. Toutes sortes de miracles s'y opéraient. De nombreux pèlerins y accouraient de toutes parts. Bientôt un village s'éleva en cet endroit fréquenté par tant de visiteurs. Ce village existe encore aujourd'hui non loin de la source de la Loue et de la roche de Haute-Pierre. C'est Saint-Gorgon.

18

La Louve et la Chèvre sorcière

(Renédale, canton de Montbenoit)

« Je prends plaisir à relire ces contes,
« Si je n'y crois comme à la vérité. »
Ch. Viancin.

Autrefois les bergers de Renédale, petit village du canton de Montbenoit, gardaient leurs troupeaux de chèvres et de moutons sur le sommet de la montagne, d'où l'œil plonge dans les gorges de Mouthier. Tout-à-coup une louve affamée sortit d'une forêt du voisinage et vint fondre sur le troupeau. Les brebis et les agneaux furent assez heureux pour échapper à la dent de leur vorace ennemie. Mais la louve poursuivait une chèvre qui avait pris la fuite du côté du précipice. Déjà elle n'était qu'à deux pas de l'abîme, quand la louve n'ayant plus qu'un bond à faire s'élança de toute sa force sur cette riche proie. Par un brusque détour la chèvre esquiva l'atteinte de la louve. Celle-ci, emportée par son élan, se précipita du haut de la roche à pic dans un

ravin d'une profondeur épouvantable. Les bergers de Renédale accoururent, la chèvre n'avait aucun mal et broutait tranquillement une branche d'épine, tandis que, des profondeurs du val, d'horribles hurlements montaient jusqu'à eux. La bête vorace, en tombant la tête la première dans le bassin d'une source abondandante, poussa des cris si fort et si affreux que les eaux qui s'en échappent les répètent encore aujourd'hui dans les échos de la vallée. Les bergers de Renédale et ceux d'alentour allaient redisant que ces cris n'étaient autres que les hurlements de la *Louve*. C'est pourquoi la rivière qui prend sa source en cet endroit sous une immense roche caverneuse a été depuis appelée la *Louve* par corruption *la Loue*.

Mais la tradition ajoute que la pauvre bique, pour avoir su échapper si merveilleusement au trépas, fut accusée d'être sorcière, ce qui anciennement arrivait aux chèvres aussi bien qu'aux femmes. Elle fut mise à la torture, jugée en due forme, condamnée et brûlée toute vive.

19

Les Grottes de la ville du Pont

(Canton de Montbenoit)

A la ville du Pont, village situé dans le val du Sauget, canton de Montbenoit, on aperçoit près des bords du Doubs des bancs de rochers plats, au milieu desquels se trouvent des cavités de formes circulaires, que l'on désigne dans le pays sous le nom de Chaudières. Non loin de là, on remarque dans un rocher l'ouverture cintrée d'une caverne dans laquelle, suivant la tradition, les *Fées bienfaisantes* du canton faisaient cuire des gâteaux.

A deux kilomètres et demi de la même commune, en un point où les bancs de rochers se relèvent perpendiculairement, on trouve une autre ouverture ovale, d'un accès difficile. Parvenu à l'entrée qui est à quinze mètres au-dessus du sol, on découvre sur le côté méridional trois salles de grottes dont la voûte est percée d'une crevasse qui donne passage à l'air. Quand les bergers font du feu dans ces cavernes, la fumée s'échappe par les crevasses supérieures, ce qui a fait donner à ces grottes le nom de *Grottes de la Cheminée*.

On croit qu'elles ont servi de refuge aux habitants du canton pendant l'invasion de Weimar, en 1636.

On y a retrouvé des débris d'armes et d'ustensiles de ménage.

20

Légende de Remonot

(Canton de Morteau)

A Remonot, non loin de la *Grotte du Trésor*, appelée aussi la *Baume du Diable*, au pied d'une montagne escarpée comme un rempart, qui reflète dans le Doubs sa cime blanchâtre, il est une chapelle creusée dans la pierre et une madone vénérée dans tout le pays.

On parvient dans cette grotte en descendant une espèce de tour adossée au rocher. La chapelle est éclairée par une fenêtre que l'on a percée dans un petit bâtiment construit sur le devant du souterrain. Cette grotte rappelle les catacombes où les premiers chrétiens se réunissaient pour célébrer leur culte. Elle est appelée l'église de Notre-Dame de Remonot, et l'on s'y rend en pèlerinage. Derrière l'autel on voit une petite source d'une eau

limpide qui coule avec un bruit argentin. On dit que c'est la bonne Notre-Dame qui a creusé de sa main, dans sa jolie grotte, cette source miraculeuse et que cette eau guérissait jadis toutes les maladies. Pourquoi n'a-t-elle plus aujourd'hui les mêmes vertus? C'est apparemment que la foi se perd ici comme ailleurs. L'histoire merveilleuse de la vierge de Remonot remonte à l'époque des croisades.

En ce temps-là, un ermite s'était retiré dans les rochers de Remonot, et y avait vécu de longues années. Ce saint homme n'appartenait pas à la catégorie des moines vulgaires : c'était un grand seigneur du pays. Longtemps il avait fait la guerre en Palestine, et, après s'être couvert de gloire sur les champs de bataille, il était revenu dans sa patrie. Mais au lieu de rentrer dans son château, il s'enferma dans ce rocher pour accomplir un vœu qu'il avait fait. Il avait apporté avec lui une statue de la Vierge qu'il avait placée dans un coin de la grotte, en lui faisant un dais avec sa bannière des batailles, et un trône avec son bouclier. Ceux qui venaient visiter le saint ermite ne se retiraient pas sans adresser une prière à la Vierge, et ils s'en retournaient ou plus heureux ou plus sages. L'eau qui baignait les pieds de la statue rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la force aux paralytiques et

guérissait les malades de la lèpre. L'influence de ces eaux bienfaisantes s'étendait jusqu'aux campagnes des alentours et faisait prospérer miraculeusement fruits et moissons.

Après la mort du saint ermite, on voulut dépouiller la grotte de Remonot du trésor qu'elle renfermait. Dès longtemps, la possession de cette statue de la Vierge excitait l'envie des chanoines de Montbenoit. Ils disaient que c'était pitié de voir la mère de Dieu logée dans un noir rocher; que l'autel de la cathédrale de Montbenoit lui conviendrait mieux, et qu'il n'y avait pas d'autre place digne d'elle. Les chanoines vinrent donc solennellement l'enlever de son asile et la transportèrent dans leur église de Montbenoit où ils l'ornèrent avec le luxe de l'époque, et, pour obtenir d'elle des miracles, comme elle en faisait à Remonot, ils lui prodiguèrent l'encens et les prières. Ce fut en vain : la Vierge restait muette. Toutes ces prières et ces somptueuses dévotions dont elle était l'objet, ne valaient sans doute pas les invocations que les pauvres pèlerins venaient lui adresser au fond de sa grotte bien-aimée, et, comme depuis le jour où les chanoines l'avaient enlevée de son modeste asile, bien des yeux s'étaient remplis de larmes, la Vierge retourna d'elle-même à son rocher, où de nouveaux et nombreux miracles s'accomplirent

encore pendant les siècles suivants. On dit que les habitants de la contrée n'ont jamais invoqué en vain Notre-Dame de Remonot.

21

La Vierge de Monpetot

(Canton de Morteau)

La tradition raconte qu'un habitant de Monpetot, nommé Dumont, rapporta de la terre sainte une petite statue en bois, sculptée avec art, et dont l'origine remontait à une époque lointaine. Le bâtiment sur lequel Dumont s'était embarqué pour rentrer en France fut assailli par une violente tempête et jeté sur la côte barbaresque. Les Maures s'emparèrent de Dumont, le dépouillèrent de tout ce qu'il possédait ; mais il parvint à conserver sa précieuse statue. Condamné à servir comme esclave un maître farouche, il vécut longtemps d'une vie de souffrances et d'humiliations. Après cette première épreuve, il réussit, par la douceur de son caractère, à inspirer confiance à son gardien. On l'employa aux travaux de l'agriculture, en le surveillant de moins près. Un jour, au temps de la récolte des foins, il se trouvait en pleine campagne,

éloigné de ses compagnons et de tout surveillant, il eut tout à coup l'idée de s'enfuir; il monte sur une mule qui se trouvait auprès de lui et s'élance au galop, atteint un fleuve qu'il traverse avec peine et parvient sur l'autre rive, retombe dans l'eau; puis, par un dernier effort, se relève avec sa monture et continue enfin heureusement sa route. De retour dans son pays natal, il fit construire un oratoire et y déposa la sainte statue, à laquelle il attribuait le bonheur qu'il avait eu de se soustraire à l'esclavage. Devant la chapelle s'élève un orme gigantesque. Les habitants du pays racontent qu'en 1793, quand on emporta la madone en Suisse, pour la soustraire aux profanations de ces temps de trouble, l'orme, qui chaque année ressemblait à un immense réseau de verdure, ne poussa pas une feuille.

22

Le trou de l'Enfer

(Canton de Morteau)

Non loin du village de Villers-le-Lac, à l'extrémité d'un sentier qui serpente dans les broussailles, il existe un ravin noir et profond, dont les bords sont

ombragés de vieux sapins moussus et crevassés. Ce lieu a un aspect sinistre qui saisit le cœur et le glace d'effroi. Du fond de cet abîme s'exhale, comme une plainte étouffée, le bruit d'une source invisible. Cette source, on l'appelle la *Fontaine du Diable* et le ravin où elle coule le *Trou de l'Enfer*.

On raconte que le diable, il y a de cela plusieurs siècles, venait de faire une tournée dans notre pays. Fatigué d'une longue marche et pliant sous le poids du sac où il renfermait les âmes qui s'étaient laissées prendre à ses embûches, il vint s'asseoir tout essoufflé à l'endroit que je viens de décrire. Mais alors, à la place du ravin, il y avait une jolie clairière tapissée de mousse et de fleurs, au milieu de laquelle s'élevait un rocher d'où s'échappait l'eau limpide d'une source. Le diable, mourant de soif, jeta sur l'herbe son lourd fardeau et approcha de la source ses lèvres brûlantes. Pendant ce temps, l'ange Gabriel, qui s'était embusqué derrière un buisson, s'avance en rampant jusqu'au sac, le charge sur ses épaules et disparaît. Satan désaltéré tourna la tête vers l'endroit où il croyait retrouver son trésor, et, ne le voyant plus, il poussa un cri terrible, qui secoua les arbres de la forêt et fit tressaillir les montagnes d'alentour. Il se livra longtemps à des recherches inutiles, avec de

grincements de dents et des rugissements de bête fauve. Enfin, il frappa la terre de son pied fourchu, avec tant de force, que le sol s'entrouvrit, entraînant le diable et la source dans ses profondeurs.

Depuis, ce lieu est maudit, et quand on est obligé de le traverser, il est prudent de réciter un *Ave* et de se signer trois fois.

23

La Grotte du Roi de Prusse

(Canton de Morteau)

Autrefois, dans le temps de nos ancêtres les Gaulois, les fées habitaient cette fraîche grotte que l'on rencontre sur la rive droite des bassins du saut du Doubs. Elles vivaient alors en parfaite intelligence avec les paysans de la contrée. On assure même que souvent elles comblaient les filets du pêcheur, et que plus d'une fois leur invisible main, guidant son aviron pendant l'orage, le conduisit au port. Mais elles s'enfuirent à la vue de Frédéric Guillaume III, lorsqu'en 1814 il entra en conquérant dans leur asile et détruisit à tout jamais le mystère et le prestige qui l'environnaient, en faisant

graver son nom sur l'arcade de la grotte, comme pour apprendre à tous qu'elle n'appartenait plus aux fées, mais au roi de Prusse.

24

La Ronde des Esprits sur les Bassins du Saut du Doubs

(Canton de Morteau)

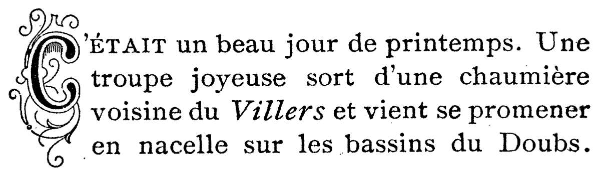
JADIS les êtres surnaturels qui peuplaient les rives du Doubs, depuis la coquille de rocher qui lui sert de berceau, jusqu'à ses magnifiques palais de Chaillexon, venaient tenir cour plénière sur les bassins du saut du Doubs, pendant les belles nuits d'été. On y voyait quand on osait regarder, les Djiuns des Noirs-Monts, sorciers dont les artifices faisaient manquer ou réussir l'œuvre de nos fromagers, et qui gardaient ou égaraient les troupeaux pendant le sommeil des pâtres ; les pâles ombres errantes dans les brumes du lac de Damvauthier, aujourd'hui Saint-Poinct ; la mélancolique ondine de la source bleue ; la dame verte de Pontarlier ; enfin tous les follets du val du Sauget et de Remonot, lutins qui font rêver d'amour les

jeunes filles, mais dont la main se plaît aussi à embrouiller leurs fuseaux, et à mêler la crinière des chevaux. Alors, dit-on, une musique enchantée errait à l'entour des montagnes ; sur les eaux limpides, on entendait des frôlements semblables à celui des ailes de l'orfraie, et les Esprits, sous la forme d'étoiles filantes, traversaient les airs pour se rendre à la ronde magique. De tout ce peuple de l'autre monde, Echo seule est restée dans les bassins du Doubs ; elle répète encore sept fois le nom qu'on lui jette, et redit les refrains des *armaillis* des Brencts et des pêcheurs de Villers. Son murmure accompagne le mugissement du fleuve, lorsqu'il se précipite du haut des rochers dans un abîme insondable.

25

LE SAUT DU DOUBS

(Canton de Morteau)



C'ÉTAIT un beau jour de printemps. Une troupe joyeuse sort d'une chaumière voisine du *Villers* et vient se promener en nacelle sur les bassins du Doubs.

Une des jeunes filles porte à son corsage le bouquet d'épousée. Assis auprès d'elle son mari se met à chanter. La barque passe près d'une croix où ces mots sont écrits : *Passant, priez pour moi !* Personne ne songe à prier ; personne même ne se signe. Le jeune époux continue sa chanson. Bientôt les rameurs fatigués laissent aller la nacelle au gré de l'onde et de la brise. Tout à coup un cri d'effroi se fait entendre. Le courant irrésistible entraîne l'embarcation sur les écueils. Un vieux saule étendait en cet endroit ses rameaux sur l'abîme. Une main le saisit et s'y cramponne avec rage. L'arbre se rompt. Tout effort est inutile et l'embarcation est précipitée dans le gouffre avec tout ce qu'elle portait de jeunesse et d'espérance.

Seulement, à quelque temps de là, un pêcheur du *Villers* trouva dans sa nasse un bouquet de fleurs d'oranger.

26

La Grotte du Trésor ou la Baume du Diable

(Canton de Morteau)

Non loin de Remonot se trouve la *Grotte du Trésor*, appelée aussi Baume du Diable.

Suivant une tradition qui remonte au XVII[e] siècle, cette grotte renferme un trésor gardé par un dragon ailé. Cette croyance populaire vient sans doute de la découverte d'un certain nombre de pièces de monnaie enfouies dans cette grotte pendant les invasions qui ravagèrent le pays, et notamment lorsque les habitants de la vallée du Sauget y cherchèrent, pendant la guerre de dix ans, un refuge contre la rapacité des suédois, commandés par Weimar.

27

AVENTURE DE FAUCHE

(Canton de Morteau)

DEUX bourgeois de Neuchâtel nouvellement gagnés au protestantisme, l'un nommé Fauche et l'autre Sauge, allaient un jour à la vigne. Passant devant une chapelle dédiée à saint Jean, ils regardaient une statue de bois représentant l'apôtre. Fauche dit à son compagnon : « Voilà une image que je mettrai demain au feu ! » En revenant le soir, il prit la statue et la porta dans sa maison. Le lendemain matin, l'ayant jetée dans son poële, une explosion eut lieu. Le poële fut brisé, ses débris lancés dans toutes les directions mirent le feu à la maison qui fut réduite en cendres. Fauche, qui échappa, par miracle, à la mort, crut voir, dans cet évènement la main de Dieu qui le châtiait. Il ne fut pas sourd à cet avertissement et, pour revenir à la religion de ses pères, qu'il avait follement abandonnée, il se retira et s'établit à Morteau, où sa postérité tint longtemps un rang honorable.

28

LE CHAMP DU SANG

TRADITION HISTORIQUE

(Cantons de Villers et Morteau)

Les protestants de la Suisse avaient résolu de pénétrer de force en Franche-Comté. Différentes familles, bannies de Besançon, à la prière de l'archevêque, par ordre de Maximilien II, s'étaient réfugiées à Neuchâtel, Montbéliard et Genève, auprès de leurs coréligionnaires ; elles furent l'âme d'un vaste complot, qui tendait à diriger en même temps plusieurs attaques sur Besançon, pendant la nuit du 21 juin 1575, et à livrer cette ville aux réformés, qui de là devaient se répandre dans toute la province. Tandis que ceux de la principauté de Montbéliard se porteraient sur le quartier Battant, un corps de volontaires partis de Neuchâtel, avait pour mission d'escalader la porte de Varesco, actuellement porte Notre-Dame. Dans l'intérieur de la ville, un certain nombre d'affidés devaient aussitôt se réunir à eux. Mais auparavant, ceux de Neuchâtel comptaient s'emparer de Morteau, s'y établir fortement et de

là correspondre avec la Suisse. Ce fut entre le Villers et Morteau, au gué de Sobey, que descendit une troupe bien armée, sous la conduite du baron d'Aubonne. Les habitants de Villers et de Morteau se hâtèrent d'accourir au cri d'alarme et de leur disputer le passage l'épée à la main. Une foule de laboureurs, s'élançant des fermes de Noël-Cerneux et des Fins, grossirent le bataillon, qui livra un combat acharné et sanglant. Surpris, accablés et perdant courage, à la vue de leurs compagnons étendus morts sur la place, les agresseurs s'enfuirent en désordre et se hâtèrent de repasser le Doubs. Un endroit, non loin de Villers, qui fut le théâtre de ce glorieux combat, a été appelé depuis cette époque *Le Champ du sang*. Ce fut à cette occasion que le parlement, votant de solennelles actions de grâces aux habitants de Morteau, les déclara Citoyens de Besançon.

29

La Dame de Volson

(Canton de Morteau)

Non loin du village de Fontenottes, se trouve une petite éminence qui porte le nom de Volson. Il y a bien longtemps qu'un sire de Volson, ayant son château sur cette hauteur, partit pour la croisade avec le saint roi Louis le neuvième, en laissant sa femme sous la garde de la Vierge. La châtelaine était sage et chaque jour elle priait la divine mère à laquelle son honneur et sa dignité d'épouse étaient confiés. Un jour un jeune cavalier se présenta, disant qu'il venait de la part du sire de Volson apporter un message à la châtelaine. Il fut introduit et montra comme preuve de sa mission, un anneau qui ressemblait tellement à celui du sire de Volson, que son épouse s'y méprit. Elle accueillit favorablement l'étranger, qui prit d'abord les manières d'un protecteur, puis celles d'un maître, et enfin celles d'un séducteur audacieux. Un soir, se trouvant seul avec la dame de Volson, dans un appartement élevé, il s'approche de la châtelaine et ose l'étreindre.

avec ardeur ; mais à ce contact, une vive flamme embrase aussitôt les vêtements de la dame, qui avait invoqué, dans ce péril, sa céleste protectrice. Le feu se communiqua, avec la rapidité de l'éclair, à tout l'édifice qui fut consumé en quelques minutes, avec ce qu'il renfermait. La violence de l'incendie fut telle que les murs très épais du château furent calcinés jusque dans leurs fondations, au point qu'aujourd'hui on ne peut en retrouver la moindre trace. La tradition ajoute cependant qu'on a vu durant des siècles, à l'heure de minuit, des flammes sortir de terre à l'endroit où s'élevait le manoir de Volson. On dit même encore dans la contrée que ce phénomène se renouvelle une fois chaque année, à la même heure et à la même date.

30

FONDATION DE L'EGLISE DE FONTENOTTE

(Canton de Morteau)

DANS une des vallées sauvages de Montlebon, sur la rive droite du Doubs, un vieillard, Jean-Claude Billod, gardait seul sa maison isolée. Ses trois fils étaient absents. Une bande de Suédois s'a-

battit sur la ferme, et après l'avoir pillée, les cavaliers, attachant le vieux père à la queue d'un cheval, l'emmenèrent dans la direction de Morteau. Les trois fils, de retour, devinent ce qui s'est passé et courent aussitôt, armés jusqu'aux dents, pour leur couper le chemin. Cachés derrière un bloc de pierre devenu fameux sous le nom de *Pierre du Serment*, ils jurent d'ériger un oratoire à la Vierge Marie, s'ils parviennent à sauver leur père. Quand les six cavaliers ennemis parurent, trois tombèrent frappés par les balles des fils de Billod, qui ensuite s'élancèrent sur les trois autres, les désarçonnèrent, et les tuèrent après une courte lutte où ils furent vainqueurs.

L'oratoire s'éleva dans ce lieu et devint l'*Eglise de Fontenotte*.

31

La Tête de Jean Calvin

Bassins du saut du Doubs

(Canton de Morteau)

APRÈS avoir éprouvé un chagrin de cœur, Amaury se fit ermite et alla s'enterrer tout vivant dans une grotte qu'il avait trouvée parmi les rochers dans l'en-

ceinte desquels le Doubs est encaissé en amont de sa chute. Après bien des années passées dans la contemplation et la prière, le pieux ermite mourut. On l'enterra près de sa retraite et une grande croix fut posée sur sa tombe par les bénédictins de Morteau. Elle y resta jusqu'à un soir de l'été 1530, époque à laquelle des pêcheurs, revenant du saut du Doubs, arrêtèrent leur barque au pied du rocher pour réciter un *De profundis*. Quel fut leur étonnement, en levant les yeux, quand à la place de la croix de l'ermite, ils virent un feu qui la dévorait, et autour, une bande de démons qui attisaient la flamme, en se démenant d'une façon hideuse. Lorsque la croix fut consumée, Satan lui-même détacha un gros quartier de pierre et en écrasa la tombe de l'ermite. C'est ce bloc de rocher que l'on voit s'allonger menaçant sur le bord de la montagne, et comme cette masse s'arrondissait en tête colossale, qu'elle riait et grimaçait horriblement, les démons se mirent à hurler :

« Ceci est la tête de Jean Calvin. »

32

La Fille du Fondeur

(Canton de Morteau)

On fondait alors une cloche pour l'église de Morteau nouvellement construite : chacun, suivant l'usage de ce temps-là, venait jeter dans le fourneau une pièce d'argent, afin que la cloche en fusion eût un son argentin. Une femme riche, mais détestée, que l'on avait surnommée la Bribranbran, fut repoussée durement par le fondeur, au moment où elle s'approchait du fourneau pour y jeter un écu. — « Retire-toi, femme maudite, lui dit le fondeur ; aux yeux de Dieu, l'obole du pauvre a plus de prix que l'écu du mauvais riche, et le tien pourrait porter malheur à mon fourneau. » La Bribranbran se retira en disant qu'elle saurait bien faire sonner la cloche pour la *fille du fondeur*.

Guillaume, le fondeur de cloches, était allemand d'origine. Son père et sa mère étaient venus en Suisse, où ils exercèrent honorablement la profession qu'ils apprirent à leur fils. Guillaume naquit à Berne, le jour même où son père coulait dans le moule le gros bourdon

de la cathédrale qui pesait, dit-on, plus de 200 quintaux et qui demandait les efforts réunis de huit hommes pour être mis en mouvement. On dit que les parrains et marraines du bourdon furent aussi ceux de l'enfant. Quand il fut en âge, Guillaume se maria avec une française de Morteau, et il transporta son industrie dans le pays de sa femme, qu'il perdit lorsqu'elle donna le jour à une jolie petite fille. Tout le monde aimait la petite Marie, l'unique consolation de son père.

Elle avait sept ans lorsque son père fondait la cloche de la paroisse de Morteau.

Tout était prêt. Le père avait mis tout son art et ses soins à confectionner le moule souterrain. Il ne restait plus qu'à y faire arriver le métal en fusion. La petite était curieuse et voulait voir l'opération. Guillaume lui défend de toucher à certain appareil du fourneau, et s'éloigne un instant pour appeler différentes personnes désireuses d'assister à l'exécution de son chef-d'œuvre.

Mais pendant ce temps, Marie, désobéissant à son père, approcha un bâton de l'appareil, l'ouvrit et le métal en fusion coula dans le moule. Elle poussa un cri d'effroi. Guillaume accourt et, voyant le bronze couler, porte dans sa colère un coup si violent à sa fille qu'elle tombe morte. Le malheur était consommé. Il

n'est pas possible de décrire le désespoir du malheureux père.

Disons cependant qu'après que le métal fut refroidi, quand on voulut le dégager du moule de terre, au lieu d'un objet informe que Guillaume pensait rencontrer, il trouva une cloche admirablement faite, sans le moindre défaut. Et la première fois que cette cloche dut sonner, ce fut, hélas ! pour annoncer l'enterrement de la fille du fondeur.

On se rappela les paroles de la Bribranbran, et la mauvaise réputation de cette femme s'en augmenta. Un jeune homme, cependant, fut tenté par sa fortune et n'eut pas honte de l'épouser, quoi qu'elle fût extrêmement vieille. Comme elle mourut fort peu de temps après ce ridicule mariage, un chansonnier du pays composa sur la Bribranbran des couplets qui sont venus jusqu'à nous et que l'on chante encore aujourd'hui dans la région de Morteau.

Voici la chanson de la Bribranbran ou de la Vieille de Morteau

A Morteau i a-t-une vieille,
Qu'a passé quatre-vingts ans
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Qu'a passé quatre-vingts ans
La Bribranbran !

Jean Droguet qui la courtise,
Crut qu'elle n'avait pas vingt ans
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Crut qu'elle n'avait pas vingt ans
La Bribranbran !

Jean Droguet, si tu m'épouses,
Tu seras riche marchand
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Tu seras riche marchand
La Bribranbran !

Tu auras quatre-vingts vaches,
Et autant d'argent vaillant
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Et autant d'argent vaillant
La Bribranbran !

Il lui regarda dans la bouche :
Il n'y trouva que deux dents
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Il n'y trouva que deux dents
La Bribranbran !

L'une faisait crique, craque,
L'autre en faisait tout autant
La Bribranbran, Branbran la vieille,
L'autre en faisait tout autant
La Bribranbran !

Il lui regarda dans l'oreille :
La mousse poussait dedans
La Bribranbran, Branbran la vieille,
La mousse poussait dedans
La Bribranbran !

Le mardi se fit la noce,
Le mercredi l'enterrement
La Bribranbran, Branbran la vieille,
Le mercredi l'enterrement
La Bribranbran !

33

Chez Bonaparte

(Canton de Morteau)

NOM que porte bien singulièrement une masure française, mélancoliquement assise au bord de la rivière. Les explications ne manquent pas. Les uns prétendent qu'après 1815, les patriotes de la Chaux-de-Fonds, alors très bonapartistes, s'obstinaient à appeler la terre de France *Empire de Bonaparte*, et que l'appellation demeura en dépit du temps et de son cours changeant. D'autres disent que, par antithèse, on donna sous Napoléon Ier ce titre qui fait rêver des Tuileries et de Saint-Cloud, à la plus humble des bicoques. La cabane reste debout dans le val riant et ignoré ; sa façade de bois roussi se reflète dans le courant limpide, tandis que la foudre et les flammes ont dévoré les palais.

34

La Roche du Moine

(Canton de Morteau)

Du milieu des bois qui, de plusieurs côtés, environnent la ville de Morteau, on aperçoit, debout sur un banc de pierre, un monolithe qui représente l'exacte image d'un moine, le capuchon sur le front, les mains jointes sous le manteau. On raconte qu'au temps où le peuple de ce canton commençait à se relâcher de sa première ferveur, et à s'écarter des pieux enseignements du prieuré (1), un moine, qui s'était retiré dans ce bois solitaire, pleurant et gémissant sur ces indices d'irréligion, pria le ciel de donner à ceux auxquels il avait dévoué sa vie, et qui déjà étaient ingrats, un signe durable pour leur rappeler à qui ils devaient leur première instruction et les éléments de leur prospérité. A la place même où le moine avait fait cette prière, on vit apparaître cette statue de pierre, qu'une main invisible semblait élever comme

(1) Morteau doit son origine à un prieuré de l'ordre de Cluny, qui y fut fondé au XI[e] siècle par les sires de Montfaucon.

un monument impérissable à la mémoire des pieux architectes du cloître, des missionnaires de la foi et de la civilisation dans cette âpre contrée.

35

Notre-Dame de Bonnevaux

(Canton de Mouthe)

Auprès du village de Bonnevaux, un jour, un colossal quartier de rocher détaché de sa base, roula du haut de la montagne et se précipita comme une avalanche vers la vallée. Un laboureur était en ce moment assoupi avec un jeune enfant au bord de la route. Ni l'un ni l'autre n'entendit le bruit effroyable que produisit la chute de cette masse de pierre, et le roc, lancé comme la foudre, s'arrêta miraculeusement auprès d'eux. Pour conserver le souvenir de cet évènement, on a placé dans ce rocher une statue de la Vierge. Les gens du pays la montrent avec respect aux étrangers en leur racontant cette légende.

36

La Fée aux pieds d'Oie

(Canton de Mouthe)

Un jeune forgeron nommé Donat, garçon de bonne mine, osa se présenter un jour dans la *Baume-aux-Fées* de Vallorbe. Une des fées ne prit pas trop mal sa témérité; car, éprise pour lui d'une vive passion, elle lui promit de l'accepter pour époux, et de lui faire partager ses trésors. Elle ne mettait qu'une condition, c'est qu'il ne la verrait que lorsqu'elle jugerait convenable de se montrer, et qu'il ne la suivrait jamais dans aucune partie de la caverne que dans celle où ils se trouvaient au moment de cet entretien.

L'heureux garçon souscrivit sans peine aux engagements qu'exigeait de lui cette charmante protectrice.

Tout alla bien pendant une quinzaine. La fée avait donné à son amant deux bourses : chaque soir elle mettait dans la première une perle et dans la seconde une pièce d'or.

Cette union ne pouvait durer. Donat, malgré le serment qu'il avait fait, brûlait de pénétrer le mystère dont s'environnait sa maî-

tresse. Le seizième jour, après avoir pris ensemble, comme à l'ordinaire, à midi, un excellent repas, la fée entre dans un cabinet voisin pour y faire sa sieste. Sitôt que l'impatient Donat la croit endormie, il entr'ouve doucement la porte. La belle sommeillait sur un lit de repos. Sa longue robe était un peu relevée. L'indiscret ! Que voit-il ? A sa grande surprise, il voit que la fée a les pieds faits comme ceux d'une oie !... En ce moment de déconvenue une petite chienne, cachée sous le lit, se met à japper. La dame se réveille. Elle aperçoit le curieux qui cherche en vain à se dérober à sa vue ; lui adresse les plus vifs reproches ; le chasse de la grotte, et le menace des plus terribles châtiments, si jamais il révèle ce qu'il a vu.

De retour à la forge, Donat, malgré la leçon qu'il vient de recevoir, raconte son aventure à ses camarades.

Ceux-ci le traitent d'imposteur. Pour prouver qu'il dit vrai, il ouvre ses deux bourses. Quel est son ébahissement ! Dans celle qui devait renfermer des pièces d'or, Donat ne trouve que des feuilles de saule ; dans celle où la fée avait mis des perles, il ne trouve plus que des baies de genévrier ! Donat confus abandonna le pays le jour même. On dit que les fées disparurent vers le même temps.

37

LE LUTON DE CHANVANS

(Canton de Mouthe)

IL y a encore des follets ou lutons dans les fermes de Chanvans, près de Mouthe et sur le sommet du Rizou. Ce sont eux qui ont enseigné l'art de fabriquer ces bons fromages de crême, que nulle part on ne fait aussi savoureux ; leurs soins affectueux font toujours prospérer la ferme où ils se sont établis : ils en sont les bons génies.

Ces petits êtres habitent les endroits retirés, des antres, des trous de rochers, des fermes isolées. Ils paraissent à l'Ascension. Dès que la neige est tombée, ils s'échappent et se cachent dans leurs retraites, avec des provisions choisies, qu'ils ont su dérober. Ils aiment le fromage, la crême, le lait. La bonne ménagère leur donne toujours la première part, car ils sont fort serviables. Ils battent en grange toutes les nuits, ramassent des fagots de bois, fauchent les prés quand tout le monde dort, aident à tous les travaux de la campagne. On les voit le soir danser au clair de la lune ; mais il faut les respecter, car ils sont

très espiègles. Surtout il faut bien se garder de leur faire des malices, comme ce paysan qui chauffa le roc où un de ces nains aimait à s'asseoir, et comme cet autre villageois qui scia la branche d'arbre où venait percher un luton. A partir de ce moment, les vaches de ces deux hommes ne donnèrent plus de lait ; leurs champs ne donnèrent plus de moissons.

38

Légende de Mouthe

(Canton de Mouthe)

C'était une croyance universelle au moyen-âge que la fin du monde devait arriver vers l'an 1000. Les hommes attendaient avec effroi le jugement dernier que semblaient annoncer les effroyables calamités qui précédèrent et suivirent cette date fatale. Sur les soixante-treize années qui s'écoulèrent de 987 à 1059, il y en eut quarante-huit de famines et de pestes. Ce fut vers l'an 1077 que saint Simon de Crépy descendant de Charlemagne, quitta la cotte d'armes pour prendre le cilice et se retira pour apaiser la colère céleste par les plus grandes austérités dans les solitudes du Jura. Il établit sa

retraite non loin de la source du Doubs. Là, la hache à la main, il se fit au milieu d'une épaisse forêt de sapins, qui s'étendait depuis les Rousses jusqu'aux rochers du Mont d'or, une place au soleil et un rustique abri, où il vécut de fruits sauvages et de légumes. Suivi bientôt de quelques disciples, il défricha cette contrée et y fonda un prieuré sous le nom de Muttua ou Motta, qui veut dire *Maison dans les bois*. Telle est l'origine de Mouthe, village important au XVI[e] siècle, suivant ce passage de Gilbert Cousin : « *Mota est instar Oppidi pagus, Dubii fluminis quem leniter præteriens interfluit.* » Le village de Mouthe ressemble à une ville ; il est très remarquable en raison de la source du Doubs, rivière qui le baigne à son passage.

39

LA BONNE DAME BLANCHE

TRADITION HISTORIQUE

(Canton de Mouthe)

HUGUES de Châlon avait épousé Blanche de Genève. Cette charitable princesse appelée dans nos montagnes *la bonne Dame blanche*, touchée de compas-

sion de voir les femmes de sa terre réduites au pain d'orge et d'avoine pendant leurs couches, fit à l'abbaye de sainte Marie une fondation en vertu de laquelle les révérends devaient livrer à chaque femme gisante du village de l'Abergement et de Remorey, pour les aider pendant leur gésine, le nombre de 36 michottes de froment du poids d'une livre.

40

L'EPILEPTIQUE DE BOUJAILLES

(Canton de Levier)

CHARLES-LE-CHAUVE ayant envoyé à Rome en 864, des messagers chargés de rapporter les reliques de saint Urbain et de saint Tiburce, ils passèrent en revenant par Pontarlier et Boujailles. Un habitant de ce village, sujet dès son enfance à de fréquentes attaques d'épilepsie, recouvra entièrement la santé, en touchant le cercueil renfermant ces reliques.

41

L'Aveugle de Frasnes

(Canton de Levier)

On raconte à Frasnes qu'un particulier de cette commune ayant osé, pendant la révolution, crever avec la pointe de son sabre les yeux d'une image de la Vierge, vénérée dans ce pays, ne tarda pas à perdre lui-même l'usage de ses yeux et à se voir condamné à une longue cécité.

42

La Maratre de Chalamon

(Canton de Levier)

Aux confins sud-ouest de l'arrondissement de Pontarlier, au-dessus de l'ancienne voie romaine qui, de cette ville, conduisait à Salins, on voit les restes de la tour de Chalamon.

Aloïse d'Usie épousa Roger de Chalamon ; ils eurent sept enfants et Aloïse mourut. Roger de Chalamon se remaria. La nouvelle

châtelaine fut une marâtre sans pitié pour les pauvres enfants d'Aloïse. Du fond de sa tombe, celle-ci entendit les gémissements de ces infortunés. Elle pria Dieu de permettre qu'elle les revit. Dieu, touché de sa prière, lui accorda cette grâce. Aloïse sortit de son tombeau et revint au château de Chalamon. On y tenait fête; mais les pauvres enfants d'Aloïse y gémissaient dans la solitude et l'abandon. Après les avoir reconnus, consolés et bercés tendrement sur ses genoux, elle manda Roger de Chalamon qui parut, suivi de la femme étrangère : « Je t'ai laissé, lui dit-elle, les fruits de nos amours et devant toi leur marâtre les maltraite. Je te les ai laissés dans de moëlleuses couchettes et je les retrouve étendus sur la paille, mourants de froid et de faim. Tremble, Roger, que Dieu ne te punisse. Souviens-toi de la visite que je te fais. S'il faut encore que je revienne, je reviendrai ; mais alors, malheur à toi! » Cette apparition changea les sentiments de Roger et de sa nouvelle épouse, et les enfants d'Aloïse n'eurent plus à souffrir des cruautés de leur marâtre.

43

Le Chateau de Sombacour

(Canton de Levier)

A Sombacour, on aperçoit encore sur une montagne élevée les débris d'un antique château, qui a appartenu à l'illustre maison de Joux. On présume qu'il fut construit dans le XIe siècle pour protéger les habitants qui viendraient s'établir à l'entour. Les débris épars sur le terrain témoignent que son étendue était considérable, et qu'il était susceptible d'une longue défense. Il aura sans doute été détruit en même temps que celui de Goux, durant les guerres du comté de Bourgogne sous Louis XI.

Une vieille tradition populaire qui se retrouve dans plusieurs autres localités de notre province, rapporte qu'un trésor immense est caché dans les souterrains de ce château et qu'un esprit infernal en est le gardien.

44

La Légende de Sept Fontaines

(Canton de Levier)

Autrefois, le village de Sept Fontaines, bâti en amphithéâtre sur la pente du mont Maillot, a été ainsi nommé à cause des sept sources qui s'étageaient les unes au-dessous des autres le long de l'unique rue du village et faisaient l'orgueil des habitants par l'abondance et la pureté de leurs eaux.

Une légende rapporte qu'un saint, les uns disent saint Nicolas, patron de la paroisse, les autres disent saint Claude passant par là, sous le costume d'un pauvre pèlerin, ayant été sept fois éconduit de sept maisons différentes, comme il demandait humblement qu'on lui fit l'aumône d'un verre d'eau, les sept fontaines tarirent dans la même journée, les unes après les autres, et, bien que ce village soit aujourd'hui privé d'eau, il a conservé, comme par dérision, ou en punition de l'inhospitalité de ses habitants, le nom de Sept Fontaines.

TABLE

Bernay, imp. Miaulle-Duval